

**An historical and dogmatic reflection on the socio-political
conflicts in North Kivu between 1993 and 2017**

MM Thierry



orcid.org 0000-0003-4294-6702

Dissertation accepted in fulfillment of the requirements for the
degree *Masters of Theology in Church and Dogma History* at the
North-West University

Supervisor: Dr F Kakwata

Co-supervisor: Prof F Muller

Graduation ceremony: July 2023

Student number: 31437044

REMERCIEMENTS

La présente dissertation marque l'achèvement d'un long parcours pour l'obtention du diplôme de master en théologie à North West University, NWU Potchefstroom Campus. Ainsi, ce mémoire était le fruit d'une ascèse, d'un sacrifice et plusieurs obstacles à surmonter, seule l'obstination et la providence divine ont conduit ce projet à son heureux aboutissement.

Sa réalisation est le résultat de la conjugaison des efforts de plusieurs personnes que nous tenons à remercier du fond de notre cœur. Nos sincères remerciements s'adressent tout d'abord à notre Dieu Tout Puissant qui nous a comblé de sa grâce incommensurable et des capacités intellectuelles, physiques et spirituelles. Nous ne savons pas quel mot peut traduire fidèlement notre reconnaissance car tout nous vient de toi, Seigneur notre Dieu. À toi " honneur, la louange, la puissance et la gloire pour des siècles et des siècles.

Nos remerciements s'adressent, ensuite, à toutes les autorités académiques et administratives de North West University (NWU) ainsi qu'à tous les membres de la commission de finance pour leur inoubliable et inqualifiable contribution à notre formation.

Nous sommes singulièrement redevables au docteur Frédéric Kakwata et au Professeur François Muller qui ont consentie à diriger avec assiduité ce travail. Leurs orientations, remarques et conseils pertinents, en toute rigueur scientifique et amour, nous ont permis la réalisation de ce modeste travail. Qu'ils en reçoivent l'expression de notre profonde gratitude.

Par ailleurs, nous remercions sincèrement le Professeur Vincent Muderhwa, pour avoir été chaque fois attentive à nos difficultés et dont le soutien moral et matériel nousat revitalisé. Nous réservons une profonde reconnaissance au docteur Ghislaine Gurhahoza par qui les portes d'entrée à North West University nousat été accesibles, c'est grâce à ses encouragements et ses différentes orientations que ce travail se réalise. Nos remerciements s'adressent également au docteur Gaspard Bondo pour ses multiples services, sans oublier le service de la bibliothèque de l'Université Libre des Pays des Grands Lacs à travers le Pasteur Mongane et Madame Sinahofu pour leur facilitation pour l'accès facile à l'internet et à bibliothèque de l'ULPGL. Trouvez à travers ces quelques lignes le témoignage de notre reconnaissance.

À toi ma chère et tendre épouse Josephine Nziavake, merci infiniment pour le soutien, l'encouragement, l'accompagnement que tu m'as toujours témoigné et qui m'ont permis d'aller de l'avant et surtout le dépouillement que tu as consenti pour que ce travail aboutisse. Ma profonde reconnaissance s'adresse à mes enfants, le don précieux de l'Éternel à savoir Esther Ntwali et Eunice Ntwali pour les sacrifices et privations qu'elles ont endurés pendant le moment de la rédaction de ce travail. Merci infiniment car l'Éternel est en train d'arguer les prières qui lui ont été toujours adressées à mon égard.

Il nous serait ingrat de taire dans ce travail la contribution du Rév. Luc Salongo, le Rév. Alain Moleka, la famille de Désiré Kitumaini, à la fille Jules Kikanda, le frère Josué Kasereka, le Professeur Timothée Mushagalusa, le Professeur Joseph Mushunganya, le frère Thierry Faradja et tous ceux qui n'ont cessé de nous soutenir dans notre formation. Merci d'avoir été toujours présent pour nous soutenir d'une manière ou d'une autre.

Nos vifs remerciements s'adressent à mon cher papa Mirindi Bafuka Daniel, à mes grands frères : Rév. Bahati Mirindi, Rév. Salongo Mirindi, Pasteur Mulum'oderhwa Mirindi et mes petits frères Rév. Clovis Mirindi, Kitumaini Mirindi, Henri Mirindi, Janvier Mirindi à ma grande sœur Judith Mirindi, ma petite sœur Chanceline Mirindi et à toutes mes belles sœurs, merci beaucoup pour vos prières et pour le soutien que nous ne cessons de recevoir de vous tous les jours.

Que l'honneur, la gloire, la puissance et la louange soient rendues à jamais à notre Dieu.

RESUMÉ

Cette étude a pour objectif d'apporter une lumière dogmatique-historique sur les conflits sociopolitiques, de décrire et d'analyser les origines et le développement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu entre 1993 et 2017, d'évaluer leurs impacts sur le CEBCE et de concevoir une approche pragmatique qui pourrait aider le CEBCE au Nord-Kivu à s'engager efficacement dans la résolution des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Le but principal est d'apporter une compréhension des conflits sociopolitiques à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine.

Cette étude qui est entrepris dans le domaine de l'histoire de l'église des dogmes tente de répondre à la question de savoir : Quelle lumière la réflexion historico-dogmatique apporterait sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu ?

L'étude est menée dans une perspective historique et de manière précise, elle utilisera la critique historique. Compte tenu de la nature de l'étude, l'accent est mis premièrement sur une analyse historique approfondie des textes historiques liés au thème sous examen et sur les travaux de divers chercheurs et leurs conclusions. L'usage de la méthode historique dont il est question dans cette étude comporte trois temps ; soit celui de recensement des documents disponibles, celui de leur sélection et celui de leur analyse. Cette étude utilise trois approches distinctes, à savoir les approches biographique, génétique et diachronique.

L'étude montre que les origines des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu sont à la fois endogènes et exogènes. Depuis les années 1993 jusqu'en 2017, le Nord-Kivu a connu six guerres et plusieurs violences meurtrières des groupes armés qui ont de plus en plus endeuillée la population du Nord-Kivu. Ces conflits sociopolitiques sont devenus comme un ulcère béant au Nord-Kivu. Les mêmes conflits sociopolitiques ont eu des impacts sur la vie de l'église dans la CEBCE tant sur le plan relationnel que sur le plan communautaire ainsi que sur le plan spirituel. Ils ont semé la division dans la CEBCE ; pendant 20 ans la CEBCE a fonctionné en administration parallèle entre la majorité et la minorité. Le témoignage de la CEBCE a été terni à l'intérieur comme à l'extérieur. Cependant l'étude est établie que Dieu est juste dans ses voies et ses actes. Tous ce qu'il fait concourent au bien de son peuple et son silence dans les épreuves de l'homme ne signifie pas son absence. Une vérité qui est non seulement à croire mais à confesser. Il est difficile à

l'homme qui est de la nature de finitude de sonder Dieu qui est de la nature de l'infinitude. Ainsi quatre perceptions en rapport avec les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu constituent le cadre théorique de cette étude à savoir ; Dieu est la cause de toute chose, Dieu contrôle et dirige tout, Dieu contrôle en libérant et Dieu limite son contrôle.

Par ailleurs, l'étude formule une double recommandation à l'état congolais et à l'église du Nord-Kivu et plus particulièrement à la CEBCE. Elle suggère à l'état congolais la refondation de l'administration à tous les niveaux et la réorganisation ainsi que la restructuration de l'armée congolaise. A l'église de veiller sur le messager qu'elle reprend mais aussi à s'opposer pacifiquement et de manière active à tous pouvoir cherchant à aliéner l'être humain créé à l'image de Dieu.

Les mots clés : Conflits sociopolitiques, Nord-Kivu, Eglise, la justice divine et la providence divine.

ABSTRACT

This study aims to shed dogmatic-historical light on socio-political conflicts, to describe and analyse the origins and development of socio-political conflicts in North Kivu between 1993 and 2017, to assess their impact on the CEBCE and to devise a pragmatic approach that could help the CEBCE in North Kivu to engage effectively in the resolution of socio-political conflicts in North Kivu. The main aim is to provide an understanding of socio-political conflicts through the perspective of divine justice and divine providence.

This study, which is undertaken in the field of the history of dogma, attempts to answer the question: "What light does the historical-dogmatic reflection shed on the history of dogma? What light would historical-dogmatic reflection shed on the socio-political conflicts in North Kivu?"

The study is conducted from a historical perspective and will use historical criticism in a precise manner. Given the nature of the study, the focus is firstly on an in-depth historical analysis of the historical texts related to the topic under examination and on the work of various researchers and their conclusions. The use of the historical method in this study involves three stages: the identification of available documents, their selection and their analysis. This study uses three distinct approaches, namely biographical, genetic and diachronic.

The study shows that the origins of socio-political conflicts in North Kivu are both endogenous and exogenous. From 1993 to 2017, North Kivu has experienced six wars and several deadly acts of violence by armed groups that have increasingly bereaved the population of North Kivu. These socio-political conflicts have become like a gaping ulcer in North Kivu. The same socio-political conflicts have had an impact on the life of the church in the CEBCE at the relational, community and spiritual levels. They have sown division in the CEBCE; for 20 years the CEBCE has functioned in parallel administration between the majority and the minority. The testimony of the CEBCE has been tarnished both internally and externally. However, it is well established that God is just in his ways and actions. All that He does is for the good of His people and His silence in the trials of man does not mean His absence. A truth that is not only to be believed but confessed. It is difficult for man, who is of the nature of finitude, to fathom God, who is of the nature of infinitude. Thus four perceptions in relation to the socio-political conflicts in North Kivu

constitute the theoretical framework of this study, namely; God is the cause of everything, God controls and directs everything, God controls by liberating and God limits his control.

Furthermore, the study makes a double recommendation to the Congolese state and the church in North Kivu and more particularly to the CEBCE. It suggests that the Congolese state should rebuild the administration at all levels and reorganise and restructure the Congolese army. The church should watch over the messenger it is sending out, but also oppose peacefully and actively any power that seeks to alienate the human being created in the image of God.

Key words

Socio-political conflicts, North Kivu, Church, divine justice, and divine providence

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ADF-NALU: Alliance Democratic Forces- National Army for the Liberation of Uganda

ADP : Alliance Démocratique des Peuples

AFDL : Alliance des Forces Démocratiques pour la Libération du Congo

AIM : Africa Inland Mission

ALIR : Armée de la Libération du Rwanda

ANC : Arme Nationale Congolaise

APCLS : Alliance des Patriotes pour un Congo Libre et Souverain

APR : Armé Patriotique du Rwanda

BDGL : Banque de Développement des Grands Lacs

CBCA : Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique

CBFMS: Conservative Baptist Foreign Mission Society

CBM : Canadian Baptist Mission

CEBCE : Communauté des Eglises Baptistes au Congo Est

CEBK : Communauté des Eglises Baptistes du Kivu

CEBZE : Communauté des Eglises Baptistes au Zaïre – Est

CEI : Commission Electorale Indépendante

CENI : Commission Electorale Nationale Indépendante

CETA : Camp d'Entrainement des Troupes Aéroportées

CIRGL : Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs

CNDP : Congrès National pour la Défense des Peuples

CNDR : Conseil National de la Démocratie et la Résistance.

CPAP : Cellule Provinciale d'Appui à la Planification

CEPGL : Communauté Economique des Pays des Grands Lacs

CPI : Cours Pénale Internationale

DMI : Department of Military Intelligence

DSP: Division Spéciale Présidentielle

ECC: Eglise du Christ au Congo

FARDC: Forces Armées de la République Démocratique du Congo

FAZ: Forces Armées Zaïroises

FAR : Forces Armées Rwandaises

FDLR: Force Démocratique pour la Libération du Rwanda

FIP : Forum d'Initiation et Propositions

FPR: Front Patriotique du Rwanda

HCR: Haut-Commissariat pour les Réfugiés

HCM: Haut commandement Militaire

HRW: Human Right Watch

LD Kabila: Laurent Désiré Kabila

M23: Mouvement du 23 Mars

MAGRIVI: Mituel des Agriculteurs de Virunga

MBK : Mission Baptiste au Kivu

MIB : Mission d'Immigration des Banyarwanda.

MONUSCO: Mission d'Observation des Nations Unies au Congo

MPR: Mouvement Populaire de la Révolution

MRLZ: Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre

ONG: Organisation Non Gouvernementale

ONU: Organisation des nations unies

OUA: organisation de l'Union Africaine

OCDE : Organisation pour la Coopération et le Développement Economique

PARECO: Coalition des Patriotes Congolais Résistants

PRP: Parti Révolutionnaire du Peuple

PV : Procès-Verbal

RCD: Rassemblement Congolais pour la Démocratie.

RCD-KML: Rassemblement Congolais pour la Démocratie-Kisangani Mouvement de Libération

RDC: République Démocratique du Congo

RENADHOC : Réseau National des ONG des Droits de l'Homme de la République Démocratique du Congo

Rév. : Révérend

SNIP: Service National d'Intelligence et de Protection

UAM: Unevangelized Africa Mission

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS.....	I
RESUMÉ.....	III
ABSTRACT	V
SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	VI
CHAPITRE 1.....	1
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
1.1 Contexte 1	
1. 2 Problèmes de recherche et énoncé du problème	3
1.3 Questions de recherche.....	7
1.4 Objectifs de la recherche	7
1.5 L’argument théorique central	8
1.6 Méthode de recherche	8
1.6.1 Approche et conception de la recherche.....	9
1.6.2 Analyse des données	11
1.7 Considérations éthiques.....	12
1.8 Présentation schématique	12
CHAPITRE 2.....	14
LE CONTEXTE HISTORIQUE DES CONFLITS SOCIOPOLITIQUES RECURENTS ET PERSISTANTS AU NORD-KIVU	14
2.1 Introduction	14

2.2 Historique de la province du Nord-Kivu	15
2.3 Aperçu géographique	15
2.4 Peuplement du Nord-Kivu.....	16
2.5 Origines et causes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu	16
2.5.1 Migrations rwandaises au Congo.....	17
2.5.2 Problèmes fonciers.....	21
2.5.3 Question de la nationalité	23
2.5.4 Manipulation des autorités.....	27
2.5.5 Convoitise et prédation des richesses du Nord-Kivu.....	29
2.5.6 Déflagration de l'armée zaïro-congolaise.....	30
2.5.7 Ignorance des enjeux politiques du Nord-Kivu et nonchalance de l'administration et du gouvernement congolais.....	34
2.5.8 Tentative de création d'une République dans une autre	36
2.6 Conclusion partielle	39
 CHAPTER 3	 41
 DESCRIPTION DES CONFLITS SOCIOPOLITIQUES AU NORD-KIVU DE 1993 A 2017	 41
3.1 Introduction	41
3.2 Guerre interethnique de Masisi : de 1993 à 1994	41
3.3 Deuxième guerre de Masisi et son extension : de 1994 à 1996.....	44
3.4 Nord-Kivu et guerre de l'AFDL de 1996 à 1997.....	47
3.4.1 Causes de la victoire facile de l'AFDL.....	47
3.4.2 Recherche des alliés locaux et d'une couverture politique.....	47

3.4.3 Déclenchement des affrontements	49
3.5 Guerre du RCD de 1998 à 2003.....	51
3.5.1 Contexte des affrontements.....	52
3.5.2 Guerre du RCD et accord de cesser le feu de Lusaka.....	54
3.6 Guerre du CNDP (de 2004 à 2008)	56
3.6.1 Qu'est-ce que le CNDP ?	56
3.6.2 Revendications du CNDP	57
3.6.3 Exactions du CNDP sur la population.....	57
3.7 Rébellion du Mouvement du 23 Mars : de 2012 à 2013	59
3.7.1 Origines du Mouvement du 23 Mars en sigle M23.....	59
3.7.2 Déclenchement des hostilités du M23	62
3.8 Différents groupes armés au Nord Kivu	66
3.8.1 Contexte de la naissance et de l'émergence des groupes armés au Nord-Kivu.....	66
3.8.2 Rationalités et irrationalités des groupes armés opérant au Nord-Kivu	66
3.9 Conclusion partielle	68
 CHAPTER 4 :	 69
 IMPACT DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES SUR LES RELATIONS INTERPERSONNELLES ET INTERCOMMUNAUTAIRES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DES EGLISES BAPTISTES AU CONGO-EST AU NORD-KIVU DE 1993 A 2017.....	 69
4.1. Introduction	70
4.2 Aperçu historique de la CEBCE	71
4.3 Conflits interethniques, relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE.....	74

4.3.1 Conflits interethniques au Nord-Kivu de 1993 à 2017	74
4.3.2 Divisions au sein de la CEBCE.....	76
4.4 Impact des conflits sociopolitiques sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE.....	80
4.4.1 Tribalisme dans la CEBCE	80
4.4.2 Rabais de la communion fraternelle au sein de la CEBCE	81
4.4.3 Préjugés au sein de la CEBCE	84
4.4.4 Haine au sein de la CEBCE.....	85
4.4.5 Exclusion mutuelle.....	86
4.5 Impact des conflits sociopolitiques sur le plan psychologique et spirituel dans la CEBCE.....	87
4.5.1 Blessures intérieures	87
4.5.2 Naufrage de la foi	90
4.5.3 Synchrétisme dans la CEBCE	92
4.5.4 CEBCE et son rôle prophétique.....	94
4.5.5 Inaccessibilité aux champs missionnaires et diminution d’envoi des missionnaires	96
4.6 Conclusion partielle	98
 CHAPITRE 5.....	 99
 ANALYSE DE LA JUSTICE DE DIEU ET DE LA PROVIDENCE DIVINE EN RELATION AVEC LES CONFLITS SOCIOPOLITQUES AU NORD-KIVU.....	 99
5.1 Introduction	99
5.2 Le concept la justice divine	101
5.2.1 La justice divine vue dans le livre d’Habacuc 1 :1-11	106

5.3 Le concept « la providence divine »	117
5.4 Les perceptions sur la providence divine	120
5.4.1 Dieu est la cause de toute chose.....	120
5.4.2 Dieu dirige toutes choses	123
5.4.3 Dieu contrôle en libérant.....	128
5.4.4 Dieu limite son contrôle	131
5.5 Conclusion partielle	136
CHAPITRE 6	138
CONCLUSION GENERALE, IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS	138
6.1 Introduction	138
6.2 Répartition de l'étude	138
6.3 Conclusion	139
6.4 Implications de cette étude	140
6.5 Recommandations	143
6.5.1 De la part de l'état	143
6.5.2 La part de l'église	145
BIBLIOGRAPHIE	148

CHAPITRE 1

INTRODUCTION GÉNÉRALE

1.1 Contexte

Cette étude est entreprise dans le cadre de l'histoire de l'église et des dogmes. Elle s'engage dans une réflexion historico-dogmatique des conflits sociopolitiques que la population a vécus en province du Nord-Kivu entre 1993 et 2017. La démarche consiste à examiner et évaluer l'impact de ces conflits sur la vie de l'église¹ dans la province du Nord-Kivu, et sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires. L'idéal est à concevoir une approche pragmatique qui pourrait aider la Communauté des Eglises Baptistes au Congo Est « ci-après dénommée CEBCE » en sigle, à s'engager efficacement dans la résolution des conflits au Nord Kivu.

La Province du Nord-Kivu, qui est notre champ d'études, est située à l'Est de la République Démocratique du Congo. Elle est limitée au Nord et à l'Ouest par la Province Orientale, au Sud-Ouest par la Province du Maniema, au Sud par la province du Sud-Kivu et à l'Est par l'Ouganda et le Rwanda (DSRP, 2005: 13).

Bien que de nombreux livres aient été écrits sur les conflits au Nord-Kivu, une réflexion théologique sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu et leurs impacts sur la vie de l'église n'ont jamais été entamée. Ceci justifie la nécessité de mener une étude de cette nature pour combler cette lacune. Le point de départ de cette recherche est basé sur une expérience douloureuse dans le vécu quotidien de la population du Nord-Kivu depuis les années 1993, année au cours de laquelle les violences les plus meurtrières ont éclaté et se sont répandues dans toute la province du Nord-Kivu (CPAP, 2009 : 19).

¹ Pour éviter d'être vague dans la pensée, nous allons partir du cas de la Communauté des Eglises Baptistes au Congo Est (CEBCE), chaque fois que nous serons en train de parler de l'Eglise au Nord-Kivu. Ce choix se justifie par le fait que la CEBCE est l'une des communautés qui a été très secouée pendant un temps par les affres des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

Aux facteurs clés qui ont contribué au déclenchement des premières hostilités² juste dans le début des années 1990 (Maroro, 2000 : 261-286) se sont ajoutés, au fil des années, une multitude d'acteurs³ et des enjeux avec des plates-formes et des objectifs multiples. La résultante qui en découlerait n'est rien d'autre que les guerres incessantes. Dès 1993 à 2017, la Province du Nord-Kivu a connu six guerres qui ont terriblement secoué toute la Province. Et à cela s'ajoutent encore les massacres et carnages perpétuels des groupes armés qui y opèrent.

L'inquiétude qui demeure est de voir qu'en dépit de beaucoup d'encre et de salives que font couler les dits conflits sociopolitiques, malgré les colloques nationaux et internationaux sur la question la paix au Nord-Kivu, malgré la présence d'un grand nombre d'unités des Nations Unies, les violences persistent toujours et vont du mal en empirant.

Au regard de cette préoccupation, en tant que chrétien, il nous est donc important de faire une réflexion historico-dogmatique pour relever le défi et avoir une meilleure

² Les facteurs clés qui ont contribué et favorisé les violences meurtrières au Nord-Kivu sont entre autres : les multiples vagues migratoires des rwandais au Nord-Kivu (Dzassibi, 2005 : 115-117 ; Mathieu, Willame, 1999:44). A cela s'ajoutent l'accroissement démographique des immigrés (Mpisi, 2008:32-45 ; Mbavu 2011:26), la réclamation de la nationalité par les immigrés (Nguya-Ndila, 2001:54-141), les problèmes fonciers (Sidibé 2010:145-146; Nzereka 2010:44; Stearns 2012:23), la manipulation des autorités (Mafikiri 1995:35; Mbavu 2011:223), la convoitise des richesses du Nord-Kivu (Tshiyembe 2008; Dzassabi, 2005:165-169) et la déflagration de l'Armée zaïre-congolaise (Zartman, 1992:130; Ngbanda, 2004:57; Kisukila, 2001:19; Mbavu, 2003:47).

³ S'agissant des acteurs et enjeux qui ont largement contribué aux déclenchements des violences meurtrières au Nord-Kivu, il importe de souligner que lors de la démocratisation de notre pays vers les années 1990, certains politiciens ont manipulé les ethnies pour se soulever les unes contre les autres. Du fait que les partis politiques avaient des connotations tribales, certains leaders de ces partis politiques promettaient à leurs bases électorales qu'en votant pour eux, ils les aideront à se débarrasser des immigrés qui avaient spolié leurs terres (Matthieu, P. Willame, J. C. 1999:55 ; Mafikiri, A. T. 1995:32) et d'autres, comme Laurent Nkunda, se sont lancés dans une aventure sanguinaire meurtrière disant qu'ils assurent la protection de leur ethnie minoritaire (Mbavu 2011: 223-225). A cela s'ajoutent les acteurs internationaux à savoir les pays voisins (le Rwanda, le Burundi et l'Uganda), les grandes puissances mais aussi les multinationales avec une vision et des objectifs de piller les ressources minières de cette province (Tshiyembe 2008 :37 ; Dzassabi 2005 : 165-169; Matthieu, P. Willame, J. C. 1999:137).

compréhension des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Ainsi, cette étude tente de faire une réflexion historico-dogmatique sur les conflits sociopolitiques qui se sont produits au Nord-Kivu entre 1993 et 2017 à la lumière de la justice divine et de la providence divine. Ainsi la dogmatique a comme but, l'expression du mystère chrétien de façon cohérente, tout en entrant en dialogue avec la culture, pour en montrer l'intelligibilité et éclairer la pratique de la vie chrétienne en s'appuyant sur la Bible et à la tradition de l'église (Berkhof 1996 :18). Pour cela, la dogmatique interviendra dans ce travail pour apporter une lumière théologique et une compréhension théologique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu tandis que l'histoire servira d'analyser les causes, les origines et les impacts des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

Selon Woodall (2004: 15), la justice de Dieu est l'innatalité de son caractère amoureux de la justice qui est toujours façonnée par son amour. S'agissant de la providence divine, elle peut être définie comme étant la force toute-puissante et omniprésente de Dieu, ou encore comme une main par laquelle Dieu maintient et contrôle tout ce qui se passe sous les cieux. Pour dire que rien dans ce monde n'arrive par hasard, mais plutôt par la main paternelle de Dieu (Williamson, 1970: 40 ; Heidelberg, 1986: 37). Par un tel effort, la théologie peut s'engager de manière positive à la recherche des approches pour la compréhension théologique des conflits sociopolitiques à travers la justice de Dieu et la providence divine.

1. 2 Problèmes de recherche et énoncé du problème

Si l'on considère les conflits sociopolitiques du Nord-Kivu depuis 1993 jusqu'à la tragédie des exterminations massives des populations et aux crimes abominables dont le Nord-Kivu est le théâtre macabre et chaotique aujourd'hui, il faudrait être aveugle pour ne pas voir que les réalités auxquelles la province du Nord-Kivu est confrontée aujourd'hui dépassent les enjeux politiques et socio-économiques visibles pour atteindre le fond de l'humanité en l'homme et la signification même de l'existence humaine en tant qu'espèce de valeurs. Depuis que les violences se sont intensifiées au Nord-Kivu durant ces 20 ans passés, le nombre de perte en vies humaines est estimé à 10.000.000 des morts⁴. Ceci

⁴ Pour plus de précision, le film Stéphanie Lamorre nous en parle plus. Ce film qui est intitulé «Combattantes du Nord-Kivu : l'impossible destin » a été réalisé au cours de l'année 2019.

a produit plusieurs conséquences au sein de la population notamment la méfiance, la haine et la violence entraînant ainsi une insécurité à tous les plans (Musoni, 2008 : 7).

Cependant, bien que les conflits sociopolitiques existent au Nord-Kivu, il convient de remarquer que c'est depuis 1993 que le Nord-Kivu devint un foyer quasi permanent des conflits en République démocratique du Congo. Ainsi constate-t-on des violences interethniques devenues récurrentes et entretenues par les seigneurs des guerres, mais aussi l'«instinct hégémonique» de certaines ethnies sur d'autres (Lukoo, 2007 : 3 ; Gatwa, 2001 : 52 ; Lemarchand, 2006 : 49-52).

En effet, lors des troubles de 1962 à Matanda-Kibabi et Karuba⁵, troubles dont le but était l'extermination des Bahunde et permettait ainsi l'occupation de leurs terres, une lettre qui a été retrouvée à Nyamitaba en date du 06 août 1962 en est révélatrice, et en voici la tenue:

« ...Puisque nous sommes numériquement faibles au Kivu, tout Mututsi, de quelle région qu'il soit, est tenu d'appliquer le plan ci-dessous et y réserver une très large diffusion dans le milieu tutsi du «District des volcans ». Sachez que les Bahutu sont apparentés au congolais et que notre méthode de colonisation doit par conséquent s'appliquer à ces deux sujets. Mettez tous les moyens que nous avons employés au Rwanda en œuvre pour soumettre les Bahutu du Congo et toutes les autres ethnies qui les entourent. Procéder méthodiquement et progressivement à la conquête. La première tâche pour les intellectuels est d'essayer de décrocher un poste de commandement dans le territorial. Se faire des amis dans tous les services administratifs de la RDC, offrir aux Bahutu nos filles et, au besoin, marions-les à eux, user de pacte de sang ...Servez-vous de la crédulité des évolués Bahutu et faites-vous-en les instruments pour défendre notre cause. Payez-les en monnaie de singe. Usons de la peur pour affermir notre autorité auprès de la masse crédule des Bantous... (Vangu, 2000 : 52-53).

⁵ Cette recherche traite sur une réflexion théologique des conflits sociopolitiques dans le Nord-Kivu tels que vécu dans la province du Nord-Kivu entre 1993 à 2017. Du point de vue temporel, bien que cette étude s'étende sur la période de 1993 à 2017, elle puisera les causes lointaines des données historiques depuis 1937, période à laquelle on observa une grande vague d'immigrations des Banyarwandas vers le Congo, ou alors avant cette date de 1937, soit de 1885 à 1910, date du découpage des frontières par les colons. Ce qui fait que la date de 1962 étant encore plus récente que ces dates évoquées ci-haut, elle aide pour bien expliquer la cause et l'origine des événements malheureux qui ont endeuillé la province du Nord-Kivu depuis plus de deux décennies.

Les tares de cette idéologie⁶ sont désormais manifestes et complexes dans les relations interethniques dans la région. À ce sujet, Alain Kusunza (2015 : 75-76) souligne le fait que dans le pays comme le Rwanda et le Burundi, l'idéologie a supplanté la solidarité et la confiance entre les différents groupes ethniques par la méfiance, la haine et la suspicion, un complexe d'infériorité et un sentiment d'auto-confirmation ont affecté l'imaginaire collectif des peuples dits « inférieurs ». Aux mêmes moments, un sentiment d'allochtonie et un complexe de supériorité ont gangréné le sens des membres des ethnies magnifiées (Inégalerez, 2007: 29-32).

Tout ceci a presque complètement balayé la notion de la paix et de l'amour du prochain qui, en fait, sont devenus un rêve irréalisable dans la province du Nord-Kivu. Désormais, chacun voit son prochain comme un mal nécessaire à éradiquer pour son autoprotection. Cette tragédie que connaît la province du Nord-Kivu aurait un caractère complexe dans la mesure où les facteurs endogènes et exogènes, politiques, économiques, fonciers, démographiques et psychologiques interviennent dans l'exacerbation des conflits (Labama, 2002 : 9). De plus, les acteurs politiques et sociaux, mus par des perceptions et des motivations diverses, sembleraient agir ensemble dans cette vague des conflits et forment ainsi le puzzle (Labama, 2002 : 7).

En outre, le Nord-Kivu est supposé être la province qui est protégée efficacement par les casques bleus onusiens avec un nombre très élevé des brigades de l'armée nationale. Mais, depuis 1998 à 2012, la ville de Goma, chef-lieu de la province, est tombée quatre fois de suite⁷ comme un château des cartes (Mbavu, 2014 : 17) sous l'occupation des différentes rébellions. À part les six guerres qu'a connues la province Nord-Kivu, soulignons que jusqu'en 2012, on dénombrait 23 groupes armés reconnus officiellement qui opéraient dans la province en semant terreur, panique et désolation partout (Shemusombyo, 2012 : 1). Les conflits qui ont eu lieu et qui sont en cours dans la

⁶ L'idéologie décrit le peuple Tutsi comme une race prédestinée à dominer car dotée des qualités supérieures par rapport aux peuples inférieurs précédemment établis dans la région de l'Est de l'Afrique (Rutembesa, 1994: 134).

⁷ La première fois c'était le 02 Août 1998 lorsque la rébellion du Rassemblement Congolais pour la Démocratie (RCD) puis le 29 Octobre 2010, la rébellion du Congrès National pour la Défense des Peuples (CNDP) a investi la ville de Goma et voici encore le 20 Novembre 2012, cette fois ce sont les rebelles du Mouvement du 23 Mars qui étaient au contrôle de la ville. En réalité, il s'agirait de mêmes joueurs qui changent de vareuse à chaque match.

province du Nord-Kivu indiquent que les questions cruciales concernant les dynamiques sociales qui soutiennent les guerres apparemment insolubles au Nord-Kivu, n'ont pas été abordées comme telles. Cela renforce la nécessité d'engager une réflexion dogmatique et historique afin de mettre en lumière les conflits sociopolitiques dans la province du Nord-Kivu, d'évaluer leur impact sur la vie de l'Église et de tenter une réflexion théologique pour la compréhension des conflits sociopolitiques à travers la justice de Dieu et la providence divine.

Il est à noter que cette étude est abordée sous un regard de la doctrine théologique baptiste. Le point de départ de cette réflexion est constitué des questions hémorragiques des cœurs de la population de la province du Nord-Kivu soulevées sur la justice divine et la providence divine. Si Dieu est juste, pourquoi autorise-t-il que toutes ces tueries aient lieu au Nord-Kivu? Est-il contré ou complice de totems ces horreurs qui ont toujours eu lieu au Nord-Kivu? Comment comprendre théologiquement les événements ? Comment, dans le cas échéant, Dieu est-il impliqué dans ce qui se passe dans notre vie quotidienne, dans l'histoire humaine et dans l'histoire naturelle du monde qui nous entoure ? Comment Dieu est-il lié à ce qui se passe ? Et s'il arrive que Dieu soit au contrôle de tous ces événements malheureux, qu'est-ce qu'il en bénéficie ou alors quelles leçons veut-il transmettre à l'Église en particulier et en général à la population du Nord-Kivu ?

Outre ces questions d'ordre dogmatiques, il convient de souligner que derrière le drame politique et les enjeux économiques du Nord-Kivu, grondent des questions vitales d'ordre historique, théologique et spirituel comme ; pourquoi les conflits persistent-ils au Nord-Kivu malgré tous les efforts fournis pour retrouver la paix ? Comment ces conflits ont-ils affecté la vie de l'Église? Que peut faire l'Église pour contribuer efficacement à la résolution pacifique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

Les préoccupations que cette étude tente d'explorer ne sont uniquement les nôtres. Elles ont été et sont toujours constamment aux lèvres de beaucoup de Congolais et non congolais qui s'intéressent aux soubassements de l'escalade des conflits qui secouent la province du Nord-Kivu (Mbavu, 2014 : 1).

1.3 Questions de recherche

Cette étude historico-dogmatique des conflits sociopolitiques tente de répondre à la question de savoir : Quelle lumière la réflexion historico-dogmatique apporterait-elle sur les conflits sociopolitiques du Nord-Kivu ?

À cette principale préoccupation, il faut joindre les questions secondaires ci-après :

1. Quel est le contexte historique des conflits sociopolitiques récurrents et persistants au Nord-Kivu?
2. Quels sont les différents conflits sociopolitiques récurrents et persistants qui ont eu lieu au Nord-Kivu entre 1993 et 2017?
3. Quel impact des conflits sociopolitiques ont-ils sur la CEBCE dans la Province du Nord-Kivu ?
4. Comment peut-on comprendre les conflits sociopolitiques au Nord Kivu à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine?

1.4 Objectifs de la recherche

Cette étude a pour objectif d'apporter une lumière historico-dogmatique sur les conflits sociopolitiques, décrire et d'analyser les origines et le développement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu entre 1993 et 2017, évaluer leurs impacts sur la CEBCE et de concevoir une approche pragmatique qui pourrait aider la CEBCE au Nord Kivu à s'engager efficacement dans la résolution des conflits au Nord Kivu.

Les objectifs secondaires de cette étude sont :

1. Présenter et analyser les origines et le développement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.
2. Décrire les différents conflits sociopolitiques récurrents et persistants qui ont eu lieu au Nord-Kivu entre 1993 et 2017.
3. Examiner l'impact des conflits sociopolitiques sur la vie de l'église dans la CEBCE au Nord-Kivu.
4. Comprendre les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine.

5. Tirer une conclusion sur la réflexion théologique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

1.5 L'argument théorique central

L'argument théorique central proposé dans cette étude est qu'une étude théologique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu pourrait permettre une compréhension plus large de ces conflits en tant que caractéristique inhérente à la coexistence humaine et explication d'une nature humaine défectueuse. C'est la manifestation d'une relation dont la base cachée présente sa véritable forme. Sa typologie fait référence au triangle relationnel qui met l'accent sur soi-même, son environnement et son créateur.

1.6 Méthode de recherche

Cette étude sera menée dans une perspective historique et de manière précise elle utilisera la critique historique en même temps. Compte tenu de la nature historique de l'étude, l'accent sera de prime abord, mais sur une analyse historique approfondie des textes historiques liés au thème de l'étude et sur les travaux de divers chercheurs et leurs conclusions.

Selon Otemikongo (2018 : 110), la méthode historique aidera le chercheur à faire une collecte méthodique et une critique rigoureuse des sources qui rapportent des faits passés, que ce passé soit lointains ou récent. Ainsi, l'auteur aura à confronter ces sources pour corroborer des faits établis ou les mettre en doute, ou pour faire ressortir des faits jusque-là ignorés au sujet des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. La méthode historique tient compte du facteur « temps dans sa longue durée⁸ » dans la recherche, d'une part des régularités, des constantes, des invariants, des permanences, et d'autre part des spécificités, des cas des déviants, pour bien comprendre le passé, expliquer le présent et prévoir l'avenir (Otemikongo, 2018 : 110).

Il convient cependant de souligner que l'usage de la méthode historique comporte trois temps dans notre recherche ; soit celui du recensement des documents disponibles, celui de leur sélection et celui de leur analyse (Lamoureux, 2006 : 62). Tout en faisant le recensement des documents disponibles sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, le

⁸ Braudel, F. (1958) « Histoire et Sciences Sociales : La longue durée » disponible sur <http://www.persee.fr>, consulté, le 26/01/2019, pp 725-753.

chercheur réunira ici tout ce qui est disponible sur ce sujet, ensuite il fera une critique systématique des documents retrouvés. Enfin, le chercheur analysera le contenu des documents, ce qui lui amènera à tirer des conclusions sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. La méthode historique est donc exigeante et veut une loyale interprétation⁹ pour le chercheur. Ainsi l'analyse historique avec sa plus vaste portée et son approche méthodologique est extrêmement utile pour aider le chercheur à comprendre l'étendue et la nature des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu et leurs impacts sur la vie de l'église.

1.6.1 Approche et conception de la recherche

La méthode historique vise à reconstruire le passé en examinant les événements passés par l'évaluation des informations provenant des documents et des archives (Angers cité par Lamoureux, 2006: 62). Comme toute autre méthode de recherche, elle implique des étapes précises pour atteindre les objectifs de la recherche. Dans un premier temps, il faut d'abord rassembler les différents documents, puis les évaluer ou les critiquer¹⁰.

Cette étude utilise trois approches distinctes, à savoir l'approche biographique, génétique et diachronique. Comme cette étude est de nature sensiblement historique, l'approche biographique s'avérerait particulièrement utile. Selon Verhaegen (1979: 26, le praticien du projet d'histoire orale américaine aux États-Unis a utilisé cette méthode pour la première fois vers 1920 pour préserver les souvenirs des vagues successives

⁹ La méthode historique met en garde contre bien de faux pas, tels que l'acceptation de faits sans évidence suffisante et la substitution de conjectures aux faits, les citations exactes ou tronquées et les conclusions erronées tirées des faits exacts, l'exposé erroné, la fausse interprétation et surtout la représentation tendancieuse des faits (Shevenell, 1963:30).

¹⁰ Cette critique a deux volets : la critique externe et la critique interne. La critique externe, dite aussi d'authenticité ou d'érudition, consiste à retrouver l'origine d'un document, c'est-à-dire à les dater et à déterminer son ou ses auteurs et son lieu d'origine, ainsi qu'à évaluer son état, c'est-à-dire s'il est entier ou non, altéré ou non, déchiffrable ou non. Cette démarche permet de découvrir le faux, les copies et repérer les erreurs possibles. La critique interne dite aussi d'interprétation ou de crédibilité, consiste à vérifier la signification véritable du contenu d'un document. On se penche sur le contenu ou sur les raisons de sa production. On examine ce qui y est dit, dans quelle intention, dans quel contexte plus large s'inscrivent ces propos et ce qu'ils pouvaient signifier pour les contemporains de l'époque. On se demande aussi si les événements relatés l'ont été également par d'autres auteurs, s'il n'y a pas des contradictions dans les propos tenus et si l'auteur a été témoin de ce qu'il rapporte et, si non sur quelles informations il s'appuie. De cette manière, il devient plus difficile de méprendre sur le sens et la portée d'un document lors de son utilisation éventuelle dans une analyse d'une période historique donnée (Angers, 2000 :12).

d'immigration. Par la suite, le concept de biographie a été utilisé vers le XVIII^e siècle pour décrire la vie de personnes influentes¹¹, depuis ce temps il a été adopté comme méthode de recherche par des chercheurs de divers domaines d'étude, notamment des historiens et des sociologues.

Comme l'affirme Porier (1998: 23), la méthode biographique est utile dans les cas qui nécessitent la préservation des documents ou des sources orales menacés d'extinction en répertoriant et en rédigeant des relevés des derniers écrits. Cela implique qu'un travail biographique peut être basé sur des sources orales ou écrites. Cette approche est adaptée aux objectifs de cette recherche, surtout dans le deuxième, le troisième et le quatrième chapitre pour décrire la vie et le parcours des personnalités très influentes dans les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

Cette étude utilise également l'approche génétique. Cette approche convient à cette étude car elle remonte aux origines du phénomène pour arriver à la génération de faits, en partant des faits les plus anciens et originaux que le chercheur est capable d'expliquer (Muke, 2011: 64). Cette approche est appelée l'approche génétique de la méthode historique qui est utilisée dans le deuxième chapitre pour retracer les origines des facteurs qui ont catalysé les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu au point de les perpétuer. Cette approche se distingue des autres approches en ce qu'elle s'abstient de toute interprétation.

La troisième approche utilisée dans cette étude est l'approche diachronique. Muke (2011: 64) expose l'approche diachronique, en expliquant que celle-ci examine les changements et l'évolution d'un phénomène dans le temps. Cela implique que dès que les antécédents sont trouvés, ils sont utilisés pour présenter la progression des faits concernant une situation ou un événement sur une période. En termes simples, il s'agit donc d'étudier les faits à travers leurs transformations dans le temps, en commençant par les plus éloignés jusqu'aux plus récents. Pour Muke (2011: 65), la meilleure façon de comprendre un phénomène est d'observer ses changements au fil du temps dans un ordre régressif en remontant aux faits originaux et en explorant ensuite les transformations de leur séquence évolutive dans le temps, c'est-à-dire dans l'ordre progressif. Plus important

¹¹ En particulier, pour Verhaegen, B. (1979: 29), la méthode de la biographie pourrait également être appelée méthode autobiographique lorsque l'auteur écrit sa propre biographie.

encore, Perry (1984: 196) affirme que cette approche est essentielle pour cartographier les principaux facteurs socio-historiques qui ont créé, soutenu et redynamisé tout mouvement, idéologie ou théorie dans sa trajectoire synthétique. Cette approche est donc indispensable à la compréhension des conflits sociopolitiques persistants au Nord-Kivu et est largement appliquée dans le quatrième et cinquième chapitre du fait qu'elle a aussi une caractéristique théologique.

En outre, cette recherche a été menée dans la Communauté des Églises Baptistes au Congo Est « CEBCE ». L'étude vise à décrire les conflits sociopolitiques sur la vie d'église et des relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE. Enfin, cette étude engage l'approche diachronique dans cette section pour apporter un éclairage théologique à la compréhension des conflits socio-politiques au Nord-Kivu dans une perspective de justice divine et de providence divine.

L'analyse documentaire comme technique de collecte de données nous a enfin facilité la collecte des données dans cette étude. Cela a permis de passer en revue les documents et la littérature disponibles dans les bibliothèques du Nord-Kivu, Google Scholar, Book catalogue: Ferdinand Postma Biblioteek (Université du Nord-Ouest) et tant d'autres qui sont susceptibles de contenir des informations pertinentes sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

1.6.2 Analyse des données

Nous avons fait usage de la méthode synthétique en procédant par la réunion et la composition des éléments. Il s'agit d'une opération intellectuelle qui consiste à passer du simple au composé, c'est-à-dire des éléments constitutifs d'un ensemble au tout qui les réunit. Elle procède par association ou combinaison des idées et des concepts. Pour Otemikongo (2018 : 106) le chercheur qui recourt à cette méthode doit commencer par rassembler les éléments de connaissance concernant un objet d'étude pour en présenter un ensemble structuré et cohérent, visant à donner une vue d'ensemble du sujet. Cette méthode a facilité d'analyser systématiquement toutes les informations et données récoltées et en faire la synthèse. Selon Rwigamba (2001 : 20), la méthode synthétique consiste à globaliser les éléments en un ensemble cohérent et intelligible.

1.7 Considérations éthiques

En ce qui concerne la question des considérations éthiques, il est essentiel de noter que cette recherche est une étude documentaire qui utilise des sources historiques comme outils d'investigation et sert de base à une analyse théologique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Il s'agit d'une étude non empirique qui n'implique pas de participation humaine dans la collecte d'informations pour permettre au chercheur de répondre virtuellement aux questions de recherche. Par conséquent, le risque d'implications éthiques sera faible ou nul.

1.8 Présentation schématique

Question de recherche	But et objectifs	Méthode de recherche
Cette étude historico-dogmatique des conflits sociopolitiques tente de répondre à la question de savoir : Quelle lumière la réflexion historico-dogmatique apporterait-elle sur les conflits sociopolitiques du Nord-Kivu ?	L'objectif de cette étude d'apporter une lumière dogmatique-historique sur les conflits sociopolitiques, de décrire et d'analyser les origines et le développement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu entre 1993 et 2017, d'évaluer leurs impacts sur le CEBCE et de concevoir une approche pragmatique qui pourrait aider le CEBCE au Nord-Kivu à s'engager efficacement dans la résolution des conflits au Nord-Kivu	La méthode critique historique a été utilisée pour bien effectuer cette étude sur la réflexion historico-dogmatique sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu entre 1993 et 2017. Cette méthode s'est servie de ses trois approches distinctes à savoir l'approche biographique, génétique et diachronique.

<p>Quel est le contexte historique des conflits sociopolitiques récurrents et persistants au Nord-Kivu entre 1993 et 2017?</p>	<p>Présenter et analyser les origines et le développement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu de 1993 à 2017.</p>	<p>La méthode historique sera utilisée dans son approche génétique pour retracer les origines, le développement et la trajectoire des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu entre 1993 et 2017.</p>
<p>Quels sont les différents conflits sociopolitiques récurrents et persistants qui ont eu lieu au Nord Kivu entre 1993 et 2017 ?</p>	<p>Décrire les différents conflits sociopolitiques récurrents et persistants qui ont eu lieu au Nord-Kivu entre 1993 et 2017.</p>	<p>L'approche biographique et l'approche génétique seront utilisées. L'approche biographique servira pour décrire le parcours de certaines personnes influentes dans les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Et l'approche génétique pour décrire la genèse et l'évolution des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu</p>
<p>Quel impact des conflits sociopolitiques ont-ils sur la CEBCE dans la province du Nord-Kivu ?</p>	<p>Examiner l'impact des conflits sociopolitiques dans la CEBCE au Nord-Kivu.</p>	<p>L'approche génétique servira pour examiner les origines et causes des conflits qui ont divisé la CEBCE pendant 20 ans et l'approche diachronique sera utilisée pour examiner le changement et l'évolution des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu dans le temps.</p>

Comment comprendre les conflits au Nord-Kivu à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine ?	Comprendre les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine.	L'étude engage l'approche diachronique dans cette partie pour apporter un éclairage théologique à la compréhension des conflits socio-politiques au Nord-Kivu à travers la perspective de justice divine et de providence divine.
Quelle conclusion peut-il être déduit de la réflexion théologique sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu ?	Tirer une conclusion la réflexion théologique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.	Enfin, la méthode synthétique sera utilisée pour déduire une conclusion théologique de l'ensemble de la recherche.

CHAPITRE 2

LE CONTEXTE HISTORIQUE DES CONFLITS SOCIOPOLITIQUES RECURENTS ET PERSISTANTS AU NORD-KIVU

2.1 Introduction

Ce chapitre constitue une ouverture dans la compréhension de la genèse et des causes des conflits sociopolitiques au Nord Kivu de 1993 à 2017. En effet, en vue de nous rendre compte de la pertinence des conflits qui prévalent dans la province du Nord-Kivu, nous allons procéder, dans un premier temps, par la présentation de l'historique de la province du Nord-Kivu. En deuxième lieu, il sera question de présenter la population de la province du Nord-Kivu et puis passer à l'analyse des origines et causes des conflits sociopolitiques.

2.2 Historique de la province du Nord-Kivu

C'est par le décret du 1^{er} août 1888 que l'État indépendant du Congo fut subdivisé en 11 districts (DSRP 2005 : 15). Le Nord-Kivu appartenait en ce moment-là au district de Stanley-falls. En 1889, Stanley-falls devient Province orientale avec pour Chef-lieu Stanley Ville (Kisangani aujourd'hui). En 1912, le nombre des districts a augmenté de telle sorte que le district de Stanley Ville comptait 4 nouveaux districts : les districts de l'Ituri, de Maniema, du Kivu et de la Lova. En 1939, le Kivu bénéficie du statut de district pour devenir Province en 1951 (Vasanganavolo, 2015 :18; DSRP, 2005 :15). C'est alors que le Nord-Kivu devient à son tour district en 1956, il est découpé en 7 territoires à savoir Beni, Lubero, Rutshuru, Goma, Masisi, Walikale et Nyiragongo. Le chef-lieu était Goma. De par la loi du 14 août 1962, tous les districts de la RDC sont restitués en Province dont le Nord-Kivu est-ce, jusqu'en 1965. Après l'avènement de Mobutu au pouvoir le 24/11/1965, les anciens districts reprirent leurs statuts et le Nord-Kivu resta rattaché comme district au Kivu. Au terme du 4^{ème} Congrès Ordinaire du MPR, Parti-Etat, et à travers l'Ordonnance-loi n° 88/1976 du 20 juillet 1988, le Nord-Kivu redevint Province dans ses limites géographiques de 1956 telles que reconnues jusqu'aujourd'hui (DSRP, 2005 :16 ; Vasanganavolo, 2015 :7).

Sur le plan administratif, la Province du Nord-Kivu est subdivisée en 6 Territoires, 3 Villes, 10 Communes, 17 collectivités dont 10 chefferies et 715 secteurs), 97 groupements, 5 cités, 5.178 villages.

2.3 Aperçu géographique

La province du Nord-Kivu est située à cheval sur l'Équateur. Elle est limitée à l'Est par les Républiques de l'Ouganda et du Rwanda (Sud- Est), au Nord et à l'Ouest par la Province Orientale, au Sud-Ouest par la Province du Maniema et au Sud par la province du Sud- Kivu. Sa superficie est de 59.631 Km², soit environ 2,5% de l'étendue du territoire national (Vasanganavolo, 2015:9).

Le sol y est très fertile, riche en humus et d'une importante réserve de matières organiques et très productif (DSRP 2005 :15). Le sous-sol de la province renferme beaucoup de minerais : étain, cassitérite, or, argent, tourmaline, diamant, pyrochlore, monazite, wolframite, zirconium, phosphate, coltan, le gaz méthane estimé à 57 milliards

de m³, turbinière combustible et fertilisant, micas, saphir, grenats roses, e.tc (DSRP 2005 :17, Vasanganavolo, 2015 7).

Bref, le sous-sol du Nord-Kivu constitue un scandale géologique. Signalons encore que c'est au Nord-Kivu où se trouve le Parc National des Virunga, le plus vieux parc d'Afrique, qui est un site du patrimoine mondial. Il est reconnu pour le niveau le plus élevé des diversités biologiques sur le continent et par son célèbre volcan Nyiragongo (DSRP, 2005 : 17).

2.4 Peuplement du Nord-Kivu

Pour ce qui est de la population du Nord-Kivu, nous pouvons citer les Banande que l'on retrouve dans les territoires de Lubero, Beni, Rutshuru, Masisi et dans la ville de Goma. Les Bahunde que l'on retrouve dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Walikale et dans la ville de Goma. Les Bahutu que l'on retrouve dans le territoire de Rutshuru, Masisi, Nyiragongo et dans la ville de Goma. Les Batutsi que l'on retrouve dans les territoires de Masisi, Rutshuru, Nyiragongo et dans la ville de Goma. Les Banyanga qui vivent dans les territoires de Walikale, Masisi et Goma. Les Bakumu qui vivent dans les territoires de Nyiragongo et dans le Walikale. Les Bapiri que l'on retrouve dans le territoire de Lubero. Les Mboba, les Watalinga et les Balese vivent dans le territoire de Beni. Quant aux Bakano et les Batembo, ils vivent dans le territoire de Walikale, bien que ces derniers (les Batembo) vivent aussi dans le territoire de Masisi plus précisément à Ufamandu. Les Bakusu vivent dans le Walikale et les Mbute (Pygmées) vivent dans les forêts en territoire de Rutshuru, Lubero, Beni, Walikale et Nyiragongo (Mfegue, 2012 :139 ; Mpsi, 2008 : 29 ; Rusamira, 2003 :148). Chacun de ces peuples a son propre mode de vie et chaque peuple parle sa propre langue à l'exception des pygmées qui vivent de la chasse et parlent la langue dominante du territoire où ils se retrouvent. Toutes ces ethnies vivent dans la convivialité, elles échangent les biens et les produits vivriers. Les mariages interethniques étaient possibles jusqu'aux années où les conflits sociopolitiques n'étaient pas encore venus semer la haine et la méfiance des uns vis-à-vis des autres (Mfegue, 2012 :139).

2.5 Origines et causes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu

Dans ce point, nous allons analyser les raisons qui confèrent aux conflits sociopolitiques un statut complexe. La majorité des conflits qui éclatent au Nord-Kivu sont

qualifiés de conflits ethniques visant à éliminer la minorité ou d'une agression, occultant ainsi les autres aspects importants que l'aspect ethnique et agressif. Nous analyserons les causes principales de ces conflits, car elles constituent un préalable qu'il faut observer avant de penser à leur déclenchement ainsi qu'à leur impact sur la vie de l'église.

2.5.1 Migrations rwandaises au Congo

Parlant de l'immigration, Jason Stearns (2012: 16) souligne qu'aucun événement historique ne secoua le Nord-Kivu autant, ou ne fait sentir ses effets aujourd'hui, que l'immigration massive de plus de 150.000 rwandais entre 1928 et 1956. L'implantation des rwandais en RDC s'était faite par vagues successives pour plusieurs raisons.

La première raison qui est à la base ou qui a encouragé les migrations des Banyarwandas vers le Nord-Kivu, c'est la famine qui a envahi périodiquement le Rwanda. Etant considérablement surpeuplé, le territoire rwandais était atteint de disettes et de famines intermittentes de 1905-1906, 1925-1928, 1940-1943 et de 1950-1952 (Mfegue, 2012:139).

La deuxième raison qui a encouragé les migrations de Banyarwanda au Nord-Kivu, c'est le décongestionnement ou le désengorgement du Rwanda qui était surpeuplé. Comme le Congo, le Rwanda et le Burundi étaient tous une colonie. Les colons belges ont trouvé qu'il était nécessaire de favoriser le déplacement des populations rwandaises vers une région moins peuplée pour sa mise en valeur (Dzassibi, 2005 : 116 ; Mathieu & Willame, 1999 : 28 ; Mfegue, 2012 :136).

La troisième raison de migration, c'était le besoin de trouver une main-d'œuvre dans les plantations, les mines, les industries et les routes du Congo (Mathieu & Willame, 1999 : 28 ; Stearns, 2012 :18).

La quatrième raison des migrations, c'est la nonchalance administrative de la part des autorités zaïroises à l'époque par la facilité de l'intégration administrative des immigrants à la suite du manque de contrôle sérieux de la part des autorités administratives du Congo (Dzassibi, 2005 : 117).

En ce qui concerne les vagues des migrations, notons qu'à part les migrations clandestines, deux ont été organisées par les colons vers le territoire de Masisi entre

1937-1945 et entre 1949-1955 (Mfegue, 2012:135). Toujours selon Mfegue (2012:136), la première vague comptait 25.450 personnes qui s'étaient introduites dans le Kishali (Masisi) et le second flot dénombrait officiellement 60.000 personnes. En 1955, on estimait plus de 175.000 les populations rwandaises présentes au Zaïre.

Les dernières années qui ont précédé l'indépendance, ont fait que les propagandes des émigrations cessent au Rwanda et il y a eu un ralentissement des mouvements migratoires (Matthieu & Willame, 1999 : 28). D'après certaines sources, la Mission d'Immigration des Banyarwanda (MIB) qui s'était effectuée en 1927 visait les régions de Mokoto (Masisi), de Lubero, de Baraka et d'Uvira (Sud-Kivu), des Monts Mugila et de Marungu (au Katanga) (Stearns 2012 :19 ; Matthieu & Willame, 1999 : 43 ; Mpisi, 2009:44 ; Mbavu, 2011:329).

Selon Matthieu et Willame (1999 : 23), les contrats seraient établis avec les chefs coutumiers Banande du territoire de Lubero et les Banyanga dans la zone de Walikale, mais ces derniers avaient refusé catégoriquement d'accueillir les immigrés. Seul le chef coutumier intérimaire de Bahunde aurait donné son accord à l'installation des Rwandais et cela à l'absence du Mwami Kalinda, emprisonné à Bukavu pour des accusations des vols d'or en 1939 (Matthieu & Willame, 1999 : 43, Lukoo, 2007 :7). Soulignons que l'implantation des Rwandais dans le Masisi va atteindre son paroxysme avec l'acte de cession des droits des indigènes qui fut signé en 1939 entre la colonie du Congo-Belge et la chefferie des Bahunde (Mathieu & Willame, 1999 : 43).

En 1940, une chefferie fut érigée sur les terres de Kishali à l'intérieur du territoire Hunde et dirigée par l'immigré Bideri. Pour les autorités autochtones, Bideri devait être sous leur dépendance directe. C'est seulement en 1944 que Buchanayande, remplaçant de Bideri, est investi comme chef de la chefferie autonome de Gishari (décision n°1/1944 du commissaire de district). Selon Mathieu & Willame (1999 :44) qui sera rejoint dans ses propos avec Stearns (2013 :20), cette autonomie des immigrés conférait au Chef Bideri l'avantage de gagner une redevance de loin supérieure à trente-cinq mille francs, montant payé par la colonie pour acheter les droits fonciers indigènes. Il ajoute en outre qu'une tension importante se développa entre le chef autochtone des Bahunde et le chef immigré. Cette politique d'ériger les immigrés en chefferies autochtones a ensuite été combattue et qualifiée d'erreur politique par les autorités hiérarchiques (Gouverneur

général du Congo-Belge), car les Banyarwandas devaient immigrer comme individu et non sous formes des groupements¹².

À cet effet, Lukoo (2007 :8) ne cesse de fustiger ce comportement des colons en montrant que cette escroquerie politique devint la principale de méfiance des Bahunde envers l'administration coloniale et de rancœur en violation de l'accord précis suite à la création d'une chefferie autonome et gérée par des chefs et notables rwandais en plein territoire des Bahunde. C'est pourquoi, dit-il, une opposition farouche des autochtones Bahunde incarnés par le Mwami André Kalinda obligea le pouvoir colonial à supprimer cette chefferie sur la carte administrative de Masisi par l'arrêt n°21/236 d'octobre 1957 frappant Buchanayande d'interdiction et d'accès au Nord-Kivu et dans le territoire de Kalehe (Lukoo, 2007:9). Bref, cette politique d'implantation des immigrants rwandais engendra des problèmes de sursaturation de tout le Masisi qui, par voie de conséquence, sera à la base des conflits des terres.

Les colons, précisément les Wallons qui avaient favorisé l'ethnie Batutsi au Rwanda en ne reconnaissant que l'autorité des chefs coutumiers des Batutsi, poussèrent les Bahutu à se soulever et à renverser la monarchie des Batutsi. Ils installèrent à la place du Roi le Président Grégoire Kayibanda d'ethnie Hutu en novembre 1959 (Mathieu & Willame, 1999 : 28 ; Musabyimana, 2008 :187). Ces troubles politico-ethniques entre les Batutsi et les Bahutu conduisirent 150.000 Batutsi en exil dont 60.000 Batutsi au Nord-Kivu (Matthieu & Willame, 1999:23).

A la suite de cette révolution sanglante, beaucoup des Batutsi rwandais vont quitter le Rwanda pour venir se réfugier sur les terres plus hospitalières du Kivu dans l'Est de la RDC (Mfegue, 2012:136; Prunier, 2010:50). En 1963, les Batutsi tentèrent d'envahir Bugesera au Rwanda, ce qui provoqua encore des tueries massives suivies de l'exode vers le Zaïre et le Burundi. Le Haut-Commissariat pour les Réfugiés évalua 50.000

¹² Les lettres n°21/7329/780/V-C/3 du 11 mars 1953 et n°23280/Ao/3218 du 1^{er}décembre 1948 du Gouverneur général du Congo-Belge au Gouverneur du Kivu donnent des instructions précises concernant l'immigration des banyarwanda. Dans le paragraphe 2 de la lettre du 11 mars 1953, le Gouverneur précise que « les habitants du Rwanda-Urundi qui s'installent au Congo-Belge dans les régions de la MIB et à son intervention doivent être considérés à titre individuel et non comme des groupements et doivent être intégrés éventuellement avec leurs notables coutumiers dans la ou les circonscriptions indigènes locales sous la haute autorité des chefs de ces circonscriptions ». Cf. (Mathieu & Willame, 1999:44).

personnes exilées au Kivu (Mfegue, 2012:136). Ces réfugiés étaient cantonnés dans les centres de Bibwe (Masisi), Ihula (Walikale) et Kalonge (Kalehe). En effet comme le souligne Mfegue (2012 :136) et qui s'accorde sur ce point avec Matthieu & Willame (1999:23) qu'en 1967, le gouvernement zaïrois se décida de supprimer les camps des réfugiés administrés par le HCR, estimant que la paix était revenue dans leur pays d'origine. Tous ces réfugiés Rwandais se furent infiltrés dans la population locale sans aucune procédure administrative. Ils ajoutent ensuite que la révolte des étudiants Batutsi entraîna, en 1973, l'exil de beaucoup des Batutsi au Zaïre et en particulier au Nord-Kivu. Ces derniers se furent aussi infiltrés dans le secteur administratif et dans l'enseignement (Mfegue, 2012:136; Matthieu & Willame, 1999:23).

C'est ainsi que le 6 avril 1994, le Front Patriotique Rwandais (FPR) réussit à démanteler le pouvoir dirigé par les Bahutu en réussissant l'attentat planifié contre le Président Habyarimana. À la suite des événements dramatiques de 1994 au Rwanda, les populations du Kivu se virent contraintes d'accepter l'arrivée de deux millions de réfugiés Bahutu (Kamerhe, 2006 :131; Pourtier, 2009). En outre, en novembre 2009, plusieurs voix se sont levées à savoir la société civile du Nord-Kivu et les médias locaux pour dénoncer et condamner l'entrée massive en RDC des populations venues du Rwanda avec des bétails se dirigeant vers les territoires de Masisi (Kitchanga, Bibwe, Mushaki) et de Rutshuru. Les mêmes voix ont dénoncé que ces migrants étaient sans papiers qui les identifiaient aux citoyens congolais ou alors aux réfugiés congolais. Certaines personnes estimaient leur nombre à 12.000 personnes mais des sources fiables précisait qu'il s'agirait au contraire de 12.000 ménages soit 52 000 âmes (Ngoie & Lelu, 2009:22 ; Mbavu, 2011:337). Leurs points de passage ont été le poste frontalier de Kibumba, Bunagana, etc. Le constat de Mbavu (2011: 338) concernant la déclaration du porte-parole du HCR en RDC sur cette question des migrations de 2009 est révélateur d'une réalité étonnante. Il dit que le porte-parole du HCR en RDC a déclaré que ces gens ne sont pas des réfugiés du fait qu'aucun mouvement de populations n'a été enregistré dans les camps des réfugiés congolais établis au Rwanda. Il a conclu son discours en faisant ce constat : «Il s'agit des déplacements transfrontaliers des populations et pas de retour des réfugiés [...]».

En plus, Waswandi (2017:168) fera un constat très frappant au sujet des migrations vers le Congo en disant que depuis 1959 jusqu'aujourd'hui, tout déficit démocratique au

Rwanda, au Burundi et en Ouganda, s'accompagne d'une arrivée massive des réfugiés au Nord et au Sud-Kivu, obtenant souvent la nationalité congolaise. Il termine en soulignant que cela est devenu un fonds de commerce pour ces pays. Soulignons que depuis que ces différentes migrations avaient débuté, il n'y a jamais eu un rapatriement de ces populations qui est organisé soit par leur pays d'origine, le Rwanda non plus par le pays d'accueil qui est la RDC. Etant en nombre suffisant, les immigrés ont cru que le moment était venu pour conquérir leur autonomie politique. Leurs revendications pacifiques ou belliqueuses furent rejetées en bloc par les Autochtones du Nord-Kivu, en particulier par les Bahunde, les Batembo, les Banyanga et les Banande, martelant que, les Banyarwanda qui sont des étrangers, ne peuvent prétendre à gouverner les Autochtones (Mpisi, 2009:5). Ce rejet de leurs revendications a fini par produire des conflits et des violences meurtrières. Il revenait donc aux immigrés de développer tous les mécanismes possibles afin de se trouver une place où ils pouvaient s'installer malgré la contestation des Autochtones, d'où l'avènement des problèmes fonciers.

2.5.2 Problèmes fonciers

Selon le rapport de la CPAP (2009:27), l'administration coloniale avait réduit la portée de coutumes locales et de l'autorité du Mwami en matière foncière, et avait introduit sa propre réglementation (déclaration des terres vacantes comme propriété de l'Etat, enregistrement de la terre comme propriété privée, etc.). Ce qui devait jouer dans la formation d'une bourgeoisie agraire et pastorale coloniale s'est produit tant bien que mal (CPAP, 2009 :27). Ses héritiers directs ou indirects ont poursuivi le contrôle foncier, en partie sur base de leurs relations avec le pouvoir régnant durant la période de Mobutu et leur influence dans le service de l'administration des terres, sans pour autant s'assurer la suprématie dans le domaine foncier comme dans le passé (Stearns, 2012 :26). Par ailleurs, la croissance des populations à tradition agricole et éleveuse s'est effectuée parallèlement avec les luttes pour le contrôle des terres, autrement dit, le territoire (CPAP, 2009 :30). Enfin, le service chargé du cadastre et celui des titres fonciers se sont largement caractérisés par des pratiques de la mal-gouvernance ; et cela s'est manifesté encore davantage au fil de temps surtout au cours de deux dernières décennies (Stearns, 2012 :28 ; CPAP, 2009 :30). Cette même étude de la CPAP (2009 :31) révèle que les problèmes de terres ont suscité autant de controverses et d'antagonismes au sein des populations du fait que les groupes autochtones refusaient et refusent toujours à la

bourgeoisie foncière (d'affaire ou de position politique) et même à ceux qui cherchent des concessions foncières le droit de s'approprier largement les terres. Leur argumentation est que la terre appartient à des autorités traditionnelles et non pas à l'Etat. Par conséquent, ni les autorités coloniales ni les autorités de l'Etat post colonial n'avait le droit de privilégier la bourgeoisie foncière au point de défavoriser les populations paysannes. Comme c'est le cas aujourd'hui. Ce manque de clarté dans les réglementations concurrentes sur les questions foncières avait contribué à pérenniser les conflits à tous les niveaux.

En outre, à part l'immigration de la population rwandaise en RDC, le Rwanda a tellement besoin des nouvelles terres pour régler l'exiguïté de son territoire. Dans l'étude de Charles Ntampaka (1999 :162), portant sur « la sécurité comme motif d'intervention du Rwanda en RDC: prétexte ou réalité », il montre que, pour pallier à son problème des terres, le Rwanda, pour qui la terre est un enjeu stratégique majeur, a abandonné l'immigration vers le Gabon ou la Tanzanie pour se tourner vers la RDC; non pas pour négocier mais pour l'occuper. Et cela s'explique par le fait que leurs populations (les Bahutu et les Batutsi) se trouvent à l'Est de la RDC (Matthieu & Willame 1999 :145; Doudou 2010 :146). Ainsi Doudou nous en dit plus, parlant de la réaction du président rwandais Pasteur Bizimungu quand il réagit en ces termes :

A l'arrivée des blancs, le Rwanda s'étendait des lacs Rweru et Cyohoha franchissant les chaînes des volcans jusqu'au lac Rucanzige (Lac Edouard). Il affirme encore que le Rwanda s'étendait aussi de la Rusoma jusqu'aux frontières des Bahunde et que lors de la scission du Rwanda en deux parties par les blancs, ces populations de Masisi et ces Banyamulenges y étaient établis depuis quatre cents ans. Elles sont très anciennes et plus anciennes que le Zaïre dit-il. Cette déclaration sera suivie par une autre du président Paul Kagamé qui semble clarifier les ambitions du Rwanda :

« Pour le Gouvernement Rwandais, si jamais on ne pouvait reconnaître aux Banyamulenge la nationalité congolaise, il faudrait mieux les renvoyer au Rwanda avec leurs terres qu'ils ont héritées du roi Ndoli Nyamuheshera, et dans le cas contraire l'abcès va crever » (Matthieu & Willame, 1999 :145 ; Kabutu, 2013:19).

Pour les deux présidents Rwandais à savoir Pasteur Bizimungu et Paul Kagame, les terres qu'occupent les Banyarwanda et les Banyamulenge dans le Kivu seraient des

anciennes terres rwandaises depuis le XIV^{ème} Siècle et il serait urgent qu'une deuxième conférence de Berlin soit organisée pour régler la question et mettre fin au problème que Kagame considère comme spoliation des terres qui appartenaient au Rwanda (Lanotte 2001 :46). Ainsi, le Rwanda n'a qu'à peine caché son intention d'annexer cette partie Est de la RDC pour mettre, non seulement fin au problème des terres auquel il est confronté, mais aussi pour profiter des richesses (Doudou 2010:145). Les Banyarwanda deviennent ainsi un instrument entre les mains de l'Etat rwandais qui les manipule comme confirme l'ancien ministre rwandais démissionnaire, Faustin en ces termes : « les banyamulenge, je les connais pas loin de collines d'où ils viennent. Mais le Rwanda, les utilisaient pour ses intérêts hégémoniques dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu » (Doudou, 2010 :146). Poursuivant ses déclarations, Doudou nous le montre que, l'ancien ministre rwandais affirme qu'il avait toujours entendu les autorités rwandaises dire, quand il était encore en fonction, que l'extension était nécessaire pour le Rwanda. Ce qui confirme la thèse selon laquelle la recherche des nouvelles terres est l'un des enjeux de ces conflits afin de permettre au Rwanda de solutionner définitivement le problème des terres face à une démographie galopante.

Même si le problème entre l'ancien premier ministre et le nouveau gouvernement rwandais porte un coup à la crédibilité de ses propos, nous sommes toutefois portés d'y croire d'autant plus que le Président Joseph Kabila a fait une déclaration allant dans le même sens quand il avait dit : « les rwandais ont toujours nourri des appétits territoriaux. Ils ont toujours rêvé d'annexer la province du Kivu ». ¹³ C'est à Kabutu (2013:18) de montrer que cet envahissement rwandais ne laisse pas inactives les populations autochtones qui se constituent en milices pour lutter contre ce que celles-ci qualifient comme l'hégémonie rwandaise. Cela étant, il revenait donc aux immigrés de développer des mécanismes pour s'assumer politiquement malgré la contestation des autochtones, d'où la présence de question de la nationalité.

2.5.3 Question de la nationalité

Outre la question foncière comme facteur contribuant à la persistance des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, signalons la question liée à la nationalité. La loi coloniale belge du 06 Novembre 1959 faisait implicitement des ressortissants du Ruanda-Urundi

¹³ KABILA : « Ma Vérité sur Rwanda », in, la Figaro du 10 janvier 2005.

des sujets Congolais, puisqu'elle leur accordait le droit d'élire ou d'être élu « aux conseils des territoires, des communes, des villes et des provinces dans les mêmes conditions que les belges de statut métropolitain ou congolais pour autant qu'ils justifient de dix ans de résidence au Congo belge » (Mpisi, 2008 :36 ; Mfegue, 2012 :134). Cette ordonnance législative a été confirmée à la table ronde politique qui a eu lieu à Bruxelles du 20 Janvier au 20 Février 1960. La résolution n°11 stipule que « le droit de vote a été reconnu aux congolais, aux hommes de mines et aux ressortissants du Ruanda-Urundi résidant au Congo depuis dix ans au moins » (Mpisi, 2008:36). Cette ambiguïté sera levée dans la constitution de Luluabourg, la première que les Congolais aient eux-mêmes élaborée. Selon la « constitution de Luluabourg » du 1^{er} Aout 1964, en son article 6, il est stipulé que la nationalité congolaise est attribuée à la date du 30 Juin 1960 à toute personne dont les ascendants ont été membres d'une tribu établie sur le territoire du Congo avant le 18 Octobre 1908¹⁴.

Au regard de ce texte, seuls les descendants des Banyarwanda « autochtones » pouvaient donc être considérés comme des congolais. La grande majorité des Banyarwanda (Bahutu transplantés et réfugiés Batutsi) demeuraient des étrangers. Il faut dire que cette loi n'a pas été bien accueillie par les immigrés qui se sont rendus compte qu'ils sont exclus politiquement et ravis de leur nationalité. Ces immigrés se sont révoltés en 1964, mais leur rébellion a été matée rapidement et assimilée à la rébellion muleliste (Lukoo, 2007 :15; Mfegue, 2012 :134).

En 1971, pendant que Barthélemy Bisengimana Rwema¹⁵ était le directeur du cabinet de feu président Mobutu, il a manœuvré pour faire publier l'ordonnance-loi n° 71-020 du 28

¹⁴ Dans cet article 6, deux éléments importants se dégagent : l'ascendance et la date. En premier lieu, l'ascendance détermine l'origine et la composition des groupes ethniques de la RDC. Elle est fondée sur l'idée de la filiation et de lignée des familles. Ne sont Congolais que ceux dont l'un de ses ancêtres appartient ou a appartenu à une tribu ou une partie de la tribu établie sur le territoire Congolais avant la date mentionnée. En deuxième lieu, la date fixe dans l'espace temporel la limite au-delà de laquelle la loi ne produit plus d'effets. Cette date limite sert de référence historique pour les contestations éventuelles (Dzassabi, 2005:118 ; Mfegue, 2012.)

¹⁵ Barthelemy Bisengimana Rwema était un haut fonctionnaire politique dans le régime de Mobutu et d'origine tutsi. Il fut le directeur de cabinet du président Mobutu. Il a manœuvré pour obtenir la nationalisation collective des Banyarwanda. Les congolais accusent le président Mobutu, conseillé par les berges, d'avoir embauché Bisengimana dans l'élan machiavélique de l'occupation du Kivu pour

mars 1971, stipulant que : « les personnes originaires du Rwanda établies au Congo à la date du 30 Juin 1960 sont réputées avoir la nationalité congolaise susdite (article unique) ». Cette loi arbitraire, source des conflits, était signée à l'insu des parlementaires qui n'en prirent connaissance que lors de sa publication comme toute la population. Les parlementaires vont réagir en élaborant la loi n°72-002 du 5 Janvier 1972 pour reconformer la disposition de la constitution de Luluabourg et ignorer l'ordonnance loi du 28 Mars 1971 (Dzassibi, 2005 : 120 ; Mfegue, 2012 :134).

La loi n°72-002 du 5 Janvier 1972 stipule dans son article 47 que : « les personnes originaire du Ruanda-Urundi qui étaient dans la province du Kivu avant le 1^{er} Janvier 1950 et qui ont continué à y résider depuis lors à l'entrée en vigueur de la présente loi, ont acquis la nationalité congolaise à la date du 30 Juin 1960 » (Dzassabi, 2005 :120 ; Mathieu & Willame, 1999: 202). Cette réaction n'ayant pas donné des effets escomptés, des plaintes sont formulées à l'égard des immigrés les accusant de détenir une double nationalité. Au HCR, ils se présentaient comme des citoyens Rwandais et bénéficiaient des avantages prévus aux réfugiés étrangers. Mais pire encore à l'université, ils présentaient une carte pour citoyen zaïrois pour bénéficier des bourses d'études destinées aux zaïrois (congolais). Après avoir fini leurs études, la plupart des Banyarwandas rentraient chez eux au Rwanda pour servir soit dans la fonction publique, soit dans les entreprises, soit dans la politique (Mpisi, 2008 :38). Ces différentes plaintes vont amener les parlementaires, cette fois, à s'accorder avec le président Mobutu pour adopter, en 1981, la loi n°81-002 qui stipule que le principe d'acquisition collective de la nationalité congolaise est rejeté. La nationalité congolaise n'est conférée que sur la base d'une demande expresse et individuelle (Mathieu & Willame, 1999 :101 ; Pourtier, 2009; Kabutu, 2013 :13 ; Rusamira, 2003:151)

Ce principe n'étant pas sans conséquence, la présente loi, outre qu'elle abroge la loi n° 72-002 du 25 Janvier 1972, elle annule expressément l'article 15 de ladite loi qui accordait collectivement la nationalité congolaise à certains groupes étrangers établis en RDC.

protéger les intérêts de la Belgique à travers le Rwanda et le Burundi. Etant à ce poste stratégique de directeur de cabinet, il pouvait quasiment jouer le rôle du premier ministre du pays. De ce fait, il en a profité pour faire infiltrer ses compatriotes Banyarwanda dans tous les milieux politiques, administratifs et économiques et il avait créé un grand réseau d'influence dans le système politique du pays. (Mpisi 2009:37; Prunier, 2010:50).

Mais plus au moins elle précise dans son article 20 que : « Sont nuls et non avendus, le certificat de la nationalité congolaise ou tout autre document d'identité délivrés en application de l'article 15 de la loi n°72-002 du 05 Janvier 1972 sur la nationalité congolaise » (Dzassabi, 2005 :120 ; Mpisi, 2008 :38). Il convient de signaler que ce jeu politique et cette manœuvre dilatoire n'ont fait que pérenniser les conflits sociopolitiques dans la région du Kivu.

Ainsi Mbavu (2015 : 31) souligne qu'avec l'avènement de l'AFDL en 1996, des accords de Lemera furent signés, promettant aux ressortissants du territoire rwandais la nationalité congolaise. Il poursuit en disant qu'il y est dit, à l'Article 7, que la nationalité congolaise sera accordée collectivement aux camarades Banyamulenge et aux autres populations d'origine rwandaise établies au pays avant la date de l'indépendance de notre pays, c'est-à-dire avant le 30 Juin 1960. Arrivé au pouvoir, le Porte-Parole de l'AFDL s'autoproclame président de la RDC, le 17 mai 1997 en prêtant son serment. A ce sujet, Nzereka (2010 :44) écrit que pendant ce moment, les Banyarwandas jubilaient pensant qu'il ira de soi d'acquérir automatiquement et collectivement la nationalité congolaise. Les tensions avec les parrains rwandais apparaitront à peine après la victoire de l'AFDL à Kinshasa, pour dégénérer rapidement en une escalade des violences après le communiqué présidentiel du 27 Juillet 1998 annonçant au peuple congolais la fin de la présence des coopérants militaires rwandais en RDC, qui l'avaient aidé à chasser le dictateur Mobutu au Congo (Ntumba, 2018 :32, Nzereka (2010 :44). Ce communiqué va ouvrir le pays à une nouvelle escalade de la violence meurtrière que n'avait jamais connue l'Afrique. Se sentant devant une situation d'impasse, L. D. Kabila sans doute, pour défier ses anciens alliés le 29 Janvier 1999, il redonne la vie à la loi de 1981 : « Est congolais au terme de l'article 10 de la constitution, à la date du 30 juin 1960, toute personne dont un des descendants est ou a été membre d'une des tribus établies sur le territoire de la République Démocratique du Congo dans ses limites du 1^{er} Aout 1985 » (Nzereka, 2010 : 45 ; Mfegue, 2012 :135 ; PSCE 2005 :15). Soulignons que cette réaction du président n'a produit aucun résultat escompté, car en juillet 2004, sous Joseph Kabila, son fils, le gouvernement congolais (dont un des quatre vice-présidents Azarias Ruberwa est un tutsi et des ministres également tutsi), déposa auprès du parlement de la transition (comprenant de même un important nombre de banyamulenge), un projet de loi sur la nationalité. Ce projet stipule que : « la nationalité congolaise d'origine est reconnue dès la naissance à l'enfant en considération de deux

éléments de retranchement de l'individu à la RDC, à savoir sa filiation à l'égard d'un ou des deux parents congolais ..., son appartenance aux groupes ethniques dont les personnes et le territoire constituaient ce qui est devenu le Congo à l'Indépendance... ou sa naissance en R.D.C » (PSCE, 2005 :15). L'on note dans ce projet de loi, parmi les critères qui confèrent le droit à la nationalité, la prise en compte de notion comme le mariage, la filiation, ou encore la naissance et la résidence au Congo (droit du sol). Etant donné que cette loi constituait une réponse aux revendications des Batutsi, les parlementaires, se disant non mandatés par le peuple (ils ont été désignés par leur composante respective), éviteront de voter ce projet de loi..., ils vont s'abstenir de la vulgarisation de cette loi, pour en fin la faire voter illicitement¹⁶, le 19 décembre 2005 par un referendum à 84,31% (Mfegue, 2012 :136). Malgré cette disposition favorable aux immigrés, cela n'empêche pas que certains d'entre eux continuent à mener la guerre de libération et d'affirmation de leur identité. Cela nous pousse à analyser un autre point parlant de la manipulation de certaines autorités politiques.

2.5.4 Manipulation des autorités

La persistance des conflits sociopolitiques s'explique également par les incitations de la population à la haine par certains politiciens voulant se positionner sur l'échiquier politique. En effet, les manipulations politiques de la population ont été à la base de l'éclatement sanglant des troubles interethniques au Nord Kivu. Ces manipulations étaient les conséquences du début du processus démocratique. A partir de 1990, date de la démocratisation et du multipartisme au Zaïre, dans un contexte où les partis politiques étaient quasi-entièrement « tribalisés » et prêts à mobiliser un groupe ethnique contre l'autre.

¹⁶ Je me souviens très bien qu'en 2005, des sensibilisations étaient faites à la radio, à la télévision et même par les agents de la CEI et ceux des droits de l'homme, nous demandant d'aller adopter le projet de loi de notre pays à travers le referendum. Les medias et les agents qui étaient chargés de la sensibilisation s'abstenaient de dire au peuple que contenait ce projet de loi. Certains sensibilisateurs disaient à la population que si l'on s'abstenait d'aller au referendum ou si on y aller et voter pour non c.à.d. on accepte que la guerre puisse continuer en RDC. Ce n'est qu'à la fin que le peuple a su ce que contenait ce projet de loi, le peuple se rendu compte qu'il était dupé mais c'était déjà tard pour lui.

A ce sujet, Mafikiri (1995 : 32) affirme sans doute que la violence des troupes s'expliquait également par les incitations des populations pré-électorales du fait que certains chefs des partis à caractère fédéral, pour faire accepter leur formation dans le milieu rural du Kivu, promettaient aux Bahunde et aux Banyanga qu'en votant pour eux, ils les aideraient à se débarrasser des immigrées rwandaises qui occupent illégalement leurs terres. C'est dans ce contexte de la guerre de Masisi, au premier semestre de l'année 1993, que le phénomène « guerriers Mai-Mai » est apparu. Depuis lors, les milices n'ont pas cessé de réapparaître sur la base ethnique, même si d'autres facteurs ont joué dans leur mobilisation et leur évolution.

Comme nous venions de le souligner dans les paragraphes précédents, les discours politiques xénophobes ont pu d'autant plus facilement influencer l'imaginaire social qu'il n'y avait pas d'autres arènes de communication pour négocier ou arbitrer les prétentions politiques et foncières concurrentes des groupes en présence (Mathieu & Willame, 1999:86).

Ces discours, qui étaient à la fois opportunistes, trompeurs et teintés d'une manœuvre dilatoire, trouvèrent cependant une résonance importante au sein de la population autochtone parce que les conditions globales de précarité et d'insécurisation de ceux-ci les prédisposaient déjà à une réaction de défense territoriale sécuritaire. Croire qu'une menace absolue des autres, perçus comme totalement dangereux et malveillants, était potentielle (Gmünder & Kenmogne, 2000 : 26; Vasisa, 2005 : 22). L'aboutissement de la réaction sécuritaire, c'était la violence meurtrière légitime, construit dans l'imaginaire comme relevant de l'auto-défense : il faut éliminer l'autre groupe pour ne pas être éliminé par lui, il faut tuer ou expulser par la terreur, pour ne pas être soi-même tué ou expulsé (Mathieu & Willame, 1999:59). Une fois déclenchées, les violences ethniques avaient été un cercle vicieux où chaque groupe justifiait son existence et ses actions par les actions des autres groupes et par les besoins ; continue de protéger sa propre communauté ethnique. Nous pouvons remarquer dans ces faits que tous ces tireurs des ficèles étaient motivés tout simplement, par le fait de s'approprier illégalement du pouvoir et des richesses de la province du Nord-Kivu, comme des pêcheurs habitués à pêcher dans les eaux troublées. Cela va nous amener à aborder un autre point qui parle de la convoitise des richesses du Nord-Kivu.

2.5.5 Convoitise et prédation des richesses du Nord-Kivu

Aux manipulations politiciennes, nous y ajoutons la convoitise des richesses de la province du Nord-Kivu. Le sol et le sous-sol du Nord-Kivu est un scandale géologique à tel point que ses matières premières sont un enjeu indénouable (Mfegue, 2012 :136). Cette province se trouve au cœur de l'une des grandes batailles du XXI^{ème} Siècle qui mobilisent plusieurs pays et des grandes puissances pour l'accès aux ressources. De ce fait, les affrontements en cours ne relèvent pas du hasard (Tchiyembe 1998 ; Dzassabi 2005: 165). Ils sont le produit d'une ramification dont l'objectif demeure le contrôle des sites stratégiques de minerais durables (Kamerhe, 2006 :132 ; Pourtier, 2009).

Cela étant, Mathieu & Willame (1999:137) montrent que l'implication du Rwanda dans le conflit de la RDC n'est plus à mettre en doute depuis que le président Rwandais, Paul Kagame, avait admis lui-même dans une interview publiée par Washington Post en Juillet 1997, que le Rwanda avait planifié et dirigé la rébellion et l'APR avait participé dans la prise d'au moins quatre villes (Kinshasa, Lubumbashi, Kenge et Kisangani). Selon eux toujours, les autorités de Kigali entendaient ainsi poursuivre quatre objectifs. A savoir l'objectif sécuritaire, économique, territorial, politique et diplomatique.

Partant des objectifs poursuivis par le Président rwandais Paul Kagame pour le maintien de l'insécurité dans l'Est du Congo, nous sommes avant tout intéressés par le deuxième objectif. En effet, la région du Kivu, relativement isolée du reste du Congo-Zaïre et Kinshasa, constitue un formidable enjeu économique pour le Rwanda (Pourtier 2009). Par ailleurs, le sous-sol du Nord-Kivu très riche en matières premières, tandis qu'en vertu de son énorme potentiel agricole, cette région pourrait devenir un grenier de toute la région des Grands Lacs à plus forte raison du Rwanda surpeuplé (Mathieu & Willame, 1999:138; Mfegue, 2012:112).

S'agissant du troisième objectif selon qu'il est évoqué par Paul Kagame, il ressort d'emblée que, quand on fait une analyse minutieuse de cet objectif, on y note les desseins annexionnistes de la part de Kigali pour expliquer l'implication du Rwanda en RDC. Le régime de Kigali aurait pour ambition d'y installer les populations excédentaires, notamment les populations tutsis afin de résoudre une fois pour toutes les problèmes de cohabitation entre les Batutsi et les Bahutu (Mathieu & Willame, 1999:138 ; Mbavu, 2011:134). Dans le même ordre d'idée, il convient de souligner en outre le rôle des

multinationales et des hommes d'affaires qui contribuent à la pérennisation des violences dans la province du Nord Kivu¹⁷. Ainsi Waswandi (2005:168), soutient que depuis très longtemps, il existe des zones d'exploitations protégées que les sociétés commerciales privées de tous genres utilisent à la fois pour transférer et vendre les matières premières sur le marché international. Poursuivant toujours, il dit que cette activité assure le financement des groupes armés sur le terrain et la profération des armes sur toute l'étendue de la province du Nord-Kivu (Waswandi, 2017:150). Il a été rejoint par Dzassabi (2005:168) et Cheuzeville (2003 :213) qui ont aussi montré que cette guerre a favorisé un transfert systématique des stocks des minerais des territoires de la RDC vers l'extérieur. Cette exploitation endogène et exogène est conduite par des seigneurs de guerre y compris des chefs militaires et des hommes d'affaires clefs, d'une part, et des services gouvernementaux, d'autres parts n'a fait que dégénérer et pérenniser les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Il convient alors de signaler que tous ces prédateurs tant nationaux qu'étrangers profitent de la faiblesse de l'Etat congolais et surtout de la faiblesse de l'armée congolaise. Cela nous amène à aborder le point de la déflagration de l'armée congolaise.

2.5.6 Déflagration de l'armée zairo-congolaise

Durant la décennie soixante-dix, l'armée du Zaïre faisait la fierté nationale. Avec l'émiettement de l'armée, elle est devenue une armée des pacotilles, les Forces Armées Zaïroises, voire congolaises sont devenues la risée de tout le monde (Doudou, 2010:53, Mbavu, 2015:22). Comme nous le montre Zartman (1992:130) qu'au début de la

¹⁷ Ces noms familiers sont associé à des réseaux de mafia qui pillent les ressources et financent la guerre au Nord-Kivu ; il s'agit du général ougandais Salim Saleh, le général James Kazini (ex-commandant des opérations ougandaise en RDC), Mbusa Nyamwisi, le colonel Tikamanyire, M. Khalih, colonel Utafire, le colonel Mugeni, Jovia Akandwanaho, Khanaffer, Jean Yves Olivier, Adbou Rhaman, le colonel Muyombo, Ngezayo Safari, Eugène Serufuli, le général Tango Fort, le député Mwangacucu, l'APR(Armée Patriotique Rwandaise). A cela s'ajoute des multinationales comme SOCO INTERNATIONAL (Grande-Bretagne), COASTALL ENERGY CONGO (Grande-Bretagne), Total(France), l'American Mineral Fields Incorporated (AMFI), une société américaine qui apporte un appui financier, militaire et logistique au Rwanda, à l'Ouganda et au Burundi, les sociétés sud-africaines comme : Gencor, Iscor, Brocken Hill Proprietary Corporation, De Beers, South Africa Congo Oil (Dzassabi, 2005:173; HRW, 2005:31). Ces sociétés participent activement aux conflits armés qui endeuillent la population du Nord-Kivu par leurs financements en armes aux groupes et mouvements de rébellions.

décennie soixante-dix, le Zaïre était le 4ème pays le plus peuplé de l'Afrique et son armée occupait le 6ème rang. C'est dans cette perspective que le Zaïre est allé secourir certains pays africains comme le Tchad agressé par son voisin la Lybie mais aussi il a imposé respect et soumission aux pays voisins (Ngbanda, 2004:67). Les difficultés liées à la coopération tant bilatérale que multilatérale à la suite des différents massacres, ont obligé les grandes puissances à couper leurs financements et tourner les dos au président Mobutu. A la suite de l'arrêt des subventions accordées au Zaïre et des difficultés structurelles qui s'en étaient suivies, les militaires recevaient un solde médiocre qui ne leur permettait pas de nouer les deux bouts du mois. Ces derniers vont développer l'habitude de descendre dans les rues pour dépouiller la population de leurs biens afin de subvenir à leurs besoins au lieu d'assurer la sécurité de la population (Doudou, 2010 :52 ; Mbavu, 2015:23).

Une armée caractérisée par la barbarie, une armée non républicaine qui n'est vaillante que quand il s'agit de se battre avec la population civile (Braeckman, 1992:42). Doudou (2010:53) nous fournit d'importantes informations sur la barbarie meurtrière de l'Armée zaïroise, successivement en 1979 à Katalay où les militaires de Mobutu ont massacré 300 creuseurs de diamant clandestins dans la carrière minière de Batwanga. En 1989 ajoute-t-il, la DSP a utilisé des hélicoptères et des avions C130 pour faire une répression sanguinaire à la manifestation estudiantine à Kinshasa. Le paroxysme de cette violence aveugle d'une armée dressée contre les civiles a été le célèbre carnage de Lubumbashi le 11 mai 1990 où les éléments de la DSP ont massacré à l'arme blanche une dizaine d'étudiants pendant la nuit dans les homes des étudiants (Doudou, 2010:53; Braeckman, 1999:51).

Que pourrions-nous dire du régime de sang de Joseph Kabila qui a massacré des centaines des manifestants pacifiques du 19 au 24 Janvier 2015 à Kinshasa et à Goma qui protestaient contre la modification de la constitution (Humain Rights Watch, 2015 ; Belga News, 2016). Pour ne citer que cela, la mémoire est encore fraîche pour se rappeler des massacres du 31 Décembre 2017 où des milliers des manifestants chrétiens avaient essuyé des tirs à bout portant à Kinshasa jusqu'à ce que ceux qui avaient échappé ont été poursuivis dans les églises pour y être massacrés par les policiers alors qu'ils faisaient la marche pacifique pour protester contre le 3ème mandat du président Joseph Kabila (Macé, 2019 ; Seyes, 2018 ; Amnesty International, 2018).

Cette habitude de violence meurtrière, vol et pillage est restée comme une seconde nature de l'armée zaïroise voire congolaise. Petit à petit, la population a développé une aversion contre l'armée de son pays. En plus, l'armée de Mobutu avait perdu sa puissance par le processus de démantèlement régulier opéré par Mobutu lui-même¹⁸.

En outre faudra-t-il ajouter que l'état très avancé de décomposition de l'Armée Zaïroise (Forces Armées Zaïroises), abandonnée à elle-même, mal-payée (voire pas payée du tout), mal encadrée, sous-équipée, les FAZ étaient devenues la principale source d'insécurité et de désordre dans le pays (Mathieu & Willame 1999:100, Mbavu, 2003 :47). Plus occupées à rançonner la population ou à s'assurer leur part à la rente qu'à chercher à assurer la défense du territoire (Cheuzeville, 2003 :176), les FAZ n'étaient aucunement préparés à affronter un adversaire bien déterminé, bien équipé, bien encadré et aguerris par des années des guerres en Ouganda et au Rwanda.

Cette tare d'émiettement de l'armée ne tardera pas à contaminer les régimes qui ont supplanté Mobutu. Comme le dit Mbavu (2014 : 23) que lors du processus de la réunification nationale, juste après la guerre du Rassemblement Congolais pour la Démocratie, toutes les rebellions ont été invitées à une dynamique d'intégration pour constituer une seule armée nationale et républicaine. Le brassage des troupes fut le point culminant de ce processus. Mais dans la pratique, le processus a conduit à la formation des troupes dites « brassées » et « non brassées ». Certaines brigades jadis rebelles,

¹⁸ En effet, il existait au sein des Forces Armées Zaïroises les CETA ou para commandos de la 31^e Division du Camp d'Entraînement des Troupes Aéroportées (CETA) qui constituaient le fer de lance de la défense de l'intégrité territoriale du pays et dont Mobutu se vantait tant. La DSP servait sous les ordres directs du Maréchal-Fondateur, ethniquement homogènes, les éléments de la DSP étaient de l'ethnie Ngbandi-comme leur chef. Cette unité était chargée d'assurer la sécurité du président (Mbavu, 2015 : 25). Les DSP ne pouvaient que jurer de se battre jusqu'à la mort pour défendre leur « bienfaiteur ». La Garde Civile du général Baramoto avait pour fonction d'assurer l'ordre public. Ses éléments travaillaient de concert avec le service de nationale d'intelligence et protection (SNIP)- actuellement Agence Nationale de Renseignement et faisant parfois doublon avec la gendarmerie nationale (Mbavu, 2003 :23). Les CETA, n'était plus payés comme au paravent à la suite des difficultés financières du régime, l'armée comme le reste de la population attendaient le changement. De surcroit, les CETA se sont politisés jusqu'à devenir très dangereux pour le pouvoir qui n'a trouvé mieux que de les éparpiller à travers le pays (Mbavu, 2003:23).

pour des calculs d'intérêt politique, ont refusé d'intégrer ces processus (Badidike 2009 :119). Ces réfractaires ont été appelés les non brassés¹⁹.

La plus grande défaillance des régimes congolais concerne effectivement le domaine de sécurité nationale. L'effort visant à former une armée congolaise structurée et unie selon les recommandations des accords de Sun City n'a pas duré jusqu'à la période de transition qui, tout compte fait, a doté le pays d'une armée de 18 brigades qui seraient le noyau de la nouvelle armée congolaise. Mais les négociations secrètes intervenues par la suite avec les rebelles du Congrès National pour la Défense des Peuples (CNDP) ont conduit au nouveau processus de mixage en 2007 (Mbavu, 2011:291 ; Stearns 2012:42), puis des régiments en 2011. L'Introduction au sein de l'armée nationale des éléments de mauvaise foi justifie la confusion qui s'observait régulièrement dans le chef de ces soldats ex-rebelles qui tantôt se mutinaient, tantôt rejoignaient l'armée nationale après amnistie. Et c'est toujours un cercle vicieux! La problématique des commandements de l'armée en parallèle avec les rebelles vient détruire une armée vouée à son autodestruction (Mbavu, 2014:25).

La division au sein de l'armée congolaise en plusieurs unités concurrentes comme un royaume divisé contre lui-même dont nous parle la Bible a fini par enterrer l'unité qui doit caractériser les armées. Cette mauvaise habitude des Congolais de déstructurer et de ruiner l'armée de l'intérieur, partant du haut vers le bas de la chaîne de commandement, n'a fait que fragiliser l'armée. Mais aussi on se demande le pronostique que l'on peut faire lorsque des officiers sont en connivence avec des mouvements rebelles tout en commandant des troupes loyalistes en pleine opération militaire (Mbavu, 2014:25). D'où une insécurité permanente et toujours récurrente dans le pays et particulièrement à l'Est.

Outre la déflagration de l'Armée, nous notons l'ignorance des enjeux politiques du Nord-Kivu et la nonchalance de l'administration et du gouvernement congolais qui ont contribué

¹⁹ Notons que le MLC de Bemba et le RDC-KML de Mbusa Nyamwisi ont remis la totalité de leurs troupes, excepté le RCD-Goma, dont certaines brigades, en l'occurrence la 81e et la 83e ont refusé stratégiquement de rejoindre le processus de fusion-intégration. De fil en aiguille, elles ont servis de fer de lance à la mutinerie-rébellion du générale Nkunda à Masisi en 2006.

à pérenniser l'insécurité au Nord-Kivu comme nous allons le montrer dans le point suivant.

2.5.7 Ignorance des enjeux politiques du Nord-Kivu et nonchalance de l'administration et du gouvernement congolais

A part la culture de thé et du café, le sol rwandais est pauvre et son sous-sol ne contient que des gisements d'étain, de wolfram mais aussi l'exploitation de ces quelques minerais est trop coûteuse et moins rentable sur le marché (Mbavu, 2011:332) Et toujours selon Mbavu (2011:333); il faut noter que le Rwanda est incapable de répondre aux besoins croissants de sa population grandissante et qui est essentiellement agro-pastorale. En face du Rwanda, les riches terres du Kivu dotées des ressources diversifiées en sol, en sous-sol qui font rêver les verts pâturages qui vallonnent les hautes terres de Masisi et qui ont même fait qu'on lui consacre l'appellation ou l'expression «la suisse de l'Afrique» (Mpisi, 2008 :9).

Comme l'évoqué dans les pages précédentes, le Nord-Kivu avait connu plusieurs mouvements d'immigrations clandestines d'agriculteurs et bergers venus du Rwanda à la recherche des terres fertiles et des pâturages. Ces migrants avaient été intégrés avec l'appui et la complicité des certains chefs coutumiers et des autorités administratives peu éclairés sur les enjeux politiques du Nord-Kivu. A ce sujet Mbavu (2011 :333) fustige le comportement des certains responsables administratifs locaux, qui par cupidité et par ignorance des enjeux sociopolitiques, ont distribué illégalement des terres et octroyé frauduleusement des cartes pour citoyens zaïrois aux immigrés clandestins venus du Rwanda, et cela en échange des cadeaux très alléchants et en monnaie de singe (Musabyimana, 2003:106). A cela vient s'ajouter la nonchalance du gouvernement zaïro-congolais dans sa politique floue de gestion et d'intégration des immigrants. Il va falloir souligner que depuis que les différentes phases migrations liées soit à la famine (Mfegue, 2012:139) ou aux conflits sociopolitiques (Matthieu & Willame, 1999:28 ; Mfegue, 2012:136), avaient débuté au Rwanda vers la RDC, ce dernier n'avait jamais entamé une phase quelconque de rapatriement des migrants dans leurs pays d'origines (Mfegue, 2012:136 ; Matthieu & Willame, 1999:23). L'administration gouvernementale s'était caractérisée par une nonchalance notoire d'intégrer tout le monde sans aucune procédure administrative. Ces immigrés clandestins vont s'ajouter aux autres rwandais qui les avaient déjà précédés pour créer une sorte d'éruption volcanique qui embrase

jusqu'à nos jours le Nord-Kivu, car leur rapport avec les autochtones finirent par se détériorer (Mbavu, 2011:333).

En outre, la population congolaise, surtout celle du Nord-Kivu, n'a jamais cessé de s'interroger sur les soubassements des accords de Lemera de 1996 juste à l'entrée de l'AFDL qui n'ont jamais dit leur contenu. Il en est de même pour l'accord de Kigali qui eut lieu en décembre 2006 entre le CNDP de Laurent Nkunda et le gouvernement de la RDC par l'entremise du général John Numbi. Même chose toujours pour les accords entre le gouvernement congolais et le gouvernement rwandais, lorsque le gouvernement congolais s'était décidé de faire venir au Nord-Kivu les militaires rwandais pour la soit disant traque des FDLR en janvier 2009 (Mbavu, 2011: 294). Les habitants du Nord-Kivu, ou alors tous les congolais, n'ont jamais vu ou connu de quoi s'agissait dans ces différents accords et beaucoup de questions ne cessent d'envahir leur imaginaire collectif.

Revenons sur les accords de Kigali en décembre 2006 qui avaient sorti un résultat appelé « brigades mixés ». A cette occasion, il fut reconnu aux troupes loyales à Nkunda deux brigades à savoir la 81^e et la 83^e Brigade. Il faut noter que ces deux brigades n'avaient jamais été mixées avec les FARDC et avaient gardé leur loyauté au CNDP et à Laurent Nkunda (Mbavu, 2014 :25). L'analyse que l'on peut établir de ce processus de mixage est que, le soit disant mixage avait renforcé Laurent Nkunda en lui accordant une forte capacité de nuisance que ce qu'il avait avant. C'est au quotidien américain Washington (2007) de commenter en disant que la force de Nkunda et sa capacité de défier le gouvernement congolais et les FARDC lui venaient d'une affaire politique mal négociée.

L'historien Mbavu (2011:298) fait aussi un constat déplorable quant à ce qui concerne ce mixage. Il souligne le fait que la situation après le mixage avait été qualifiée de désastreuse. Il déplore le fait que Laurent Nkunda et ses hommes aient été déployés sur un territoire plus vaste qu'avant le mixage. Dans ces accords obscures et dans sa vision obscure de juguler la crise au Nord-Kivu, le gouvernement congolais avait permis aux milices de Laurent Nkunda de ne jamais travailler ailleurs que dans l'espace de leur territoire d'origine après le soit disant mixage (Mbavu, 2011:298). Mais aussi, il avait été reconnu aux hommes de Laurent Nkunda de rester sous le commandement d'un officier de CNDP. C'est au journal New Yorkais, le quotidien (cité dans Mbavu, 2011:295) de dire que la faute monumentale qu'avait commis le gouvernement congolais c'est de n'avoir

pas forcé Laurent Nkunda et ses troupes d'intégrer le processus régulier de brassage, sous un commandement unique des FARDC. Juste après le soi-disant mixage, Nkunda et ses troupes furent déployés sur le territoire de Masisi et de Rutshuru. Ils avaient embrasé tout le territoire de Rutshuru en poursuivant les attaques contre les FDLR, une opération dont on ignore celui qui les avaient autorisés de la mener. Ils avaient pris l'axe Kiwanja-Ishasha, en passant par Kinyandoni, Kisharo, Katwiguru, Buramba et Nyamilima en dévastant tout sur leur passage et en faisant la mise à sac des habitants sans aucune distinction (Mbavu, 2011:296). Ces axes étant réputés comme le bastion des FDLR et ses habitants étant majoritairement des Hutu, la folie meurtrière des hommes de Nkunda qui étaient majoritairement des Tutsis s'était déchainée sur eux. Les pauvres habitants qui étaient accusés et assimilés aux FDLR n'avaient pas échappé. La localité de Buramba avait subi plusieurs attaques et beaucoup de fosses communes y ont été découvertes au point où on commençait à parler d'un génocide commis par les brigades de mixages. L'analyse de la situation telle qu'elle se présente amène à pas mal d'observateurs à penser qu'il y a un plan caché mais qui est marche tel que nous allons le démontrer dans le point qui suit.

2.5.8 Tentative de création d'une République dans une autre

Au fil du temps, la grande majorité d'analystes et chercheurs sont en train de s'accorder sur le fait que les dynamiques des conflits sociopolitiques et des guerres à l'Est de la République Démocratique du Congo sont particulièrement liées aux situations du Rwanda (Mbavu, 2011:340; Tunamsifu, 2012:169; Péan, 2012; Cheuzeville, 2003:185; Sindayigaya, 1998:274; Musabyimana, 2008:191). Selon l'historien Mbavu (2011:334) ces situations semblent avoir fini par projeter leur tendance abyssale, la recherche d'un territoire ethnique, d'une étendue propre; espace diversement soupçonné: la balkanisation de l'Est de la RDC ou Empire Hima²⁰, aux dimensions également et

²⁰ Selon Kintu (2015) qui est appuyé par Ntumba (2018:21), l'empire Hima est un plan conçu et exécuté par les Tutsi de la région des Grands Lacs qui prétendent dominer les bantous. Il poursuit en disant que cet empire a été installé en ouganda en 1986 par Museveni et son extension s'étendra au Rwanda en 1994 par Mr Paul Kagame, en suite cet empire tentera de s'installer au Zaïre, l'actuel RD Congo, sous l'étiquette de Laurent Désiré Kabila en 1996. A sa tête Paul Kagame et Museveni, l'intention de cet empire est de s'étendre sur le Burundi et la prochaine étape sera le Tanzanie. Le plan vise à établir une dynastie Tutsi en Afrique centrale. Ce plan a été conçu le 06 Aout 1962 et gardé ultra- secret par les Tutsi jusqu'à sa découverte à Nyamitaba (Musabyimana, 2008:191).

diversement soupçonnées à savoir le Kivu montagneux, si ce n'est qu'une bande plus large, allant de l'Ituri en Province orientale à Moba-Pweto au Nord-Katanga, en passant par les Kivu (Musabyimana, 2008:191).

Avant de poursuivre la réflexion sur ce sujet, il va falloir signaler que le débat sur la question de la balkanisation de l'est de la RDC ou du projet de la création de l'empire Hima a été perçu par certains analystes comme un débat délirant ou chimérique (Kä Mana, 2013:71; Gatete, 2020). Cependant, lorsqu'on essaie de promener un regard lucide et critique sur les enjeux des conflits sociopolitiques au Nord Kivu, l'on remarque une grande inquiétude et beaucoup de questions qui naissent dans l'imaginaire des Congolais et surtout les nord-kivuciens. Depuis février 2009, juste après quelques jours du lancement des opérations conjointes entre FARDC et RDF, les évêques congolais avaient alerté l'opinion tant nationale qu'internationale sur une éventuelle menace de la balkanisation de la RDC (Mbavu, 2011 :334). Comme cela ne suffisait pas, une fois de plus en janvier 2020, juste un an après la prise du pouvoir par la coalition FCC - Cash, des voix des éminentes personnalités de la RDC se sont levées à l'instar du Cardinal Fridolin Ambongo (Diasso , 2020), le Général major Léon-Richard Kasongo, alors porte-parole des FARDC (Ntumba, 2020), des professeurs d'universités (Yumbi, 2020) ainsi que l'opposition congolaise pour dénoncer un projet en cours de la balkanisation de la RDC. En tant qu'analyste des enjeux des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, il serait fatal de garder silence face à cette question qui préoccupe pas mal la population du Nord-Kivu ainsi que tous les congolais en général.

Là-dessus, Ngbanda (2004:16) donne des révélations frappantes, tirées dans une lettre du représentant des Banyarwanda au Zaïre, adressé au secrétaire général de l'ONU en réaction à la décision du 08 juin 1981 du comité central du Mouvement Populaire de la Révolution (MPR). Ce dernier s'exprimait en demandant au secrétaire de l'ONU d'intervenir auprès du gouvernement zaïrois pour qu'en accord avec les populations des zones, l'autodétermination²¹ soit organisée dans les zones de Goma, Rutshuru, Walikale, Masisi, Kalehe et Idjwi qui, après ce référendum sous l'égide des Nations unies et de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA), constituera un Etat qui aura à solliciter sa reconnaissance internationale (Ngbanda, 2004:16; Mbavu, 2011:334). Pour clore, le représentant des Banyarwanda soulignait qu'il était question d'une mobilisation des

²¹En d'autre terme l'autodétermination veut dire l'indépendance d'un peuple qui veut devenir une nation.

populations d'origine du Rwanda en République du Zaïre qui mobilisent les autorités internationales sur leur cause légitime, et qu'ils (les Banyarwanda) seront prêts à assumer toutes les conséquences qui en découleront (Ngbanda, 2004:16). C'est à Mbavu (2011:335) d'arriver à la conclusion qu'à la lumière des événements macabres que connaissent le Nord-Kivu en particulier et en général, c'est à l'Est de la RDC que ces déclarations restent d'actualité dans la dynamique de nos compatriotes d'origine rwandaise actifs dans l'accomplissement de leur objectif. Il poursuit en montrant qu'au regard de la constitution, ils ont tous reçu la nationalité congolaise, ils sont bien intégrés dans le gouvernement, dans la fonction publique et dans l'armée avec un nombre très élevé d'officiers supérieurs mais à cause de leur origine historique rwandaise, ils se laissent souvent instrumentaliser par le Rwanda (Mbavu, 2011:335 ; Péan, 2012) pour pérenniser l'insécurité dans l'Est de la RDC (Tunamsifu, 2012:169; Doudou, 2010:146 ; Ngbanda, 2004:17). Ainsi le Rwanda a su capitaliser une opportunité pour justifier ses guerres à l'Est du Congo par des mensonges savamment orchestrés. Ces mensonges sont bien distillés et tous les moyens sont employés pour les vulgariser par des termes bien raffinés comme atteinte à la cohabitation pacifique, discrimination raciale, le génocide des Tutsis en RDC, l'incitation à la haine, atteinte à la sécurité du Rwanda, protection de la minorité Tutsi, ect., l'objectif étant de réduire au silence les congolais (Lanotte, 2004:46; Ngbanda, 2004:17; Mbavu, 2011:336). C'est là, que revient encore Mbavu (2011:336) pour signaler que ceux qui soutiennent le Rwanda dans le projet d'une République et qui les appuient à travers le monde, ne se privent d'aucune astuce, mensonge, falsification²², infiltration, etc., pour faire passer leurs approches afin de parvenir à leurs fins ignobles. Il continue en disant que leurs revendications et leur lobby sont bien disséminés dans le monde occidental et les organisations internationales pour défendre leurs intérêts, à savoir, défendre toute action du Rwanda contre la RDC, couvrir

²² A ce sujet Gatete (2020) qui est un avocat rwandais et un spécialiste en droit de l'homme s'est révélé champion dans cette matière de falsification de l'histoire. Parlant de la balkanisation de la RDC, il dit : « ...les zaïrois (les congolais) craignent alors que leurs deux voisins (le Rwanda et l'Ouganda) ne reprennent les territoires qui leur avaient autrefois appartenu avant le partage de l'Afrique ». La subjectivité avec laquelle Gatete Nyiringago présente la situation qui constitue une pomme de discorde des conflits à l'Est de la RDC prouve qu'il n'a jamais lu les spécialistes des conflits sociopolitiques dans les Grands Lacs et dans le Kivu. Sa version proviendrait des milieux extrémistes rwandais au pouvoir et sa perception est le reflet des clichés en circulation au Rwanda et en Ouganda et non les fruits des recherches d'un spécialiste.

tous les crimes²³, légitimer la guerre en RDC (Musabyimana, 2008:194; Sindyigaya,1998:257; Mbavu, 2011:336)

Selon Ngbanda (2004:20), qui est fortement soutenu par Mbavu (2011:335), il souligne que la congolisation des mouvements rebelles l'AFDL, le RCD, le CNDP puis le M23, fortement soutenus par le Rwanda, serait des signes très parlants ou alors un avortement de cette volonté d'occupation de l'Est de la RDC. Toutes ces rebellions se sont successivement dotées, dans la gestion, des territoires conquis d'un drapeau, de l'hymne, de l'Armée (ANC), des plaques minéralogiques, etc., tels sont les attributs dévoués à un Etat.

2.6 Conclusion partielle

Nous voici au terme de ce deuxième chapitre qui a constitué un éclairage sur le contexte historique des conflits sociopolitiques récurrents et persistants au Nord-Kivu. Tout d'abord, il faut noter que c'est à travers l'Ordonnance-loi n° 88/1976 du 20 juillet 1988, que le Nord-Kivu est devenu province dans ses limites géographiques telles que reconnues jusqu'aujourd'hui. La province du Nord- Kivu est constituée d'une diversité ethnique et culturelle, ce qui constitue pour elle une grande richesse mais aussi une source de conflits du fait qu'au fil du temps, les politiciens qui sont en quête du positionnement sur l'échiquier politique s'en sont servis pour dresser les uns contre les autres, ce qui n'a pas manqué d'accentuer et de pérenniser les conflits sociopolitiques

²³ Ngbanda (2004:15) cite le parlementaire belge, Mr John Van Hecke à qui des félicitations ont été adressées dans un rapport confidentiel en 2003 que l'ambassadeur du Rwanda à Bruxelles avait adressé à son pays avec une copie pour information au président du Rwanda. Il félicitait et vantait le travail qui avait été accompli par le député belge, pour avoir empêché la condamnation du Rwanda dans les massacres de l'Ituri.

au Nord-Kivu. De par son positionnement géographique, la province du Nord-Kivu offre plusieurs potentialités sur le plan économique, touristique, commercial et politique et c'est ce qui attire le plus souvent ses envahisseurs tant nationaux qu'étrangers qui font éclater une spirale des violences dans l'objectif d'en tirer toujours bénéfice.

S'agissant des origines et causes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, il faut bien l'avouer que la récurrence des crises politiques au Nord Kivu est une résultante des dynamiques à la fois endogènes et exogènes. Les hostilités d'émergence intrinsèque entre les populations locales sur base d'appartenances identitaires ont offert un terrain favorable aux acteurs régionaux des Grands Lacs qui les transcenderont du coup en conflit extraterritorial. C'est dans ce contexte que la description des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu s'annonce impérieuse dans le suivant chapitre.

CHAPTER 3

DESCRIPTION DES CONFLITS SOCIOPOLITIQUES AU NORD-KIVU DE 1993 A 2017

3.1 Introduction

Après avoir analysé les origines et les causes des conflits sociopolitiques dans le chapitre précédent, ce deuxième chapitre est consacré à décrire les différents conflits sociopolitiques qui ont eu lieu au Nord-Kivu de 1993 à 2017. L'est de la RDC a connu plusieurs mutations importantes au cours des dernières années. De 1993 à 2017, l'Est de la RDC a connu à lui seul six guerres qui ont secoué la province du Nord-Kivu. Les conflits en cours dans la région indiquent que les questions cruciales concernant la dynamique sociale qui soutient la guerre apparemment insoluble dans l'Est de la RDC n'ont pas été abordées. Ce sont précisément ces dynamiques sociales inhérentes et leurs interrelations au niveau de la base qui constituent l'objet de cette étude. Pour analyser cette situation, nous allons décrire en détails les six guerres. Une attention particulière sera accordée au cadre structurel et au contexte historique de la région des Grands Lacs, dans laquelle ses guerres se sont produites. Cette étude remettra en question l'opinion des spécialistes et des praticiens de la transformation des conflits qui ont tendance à privilégier la dimension historique seulement, lorsqu'ils étudient la question des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Cela étant, nous essayerons de compléter cette dimension historique en ajoutant une autre qui est d'ordre économique et expansionniste ou encore hégémonique. Pour y parvenir nous allons devoir décrire les six guerres qu'a connues le Nord-Kivu en commençant par la guerre interethnique de Masisi, la deuxième guerre de Masisi et son extension, la guerre de l'AFDL, la guerre du RCD, la guerre du CNDP et en fin la guerre du Mouvement du 23 mars. A cela va s'ajouter l'activisme des groupes armés qui sèment toujours la panique et la désolation au sein de la population. Ce plan nous pousse à introduire le premier point qui parle de la guerre interethnique de Masisi.

3.2 Guerre interethnique de Masisi : de 1993 à 1994

La guerre dont il est question avait comme soubassement, la décision de l'organisation d'une opération d'identification des nationaux afin de recenser ceux qui allaient participer aux élections municipales prévues dans le courant de l'année 1991. Il est à signaler que

cette décision était prise en Mai 1989, lorsque tous les Banyarwanda du Nord-Kivu s'étaient retrouvés tous exclus sans aucune exception (Mathieu & Willame, 1999:19 ; Stearns, 2012:29). C'est ainsi qu'en Juin 1991 les Bahutu, armés, détruisirent les registres et les bureaux destinés à l'identification des nationaux dans le Masisi. La police et l'armée rétablirent rapidement l'ordre sur l'ensemble du Nord-Kivu, provoquant la mort d'une trentaine des personnes (Mathieu & Willame, 1999:19 ; Mpsi, 2009:50; Stearns, 2012:29). L'identification des nationaux ne fut finalement plus réalisée au Kivu. Par conséquent, les élections municipales n'eurent plus lieu dans la province du Nord-Kivu et celle du Sud-Kivu, alors qu'elles se furent déroulées normalement dans le reste du pays.

Il convient de retenir que les immigrants fondèrent deux mutualités : MAGRIVI²⁴ et FIP²⁵ pour faire arriver leurs revendications auprès de la hiérarchie compétente. Ces deux organisations influencèrent largement les Banyarwanda (Pourtier, 2009:1-23). Elles lancèrent un mot d'ordre de désobéissance civile générale: boycott des travaux communautaires publics, refus de s'acquitter des taxes imposées par les autorités coutumières Bahunde, avec comme objectif d'empêcher, par tous les moyens, les opérations d'identification (Lukoo, 2007:18).

En août 1991, la Conférence Nationale Souveraine débuta, était censée résoudre tous les problèmes qui se posèrent au pays. Malheureusement les Banyarwandas furent exclus d'y participer et leur question de nationalité n'était pas toujours résolue. Exception

²⁴ Mutuelle Agricole de Virunga, une association agricole dont les réalisations font passer pour un parti politique. Une association exclusivement aux immigrés et plus précisément les Bahutu (Sheldon et Yett, 1996:12). Aucune autre ethnie de la province n'y avait accès. Parmi les membres fondateurs, on peut citer René Ndeze (le chef coutumier de la collectivité de Bwisha, Rutshuru) et Eleuthère Nkinamubanzi (ancien ministre de l'Education dans le gouvernement provincial dirigé par Denis Paluku à l'époque des provincettes (Rusamira, 2003:152)

²⁵ FIP (Forum d'Initiation et Propositions). Ces deux associations, et surtout la Magrivi qui était la Porte-parole des Bahutu, tenteront de faire connaître toutes les revendications des Banyarwanda auprès des autorités légales (problèmes de nationalités, de gestion des terres, des représentations auprès des institutions locales...) plusieurs actes de violence seront organisés par la Magrivi : détention et usage illégaux d'armes de guerres, expulsion des autochtones sur certaines collines en prévision de l'accueil d'autres immigrés. Une administration parallèle immigrée était mise en place pour leur permettre de gérer toutes les terres jadis occupées par les autochtones. Cf. Mathieu & Willame, 1999:55.

faite à la communauté Banyarwanda de Rutshuru (Mbavu 2003 :91 ; Poutier 2009 :1-23). Ce qui ne manquera pas de pérenniser la haine et la rancœur de la part de la communauté Banyarwanda.

Ainsi, le 07 juillet 1992, une réunion présidée par Monsieur Barisesera Mutsiri est convoquée avec comme objectif la conquête de les provinces du Nord Kivu et du Sud-Kivu et les dates du 04 au 14 avril 1993 furent retenues comme étant respectivement le commencement et la fin de la guerre de conquête de ces deux provinces (Lukoo 2007 :18). Dans la préparation de la guerre de conquête, une réunion consacrée à la collecte des fonds destinés à l'achat des munitions et d'armes de guerres en prévision de la guerre avait eu lieu le 20 Mars 1993 à Buoye près de Ntoto (Lukoo, 2007: 18). Un des partisans à la réunion s'était abstenu de donner sa contribution, ce dernier fut traité comme un traître. Frappé et molesté, il ne dut sa vie qu'à la protestation du chef de Groupement Walowa Uroba, Mwami Kiroba Mulengezi auprès de qui, il s'était réfugié (Lukoo, 2007:18). Le secret fut dévoilé et en cette même date du 20 mars 1993, des groupes de jeunes autochtones Bahunde, Banyanga et Batembo, sans doute, organisés par des politiciens surprisent les Banyarwanda en déclenchant les premiers massacres de paysans Bahutu sur le marché de Ntoto dans le territoire de Walikale (Rusamira 2003 :153; Stearns, 2012:30). Les violences s'amplifièrent et gagnèrent rapidement le Masisi (ou les Bahutu sont majoritaires) puis vers la mi-juin, le territoire de Rutshuru (Mathieu & Willame, 1999:60). Très rapidement, des groupes similaires constitués par les Bahutu de Masisi agirent par les mêmes moyens violents. Des villages, des écoles, des bureaux, des églises, des hôpitaux furent décimés. Les violences réciproques provoquèrent les massacres des civiles par les milices de deux bords dont le nombre s'élevait d'environ 14 et 30.000 morts et 200.000 personnes déplacées ²⁶ (Mfegue, 2012:140; Mathieu & Willame, 1999:60; Rusamira, 2003:153). Cette première violence meurtrière au Nord-Kivu a brisé la communion fraternelle qui existait entre les populations autochtones et les immigrés en semant la haine, les préjugés et les sentiments d'exclusion mutuelle. En Juillet 1993, le Président Mobutu arriva à Goma, et une

²⁶ Le nombre de ceux qui sont décédés dans les violences interethniques de 1993 n'est pas bien précis. Pour certains, il s'agit de 7.000 à 10.000 victimes et 200.000 déplacés, pour d'autres 14.000 à 30.000 morts et 200.000 déplacés, tandis que d'autres présentent une statistique de 6.000 à 10.000 morts et 250.000 déplacés. Bien qu'il n'y ait un bilan exact de ces violences, il faut tout simplement comprendre que le massacre s'était levé à grande échelle (Mathieu & Willame, 1999:60).

intervention de la DSP, des gendarmes de Kasanza, et la garde civile fut dépêchée dans ces territoires sous la violence. Des forums financés par le gouvernement de Kinshasa furent organisés dans toute la province par une commission de pacification comprenant 2 personnes par communauté.

Vers la fin de l'année 1993, le gouverneur Jean-Pierre Kalumbo Mbogho (munande) et son vice-gouverneur Jean Bamwisho (munyanga) sont remplacés. Il est à noter que ces deux personnages ont joué un rôle catalyseur et d'incitation aux meurtres dans les massacres qui eurent lieu au cours de l'année 1993 (Stearns, 2012:31).

Koen Vlassenroot ne cesse de fustiger que l'élément déclencheur de la première vague de violence massive a été les discours en public du gouverneur du Nord Kivu, dans lesquels celui-ci demandait aux forces de sécurité de soutenir les efforts faits par les autochtones pour exclure et pour exterminer les Banyarwanda (Vlassenroot, 2004:125; Stearns, 2012:31). Le nouveau gouverneur essaya de pacifier la province en la sillonnant partout avec la commission de pacification sous l'appui de certaines ONG du Nord-Kivu et de l'étranger. Des comités de paix locaux se mirent en place. De décembre 1993 à Mars 1994, on observa une pause dans les violences. Les paysans retournèrent dans leurs villages, et la vie sociale reprit, dans une ambiance qui resta cependant tendue (Mathieu & Willame, 1999:60). Cette accalmie n'a pas tardé, très tôt on observa une seconde violence meurtrière.

3.3 Deuxième guerre de Masisi et son extension : de 1994 à 1996

En effet, la remise en place de ces chefs discrédités, et de façon générale, le mépris affiché par le pouvoir à l'égard des revendications locales (notamment celles formulées lors des rencontres interethniques de fin 1993 et début 1994) ont été des facteurs importants dans cette reprise des hostilités interethniques (Mathieu & Willame, 1999: 60). En mars 1994, il y eut une nouvelle reprise des violences. On observa des pillages, des vols des vaches, la désobéissance civile renouvelée de la part des populations rwandophones contestant les chefs remis en place. Les meneurs de ces mouvements de contestation furent arrêtés.

Brusquement la situation se compliqua en juillet 1994, avec l'arrivée massive des Bahutu fuyant le régime tutsi de Paul Kagame, qui venait de renverser le régime de Juvénal Habyarimana. On observa ainsi, l'arrivée massive de plus d'un million des réfugiés du

Rwanda sur le territoire de la province du Nord-Kivu, accompagnés d'un nombre indéterminé des anciennes FAR et des milices Interahamwe qui deviendront plus tard des FDLR²⁷. Signalons que ces derniers entrèrent en RDC avec un grand nombre d'armes dont une partie de celles-ci est saisie par l'armée Zaïroise et une autre partie se mettra à circuler de façon incontrôlée. Ces ex-FAR et milices Interahamwe vont constituer une source de ravitaillement en armes et une jonction aux milices Banyarwanda qui s'étaient déjà constituées depuis 1993 (Mpisi, 2008:51). A ce sujet Waswandi (2017:152) souligne que les réfugiés rwandais plus nombreux et plus équipés militairement que les autochtones organisèrent un Etat dans l'Etat congolais, incapable de les désarmer et de les cantonner loin de la frontière rwando-congolaise.

Les violences s'accrurent de plus en plus à partir d'octobre 1994 et cela à un niveau d'intensité supérieur à celui de 1993 (Mathieu & Willame, 1999:61). Les FAZ qui étaient sensé maîtriser la situation et venir à bout de toutes ces violences, ne tarderont de se comporter comme des mercenaires sur le terrain²⁸. Avec leurs différentes opérations des grandes envergures (opération Mbata et Kimya), ils se coalisèrent avec les milices hutues pour incendier les villages, piller du bétail, torturer et faire des arrestations arbitraires. Sylvestre Kahombo (2003:9) fustige leur comportement en disant que la MAGRIVI, après avoir chassé tous les autochtones avec les chefs coutumiers de leurs milieux d'origine, elle est passée à une phase d'installation d'une administration parallèle. Il renchérit en disant que la MAGRIVI agissait avec la main de bénédiction du Gouverneur intérimaire du Nord-Kivu, Monsieur Christophe Moto Mupenda et le soutien des para-commandos du 321^{ème} bataillon déployés au Nord-Kivu qui tournèrent leurs canons contre la population autochtone suite à la corruption (Kahombo, 2003:10). L'insécurité gagna de plus en plus l'espace et les violences s'étendirent sur les territoires de Masisi, Walikale,

²⁷ Les FDLR constituent un mouvement politico-militaire composé des Ex-Forces armées rwandaises, d'anciens membres de la Garde présidentielle, des milices redoutables Interahamwe et des civiles Hutus ayant fui l'avancée victorieuse de l'APR, et dont nombre d'entre eux sont mis en cause dans le crime de génocide au Rwanda en 1994. Les FDLR sont dérivées de l'Armées de Libération du Rwanda (ALIR) qui, à son tour, découle du Rassemblement pour le retour des réfugiés et de la démocratie au Rwanda (RDR) créé en 1995 dans les camps des réfugiés à l'Est du Congo (Mbavu, 2011:197).

²⁸ Il convient de signaler que lorsque les militaires de Mobutu venu de Kinshasa sont arrivés à Masisi en 1994 au lieu d'imposer l'ordre sur le territoire, ils ont été corrompus par les immigrés moyennant des vaches et ils se sont retournés contre les autochtones.

Rutshuru. En Mai 1996, le nombre total des personnes mortes dans cette violence dans la zone concernée s'élevait à 70000 et 250000 des personnes déplacées (Mfegue, 2012 :140 ; Stearns, 2012:32).

Par ailleurs, devenues « maître du terre », les milices Banyarwanda en connivence avec les nouveaux réfugiés hutus venus du Rwanda, lancèrent une attaque contre leurs compatriotes tutsis ainsi que leurs propriétés. Ce qui continua à verrouiller les relations entre Hutu et Tutsi. Satisfait de voir écarter une population suspecte de sympathie à l'égard de Kigali, ceux qui n'étaient pas partis volontairement en 1994 au Rwanda se sont fait tués, dépossédés de leurs biens et expulsés de force en 1995-1996 vers le Rwanda (Mathieu & Willame, 1999:61).

Ainsi, après avoir reçu à se liquider de leurs frères Batutsi, il était évident que ces immigrants en position de force et capables de défier toutes les velléités autochtones, n'hésitèrent plus à revendiquer les mêmes droits que la population de ces territoires et l'obligeaient de se conformer à leurs décisions prises illégitimement (Lukoo, 2007:20).

Se sentant de plus en plus menacée, la population autochtone (les milices autochtones) fera appel à l'appui d'autres groupes armés proches (géographiquement, si non politiquement): d'une part, les « rebelles » mulelistes de la région de Kisangani et d'autres part des « mercenaires » liés à l'Ouganda, basés à Kasindi dans le mont Ruwenzori (Mathieu & Willame, 1999:61), ainsi que les groupes armés tels que les Mai-Mai Bangilima et Batiri, puis plus tard les Mongols et autres (Mpisi, 2008:52).

Etant donné que la situation sécuritaire était devenue de plus en plus macabre vers fin octobre 1996, plusieurs autorités nationales et provinciales zaïroises s'en mêlèrent et ordonnèrent l'expulsion de tous les Banyarwandas du Kivu vers le Rwanda. Malheureusement toutes les batteries étaient déjà mises en marche par l'APR en coalition avec l'AFDL pour mettre fin au gouvernement de Mobutu et éradiquer systématiquement tous les réfugiés Bahutu. Il fallait soit les massacrer dans les camps des réfugiés au Zaïre, soit les contraindre de retourner par force au Rwanda pour qu'ils soient châtiés. Le discours d'avertissement que Paul Kagame lança à l'ambassadeur de l'Union Européenne, Mr. Aldo Andjello en parle plus à ce sujet, quand il déclara : « Si la Communauté Internationale ne fait rien pour résoudre le problème des Ex-FAR parmi les réfugiés basés au Zaïre, je m'en chargerai de ma façon » (Waswandi, 2017 :168). C'est dans ce contexte que va déclencher la soi-disant guerre de libération de l'AFDL.

3.4 Nord-Kivu et guerre de l'AFDL de 1996 à 1997

Pour arriver à mieux comprendre les enjeux de la guerre de l'AFDL nous allons devoir passer en revue les différentes raisons qui ont favorisé l'avancée de l'AFDL jusqu'à l'accession rapide au pouvoir à Kinshasa. Notons cependant quelques faits importants par rapport à cette situation.

3.4.1 Causes de la victoire facile de l'AFDL

En dépit du caractère interminable de la transition, celle-ci a cependant permis la percée de l'idée démocratique à travers le retour au multipartisme, la création de la société civile, des associations des droits de l'homme, la liberté de presse et d'association, etc. Partout au Zaïre et particulièrement au Kivu, même dans les villages les plus reculés, les populations étaient sensibilisées à l'idéal démocratique (Braeckman, 1999:43).

Un autre fait important à souligner aussi, c'est la complaisance et la banalisation de la part des autorités politico-administratives zaïroises du caractère de la guerre. Au début de la guerre, les autorités zaïroises avaient sous-estimé la rébellion qui s'organisait. Elles se contentèrent uniquement de déclarer que c'est une simple agression étrangère ou une rébellion banale des Banyamulenge (Lanote, 2003:58) qui ne pouvait pas déstabiliser le pouvoir en place, car le Zaïre c'est un Etat souverain. De ce qui précède, nous pouvons y ajouter le fait que Fatuma (2009:60) souligne quand elle dit que le régime dictatorial de Mobutu pendant trois décennies s'est caractérisé par la mauvaise gouvernance, la haine tribale, la corruption, l'injustice et que la guerre restait la seule conséquence d'un régime injuste (Fatuma, 2009:61; Cheuzeville, 2003:173). D'où l'appui de la majorité de la population congolaise qui s'attendait à un changement de régime. C'est ce qui a favorisé la prise rapide de tout le Pays par les troupes de l'AFDL qui n'ont pas trouvé de grandes résistances dans leur conquête.

3.4.2 Recherche des alliés locaux et d'une couverture politique

Après une prospection minutieuse du terrain, la seconde étape à laquelle passera monsieur Paul Kagame sera la préparation militaire qui sera suivie par la recherche des alliés locaux. Cette étape sera effectivement celle de la recherche d'une couverture politique. Peu soucieux d'être accusés d'avoir envahi le Kivu, les ougandais et les rwandais cherchaient à favoriser la création d'un mouvement pouvant apparaître comme

zaïrois, exprimant les revendications des populations locales (Mbavu, 2003:27). Plutôt que de s'appuyer sur des groupes politiques déjà existants qui risqueraient d'échapper à leur contrôle, les alliés préférèrent s'attacher à des personnalités qui jouissent de leur confiance. C'est ainsi qu'au Nord-Kivu une organisation appelée ADP (Alliance Démocratique des Peuples), jusqu'alors inconnue, se réclamait des Tutsis locaux. Elle était dirigée par un architecte originaire de Masisi et formé à Kinshasa, Déogratias Bugera, qui aurait bénéficié d'une bourse destinée aux réfugiés rwandais (Braeckman, 1999:46 ; Prunier 2009:113). Au Sud-Kivu était créé le Mouvement Révolutionnaire pour la Libération du Zaïre (MRLZ) dont la direction est confiée à un jeune ancien militaire de l'APR dont le père est un Mushi du Sud-Kivu et la mère une Mututsi. Signalons qu'Anselme Masasu Nindaga était chargé de recruter les jeunes du Kivu pour renforcer les troupes rebelles de l'AFDL (Mbavu, 2003:38). Le Conseil National de la Résistance et la Démocratie (CNRD), qui se présentait comme le bras armé du MNC/Lumumba aurait été fondé par André Kisase Ngandu, un Tetela du Kasai (Sindayigaya, 1998:274). Ce dernier entretenait des relations très étroites avec les ougandais (Prunier, 2009:113, Buchalimwe, 2006:265).

L'insurrection spontanée des Banyamulenge précipita les événements, lorsque Muller Ruhimbika, un porte-parole des Banyamulenge annonça le déclenchement de la guerre à partir de Kigali (Sindayigaya, 1998:274; Braeckman, 1999:46). Soudain apparaitra un personnage dont le rôle obligea tous les observateurs et écrivains à le plonger dans leurs livres : Laurent Désiré Kabila. Il convient de signaler que Mr L. D. Kabila était un muluba du Katanga et leader du Parti Révolutionnaire du Peuple (PRP). Kabila et son parti n'étaient pas inconnus, car Kabila fut l'une des personnalités marquantes des rébellions congolaises de 1964-1965 juste après l'Indépendance (Cheuzeville, 2003:176). Après un moment d'exil en Afrique de l'Est, il retourna au Pays en 1967 et créa le PRP le 24 décembre 1967 dans la région de Fizi-Baraka au Sud d'Uvira (Braeckman, 1999:46; Musabyimana, 2008:188; Sindayigaya, 1998:274).

A la fin de l'été 1996, L. D. Kabila arriva à Kigali. Et dans la discrétion la plus absolue, le DMI (Department Military Intelligence), un service de sécurité rwandais, installa l'invité dans une petite maison à côté de l'hôtel Méridien, résidence dont il ne sort pratiquement pas (Braeckman, 1999:46). Les réunions se multiplièrent avec les rwandais et les autres dirigeants de l'alliance qui se constituèrent. L. D. Kabila écouta le plan militaire et apprit

qu'il s'agissait de donner l'assaut aux camps des réfugiés du Kivu, de créer un espace de sécurité dans la province frontalière afin que le Rwanda cesse d'être menacé par les extrémistes Bahutu (Braeckman, 1999:47 ; Reyntjens, 1999:126). Etant un ancien rebelle et bien connu dans la région et du fait qu'il s'exprimait couramment en Swahili, en Anglais, Français avec un point d'accent parisien, il sera le porte-parole de l'AFDL. Son mouvement, le Parti de la Révolution Populaire (PRP) sera le quatrième cosignataire des accords passés le 18 Octobre 1996 à Lemera (Braeckman, 1999:47). Ainsi en Octobre 1996, Kabila était serein et confiant envers lui-même qu'il chasserait Mobutu et le remplacerait (Mbavu, 2003:24).

3.4.3 Déclenchement des affrontements

Après la création de l'AFDL le 18 octobre 1996, l'objectif de Banyamulenge qui était tout d'abord d'acquérir la nationalité zaïroise se transforma brusquement. Désormais leur guerre visa à chasser le régime corrompu et dictatorial de Mobutu. Dès qu'interviendra la chute d'Uvira le 25 octobre 1996, les groupes armés dits Banyamulenge progresseront rapidement le long des frontières du Burundi et du Rwanda (Musabyimana, 2008:188; Sindyigaya, 1998:274). En quelques jours, les combats avaient débuté dans les périphéries de la ville de Bukavu, Chef-lieu de la province du Sud-Kivu. Le 29 octobre, la grande ville de Bukavu est tombée entre les mains des rebelles après quelques résistances (Sindyigaya, 1998:274). A Goma (Au Nord-Kivu), la journée du 20 Octobre a été inondée des rumeurs faisant état de la prise de la localité de Ntamugenga en territoire de Rutshuru par des éléments provenant du Rwanda. Le vendredi 25 octobre, la panique avait gagné la population de Goma sous les coups de l'information qu'une présence massive d'hommes armés étaient signalée à Kiwanja et qui faisaient route vers Goma, le Chef-lieu de la province du Nord-Kivu. Sur leur passage, ces rebelles de l'AFDL et alliés de l'APR n'avaient rencontré aucun obstacle. Les éléments de la Garde Civile de Mobutu qui se trouvaient sur place avaient pris fuite. Quelques jours plus tard, le camps des réfugiés rwandais de Kibumba essuiera des assauts perpétrés par les soldats descendus des montagnes du Rwanda (Sindyigaya, 1998:146; Prunier, 2010:114). Les éléments du contingent Zaïrois qui y étaient postés pour la sécurité des Camps, tenteront vainement de défendre les camps contre ces attaquants, mais ils n'avaient été en mesure de faire face aux éléments de l'APR camouflés derrière le bouclier de l'AFDL. La suite était que cet immense camp était vidé

en quelques jours de ses milliers de réfugiés qui avaient choisi de fuir vers l'autre camp qui se trouvait à Mugunga. En accueillant les deux cents milles réfugiés de Kibumba, Mugunga est devenu par force le « 1^{er} camp de réfugiés du monde » avec ses quelques 500.000 hutus rwandais (Musabyimana, 2004 :82). Bientôt le camp de Katale fut lui aussi pris d'assaut par l'APR et alliés (Sindayigaya, 1998:146; Mbavu, 2003:19; Prunier, 2010:120; Braeckman, 1999:54). Les pauvres réfugiés rwandais qui avaient échappé de justesse aux massacres des autres dans les camps de Kibumba, Mugunga et Katale avaient pris la direction de Kisangani en passant par les chemins du foret pour fuir davantage la progression de l'APR/AFDL. Malheureusement en arrivant à Tingi, tous ces milliers des réfugiés tombèrent dans le piège dressé par l'APR et ils furent tous exterminés (Musabyimana, 2004 :124). Les organisations humanitaires étrangères présentes sur terrain furent corrompues par l'APR/AFDL, car elles lui avaient servi d'appât pour le regroupement des fuyards que l'APR avait massacré sauvagement à l'absence des témoins (Mbavu, 2003 :32).

Les assaillants qui s'étaient déjà approchés de la ville incendiaient et pillaient les véhicules en massacrant tous les passagers (Mbavu, 2003 :20 ; Musabyimana, 2003 :81). Ce fut le cas des joueurs en provenance de Butembo et de plusieurs commerçants de Bukavu.

Cependant, la panique était partout visible, les militaires et tous les grands dignitaires du régime du Mobutu s'étaient sauvés. Mardi 05 novembre 1996, à 11h45' sur les ondes de la radio star, le commandant André Kisase Ngandu, avait lu le premier communiqué officiel retraçant les raisons profondes de la situation en disant que l'alliance avait pris les armes pour combattre le régime de Mobutu parce que toutes les voies de négociation avaient été épuisées. Il souligna avec emphase que les armes demeuraient le seul et ultime moyen de lutte et le seul langage que Mobutu pouvait facilement écouter (Mbavu, 2003: 21). Suite à l'insécurité qui prévalait sur toute la ville de Goma, plusieurs familles avaient pris l'itinéraire de Sake en direction de Butembo. L'objectif était de s'éloigner le plus possible de la zone des combats. Arrivé à Kirolirwe à plus ou moins 20km de Sake, un mercredi le 06 novembre 1996 c'était une hécatombe. Toutes ces personnes qui fuyaient avaient été descendues des camions qui les transportaient et ont été sauvagement massacrés à la massue, à la machette, au couteau et par balle et tous les véhicules ont été incendiés. Selon le rapport de la croix rouge internationale, le bilan

de ce massacre arrivait à 6800 personnes. Les auteurs de ce massacre c'est vraisemblablement les Interahamwe et la MAGRVI, sous le commandement du Mwami Ndeze Irvuz' (Mbavu, 2003:22).

Après la conquête de la ville de Goma, motivé par l'objectif de concrétiser leur rêve de conquérir le pays entier, les Forces de l'Alliance/APR se sont dirigées ensuite vers le Nord. Dans la nuit du samedi au dimanche 24 novembre 1996, elles marchaient sur la ville de Butembo sans rencontrer une moindre résistance. Selon Mbavu (2003 :23), il semble que les habitants avaient jugé plus réaliste, voire utile, de faire la paix avec leurs envahisseurs. Cependant à Béni, à 50km delà, les forces régulières de FAZ y avaient érigé une forteresse. Les affrontements y furent décisifs. Les FAZ appuyées par la DSP de Mobutu ne résistèrent pas à la frappe des assaillants « banyamulenge » mêlés aux guerriers Mai-Mai. Les affrontements se poursuivirent avec envergure et au bout de 8 mois, les puissances américano-britanniques par le biais du Rwanda et l'Uganda, sous le label de l'AFDL, parvrent à liquider le régime dictatorial de Mobutu et à s'emparer de tout le pays (Waswandi, 2017 :153). Point n'est besoin de revenir sur les conséquences de cette guerre sur la paisible population. Les massacres, les exécutions sommaires, les actes d'intimidation et d'humiliation, l'extorsion des biens matériels furent le cheval de bataille de l'AFDL et de ces alliés. Selon Muderhwa (2012:229) qui s'accorde avec Bucalimwe (2006:267) et Waswandi (2017:153), il souligne que l'absence d'esprit coopératif vis-à-vis des « des alliés », la non implication des autres partis politiques trouvés au pays étaient en train de ramener lentement et surement vers le monopartisme . Et enfin le refus de laisser libre mouvement de remplir l'agenda caché du Rwanda, sur le plan géopolitique et économique, a donné lieu à des frustrations qui ont sensiblement été déterminantes dans la suite des événements qui ont marqué le pays. C'est à Badidike (2009:18) de renchérir en disant que l'AFDL, dont la formation est intervenue en cours de route, a été certainement bâtie sur des bases fragiles et floues. Et que ce sont les dissensions au sein de l'AFDL qui ont plongé le pays dans une nouvelle guerre qui a décimé des millions de la population dans une guerre que le monde n'avait jamais connu (Badidike, 2009:18). C'est dans ce contexte qu'une nouvelle insurrection va surgir.

3.5 Guerre du RCD de 1998 à 2003

Comme le dit Doudou (2010:79) dans son adage que les victoires d'aujourd'hui sont les défis de demain, et que les amis d'aujourd'hui seront les ennemis de demain. Cet adage

s'est appliqué correctement à Laurent Désiré Kabila qui sortait victorieux dans une guerre de conquête pour entrer dans une autre guerre menée par ses anciens alliés qui l'avaient porté au pouvoir.

3.5.1 Contexte des affrontements

Le 17 mai 1997, L. D. Kabila entra victorieusement à Kinshasa avec des Batutsi rwandais qui l'avaient soutenu. Ces Batutsi se virent confiés des très hautes responsabilités au sein de l'Etat. En somme, l'appareil étatique et l'armée étaient chapeautés par des Rwandais qui se faisaient passer pour des Batutsi congolais. Cette situation commençait à irriter les Congolais qui ne supportaient plus de voir leur pays être dirigé par les étrangers (Kamerhe, 2006 :20 ; Cheuzeville, 2003 :176). Ils avaient le sentiment de vivre une occupation ou une domination rwandaise. Pour L.D. Kabila, il fallait opérer un choix de protéger soit les intérêts de ses alliés rwandais en les maintenant dans les postes stratégiques au sein du gouvernement congolais tout en acceptant d'assumer le discrédit aux yeux des congolais, ou bien sauver son image en prenant le risque de rompre avec la main mise rwandaise (Nzereka, 2010:44).

Dès lors, il décida de renvoyer, le 26 juillet 1998, son chef d'état-major de l'armée, James Kabarebe. Il est remplacé par un Congolais, Célestin Kifwa (Doudou, 2010 :80). N'étant plus en sécurité, les autres rwandais qui étaient dans des postes stratégiques décidèrent de se retirer. Ainsi la guerre éclata le 02 Août 1998 entre la RDC et ses anciens amis, les Banyamulenge, qui se mutinèrent (Cheuzeville, 2003 : 176), profitèrent du moment où l'armée de LD Kabila n'était pas encore organisée. Ils lancèrent un assaut sur l'ensemble du Kivu (Badidike, 2009:17). Le communiqué diffusé par le Président L. D. Kabila le 27 juillet 1998 fut signé pour renvoyer contre leur gré, les militaires rwandais tout en remerciant le peuple rwandais pour sa « solidarité » et le peuple congolais pour sa « grandeur d'âme, sa tolérance, son hébergement et l'encadrement des soldats étrangers » durant leur séjour au Congo. A partir de cette décision, les relations entre la RDC et le Rwanda redevinrent des affrontements véritablement ouverts et l'AFDL éclata (Nzereka, 2010:46 ; Badidike, 2009:17).

Depuis ce jour, la réaction de l'armée rwandais ouvrit le champ à l'escalade historique, lorsqu'un certain dimanche 02 Août 1998 à 16 heures, un communiqué destituant le Président de la République est lu à Goma sur les ondes de la radio du peuple par le

commandant Sylvain Buki, au nom de la dixième brigade des Forces Armées Congolaises (FAC) (Mbavu, 2003:106; Badidike, 2009:6). Les événements n'avaient pas tardé de se précipiter lorsqu'à Goma, la dixième brigade, force de 15.000 hommes dirigée par le commandant Jean Pierre Ondekane, se mutine et proclame la destitution du chef d'Etat. La ville tomba sans coup de feu. Dans les heures qui suivaient, les habitants de Goma virent des camions venus du Rwanda traverser la frontière, ainsi que des chars, des pièces d'artillerie, et l'aéroport fut le théâtre d'une intense activité (Braeckman, 1999:351).

Tout en reconnaissant timidement la violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RDC, l'ONU avait hésité de réagir conformément au chapitre VII vis-à-vis des pays agresseurs et s'était contentée globalement d'un rôle d'observateur des massacres, des multiples tueries, violations des droits de l'homme et de l'intégrité territoriale²⁹. Cette guerre d'agression, symbolisait le mépris de la Communauté Internationale de la dignité du Congo. Selon Badidike (2009 :59) et de Kamerhe (2006:21), le Congo était vendu aux enchères par la Communauté Internationale. Cette guerre a provoqué un élan d'une prise de conscience collective des droits de l'auto-détermination du peuple congolais. Cela étant, Fauma (2009:63) souligne que l'étonnement fut le silence des Nations Unies devant les tueries, les massacres et devant la misère de la pauvre population congolaise malgré les interpellations des églises, les ONG et de la société civile congolaise. Elle conclut en disant que, le Président L.D. Kabila et la RDC étaient victimes d'un complot international qui a causé mort et désolation au sein de la population congolaise devant l'indifférence de la communauté internationale (Fatuma, 2009:63). Selon une étude minutieuse faite par l'ONG américaine « Internationale Rescue Commutee », uniquement dans l'Est de la RDC, entre 1998 et 2001, la statistique de la population était estimée en de vingtaine de millions d'habitants. 3,5 à 4 millions des personnes sont mortes suite à la guerre et aux violences qui l'accompagnaient entre Août 1998 et avril 2001 (Waswandi, 1017:168 ; Musabyimana, 2008 :195). Cette guerre du RCD a été traduite en violences multiformes.

Le 14 septembre 1998, la ville de Goma, siège de la rébellion qui sera désigné par la suite comme « RCD Goma », va essuyer des attaques des Bahutu Interahamwe coalisés

²⁹ Il est recommandé de lire à ce sujet les résolutions 1234, 1279, 1304,1341 du conseil de sécurité de l'ONU.

avec les Mai-Mai locaux. Dès l'aube, des tirs d'artillerie réveillent la ville, en provenance de l'aéroport, du centre-ville et du camp militaires de Katindo. Ces points stratégiques étaient pris entre les mains des assaillants qui s'étaient targués en libérateur de la ville de Goma. L'objectif des soi-disant libérateurs était de s'approvisionner en armes et munitions dans les dépôts de la place et libérer leurs prisonniers. Un important renfort venu du Rwanda avec chars et hors bords, va être déployé pour porter secours aux troupes du RCD submergées. Les tirs vont durer jusqu'à midi, puis les assaillants vont se retirer après avoir atteint leur objectif. Le bilan de l'attaque selon l'état-major rebelles du RCD était, 70 tués du côté assaillants, et selon d'autres sources informelles : plus de 300 rebelles tués du côté du RCD (Mbavu, 2003:112). Et comme cela ne suffisait pas, le 11 mai 1999, dans la soirée, la ville de Goma va connaître une forte détonation d'un appareil Antonov qui survola la ville de Goma en y laissant tomber 9 bombes. Beaucoup de maisons furent endommagées, et le bilan en vies humaines s'établira à 78 corps ensevelis sous les décombres... La terreur et la panique s'étendirent sur toute la ville, mais quelques jours après, la population s'était aussitôt ressaisie. Elle appela les dirigeants du RCD /APR, qui les prenaient en otage, à négocier la paix avec LD Kabila et elle exigea le rapatriement de toutes forces rwandaises d'occupation (Mbavu, 2003:118). Enfin, les autorités de la RDC ouvrirent la RD Congo aux accords de cesser le feu avec la rébellion du RCD et alliés, y compris les autres composantes de la rébellion.

3.5.2 Guerre du RCD et accord de cesser le feu de Lusaka.

L'accord de cesser le feu de Lusaka a été signé le 10 juillet 1999 dont en voici les principes selon que Ntumba (2008 :42) essaie de les énumérer : la cessation des hostilités, le retrait définitif des troupes étrangères du territoire de la RD Congo, le déploiement d'une force de maintien de la paix assurant la mise en œuvre de l'accord, la sauvegarde de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la RD Congo, le démarrage des négociations politiques inter congolaises devant aboutir à la mise en place du nouvel ordre politique et à la réconciliation nationale, la désignation d'un facilitateur neutre, le désarmement des groupes armés et la formation d'une armée républicaine. Le contexte et le résultat de l'accord de cesser le feu de Lusaka (10 juillet 1999) ont levé dans l'imaginaire collectif des Congolais le sentiment que leur pays était victime d'un complot international comme ça été évoqué dans les pages précédentes. Cet amalgame violait le droit international au profit du Rwanda et de l'Uganda en cautionnant la présence des

troupes rwandaises et ugandaises sur le sol congolais, tant que le Congo n'aura pas organisé le dialogue inter congolais (Nzereka, 2010 : 52 ; Mbavu, 2005 :12 ; Biyoya, 2008 :244).

En fin de compte, le dialogue inter-congolais fini par avoir lieu après deux mois de discussions entre l'ouverture officielle à Sun city le 25 février 2002 et la signature de l'accord global et inclusif à Pretoria. A Sun city, ils (les délégués de cinq composantes et trois entités³⁰) ne réfléchirent pas sur les textes démocratiques ou néanmoins faire allusion à la constitution de Luluabourg (1964) qui avait ratifié par referendum, ou encore l'acte constitutionnel de la transition (1991) élaboré par la conférence nationale souveraine. A Sun city, il fut essentiellement question du partage du pouvoir : qui prend quoi ? La formule institutionnelle qui en est sortie répond d'abord au souci de tous, d'en sortir avec un morceau : un président de la République plus quatre vices présidents dotés chacun d'une commission gouvernementale (Biyoya, 2008 :89), Assemblée Nationale et Sénat cooptés par les cinq institutions d'appui à la démocratie. Les partages des postes au gouvernement et des sièges dans les institutions collégiales se sont fait au peigne fin, dans le respect de quotas exigés par chaque partie : de l'opposition politique aux mouvements armés et du « gouvernement » à la société civile devenue de facto parti politique. Les nouveaux animateurs de la transition s'étaient donné cinq objectifs à réaliser en deux ans³¹. Malheureusement, à la fin de cette transition (juin 2005), aucun objectif n'aura été réalisé. Il aura fallu une prolongation de 6 mois. Mais aussi cette période de transition s'est soldée par des escalades majeures de violences³² dont la plus meurtrière fera l'objet d'étude dans le point suivant.

³⁰ Ont été considérés comme « composantes » le gouvernement, le rassemblement congolais armé, et les Forces vives (société civile). Ont été considérées comme Entités, le RCD Kisangani / mouvement de Libération, le RCD-National, et les Mai-Mai.

³¹ 1. La réunification, la pacification, la reconstruction du pays, la restauration de l'intégrité territoriale et le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire national ; 2. La réconciliation nationale ; 3. La formation d'une armée nationale, restructurée et intégrée ; 4. L'organisation des élections libres et transparentes à tous les niveaux permettant la mise en place d'un régime constitutionnel, démocratique ; 5. La mise en place des structures devant aboutir à un nouvel ordre politique. Cf Point II de l'accord global et inclusif en RDC.

³² La période de transition aura traversé trois escalades majeures (Bukavu du 2 au 9 juin 2004, Kanyabayonga du 12 au 23 décembre 2004, Rutshuru du 18 janvier début février 2006), deux tentatives

3.6 Guerre du CNDP (de 2004 à 2008)

La transition, qui dura trois ans, se termina en 2006 par les élections nationales et occasionna une grande division au sein du RCD. Ses dirigeants étant en désaccord sur la question de savoir s'il fallait continuer d'y prendre part vu la mauvaise foi perçue du gouvernement de Joseph Kabila. Les anciens membres du RCD refusèrent une intégration qui selon eux, affaiblirait leur pouvoir politique et économique, tandis que les membres de la communauté rwandophone craignaient également la discrimination et la persécution (Stearns, 2012:39). C'est ainsi que lors des élections législatives nationales de 2006, le RCD perdit le gouvernorat du Nord-Kivu à la suite d'un faible pourcentage aux élections. Mais avant cela, il faut signaler la défection du général Laurent Nkunda et d'autres officiers tutsis en Août 2003, créant un mouvement politique en décembre 2003, la Synergie nationale pour la paix et la concorde en sigle SNPC (Stearns, 2013:39; Mbavu, 2014:51; Pourtier, 2009) qui deviendra plus tard le Congrès National pour la Défense du Peuple.

3.6.1 Qu'est-ce que le CNDP ?

Le Congrès National pour la Défense du Peuple en sigle CNDP est un mouvement politico- militaire créé en Octobre 2006 par l'ex général des FARDC, Laurent Nkunda au lendemain de la tenue des élections législatives et présidentielles en RDC (Waswandi, 2017:155). Le CNDP a été créé initialement pour défendre les intérêts des rwandophones à l'Est de la RDC. A l'origine, de nombreux Bahutu congolais ont rejoint les rangs du CNDP, cependant, la tentative de créer une coalition rwandophone a échoué, et, depuis lors, le CNDP ne s'est plus présenté comme tel. Il apparaît clairement que Nkunda et son mouvement étaient au service des intérêts de la communauté des Batutsi du Kivu, ou des Batutsi tout simplement (Mbavu, 2011: 223).

de sécession « Katanga 12 mars 2005), quinze casques bleus tués dans les embuscades dans l'Est de la RDC (9 Bangladais le 25 février 2005, 8 Guatémaltèques le 23 janvier 2006), une marche réprimée dans le sang (10 morts selon le gouvernement, près de 30 selon l'UDPS) réclamant contre la prolongation de la transition le 30 juin 2005.

3.6.2 Revendications du CNDP

Les revendications originelles du CNDP contenues dans son cahier des charges se résument comme suit:

- Mettre fin à la présence des groupes armés étrangers sur le territoire congolais (essentiellement les FDLR) ;
- Le retour des réfugiés congolais de l'étranger, évalués à 45 000 et localisés au Rwanda, au Burundi et en Ouganda ;
- Une enquête indépendante sur les crimes de guerre commis sur le sol congolais entre 1998 et 2004;
- Un processus d'intégration alternatif pour les FARDC, différent du processus de brassage en recours selon les unités ayant subi le brassage et qui seraient stationnées dans une province autre que la leur (Mbavu, 2011 : 224 ; Radio Okapi 2012).

Cependant, Nkunda insistait sur le fait que ses hommes ne pouvaient s'éloigner de leurs pâturages de Masisi et de Rutshuru (Mbavu, 2011 :224, Bucalimwe, 2006 : 281). De ce point de vue, le CNDP s'est laissé tomber dans le piège de la tentative de la matérialisation de la création d'un « tutsiland » au Congo, comme d'aucuns le pensent. Après avoir pris le contrôle de certains villages et cités, ce qui leur restait c'était de perpétrer des massacres et de semer la panique et la désolation au sein de la population non rwandophone et instaurer une administration parallèle.

3.6.3 Exactions du CNDP sur la population

Loin de ramener l'ordre et la sécurité de la population locale, le CNDP a tué, violé et blessé un nombre considérable de civils au cours des six premiers mois de 2007³³. Les populations civiles ont été souvent prises pour cible, accusées, à tort ou à raison, de collaborer avec les FDLR³⁴. Selon Mbavu (2011 :229), les violences sexuelles accompagnant ces affrontements ont fait croire à une stratégie visant l'extinction d'un groupe de populations. L'armée du CNDP est également connue par la présence d'enfants soldats dans ses rangs. Plusieurs rapports évoquent le recrutement forcé des

³³ Cette période correspond à celle marquée par la reprise des hostilités entre les brigades mixées et les FDLR sanctuarisées dans le Rutshuru, hostilités ayant contraint plusieurs milliers (entre 800 000 et un million) de personnes à errer dans la nature (Mbavu, 2011:229).

³⁴ Les massacres de Kiwanja du 4 au 5 novembre 2008 en sont un témoignage éloquent (Mbavu, 2011:229).

mineurs au sein du CNDP³⁵. Au moins 280 élèves tirés de force des classes de quatrième et cinquième secondaires des Institutions Kausa, Kanyatsi, Nyakariba, Mapinduzi, Rushinga, Muheto et Burungu (en territoire de Masisi) ont été conduits de force en formation à Bwiza, près de Kitchanga en 2007 (Mbavu, 2011:229; Stearns, 2012:42).

La présence des soldats du CNDP a posé de sérieux problèmes de sécurité pour les habitants des territoires occupés. Ces derniers étaient soumis aux travaux forcés et en plus de cela ils n'avaient pas le droit de quitter la zone, sans risquer des représailles par les éléments du CNDP. En décembre 2007, des témoignages très choquants ont rapporté que plusieurs personnes avaient été descendues de leurs véhicules alors qu'elles tentaient de fuir l'avancée des soldats gouvernementaux en direction de Kitchanga et ont été sauvagement massacré par les soldats du CNDP (Mbavu, 2011:230; Stearns, 2012:41). Des exactions graves ont été commises contre les fugitifs, comme l'un d'eux raconte : « Je suis père de deux enfants, je suis cultivateur. Les militaires du CNDP nous ont recrutés par force mais je ne voulais pas faire le service militaire, j'ai voulu m'échapper avec quelques amis. Nous nous sommes retrouvés au nombre de 15 fugitifs, mais le comble de malheur est que nous avons été attrapés. On nous a torturés jusqu'à l'ablation des appareils génitaux. Tous mes coéquipiers ont succombé à la suite de ces horribles traitements. J'ai réussi à regagner le camp de Mugunga où ces mêmes tortionnaires m'ont poursuivi pour m'achever. Par la grâce divine, j'ai pu échapper et aujourd'hui je suis en traitement à l'hôpital Heal Africa ³⁶». Toutes ces exactions n'ont fait qu'augmenter les traumatismes de la population et accroître la haine contre tout sympathisant du CNDP. La population se sentait comme si Dieu l'avait complètement abandonnée.

Le mardi 4 Novembre 2008, un carnage va s'observer après qu'une coalition des Maï-Maï PARECO et des indécrottables FDLR avait chassé momentanément le CNDP de la cité de Kiwanja. Le lendemain, un renfort de soldats descendus des collines du Rwanda avait réinvesti la cité, ces soldats venus du Rwanda ont fait le carnage de la pauvre population, après le retrait des assaillants (Maï-Maï et FDLR). La MONUC a même obligé les nouveaux occupants (CNDP) à libérer la cité de Kiwanja « parce que le cessez-le-feu

³⁵ Conseil de sécurité des Nations unies, Rapport final du Groupe d'experts sur la RDC, décembre 2008:7-8.

³⁶Témoignage inédit rendu par la presse locale, Radio Mishapi.

devait être respecté ». Des mesures de représailles s'en sont directement suivies, illustrées par des massacres des populations civiles confondues avec les assaillants (Paluku, 2016:143). Une fouille systématique fut menée par les éléments du CNDP dans les maisons, à la recherche des présumés Maï-Maï. L'ONG américaine Human Rights Watch a estimé à 150 le nombre de personnes tuées. La Croix Rouge locale, quant à elle, a avancé le chiffre de 218 corps retrouvés deux jours après les événements³⁷. Les recherches se sont poursuivies, surtout dans la brousse où d'autres corps gisaient. Globalement, un bilan de 700 tués a été établi par les députés nationaux originaires du Nord-Kivu (Mbavu, 2011:256 ; Tunamsifu, 2012:152 ; Paluku, 2016:143). C'est ainsi que le Rwanda qui soutenait le CNDP, très vraisemblablement, suite à la pression de la communauté internationale, aurait ordonné à Nkunda de stopper sa progression pendant qu'il était déjà sur les portes de la ville de Goma (Mbavu, 2011:256). Tout compte fait, la pression du CNDP était largement suffisante pour forcer le gouvernement à engager des négociations directes avec le mouvement de Nkunda (Radio Okapi 2012 ; Paluku, 2016 :145). En fin de compte le gouvernement de la RDC signera le 23 mars 2009 les accords afin de mettre fin aux pourparlers de la guerre au Nord-Kivu (Paluku, 2016:145). Les membres du CNDP estimèrent plus tard que le gouvernement de la RDC n'avait pas respecté ses engagements, ce qui plongea de la province du Nord-Kivu dans une nouvelle violence du Mouvement du 23 mars en référence aux accords qui étaient signés le 23 mars 2009.

3.7 Rébellion du Mouvement du 23 Mars : de 2012 à 2013

Beaucoup d'analyses sont arrivées à la conclusion selon laquelle, le M23 est né suite au non-respect des accords conclus entre le CNDP de Bosco Ntaganda et le pouvoir de Kinshasa. Cependant cette conclusion peut être contrebalancée car le drame que connaît le Nord-Kivu depuis l'entrée de l'AFDL plonge ses racines dans des accords informels qui finissent par engager aussi bien l'Etat que le peuple congolais, mains et pieds liés (Mbavu, 2014:50).

3.7.1 Origines du Mouvement du 23 Mars en sigle M23

Après l'arrestation du général Laurent Nkunda en janvier 2009, un traité de paix était conclu le 23 mars 2009 entre le CNDP et le gouvernement de la République

³⁷ Information livrée par radio Okapi, le 6 novembre 2008 (Mbavu, 2011 :256).

Démocratique du Congo. L'accord prévoyait la libération des prisonniers, la transformation du CNDP en parti politique, les retours des réfugiés se trouvant dans les pays limitrophes de la RDC et dont sont issus la grande majorité de rebelles, l'intégration des civils membres du CNDP au sein des institutions gouvernementales ainsi que l'intégration des forces du CNDP dans l'armée congolaise (RENADOC, 2012 :7, Mbavu, 2014 : 47-48 ; Radio Okapi, 2012). Ce qui a été fait par le gouvernement contre la volonté de la population qui attendait toujours que tous les partisans du CNDP soient être jugés de tous les crimes commis et aillent en prison.

Les accords étant ratifiés, le CNDP s'est converti en partis en adhérant à la famille politique du chef de l'Etat (la majorité présidentielle). Le CNDP attendait bénéficier des dividendes des accords conclus avec le régime de Joseph Kabila. C'est ainsi qu'en Novembre 2011, le régime de Joseph Kabila a sollicité, le CNDP pour sécuriser les élections et surtout faciliter la réélection du candidat Joseph Kabila au premier tour (Mbavu, 2014 : 50), étant donné que ce dernier venait de modifier la constitution en son article 71 qui parle des élections au deuxième tour.

Le deuxième mandat d'arrêt de la CPI à charge de Bosco Ntaganda aurait servi de détonateur au déclenchement de la rébellion du M23. Le président Joseph Kabila s'étant montré moins coopérant dans le dossier de la CPI qui pesait sur Ntaganda en ce qui concerne, le recrutement d'enfants soldats, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité (Tegera, 2013 :19); Joseph Kabila n'a trouvé mieux que d'encourager son ami à se sauver ; mieux à créer un mouvement insurrectionnel afin de dissuader ses traces (Mbavu, 2014 :51; Waswandi, 2017 :156). Mbavu (2014:51) souligne que des témoignages rapportent l'appui du pouvoir de Kabila en matériels et autres subsides auraient été garantis à Bosco Ntaganda³⁸pour mener des hostilités.

Toujours selon l'historien Mbavu (2011 :52), lors des élections de 2011, le CNDP n'a obtenu qu'une seule voix dans le territoire de Masisi son fief, alors qu'il s'était engagé dans la campagne présidentielle de Joseph Kabila, tout en comptant sur sa rétribution le

³⁸ Il convient de rappeler qu'en prévision des traques contre les FDLR de Walikale, une grande quantité d'arme et de munitions avaient été officiellement acheminée à Masisi par le n° 2 du Programme Amani, en la personne de Bosco Ntaganda lui-même, afin de s'en servir le moment venu. Mais la suite a démontré que cette stratégie visait à rassembler l'arsenal militaire utile pour conduire la mutinerie en préparation (Mbavu, 2014:51).

moment venu. La défection de plusieurs unités au sein des FARDC et déclenchement des hostilités de la nouvelle rébellion étaient perçus comme les éléments qui justifiaient le manque d'application des arrangements pris entre le CNDP et le pouvoir de Kabila. Au fait, le pouvoir de Joseph Kabila avait accordé au CNDP des postes de responsabilité au sein des institutions nationales du pays, argumentant que l'accès d'un parti aux postes ministériels était fonction de sa force numérique à l'assemblée nationale (Mbavu, 2014:51). En outre, les ex-membres militaires du CNDP avaient été soupçonnés d'abuser de leur position dans l'armée pour s'impliquer dans un « réseau mafieux » qui tournait autour de la contrebande de minerais et qui profitait grandement au Rwanda (Waswandi, 2017:156), ce qui a conduit le gouvernement de la RDC à muter les militaires issus du CNDP dans d'autres provinces de la RDC. Estimant que le gouvernement venait de faire une trahison, le CNDP s'était caché derrière la violation des accords du 23 Mars 2009, ils se sont mutinés en avril 2012 (RENADHOC, 2012:8), sous le commandement de Bosco Ntaganda qui s'était déjà retranché dans ses fermes à Masisi en s'entourant de quelques officiers de sa tribu depuis février 2012, fuyant la menace d'arrestation de la CPI (Paluku, 2016:157). À partir de Masisi, Bosco Ntaganda va lancer des offensifs qui seront soldés par une défaite cuisante par les FARDC, ce qui l'obligea de prendre le chemin du Parc National de Virunga pour se retrouver à Kibumba. A titre informatif, il faudra savoir que le M23 a commencé comme un courant au sein du CNDP afin de rassembler l'aile de Laurent Nkunda et celle de Bosco Ntaganda. C'est le sens de la décision N°001/HCM/M23/CNDP/2012 du 06 mai 2012 portant création d'un nouveau courant au sein du CNDP, dénommé Mouvement du 23 Mars, M23 en sigle. Le Colonel Makenga Sultani³⁹ sera nommé comme président du Haut Commandement Militaire (HCM). Le 09 juillet 2012, le président du HCM signa deux décisions à savoir : la Décision N°002/HCM/M23/CNDP/2012 du 09 juillet 2012 portant création d'un organe en chargé de la coordination politique du mouvement et la Décision N°003/HCM/M23/CNDP/2012 du 09 juillet 2012 portant nomination de Monsieur Jean-Marie Runiga Lugerero comme

³⁹ Le Colonel Sultani Makenga était un soldat du gouvernement basé au Sud-Kivu comme commandant second des opérations. En avril 2012, il va solliciter auprès de la hiérarchie une feuille de route pour quitter Bukavu vers Goma, participer à un mariage d'un familier. Arrivé à Goma, il va faire une défection et va rejoindre son frère Bosco Ntaganda à Rutshuru où il séjournait déjà après sa défaite dans le Masisi pour créer ensemble ce qu'ils vont appeler le Mouvement du 23 mars (Paluku, 2016:159).

le Coordonnateur de l'action politique du mouvement ⁴⁰ (Paluku, 2016:159). Conscient de tous les crimes commis par le CNDP et documentés par les organisations comme HRW, tels que les massacres de Kiwanja, les conseillers militaires importés du Rwanda vont attirer l'attention HCM et la coordination politique sur ces faits. Ainsi le CNDP disparaîtra lors d'un communiqué officiel N°0026/M23/2912 signé à Bunagana le 17 août 2012 et à dater de ce moment, ils avaient commencé à parler du M23 tout court (Paluku, 2016:159).

3.7.2 Déclanchement des hostilités du M23

Le M23 surnommé ARC (Armée Révolutionnaire du Congo) avait constitué son quartier général à Runyoni (dans le Rushuru) non loin des frontières rwandaises pour leur permettre l'approvisionnement nécessaire soit-il en munitions ou en soldats en provenance du Rwanda (Mbavu, 2014 :62). Le commandement des FRDC avait déployé des éléments sur le tronçon Jomba-Bunagana dans l'objectif d'encercler Runyoni. Des commandos venus de la formation en Ituri et d'autres venus de Kindu était sur le front, malheureusement ils n'avaient pas tenu la tête à l'intervention des RDF descendus des montagnes du Rwanda. Il est rapporté que les soldats congolais n'ont reçu ni ration des combats ni renfort ni ravitaillement en munitions durant leurs opérations militaires (Mbavu, 2014:62). Certains officiers congolais corrompus produisaient des listes des militaires avec un grand nombre de soldats fictifs afin de contraindre les FARDC à la débâcle devant l'adversaire de M23. L'Etat-major général pouvait penser qu'il y a un nombre suffisant d'hommes de guerre sur terrain alors qu'en réalité ce n'était pas le cas (Mbavu, 2014:62). Après la prise du territoire de Rutshuru, les militaires du M23 ont fait des massacres à grande échelle, enrôler par force les enfants dans l'armée et violer les femmes jusqu'au moment où il s'est éteint.

Le 20 novembre 20012 , les rebelles du M23 encerclèrent la ville de Goma et vers 11 heures la ville était tombée entre les mains des rebelles du M23 qui sont entrés à Goma massivement à partir de la ville Rwandaise de Gisenyi en passant par la petite et la grande barrière, frontière du Rwanda avec la RDC (Paluku, 2012:161). Tout au long de

⁴⁰ Il convient de faire savoir que Makenga et Ntaganda sont tous de la même tribu (des tutsis), ainsi pour dissuader le caractère tribal de leur rébellion à l'instar du CNDP, le Haut Commandement Militaire va décider de nommer le Bishop Jean-Marie Runiga Lugerero qui est un civil de la tribu de Bashi du Sud-Kivu.

leur passage, les tueries ; carnages, les menaces, l'enrôlement forcé des enfants, le pillage des maisons, des véhicules, les violences sexuelles constituaient leur mode opératoire. Ces différentes violations meurtrières commises par cette force négative du M23 ont affecté la population du Nord-Kivu jusqu'au point où les gens commençaient à se poser des questions si réellement Dieu était attentif à leurs prières jusqu'au point de les abandonner à la merci d'une puissance infernale et maléfique du M23.

Le 22 novembre 2012, la cité de Sake, à l'Ouest de Goma, est tombée sous le contrôle du M23. Du 20 au 30 novembre 2012, on a assisté à un pillage systématique des véhicules des particuliers, des démolitions des magasins et des mis à sac des maisons des officiers et des politiciens accompagnés par des actes de sabotages et de destruction des bureaux administratifs de l'Etat dans la ville de Goma, organisé par les militaires du M23. Selon le témoignage de Mbavu (2014:67) et le rapport de RENADOC (2012 :10), plus de 1.000 de tonnes d'armes lourdes, munitions et les chars de combat, abandonnées par les militaires des FARDC lors des affrontements, ont été emportés vers le Rwanda en passant par la frontière de Bunagana au vu et au su de la MONUSCO. Au moins 6 camions de l'office de route ont été chargés des caisses d'armes et munitions retirées dans le magasin d'armement de la huitième Région Militaire ; le tout a été emporté vers le Rwanda. Toujours selon le rapport de RENADHOC (2012:15) il est dit que juste après le contrôle du territoire de Rutshuru par le M23, ce dernier a ouvert le siège de la CENI et emporté tous les kits électoraux, pour certains analystes, cela faciliterait un enrôlement frauduleux des Rwandais pour telle ou telle finalité politique.

La présence du M23 ne dura que 11 jours seulement dans la ville de Goma, soit du 20 novembre au 1er décembre 2012. Enfin, les chefs d'Etat de la CIRGL se réunirent le 24 novembre 2012 et ces derniers donnèrent l'injonction aux mutins du M23 de libérer la ville de Goma et ses environs sans conditions. Malgré l'opposition de l'aile politique du M23 de quitter la ville⁴¹, à sa grande surpris l'aile militaire y avait répondu sans hésitation au grand étonnement de l'aile politique restée perplexe (Mbavu, 2014:71). Ainsi le M23 va se replier dans le territoire de Rutshuru et de Nyiragongo tout en continuant à

⁴¹ Dans une des conférences tenue quelques jours avant de quitter la ville, Jean Marie Runiga, président du M23 déclara ce qui suit : « pourquoi nous demande-t-on de quitter la ville ? Est-ce par aventure que nous sommes entrés dans la ville de Goma ? Nous allons administrer cette ville aussi longtemps que la situation le permettra... » (Mbavu, 2014:71).

commettre des actes d'intimidations, des tueries, d'exécution sommaire au sien de la population. C'est ici le lieu de souligner que beaucoup de fosses communes ont été découvertes dans le territoire de Rutshuru où le M23 avait installé son siège (Mbavu, 2014 :72).

Les affrontements entre FARDC et M23 étaient courants et foudroyants, la population en avait subi comme pas possible la folie meurtrière de ces hommes en armes. Les FARDC capitalisèrent deux événements pour éradiquer les M23 sur le territoire de la province du Nord-Kivu. Le premier c'était la division au sein du M23 sous trois ailes dont la première aile était celle du général autoproclamé Sultani Makenga très proche du général Laurent Nkunda, la deuxième aile était celle du colonel Beaudoin Ngeruye très proche du général Bosco Ntaganda et la troisième aile est celle du colonel Douglas qui se réclamait ne pas appartenir à ces deux tendances (Mbavu, 2014:71; Paluku, 2016:162). Le deuxième événement c'est la restructuration du commandement des FARDC avec la suspension du général Amisi Kumba⁴², chef d'état-major général des Forces terrestres en remplacement avec le général François Olenga (Paluku, 2016:164).

A peine 7 mois d'accalmie, dans leur folie meurtrière les mutins du M23 qui se positionnaient à Mutaho et à Kibati ont commencé à larguer des bombes sur la ville de Goma. La population était dans la débandade et dans l'errance ne sachant à quel saint se vouer. Au fait, l'opération du M23 semblait avoir comme but principal de semer une catastrophe humanitaire généralisée et d'isoler la ville de Goma en coupant la route Goma-Sake où passait le renfort des FARDC. Les obus du M23 qui étaient projetés sur la population ont faits beaucoup de morts au sein de la population civile dans la ville de Goma surtout dans les quartiers Ndosho et Mugunga. On attendait que l'opinion internationale condamne le M23 pour cet acte qui constitue un crime de guerre mais chose qui n'a pas été faite.

⁴²Le général Amisi Kumba qu'on appelle encore Tango Fort est un ex-officier du RCD-Goma qui a conservé ses relations très étroites avec Laurent Nkunda et tous les autres rebelles proche du Rwanda. Il était soupçonné depuis longtemps d'être en connivence avec les différentes rebellions qui ont émergé dans la longue guerre à l'Est de la RDC. Des nombreuses sources informelles, rapportent que c'est lui qui donnait des ordres aux FARDC de reculer devant l'ennemi chaque fois que les FARDC enregistraient des victoires sur l'adversaire (Mbavu, 2014:69).

Les affrontements qui avaient débuté le 14 juillet 2013, après 3 jours d'affrontements, les FARDC ont fait subir une lourde défaite aux mutins du M23, à la suite de la bravoure du commandant des opérations le colonel Mamadou Moustapha Ndala. Le 22 juillet 2013 vers 11h00, pendant que les militaires du M23 étaient dans une parade militaire à Rumangabo, trois hélicoptères des FARDC les ont bombardés, tout en ciblant leur plus importante caserne et en détruisant leur stock d'armes et munitions. Plusieurs soldats sont morts, il semblerait même que des officiers rwandais qui se trouvaient dans un bureau en train de tenir leur réunion sont aussi morts dans ces bombardements (Mbavu 2014 :81). Comme un buffle blessé, les M23 ont multiplié ses exactions au sein de la population, juste après leur défaite à Rumangabo, le 25 juillet 2013, ils ont convoqué un rassemblement des jeunes à Kiwanja pour leur informer de la mort du commandant Mamadou Moustapha Ndala, une stratégie qui consistait à démoraliser ces jeunes qui espéraient une libération grâce à la bravoure et aux exploits de ce commandant sur le front. Ayant exprimé leur regret et le tumulte s'étant emparé des habitants regroupés, les mutins du M23 ont vite encerclé les jeunes et les ont jeté brutalement dans les camions des marque *Fuso* qui étaient déjà apprêtés. Plus d'une centaine des jeunes ont été conduits à Nyongera où se trouvait leur garnison et ils les ont enrôlés par force dans l'armée (Mbavu, 2014:83).

Vendredi le 25 octobre 2013, les FARDC mêlées aux Mai-Mai Shetani se sont infiltrés dans la cité de Kiwanja en se livrant à la chasse aux mutins du M23 et le 27 octobre 2013 vers 9h 00 du matin, les mutins du M23 ont été déguerpis de Kiwanja, puis dans la cité de Rutshuru. Le M23 s'est retiré sur les collines des alentours. Le 28 octobre les FARDC avaient détruit le dernier verrou du M23 dans le territoire de Nyiragongo sur la colline de Huye tout près de la frontière Rwandais et les mutins ont fui au Rwanda après avoir détruit leur équipement militaire constitué d'un char de combat et de 4 jeeps. Le même jour, la plus importante base militaire du M23, le camp de Rumangabo est tombé vers 11h00, sans beaucoup de résistance car le M23 venait de se sauver à une grande vitesse, pour aller se replier dans leur bastion habituel de Bunagana-Runyoni-Mbuzi et Chanzu. Pendant que le M23 attendait la reprise des négociations, le 30 octobre, les FARDC sabotèrent son quartier général, l'équipe dirigeante étant en débandade, elle avait pris la direction de Kisoro en Uganda. Le lundi 04 novembre 2013, l'armée gouvernementale lança un assaut contre la position stratégique de Mbuzi, malgré le cessez-le-feu déclaré par le chef politique du M23 et dans les après-midi la colline de

Mbuzi était tombée en donnant une vue sur Runyoni et Chanzu, le dernier retranchement des rebelles. Avec l'appui décisif des mortiers et des hélicoptères de combats des casques bleus, mardi 05 novembre 2013 vers 3h00 du matin, les FARDC s'étaient rendu maître de Chanzu et Runyoni (Mbavu, 2014:85; Paluku, 2016:168). Après l'anéantissement du M23, ils se sont repliés en Uganda. Bien que le M23 ait été éradiqué sur le terrain, il convient de signaler la présence des groupes armés et milices locales au Nord-Kivu qui sèment toujours paniques et désolations au sein de la population.

3.8 Différents groupes armés au Nord Kivu

A part les différentes guerres qui ont de plus en plus endeuillé la population du Nord-Kivu depuis le début des années 1990, viennent s'ajouter les groupes armés et milices locales dont les objectifs et les mobiles d'interventions demeurent sombres.

3.8.1 Contexte de la naissance et de l'émergence des groupes armés au Nord-Kivu

S'agissant de la naissance et l'émergence des groupes armés au Nord-Kivu, Hélène Morvan (2005:44) fait un constat en montrant que c'est le relatif du déclin de la violence à caractère politique qui avait caractérisé les années 1980 qui laissera place à un net regain des tensions dans les années 1990. Il poursuit en ajoutant que la guerre inter-ethnique de Masisi en 1993, l'arrivée massive des réfugiés rwandais en 1994, les opérations militaires des gouvernements rwandais, ougandais, burundais en RD Congo à partir de 1996 ont été à la base de la formation des groupes armés dans le Nord-Kivu (Morvan 2005:44; Kä Mana, 2013:59; Waswandi, 2017:167). A cela s'ajoute l'incapacité de l'armée nationale de sécuriser tous les citoyens et leurs biens. Le réflexe des communautés ethniques au Nord-Kivu fut la promotion des milices ethniques comme remparts de sécurité (Tegera, 2013 :23). Dans ce contexte, l'émergence des groupes armés ne pouvait que croître et s'intensifier, jusqu'à la saturation, à l'absurde, comme c'est le cas aujourd'hui, pour mille et une raisons que les discours des belligérants modulent sous divers angles.

3.8.2 Rationalités et irrationalités des groupes armés opérant au Nord-Kivu

Dans cette perspective globale, le premier groupe armé auquel il convient de s'intéresser est celui des FDLR et Interahamwe qui ont élu domicile en RDC et dont l'idéologie

généocidaire et la volonté de prendre le pouvoir au Rwanda n'est un mystère pour personne (Kä Mana, 2013:60). Ils gèrent d'énormes étendues du territoire congolais tout en prélevant des taxes, des impôts, distribuent la justice et sont très actifs dans le commerce et l'exploitation illicite des matières précieuses de la RDC (Pourtier, 2009; Waswandi, 2017:157). Sans foi ni loi, les assassinats, les viols, les incendies des villages, la terreur constante sont perçus comme moyens d'action indispensables. C'est la logique de la criminalité sauvage, avec toutes les cruautés et les irrationalités dont ce genre de logique est doté (Kä Mana, 2013:61).

A cette logique de la criminalité sauvage des FDLR, répond de plus en plus une logique d'autodéfense et de la loi du talion que déploient les milices congolaises locales, les groupes armés qui affirment que leur but est d'éradiquer sur le sol congolais tout ce qui, de près ou de loin, rappelle la présence rwandaise au Congo, génocidaires et non génocidaires y compris (Kä Mana, 2013:61). Plus clairement dit : tous les Rwandais, Bahutu comme Batutsi, sont passibles de la « solution finale », soit le rapatriement ou l'expulsion vers le Rwanda, soit être exterminés en cas de résistance (Pourtier, 2009; Kä Mana, 2013:61). Cette idéologie est celle d'un groupe comme celui de Raia Mutomboki, des APCLS, des PARECO et d'autres mouvements Mai-Mai de même acabit, qui tuent, pillent, violent et sèment partout la désolation. Le Nord-Kivu connaît aujourd'hui des multiples groupes dits Mai-Mai, qui ont comme objectif d'affirmer une épuration ethnique au Congo. Ils ciblent les communautés originaires du Rwanda, perçues comme des forces de destruction massive en RDC (Rusamira, 2003:148; Ka Mana, 2013:62; Kä Mana, 2013:67). Ils prétendent à ces rwandais l'intention et l'ambition, déjà en cours, d'occuper le territoire congolais pour y établir l'empire Hima, soit par balkanisation à partir du Kivu, soit par prise du pouvoir à Kinshasa.

Face à eux, des milices issues des communautés rwandophones s'organisent, dans une logique d'autoprotection liée à la barbarie d'un contexte de violence contre laquelle il ne peut y avoir d'autre logique que celle d'une autre violence extrême ou proportionnelle aux dommages subis et peut être même une violence qui va au-delà des limites du tolérable. Les groupes armés composés des Bahutu congolais notamment les « Nyatura » travaillent avec cette vision de leur volonté de survie, avec la logique de l'attaque, de kidnapping, de massacre et exécution sommaire, incendie des villages entiers comme meilleure défense. Quant aux groupes armés composés des Batutsi, la conquête, le

massacre, l'élimination sélective des chefs coutumiers et des élites, l'incendie des maisons ou des villages entiers sont perçus comme meilleure protection de soi (Lukoo, 2007:25). C'est cette idéologie qui justifie les sauvageries et les barbaries indescriptibles dont les auteurs ne se rendent même pas compte qu'elles ne sont qu'une reprise du discours et des pratiques de leurs ennemis dont l'action se présente aussi comme une riposte et une vengeance, dans un cycle de violence qui tourne comme un vrai cercle vicieux (Kä Mana, 2013:63).

A ces groupes viennent s'ajouter les impitoyables ADF-NALU, organisation dont le noyau dur se trouve en Uganda. Ces inciviques ont trouvé leur abri au Nord-Kivu en territoire de Beni plus précisément dans les massifs de Rwenzori où ils cultivent le café et le cannabis. Ce mouvement est composé essentiellement des militants du Tabliq, un mouvement protéolytique musulman et actuellement, il intègre tous les islamistes. Les ADF-NALU sont dirigés depuis 2007 par Jamil Mukulu, un chrétien qui s'est converti à l'Islam (Waswandi, 2017:157). Sans foi ni loi, les ADF-NALU, ils violent, font des massacres et tueries massives qui font trembler le commun des mortels accompagnés et ils incendient des villages. Jusqu'en 2016, ils avaient déjà massacré 736 personnes (Tegera, 2017:72; Paluku, 2016:369) et depuis 2016 jusqu'à nos jours le bilan des massacres qu'ils commettent ne fait que s'augmenter. Leur objectif est d'instaurer un ordre islamique dans la zone de leur contrôle (Waswandi, 2017:157).

3.9 Conclusion partielle

La combinaison des dynamiques des conflits locales, nationales et régionales a été la racine de ces violences meurtrières permanentes depuis le début des années 1990. Soulignons que les années 1990 ont inauguré, dans la province du Nord-Kivu, une vague de violences meurtrières qui coutera à la RDC plus de 8 millions d'habitants décimés seulement dans sa partie Est. Ces dernières années, l'Est de la RDC est devenu le foyer des conflits récurrents et destructeurs qui constituent l'un des dilemmes de la Communauté Internationale. Depuis 1993, l'Est de la RDC a connu des conflits permanents qui continuent de sévir dans la région. Ces conflits sociopolitiques sont devenus comme une guerre sans fin dans le sens où ils persistent malgré l'engagement

considérable de la Communauté Internationale, la présence, dans le pays, des missions de maintien de la paix de l'ONU les plus importantes et les plus coûteuses au monde.

Les causes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu sont multiples comme nous l'avons évoqué dans le chapitre précédent. La persistance des conflits au Nord-Kivu montre que le gouvernement ainsi que les acteurs internationaux, tels que l'ONU et la CIRGL, n'ont pas réussi à inverser la spirale des conflits et à favoriser la transformation sociale dans la région. La question qui se pose est de savoir pourquoi les conflits persistent dans l'Est de la RDC malgré les divers efforts régionaux et internationaux. Au vu de ce qui précède, il apparaît clairement que le problème de la persistance des conflits au Nord-Kivu a renforcé la nécessité de réévaluer les différentes méthodes utilisées et les différentes tentatives de résolution de ces conflits, mais aussi une invitation particulière à l'Etat congolais de s'assumer en renforçant sa défense et ses différentes institutions.

Soulignons enfin que les massacres à grande échelle, les exécutions sommaires, les violences sexuelles, l'incendie des villages entiers furent le cheval de bataille de tous les belligérants dans ces différends qui eurent lieu dans l'Est de la RDC. Dans tout cela, c'est la population du Nord-Kivu qui a payé le prix du fait que les violences se sont de plus en plus accentuées sur cette province. Abandonnée à son triste sort, massacrée, tuée, violée, terrorisée, condamnée à l'errance dans la nature, nul ne peut s'empêcher de tenter à croire que ces conflits sociopolitiques auraient eu de l'impact sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires comme nous allons le vérifier dans le chapitre suivant.

CHAPTER 4 :

IMPACT DES CONFLITS SOCIO-POLITQUES SUR LES RELATIONS INTERPERSONNELLES ET INTERCOMMUNAUTAIRES AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DES EGLISES BAPTISTES AU CONGO-EST AU NORD-KIVU DE 1993 A 2017

4.1. Introduction

Comme l'indique le titre, ce chapitre a comme but de décrire l'impact des conflits sociopolitiques sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires au sein de la CEBCE au Nord-Kivu.

Le conflit peut être défini comme une opposition qui se produit entre deux personnes ou entre deux ou plusieurs entités qui sont en désaccord sur un intérêt. Quant à l'expression « conflits sociopolitiques », elle se réfère aux conflits internes au sein d'une société et non des conflits armés entre nations. Dans le contexte où nous sommes, les conflits socio-politiques font allusion à la lutte entre les immigrants rwandais installés sur le sol congolais à travers plusieurs vagues des migrations⁴³ et les autochtones du Nord-Kivu. S'agissant du contexte du Nord-Kivu, selon Kabutu (2013 :5) et Mugangu (1998 : 16), les conflits sociopolitiques sont attachés à la conquête du pouvoir, l'appropriation des ressources et la lutte pour la reconnaissance d'une légitimité de l'occupation spatiale.

Par relations interpersonnelles, nous pouvons comprendre la cohésion qui lie plusieurs personnes entre elles pour une meilleure cohabitation pacifique. Par ailleurs, les relations intercommunautaires impliquent cette unité qui lie plusieurs personnes des différentes communautés ethniques entre elles afin de militer pour une cause noble et commune.

Il est question de comprendre comment les conflits sociopolitiques ont brisé les relations qui existaient jadis entre les personnes ainsi que les relations entre les différentes communautés ethniques qui sont tous membres de la CEBCE. Depuis que les conflits sociopolitiques avaient éclaté au Nord-Kivu, selon ce qui était observé, la vie de l'église⁴⁴ dans la CEBCE a été ruinée par plusieurs maux. Cependant, avant de poursuivre il convient tout d'abord de décrire l'historique de la CEBCE.

⁴³ Cf Chapitre 2, la section 2.3 traitant les origines et les causes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

⁴⁴ Quand on parle de la vie de l'église nous entendons la marche chrétienne, les valeurs qui font à ce que l'église pérennise l'œuvre de Christ et accomplir sa mission telle que Christ la lui a confié. La vie de l'église englobe l'attachement à Christ, maître de l'église, elle englobe aussi le vécu de la foi en Jésus Christ, la communion fraternelle, l'administration de l'église, la propagation de l'évangile (l'œuvre missionnaire).

4.2 Aperçu historique de la CEBCE

La CEBCE tire ses origines principales de trois sociétés missionnaires américaines: AIM (Africa Inland Mission), UAM (Unevangelized Africa Mission) et CBFMS (Conservative Baptist Foreign Mission Society) (Musolo, 1991:80). En effet, à ses origines, se trouve la personne de Charles Erwin Hurlburt, fondateur de l'UAM. Avec le soutien du missionnaire Cameron Scott et les autres, il fonda en mai 1895 la société missionnaire appelée Africa Inland Mission (AIM). Il fut nommé Directeur Général de cette société, après la mort de Scott en 1896 (ECC/3^{ème} CBCA, 2020:18 ; Mushagalusa, 2014:132).

C'est après cela que Charles Erwin Hurlburt partit au Kenya en 1901 comme missionnaire. En 1909, il étendit son travail en Tanzanie et le 20 avril 1912, Charles Erwin Hurlburt et d'autres missionnaires débarquèrent au port de Mahagi (à l'Est de la RDC) lorsque l'AIM fut autorisée à entrer au Congo (Mangolopa, 1979:3). Selon toujours Mangolopa (1979:3), en 1925, Charles Erwin Hurlburt a été obligé de démissionner dans l'AIM qui n'avait pas la même ambition missionnaire que lui. Avant que Charles Erwin Hurlburt ne crée sa propre société missionnaire, l'UAM en 1927 aux USA, son fils Paul Hurlburt Sr a d'abord été au service de l'AIM à Aba. Resté au service de l'AIM en Ituri, Paul Hurlburt Sr démissionna aussi par la suite. Animé par l'esprit missionnaire comme son père, Paul Hurlburt Sr rejoignit la mission UAM que venait de créer son père en 1927 dont le siège était basé en Californie (ECC/3^{ème} CBCA, 2020:16).

En 1928, Paul Hurlburt Sr entreprit le voyage au Kivu, accompagné de sa femme Helen, ses enfants jumeaux (Paul Junior et Horace) âgés de six mois et d'autres missionnaires tels que Williams, McIntoch, Bigelow, Holland Manning et Bells (ECC/3^{ème} CBCA, 2020:17). Ils arrivèrent à Dar-es-Salam puis à Bujumbura jusqu'au port de Kamvimvira le 15 mai 1928 (Musolo, 1991:81). Arrivés à Bukavu, ils traversèrent le lac Kivu jusqu'à Gisenyi/ Rwanda avant d'accoster à Sake en poursuivant leur chemin pour s'installer à Kitsombiro. Depuis Kitsombiro, l'UAM ouvrit d'autres stations à Muyutsa/Sake par Bigelow en 1929, Rwanguba en 1932 par Manning, Oicha par Bells, Ruwenzori par Williams et Mushweshwe en 1938 par Mr Hollands. Après la destruction de Muyutsa par l'éruption volcan Nyamulagira de 1937, la station de Kihindo sera construite en 1940 (Musolo, 1991:81). Et avant l'indépendance de notre pays, l'UAM venait d'ouvrir d'autres stations telles que Burungu en 1949, Nduruma en 1953, Kasheke en 1954, Tusoke en 1955 et Bunyakiri en 1956.

Peu après sa fondation entre 1932 et 1935, l'UAM connut une interruption de financement de ses bailleurs des fonds. Cela s'ajoute à la crise de mégestion, dont le mauvais paiement, qui venait de se déclencher entre employés contre leurs chefs missionnaires et ces derniers entre eux, dont certains durent rentrer aux USA tandis que d'autres comme ceux des stations de Oicha et de Ruwenzori se rallièrent à l'AIM (Musolo, 1991:81).

Après la mort de son père en 1936, Paul Hurlburt se rendit aux USA en 1945 où sa femme Helen l'y avait précédé pour des vacances. C'est là qu'il conclura les négociations entamées par sa femme avec la *Conservative Baptist Foreign Mission Society* (CBFMS) de Chicago en 1945 (Irvine, 1978:90). Face à certaines difficultés et à la suite de la crise survenue à la fin de la Deuxième Guerre Mondiale, Paul Hurlburt céda les activités de l'UAM à la CBFMS qui venait d'être créée le 15 décembre 1943 aux USA. Avec la CBFMS et sans relâcher les missionnaires de l'UAM, l'œuvre fut relancée avec une grande vitesse par l'ouverture d'autres stations et l'organisation des églises sous la responsabilité des pasteurs. Pendant cette période, la mission avait perdu en date du 12/01/1948 trois missionnaires dans un accident d'avion qui volait de Katwa à Rwanguba, à savoir messieurs Paul Uhlinger, Georges Kevorkian et Edna Mae Sill (Nyondo, 2006:12).

La période d'entre 1946 et 1959, est celle de la consolidation du socle baptiste au Kivu et de la création des autres stations missionnaires. Avec l'arrivée de la CBFMS, Paul Hurlburt Sr pouvait lui-même œuvrer désormais, non plus comme responsable, mais sous l'égide des autorités de la nouvelle mission et avec le soutien de celle-ci. Toutefois, cette mission a œuvré de 1946-1953 sous l'ancienne appellation de l'UAM. Ce n'est qu'entre 1953-1957 qu'elle portera son nom de CBFMS (ECC/3^{ème} CEBCE, 2020:19).

En effet, la législation coloniale belge avait demandé à la CBFMS de changer sa dénomination pour la conformité à la loi de l'époque. C'est ainsi que cette association fut dénommée Mission Baptiste au Kivu (MBK) à partir de 1957 (ECC/3^{ème} CEBCE, 2020:19). Avec le réveil national des Congolais contre l'action coloniale belge en réclamant l'indépendance, le schisme va s'installer au sein de la CBFMS devenu MBK. Un camp va être du côté des missionnaires et l'autre camp sera contre la façon de travailler des missionnaires. On cite trois causes principales qui ont concouru à ce schisme dont la structure organisationnelle, la mégestion financière et le système scolaire

qui défavorisait les congolais (Nganga, 2010:11). Dans l'enseignement, les missionnaires refusaient les subsides car ils craignaient l'immixtion de l'autorité coloniale dans la gestion de leurs écoles. A la veille de l'Indépendance, tous les prétendus intellectuels ressortissants de ces écoles privées, n'accédèrent pas aux fonctions publiques. Alors, cette frustration mêlée au non-paiement des catéchistes et des employés des stations missionnaires ainsi que le soupçon de la mégestion financière, accentua la colère des pasteurs congolais contre les missionnaires. Avant de déborder, cette question de l'enseignement fut discutée dans des conférences générales à Rwanguba en 1952, à Kihindo en 1954 et à Katwa en 1958 (Nyondo, 2006:15). Pendant ce temps, des pasteurs adressaient des lettres aux missionnaires pour leur inciter à solliciter les subsides des écoles auprès de l'autorité belge. Ainsi, pour éviter tout risque à la rentrée scolaire, les pasteurs précipitèrent la tenue de la conférence de Burungu à la date du 18 au 21 août 1959 au lieu du mois de septembre 1959 (Nganga, 2010:11; ECC/3^{ème} CEBCE, 2020:41).

A ces assises, 111 pasteurs congolais venus des églises furent présents sans aucun missionnaire. L'absence de tous les treize missionnaires attendus fut considérée comme un refus de collaboration et une négligence de la formation de la jeunesse congolais (ECC/3^{ème} CEBCE, 2020:42). Dans cette assemblée, une série de décisions fut prise dont la fondation d'une association autonome et un comité pour présenter leurs résolutions devant l'Etat et les missionnaires. Cette tension déboucha sur la division entre pro-missionnaire et anti-missionnaire. Ainsi, depuis Burungu le sentiment d'indignation contre les missionnaires s'étendit dans toutes les stations, la fissure se manifesta et divisa les églises locales en deux groupes opposés (Nganga, 2010:12). Un groupe se rallia aux missionnaires en restant fidèles à la MBK. Un autre voulut être indépendant vis-à-vis des missionnaires. Enfin, sans étayer toutes les étapes du schisme, il faut dire que, malgré les diverses tentatives de médiations, les deux associations évoluèrent séparément sous tension jusqu'au synode national de l'ECC réuni au Kasai Oriental près du Lac Munkamba en 1977 où un consensus fut obtenu sur la gestion du patrimoine (Nganga, 2010:12). Il faut ajouter que le groupe qui resta fidèle aux missionnaires est celui qui est l'actuelle CEBCE. Le groupe qui resta indépendant de missionnaires deviendra l'actuelle CBCA. Et depuis ce jour, les deux communautés évoluent convenablement au sein de l'ECC à savoir la 3^{ème} CBCA et la 55^{ème} CEBCE.

Il convient de souligner que la MBK a eu plusieurs appellations avant de devenir la 55^{ème} CEBCE. De 1973 en 1988, elle s'appelait Communauté des Eglises Baptistes du Kivu (CEBK) et de 1988 en 1997, Communauté des Eglises Baptistes au Zaïre – Est (CEBZE)

Par ailleurs, à la suite de cette dégradation, les missionnaires chassés de leurs stations en territoire de Lubero furent concentrés dans des stations de leur obédience à Rwanguba, Burungu, Kihindo, Singa pendant que d'autres restèrent domiciliés au Sud-Kivu. Et depuis ce temps, les chrétiens de ces quatre grandes stations jouiront de nombreux privilèges immérités au sein de la communauté dans la prise des décisions et la direction de l'association par rapport aux autres sous les auspices des missionnaires. Ainsi, considérant les cours des événements dans la CEBCE, malgré les bonnes intentions du début, l'on constate que l'attitude discriminatoire des missionnaires a efficacement renforcé la crise.

4.3 Conflits interethniques, relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE

Après cette succincte présentation des causes lointaines et historiques de la crise dans la CEBCE, il est question de démontrer comment les conflits interethniques ont conduit aux guerres interethniques qui à leur tour ont envenimé les relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE.

4.3.1 Conflits interethniques au Nord-Kivu de 1993 à 2017

Il convient de noter qu'avant les années 1990, la cohabitation pacifique était bonne au Nord-Kivu entre différentes communautés ethniques (Banande, Banyanga, Bahunde, Bahutu de Rutshuru⁴⁵). C'est vers les années 1990 que les relations intercommunautaires vont se dégrader au Nord-Kivu entre les différentes communautés ethniques à la suite des conflits interethniques qui ont conduit aux violences meurtrières.

⁴⁵ Comme cela a été mentionné au Chapitre 2, section 2.2.2 parlant de la population du Nord-Kivu, les Banande, les Bahunde, les Batembo, les Banyanga, les Bambuba, les Batalinga, les Bapiri, les Bakumu, les Bakusu, les Balese, les Bakano et les Bambuti (les pygmées) constituent la population du Nord-Kivu. A eux, s'ajoutent les Bahutu et les Batutsi qui sont des immigrés rwandais. Toutes ces ethnies vivaient dans la convivialité, elles échangeaient les biens et les produits vivriers. Les mariages inter ethniques étaient possibles jusqu'aux années où les conflits sociopolitiques sont venus semer la haine et la méfiance des uns vis-à-vis des autres (Mfegue, 2012:139).

Ainsi la CEBCE ne sera pas épargnée par ce mauvais vent qui soufflait sur l'ensemble de la province du Nord Kivu. C'est à partir de cette époque que l'on commence à assister à la destruction des relations intercommunautaires et interpersonnelles au sein de cette communauté. Etant donné que la grande partie des membres de la CEBCE sont des Congolais d'expression rwandaise⁴⁶, il convient de rappeler que la première guerre de Masisi de 1993 a eu à opposer les congolais d'expression rwandaise⁴⁷ avec les congolais autochtones. Des milliers de personnes périrent dans ces violences y compris plusieurs membres de la CEBCE et d'autres restèrent en train d'errer sans asile. La situation va se compliquer davantage avec l'arrivée des réfugiés rwandais en 1994 pendant que FPR venait d'écrouler le régime hutu de Juvénal Habyarimana.

Alors ces réfugiés campés aux frontières de leur pays d'origine le Rwanda, vont rencontrer leurs frères Bahutu congolais déjà aigris par les tueries et les pillages occasionnés par les guerres ethniques à Masisi, Walikale et en chefferie de Bwito (Nganga, 2010:21). Ces derniers vont se coaliser avec leurs frères pour défier toute velléité des autochtones. Ainsi, vivant dans le même environnement, l'on remarquera que cette situation dramatique avait amplifié le sentiment de mépris et de haine tribale, même de soupçons entre les dirigeants de la CEBCE et les chrétiens dans la plupart des églises de la 55^{ème} CEBCE implantées dans ce territoires (Nganga, 2010:22). C'est dans ce contexte que Muhogera souligne que cette situation a poussé les pasteurs de la CEBCE de s'indexer mutuellement (Muhogera, 2020:9). Ainsi, les autochtones indexaient leurs collègues pasteurs congolais d'expression rwandaise en les assimilant aux groupes armés de leur obédience comme les Interahamwe et les FDLR. Ces pasteurs d'expression rwandaise feront aussi la même chose en assimilant leurs frères, pasteurs autochtones aux groupes armés de leur milieu tel que les Mai-Mai. Ce qui a contribué à attiser la haine des pasteurs, non seulement entre eux, mais aussi des chrétiens membres de la CEBCE entre eux, ainsi que la population non croyante envers l'église et

⁴⁶ Il est à noter que la communauté CEBCE est composée des chrétiens qui sont restés fidèles à l'idéologie des missionnaires après le schisme de 1959. La grande partie d'eux ou ceux qui constituent la majorité parmi eux sont les ressortissants des stations Singa, Rwanguba, Burungu et Kihindo où nous trouvons les congolais d'expression rwandaise, les Bahutu surtout.

⁴⁷ Les congolais d'expression rwandaise sont les rwandais qui sont entrés au Congo à travers les multiples vagues d'immigrations que nous avons expliquées dans le chapitre 2 de ce travail et qui ont acquis la nationalité congolaise à travers le referendum de 2006. Parmi eux, il y a des Bahutu et des Batutsi.

ses membres. Cette haine serait comparable à un véritable cancer qui avait rongé et gangréné la communion fraternelle dans la CEBCE.

Enfin, s'agissant de la 55^{ème} CEBCE avec ses églises dans ces coins de la province surtout dans le Masisi et Rutshuru, il serait aberrant d'omettre que le conflit au bon sens concernait le pouvoir, il était ethno-tribal exacerbé par les guerres fratricides récurrentes et la politique de notre pays (Nganga, 2010:15).

Selon Muhogera (2020:11), les politiciens ont utilisé régulièrement la CEBCE pour leurs campagnes politiques de leurs communautés ethniques. La population qui était victime des massacres des Interahamwe s'est vue coincée. D'abord massacrée régulièrement par les FDLR⁴⁸ et les Interahamwe, en suite abandonnée successivement par le RCD⁴⁹, le CNDP⁵⁰ et le M23⁵¹, des rebellions majoritairement tutsi qui se disaient qu'ils étaient investis d'une mission de protéger la population (Mbavu, 2011:207). Ce qui a de plus en plus accentué la haine de la population autochtone de la part des rwandophones et vice versa dans le sens qu'il y a eu naissance des mouvements d'auto-défenses des autochtones tels que les Mai-Mai qui massacraient les rwandophones sans distinguer ni Muhutu ni Mututsi. Consciemment ou inconsciemment, les populations du Nord-Kivu étaient devenues les agents involontaires des messages négatifs concernant une autre personne, un groupe ou une tribu, une ethnie, etc.

Selon Kä Mana (2012 :62-89), c'est un discours de génocide psychologique qui s'est emparé du Nord-Kivu et auquel personne ne fait sérieusement attention mais qui fragilise la population elle-même dans ses capacités créatrices et ses initiatives. Ce même discours et comportement avaient contaminé la CEBCE jusqu'à provoquer des divisions en son sein.

4.3.2 Divisions au sein de la CEBCE

À la suite des conflits sociopolitiques qui ont secoué la province du Nord-Kivu, la CEBCE a connu un grand problème des divisions à l'intérieur et plusieurs membres de la CEBCE

⁴⁸ FDLR : Force Démocratique pour la Libération du Rwanda.

⁴⁹ RCD : Rassemblement Congolais pour la Démocratie.

⁵⁰ CNDP : Congrès National pour la Défense des Peuples.

⁵¹ M23 : Mouvement du 23 mars.

se sont dispersés. Les conflits sociopolitiques qui ont conduit aux multiples violences meurtrières, ont fait qu'un grand nombre de fidèles fuit les affrontements, d'où le dépeuplement de beaucoup d'églises de la CEBCE. Ces mêmes conflits sociopolitiques ont favorisé et entretenu des divisions au sein de la CEBCE d'une part due aux conflits ethniques et à l'égoïsme. D'où, la dictature et l'autoritarisme de la part des dirigeants ecclésiastiques de la CEBCE (Muhogera, 2020:13).

Comme nous venons de le dire, la forte tempête des conflits sociopolitiques n'a pas épargné l'Eglise en l'occurrence, l'ECC/55^{ème}CEBCE. En 1995, une crise a d'abord pris naissance comme une fumée, au secrétariat communautaire de la CEBCE à Goma. Il convient de signaler que certains pasteurs congolais d'expression rwandaise se sont retrouvés majoritaires dans les instances de la prise des décisions de la CEBCE. Ces derniers ont commencé à avoir des comportements discriminatoires vis-à-vis de leurs collègues pasteurs autochtones. A cela se sont ajoutés le népotisme et le clientélisme, ce qui se manifesta par une tension tacite entre certains chefs des départements et le Révérend Bamoleke Ruvamwabo qui était le Représentant Légal à cette période. Se trouvant dans l'impasse, il fut obligé de démissionner en septembre 1995. Muhogera (2020:10) fustige le comportement des certains chefs des départements en montrant que, juste après la démission du représentant, certains d'entre eux sont tombés sur le compte de l'église comme des vautours. Ainsi, tenant aux textes régissant la 55^{ème} CEBCE, le Conseil Exécutif désigna son adjoint en fonction, le Rév. Katakya au poste du Représentant Légal ad intérim. Cela déplut à plusieurs pasteurs qui voulaient directement le vote dans la crainte de ne pas voir le pouvoir basculer dans le camp adverse. Dès son entrée en fonction, ce dernier rencontra des oppositions multiformes au secrétariat communautaire allant jusqu'à la menace de mort (Rapport ECC/CEBCE 01/1996). Soucieux de rétablir l'ordre tout en scrutant les divers maux dénoncés dans la lettre du démissionnaire, le Rév. Katakya saisit l'occasion pour écarter tous ceux-là qui étaient impliqués dans le dossier de malversation financière. Ces derniers se coalisèrent pour l'évincer et après avoir convaincu les membres de leur ethnique hutu que c'est un problème ethnique ou tribal et non un problème administratif. Ils réussirent à imposer les élections contrairement au Rév. Katakya soutenu par un groupe minoritaire qui voulait d'abord qu'on établisse une règle de partage de pouvoir entre les sensibilités socio-ethniques et la révision des textes régissant la CEBCE (Muhogera, 2020:10). Ainsi, les organes de direction furent confrontés aux fortes tensions qui précipitèrent la division de

la communauté en deux camps opposés, rangés autour des facteurs d'appartenance ethnique ou régionale (Rapport du RL CEBCE1997). Ce clivage ethnique et lucratif au sein des organes dirigeants en deux groupes fut surnommé « majorité et minorité⁵². » Sur ce, s'appuyant sur le règlement d'ordre intérieur de la CBCE 1994) au sujet de la procédure de prise de décision, le groupe dit « majorité » tenait à protéger tous les fautifs appartenant à leur groupe ethnique contrairement au groupe dit « minorité » qui proposait des mesures disciplinaires avec restitution des fonds détournés. Dès lors, la communauté chevaucha entre deux administrations parallèles jusqu'en 2018.

Tenant à la conquête du pouvoir, le groupe dit « majorité » décida d'élire unilatéralement de nouveaux dirigeants au-delà du délai des assises de l'Assemblée Générale tenue à Goma en date du 15 au 17 Juillet 1997 (PV ECC/CEBCE, 1994) . Et ceci au contredit des décisions précédentes de discipline des fautifs et la bonne initiative de médiation déjà entreprise par l'ECC/Nord-Kivu. Cette élection redoubla la confusion et créa le bicéphalisme des faits jusqu'à la signature du protocole d'Accord conclu par les dirigeants de deux groupes à la BDGL en date du 11 juin 1998 (ECC/CEBCE, 1998).

Etant donné que le groupe dit majorité était soutenu par les dirigeants de la rébellion politique du RCD/Goma (une rébellion d'obédience rwandaise), le conflit entre majorité et minorité a dégénéré par diverses exactions des pasteurs de la majorité au préjudice des pasteurs du groupe de la minorité. Profitant des faveurs accordées par les autorités du RDC, les pasteurs de la majorité ont fait déguerpir de leurs maisons leurs collègues de la minorité, certains ont été emprisonnés et d'autres ont été chassés de leurs églises. Dès son entrée, l'autorité politique (le gouverneur du Nord-Kivu ; Eugène Serufuli) fut incitée par certains membres du groupe dit « majorité » pour violer l'accord de la BDGL⁵³

⁵² En juillet 1987, lors d'une Assemblée Générale électorale, un désaccord naquit entre les pasteurs parlant kinyarwanda et ceux d'autres langues au sujet du candidat Bamoleke Ruvamwabo et Rasi Cirimwami. Après une scission nette, les missionnaires furent tout pour réconcilier les deux groupes en écartant les deux candidats en faveur du Révérend Barhatwirango Bugeni. Comme conséquence, il naquit la terminologie Majorité et Minorité car les pasteurs parlant kinyarwanda se trouvèrent très nombreux au point que les autres disaient « munatuoneya sababu tuko minorité », c.à.d. vous nous méprisez parce que nous sommes une minorité.

⁵³ L'Accord de la BDGL fut signé en juillet 1997 par les autorités ecclésiastiques de la CEBCE en présence des autorités administratives. Cet accord fixait la date des élections du comité directeur de la CEBCE, mais aussi l'accord prévoyait des sanctions contre les fautifs qui avaient détourné les biens de la communauté.

en permettant à ses trois membres du comité collégial de convoquer l'Assemblée Générale Elective (ECC/CEBCE, 1998). Ces assises eurent lieu à Goma en janvier 1999 et la même équipe fut réélue. Toujours sous la bénédiction des autorités de la rébellion du RCD, cette équipe usa de la force pour tenter d'anéantir les dirigeants et les pasteurs du groupe minoritaire en multipliant à leur endroit des actes de violences, des arrestations, des emprisonnements, des calomnies, des diffamations, des pillages et fermeture des maisons des pasteurs et des églises locales (Nganga, 2020 :18). Le groupe dit minorité agit de la même manière en envoyant des correspondances à Kinshasa détruisant les membres du groupe dit majorité, parfois les accusant d'être en connivence avec la rébellion du RCD qui détruisait le pays et cela dans du but d'empêcher le gouvernement central de leur octroyer la personnalité juridique. Interpellé par la tournure des événements, le Gouverneur de province du Nord-Kivu à travers le Barza intercommunautaire essaya de s'investir pour rapprocher les parties en conflit.

Ainsi, après la réunification de la République Démocratique du Congo, et à l'issue de nombreux efforts, des tentatives de rapprochement eurent lieu dans plusieurs réunions mixtes des dirigeants de deux camps opposés à savoir la majorité et la minorité sous l'initiative de l'ECC/ Nord-Kivu. Finalement, il avait été tenu à l'ULPGL/Goma du 15 au 17 Juillet 2008, une Assemblée Générale Elective et de réconciliation (Mémoire ECC/CEBCE, 2000). Celle-ci avait abouti à l'élection des nouveaux dirigeants de la CEBCE.

A ces assises, les grands absents étaient certains membres du groupe du Révérend Banyangiriki et du Révérend Kitakya déjà remplacé par le groupe dit « minorité » pour violation des statuts et mégestion (PV ECC/CEBCE 04/05/2007). De leur côté, ils coalisent pour le bicéphalisme à tendance tribale et protectionniste. C'est dans ce cadre que Musubaho (1999 :49) fustige ce comportement à caractère égocentrique en stipulant que la compréhension de nos églises en termes de structures dénominationnelles plutôt qu'en termes de communauté vivante avait apporté d'autres divisions initiales au sein de nos communautés ou églises au Nord-Kivu, tout en profitant d'un contexte politique quasiment fragile et d'une administration souvent parallèle à celui du gouvernement centrale⁵⁴. Ces divisions pouvaient aussi provenir d'un refus de discernement et même

⁵⁴ La province du Nord-Kivu ayant été victime de plusieurs rebellions, chaque rébellion qui occupait l'espace territoriale se donnait le monopole d'y installer un gouvernement parallèle à celui du gouvernement central

parfois d'un aveuglement pour l'unité de l'Eglise. Il ajoute que l'église s'est laissée emporter par le démon de la guerre en vogue dans la province du Nord-Kivu. Selon son constat, la chrétienté au Nord-Kivu est faite non seulement des divisions et des sous-divisions confessionnelles, mais également des sectes le plus souvent antagonistes qui ne cessent de croître au détriment de la crédibilité de l'évangile (Musubaho, 2000 : 49). De la discorde en conflits ouverts, des dénigrement finement orchestrés par la haine inoculée dans les consciences, du mépris réciproque à la volonté de faire disparaître les concurrents comme il en est toujours une accoutumance dans le cercle sociopolitique conflictuelle, rien n'a été laissé au hasard dans l'utilisation des moyens par lesquels la CEBCE s'est déchirée (Gmender et Ken Mogne, 2000 :70).

En fin, pour boucler ce point il est à remarquer que la province du Nord-Kivu, bastion des conflits sociopolitiques était en transformation négative et en désarroi, au point que les divisions étaient perçues comme cadre approprié à une vie des chrétiens authentiques comme c'était le cas pour la CEBCE. Ces mêmes divisions sont les manifestations éloquentes qui montrent l'impact des conflits sociopolitiques sur les relations interpersonnelles et intercommunautaire.

4.4 Impact des conflits sociopolitiques sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE

Les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu qui ont secoué la province du Nord-Kivu n'ont pas épargné l'Eglise. Ses échos se sont fait entendre dans la CEBCE au point d'affecter son administration et le social des membres de la dite communauté. En bref, c'est tout le fonctionnement ainsi que son témoignage qui ont été affectés de l'intérieur comme de l'extérieur.

4.4.1 Tribalisme dans la CEBCE

Comme, il a été mentionné dans le chapitre 2, à la section 3.2 et 3.3, avec les guerres qui ont opposé la communauté ethnique hutu et avec les autres communautés ethniques autochtones à l'instar des Banyanga, Bahunde et les Batembo, il s'est fait remarquer un climat des méfiances et des soupçons entre les différentes communautés ethniques au

de Kinshasa tout en délivrant des documents dont ils n'ont pas la compétence. C'est le cas du RCD, le CNDP et le M23.

Nord-Kivu. Les choses vont dégénérer lorsque les différentes communautés vont commencer à s'affronter entre elles sous la manipulation des autorités politiques comme nous l'avons mentionné plus haut. Ainsi, la communion fraternelle et l'amour du prochain qui jadis caractérisaient les différentes communautés ethniques qui composent les membres de la CEBCE vont disparaître et des préjugés ethniques, le sentiment de l'exclusion de toute personne qui n'est pas de son ethnie vont naître. C'est dans ce contexte que certains dirigeants de la CEBCE ont décidé de diviser la CEBCE pendant 20 ans⁵⁵ pourvu que les intérêts tribalistico-ethniques soient sauvegardés.

Tenant compte de ce qui a été dit précédemment, on peut comprendre que le tribalisme au sein de l'ECC/55^{ème}CEBCE était d'abord lié à un problème ethnique qui a influencé sur l'exercice du pouvoir, l'administration et la gestion des finances de la CEBCE et laquelle a été entretenue par les circonstances politiques⁵⁶ du moment.

4.4.2 Rabais de la communion fraternelle au sein de la CEBCE

Il convient de souligner que la grande force de l'église réside dans la communion fraternelle (Actes 2 : 42-47 ; 4 : 32-37). Depuis longtemps, c'est cette force qui a fait que l'église primitive puisse résister à des multiples tribulations, des persécutions sous divers empereurs romains, mais aussi à différentes crises d'ordre politique, économique et culturelle.

Comme il a été souligné précédemment, avant l'avènement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, la communion fraternelle était la caractéristique la plus visible de la CEBCE. Des pasteurs étaient mutés dans tous les différents coins de la province et il y avait des activités de jumelages dans toutes les paroisses de la CEBCE partout dans la province. Les pasteurs et les chrétiens membres de la CEBCE vivaient comme des frères et sœurs dans une famille unie. Mais depuis que les conflits sociopolitiques avaient éclaté au Nord-Kivu, cela a affecté la communion fraternelle dans la CEBCE au point que celle-ci s'était divisée en deux tendances entre majorité et minorité. Durant cette période un hutu ne pouvait jamais se réunir dans une église de la tendance minorité. Un Munande

⁵⁵ La CEBCE a fonctionné en administration parallèle c'est-à-dire majorité et minorité depuis 1998 en 2018.

⁵⁶ Il convient de noter que le RCD, qui était une rébellion rwandaise qui avait conquis l'Est de la RDC de 1998 en 2003 avait beaucoup contribué à la dégradation du dossier de la CEBCE en favorisant un groupe et en lésant un autre groupe surtout celui des pasteurs autochtones.

ou un Munyanga ou encore un Muhunde ne pouvait jamais penser se réunir dans une paroisse de la CEBCE à tendance majorité. Il fallait attendre l'année 2018, année durant laquelle Dieu avait de nouveau soufflé son Esprit Saint sur la communauté, ce qui permit aux deux tendances de se réconcilier encore entre elles. Les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu depuis 1993 à 2017 sont venus diminuer la communion fraternelle au sein de la CEBCE et fragmenter les relations interpersonnelles et intercommunautaires de la population au Nord-Kivu. Les fameuses guerres qu'a connues la RDC, et en particulier la province du Nord-Kivu de 1993 à 2017, ont atteint le paroxysme des violations des droits de l'homme en laissant derrière elles des traces qui ont envenimé la communion fraternelle dans la province et en particulier dans la CEBCE.

Selon les analyses que fait l'historien Mbavu (2003:22), le massacre du 06 novembre 1996 n'a pas été le fruit du hasard. Selon lui, l'animosité voire la xénophobie des Bahutu à l'encontre des autres communautés que la leur, avait alors atteint son paroxysme en territoire de Rutshuru et c'est bien avant le déclenchement de la guerre dite de « libération ». Il poursuit en disant que les militants (Bahutu) de la MAGRIVI avaient amorcé l'exécution sommaire des personnes n'appartenant pas à la communauté des Bahutu de Rutshuru. C'est dans ce contexte qu'il affirme que dans bien des cas, les opérations « de nettoyage » ou « d'épuration » étaient confiées aux « cousins » et « petits frères » Interahamwe établis depuis juillet 1994 dans les camps des réfugiés rwandais bordant les frontières du Kivu. Le cas le plus illustrant est le massacre des 6800 personnes du 06 novembre 1996 dont nous avons fait mention dans le chapitre précédent. En bonne intelligence avec les magrivistes, les miliciens criminels ont également concrétisé ce plan d'extermination à Rubare, en octobre 1996, en fusillant deux banande sur les dix-huit couchés au sol et recouverts d'une bâche (Mbavu, 2003:22).

Ces violences et meurtres consécutifs ont contribué à une disparition des confiances presque totales, à la rupture de la communion fraternelle entre les groupes ethniques, et ont affecté les relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE dont la grande partie de ses membres sont des Bahutu, des Banande, des Bahunde et des Banyanga. S'agissant des cas de rupture « relationnelle interethnique », Kahambu (2007:17) précise qu'avec la persistance des violences meurtrières au Nord-Kivu, nombreux sont ceux qui sont tombés victimes des soupçons sous plusieurs formes. Ceux qui avaient des antécédents avec d'autres en ont profité pour les accuser auprès de ceux

qui contrôlaient les entités territoriales et qui pouvaient être soit des troupes gouvernementales soit des Mai-Mai, soit des troupes étrangères (Batutsi ou FDLR). Plusieurs personnes ont été accusées comme des traîtres, soit collaborateurs des groupes armés, ou soit des sorciers, Mai-Mai, FDLR et nombreux d'entre eux ont perdu leur vie. De ces ruptures relationnelles s'ajoutaient les traumatismes généralisés et déceptions qu'avaient subis les populations à la suite des différentes guerres.

De tout ce qui précède, il ressort clairement que l'homme fut la cible des conflits dont il n'est pas le promoteur. Les différentes guerres ont semé dans la population l'esprit de ségrégation ethnique et provinciale, la xénophobie entre ethnies (Kahambu, 2007 :19). C'est dans cette perspective que Kahambu (2007 :19) affirme que l'hospitalité, l'altérité et la solidarité africaine, qui constituaient jadis une force de développement et l'accueil mutuel, sont détruits au profit d'une culture de la haine viscérale et de l'inégalité qui ne peuvent pas contribuer à la promotion humaine, à la convivialité et à la reconstruction de la RDC.

En outre, les différents massacres des populations dans les villages du Nord-Kivu qui visaient l'élimination ciblée d'une seule ethnie a terni, dans la pensée de cette dernière, l'image de l'autre ethnie agresseuse ou la langue à laquelle appartient les inciviques. Cette situation a entraîné des répercussions négatives sur la communion fraternelle des membres de la CEBCE où des scissions s'observent entre différentes ethnies (les Banyanga, les Bahutu, les Banande et les Bahunde) qui se soupçonnent mutuellement et qui développent ainsi une phobie et une crise de confiance mutuelle.

Par ailleurs, à la suite des tueries multiformes (enterrer les personnes vivantes, brûlé d'autres et l'anthropophagie), les chrétiens en général et en particulier les membres de la CEBCE traumatisés, ont eu du mal à continuer à vivre dans la communion fraternelle, car les gens se sont considérés non comme des frères ou des sœurs en Christ, mais plutôt comme des ennemis. Le massacre des Bahutu au marché de Ntoto par les jeunes Banyanga en coalition avec les jeunes Bahunde et Batembo, le 20 mars 1993 dont nous avons fait mention dans le troisième chapitre en section 3.2, nous en parle beaucoup plus. Les formes des violences meurtrières qu'a connues le Nord-Kivu étaient iniques, innommables, barbares. Les victimes de ces différentes violences ont eu à entretenir le sentiment des préjugés et de haine vis-à-vis des auteurs ou de l'ethnie de ces derniers,

d'où la polarisation et la fragmentation de la communion fraternelle se sont accentuées de plus en plus dans la CEBCE.

4.4.3 Préjugés au sein de la CEBCE

Les préjugés c'est un jugement que l'on porte sur quelqu'un ou quelque chose, qui est formé à l'avance selon certains critères personnels et qui oriente en bien ou en mal les dispositions d'esprit à l'égard de cette personne ou cette chose. On peut encore dire que les préjugés sont des opinions préconçues (Larousse, 2011:816).

Sous cette section, il sera question de montrer comment pendant toute la période des conflits sociopolitiques, les différentes ethnies membres de la CEBCE se sont perçues négativement les unes contre les autres. Les ethnies autochtones comme les Banyanga, les Bahunde, les Batembo, les Banande qui se réclament originaires de la province du Nord-Kivu considéraient les autres à savoir les Bahutu et les Batutsi (venus du Rwanda) comme des étrangers, des envahisseurs de leurs territoires. Notons que pendant la période où la CEBCE était divisée entre majorité et minorité, quand on parlait d'un muhutu, on voyait directement un FDLR ou un Interahamwe. De même dans le camp des Bahutu et Batutsi, la présence d'un munyanga, muhunde, munande et mutembo était synonyme d'un Mai-Mai. Au Nord-Kivu, tout mututsi représentait directement un envahisseur meurtrier du CNDP ou du M23. Les premiers voulaient à tout prix éviter la relation harmonieuse avec les seconds et vice versa. Ces préjugés tribaux et ethniques appuyés par des craintes avaient développé des soupçons et des incompréhensions au sein de la communauté chrétienne dans la CEBCE. Chaque personne cultivait progressivement des opinions négatives sur son prochain tout simplement parce ce dernier appartient à une ethnie différente de la sienne. Ce qui s'oppose à la pensée de Larose et al (2004 :12) qui invite tout le monde à essayer de voir aussi loin que possible dans le cœur d'une personne pour y découvrir tous les biens que l'autre possède. Aussi, ajoute-t-elle, que c'est un processus comparé à un petit voyage où chacun est invité à l'exploration. Ainsi, chacun réagissait à la crainte de l'autre par des attitudes négatives, en cherchant à l'éviter à tout prix.

Gmünder & Kenmogne (2000:26) comparent les préjugés à des étiquettes que l'on colle à une personne et où on l'enferme. Ils poursuivent en disant que ces préjugés permettent de passer à côté de l'autre sans le rencontrer en tant que personne. Facilement à la suite

des préjugés on arrive à des conclusions telles que ; on sait ce qu'il est parce que l'on sait d'où il vient. On sait ce qu'il est parce qu'on connaît bien qu'il est de quelle ethnie. On sait comment se comportent les personnes qui viennent de cette région. On sait très bien qu'ils sont des criminels, on sait très bien qu'ils sont des vantards, on sait très bien qu'ils sont des escrocs. D'où le mépris, la discrimination, la menace, la chosification de l'autre. C'est ce qui motive le plus souvent les uns envers les autres d'agir sous l'emprise de la haine.

4.4.4 Haine au sein de la CEBCE

Il importe de souligner qu'un autre mal issu des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu et qui a impacté les relations interpersonnelles et intercommunautaires des chrétiens dans la CEBCE est la haine. Cette haine s'est beaucoup accentuée pendant la rébellion du RCD de 1998 à 2003 où certains membres de la CEBCE du camp de la majorité, profitant de la rébellion du RCD qui leur était favorable, ils se sont mis à chasser certains pasteurs du camp de la minorité de leurs églises et maisons pastorales, cette haine avait poussé même à ces pasteurs de faire arrêter leurs collègues et certains chrétiens avaient même reçu des coups des fouets. Ceux du camp de la minorité agissent de même en envoyant des correspondances à Kinshasa accusant les autres qu'ils étaient en connivence avec la rébellion du RCD, les qualifiant parfois des FDLR et des Interahamwe et les accusant qu'ils étaient au travail de la rébellion. C'était dans l'élan de bloquer dans leurs différentes tentatives de rechercher des documents pour la personnalité Juridique au prît de la hiérarchie à Kinshasa. En effet, la haine est un véritable cancer qui avait rongé et gangréné la communion fraternelle dans la CEBCE. Conscients ou inconscient durant la période de la crise, à la période de règne de la majorité et de la minorité, certains membres de la CEBCE étaient devenus des agents volontaires ou involontaires du message négatif concernant une autre personne, un groupe ou une tribu, une ethnie, etc. La haine tribale avait fait à ce que les gens adoptent un comportement qui était devenu comme un dépendant vis-à-vis d'eux-mêmes. C'est à ce niveau que Kã Mana renchérit en disant que :

« ...L'on voit l'imaginaire de l'homme congolais s'enfermer dans son système d'interprétation partielle et partiale de sa situation. Il est alors l'imaginaire d'un homme dont l'état d'esprit est une impuissance pratique pendant que la bouche crache un volcan de paroles contre un ennemi qu'on ne peut pas vaincre. Il faut alors rêver

constamment de guerre victorieuse contre cet ennemi, émeute le monde entier contre lui, rappeler à tout moment ses crimes passés et présents tout en annonçant ses cruautés futures, attirer les foudres du monde entier contre lui et montrer à tout moment que c'est dans l'être de ce monstre que réside le mal que l'on doit éradiquer ». (Kä Mana 2012:62-89)

C'est un discours de haine dans le mental et dans le cœur qui s'est emparé des membres de la CEBCE durant la période de la crise où la CEBCE était divisée entre majorité et minorité. Malheureusement, personne n'a fait sérieusement attention à ce discours de la haine qui fragilisait l'église dans ses capacités de progresser et dans ses initiatives.

Remarquons que, la souffrance et la colère des victimes de l'oppression et des mépris systématiques avaient pour conséquences logiques la haine. Elle s'exprimait par le cynisme, la méfiance, la froideur ou la dureté à l'égard les membres du groupe des oppresseurs. C'est ainsi que les victimes de la haine étant profondément blessées, ils réagissaient le plus souvent à la haine par la haine. De ce qui précède, nous pouvons constater que la haine tribale avait débouché à son tour à l'exclusion de l'autre.

4.4.5 Exclusion mutuelle

Il convient de noter ici que c'est suite à la mémoire des violences récurrentes que la population du Nord-Kivu porte dans leurs cœurs, des cicatrices indélébiles qui les ont profondément défigurés, voilà ce qui sous-tend et transforme les relations intercommunautaires et interpersonnelles comparables aux relations des loups avec les brebis. Ce qu'on peut noter est que l'égoïsme a été à la base de l'exclusion mutuelle dans la CEBCE. Elle s'est fait beaucoup remarquer et s'était accentuée pendant les élections des responsables de la communauté. Certains pasteurs de la CEBCE, lors des élections des autorités ecclésiales, mobilisaient tous leurs villages pour venir participer aux élections afin de faire passer les candidats de leur obédience culturelle et exclure ceux-là qui n'étaient pas de leur culture. Cet écart culturel donna naissance à l'exclusion qui consiste à voir dans le prochain un salaud, quelqu'un qui gêne à sa liberté (Kahambu, 2007:33). Ce qui joue sur la personnalité et les relations de celui qui développe cette conception.

Dans cette perspective, Luther King (1963:17) affirme que l'exclusion du prochain, de par sa nature même, conduit à la ruine et à la destruction des vies humaines. Cette méfiance,

ségrégation intercommunautaire a conduit certains parents à trouver inacceptable pour leurs enfants d'épouser tel ou telle parce qu'il ou elle est de telle ethnie même chose pour les jeunes gens qui s'évitaient mutuellement bien que communiant tous dans une même communauté chrétienne.

Au Nord-Kivu, il n'est pas toujours facile de trouver un munande ou un munyanga ou un mutembo qui se marie à un muhutu ou un mututsi et vice versa. Que ça soit les jeunes garçons comme les jeunes filles, la méfiance est de tous les côtés. Pourtant on prêche à l'église l'intégration, la communion fraternelle, l'amour du prochain et l'on y affirme chaque fois que les différences sont enrichissantes. Malheureusement, ces belles paroles n'étaient pas mises en pratique. Remarquons que, la souffrance et la colère des victimes de l'exclusion et le mépris systématique ont pour conséquences logiques la réticence et l'éloignement vis-à-vis des bourreaux. D'où le venin de l'exclusion qui s'est inoculé de génération en génération ; et les cycles des violences ne s'interrompent pas. Le sens de la communauté humaine unie pour lutter contre les forces du mal avait disparu de plus en plus dans la CEBCE et, à sa place, il y avait eu l'inimitié croissante. À la suite de tous ces faits que nous avons ci-haut évoqués, l'homme se sent de plus abandonné à son triste sort sans aucun secours. Les maux qui rongeaient la société n'avaient pas épargné l'église qui devait constituer l'asile pour les exclus du banquet de la vie.

4.5 Impact des conflits sociopolitiques sur le plan psychologique et spirituel dans la CEBCE

Il convient de comprendre ici que les conflits sociopolitiques ont affecté certains membres de la CEBCE sur le plan psychologique en laissant des blessures intérieures graves. Par ailleurs, ils ont affecté l'église sur le plan spirituel en touchant la foi des certaines personnes qui en étaient victimes, mais aussi en affectant la mission de l'Eglise⁵⁷, celle de propager la bonne nouvelle de Jésus Christ.

4.5.1 Blessures intérieures

Avec les conflits sociopolitiques qui ont caractérisé la province du Nord-Kivu depuis 1993 à 2017 et les différentes guerres qui en résultent avec comme conséquences les

⁵⁷ Il est question de la grande recommandation donnée par le Seigneur Jésus Christ à son église, celle d'aller partout dans le monde et faire des disciples les nations..., selon qu'il est écrit dans Mathieu 28:18-20.

meurtres, les exécutions sommaires, les enlèvements et les violences sexuelles qui ont été le cheval de bataille des assaillants auraient affecté les membres de la CEBCE dans leurs âmes et dans leurs cœurs en laissant des nombreuses blessures intérieures graves. Pendant la période du RCD, beaucoup de femmes au niveau de Ziralo ont été violées et certaines d'entre elles membres de la CEBCE et des chrétiens ont été massacrées comme à Ntoto ainsi qu'à plusieurs autres endroits. S'agissant toujours des blessures intérieures, on peut souligner que, tellement que les atrocités de la violence avaient dépassé le seuil du tolérable, beaucoup de pasteurs ont été expérimentés dans le domaine de la cure d'âme. Les chrétiennes victimes des viols et de la barbarie des seigneurs des guerres n'avaient pas d'autre choix que de se confier aux pasteurs. Aux yeux des chrétiens membres de la CEBCE, les différents affrontements ont laissé derrière eux beaucoup de maladies psychiques.

Ainsi les chrétiens vivaient tout en portant des stigmates de la guerre, des traumatismes qui ont eu des répercussions sur leur relation avec l'Être suprême, Dieu. Cependant, en l'occurrence des tueries massives, les exécutions sommaires, les enlèvements qui caractérisaient les inciviques guerriers et leurs seigneurs de guerres, les violences sexuelles ont plus causé des blessures intérieures aux chrétiens ainsi que d'autres faits négatifs que nous avons observés pendant cette longue période des guerres récurrentes.

Le viol ou violence sexuel⁵⁸ était souvent utilisé comme arme de guerre ou stratégies de guerre dans le but de déstabiliser l'ennemi. Ainsi des enlèvements de femmes pour en

⁵⁸ Dans son étymologie, le mot « violence » provient en effet de deux mots latins « *vis* » (la force) et « *latis* » (participe passé du verbe « *ferre* » qui signifie : porter). Ainsi, dans son concept premier, la « violence » s'étend de l'usage de la force ou de la contrainte physique pour atteindre un objectif bien déterminé. Ainsi des actes d'agression physique peuvent contraindre une personne à poser des actes contre son gré. En l'occurrence une personne peut être emmenée à subir des rapports sexuels auxquels elle n'a pas du tout consenti. Mais si l'objectif de ces actes de contrainte est celui-là, on peut tout aussi bien concevoir l'atteindre à la faveur des moyens de contrainte autres que physiques. En effet, dans la mesure où la contrainte physique est une négation du libre arbitre d'autrui, il va de soi que cette négation peut être également obtenue par la contrainte morale, la ruse et la surprise, ou encore par abus d'autorité et de pouvoir. Les violences sexuelles peuvent ainsi, au sens large, se définir comme « tout acte, tentative, d'avance à caractère sexuelle, avec ou sans contact physique, commis par un individu sans le consentement de la personne visée dans le but d'assujettir autrui à son désir propre par un abus de pouvoir, l'utilisation de la force ou de la contrainte ou sous la menace. » (Muntazini, 2009:7). Cette définition se focalise sur la finalité recherchée par l'auteur des violences sexuelles qui n'est pas uniquement le sexe ni

faire des esclaves sexuelles au bénéfice des combattants ou du recours aux viols systématiques en vue de la dissémination du VIH/SIDA dans l'ultime but de décimer les populations concernées (Mutanzini, 2009 :10). Dans le même ordre d'idée, le viol peut être utilisé comme un levier de l'épuration ethnique. Les naissances non désirées qui en résultent sont d'autant plus incontrôlables qu'il en découle inéluctablement la rupture de la cohésion ethnique du groupe cible⁵⁹.

Par ailleurs, une certaine perception de la guerre considérait également les violences sexuelles, particulièrement le viol, comme un juste récompensé « butin de guerre » des victoires militaires⁶⁰. L'idée à la base est que le succès militaire au front confère aux vainqueurs des droits absolus sur les vaincus (Mutanzini, 2009:11). Les différentes guerres qu'a connues le Nord-Kivu s'étaient fait accompagner du viol massif des femmes, quel que soit l'âge. Les combattants se contentaient, le plus souvent, après avoir investi une localité, de commettre des actes de viols dont les motivations révèlent bien l'intention diabolique qui les ont animés (Mbavu, 2011:42). Ainsi pour affaiblir moralement leurs victimes, les rebelles recouraient au viol, avec une conviction que les traumatismes

le plaisir sexuel, mais bien la volonté délibérée d'abuser de sa force physique ou de sa position dominante (autorité, pouvoir, fonction) afin d'humilier, de terroriser ou de détruire la personnalité d'autrui. Ceci est particulièrement remarquable dans le cas des viols massifs, perpétrés parfois par les membres de famille, sous la menace d'armes de guerre (Muntazini, 2009:9).

⁵⁹Dans un entretien pastoral à un hôpital de la place à Goma le 19 août 2015, une dame qui avait été enlevée et détenue pendant 11 ans par les miliciens Interahamwe, relatait son expérience douloureuse en ces termes : « Nous avons été enlevées avec mes collègues dans le mois d'avril 2002 pendant que nous venions de l'école. Les garçons étaient exécutés sur place. Quant à nous filles, ils nous ont pris et nous ont amenées dans leurs camps dans la forêt après deux jours de marche. Le viol était leur activité principale et par jour on pouvait recevoir au minimum cinq hommes. Beaucoup de mes collègues sont décédées du fait qu'elles n'ont pas été en mesure de résister à ces pratiques horribles. Les Interahamwe nous disaient qu'ils avaient surtout besoins des femmes Bahutu pour mettre au monde beaucoup d'enfants car ils voulaient que le territoire de Masisi soit peuplé par des Bahutu seulement ».

⁶⁰Centwali (07/09/2019), un ancien militaire de CNDP, racontait aussi que dans la brousse, lorsqu'ils étaient en train de préparer l'assaut qui était lancé contre la ville de Bukavu en juin 2004, Laurent NKUNDA, les moralisait en leur rassurant que lorsqu'ils auront pris la ville de Bukavu, toutes les belles femmes seront les leurs ainsi que les belles maisons et les belles voitures. Tenant compte de ce dire, on peut comprendre que les viols qui ont caractérisé les militaires du CNDP étaient des actes prémédités et préparés pendant plusieurs jours.

physiques, morales et psychologiques ainsi causés « faciliteront » leur interrogatoire et permettront d'obtenir des informations fiables sur la stratégie de leurs adversaires.

C'est dans cette optique que Mutanzini (2009:8) souligne que, le sexe étant un organe entouré de mystère, sa fonction procréatrice fait rapprocher l'homme de Dieu, le créateur invisible et mystérieux. Il poursuit en disant que le sexe est aussi la partie la plus intime, la plus secrète, voire la plus cachée de l'homme de telle sorte que dénuder une personne, c'est abuser son intimité, la livrer en pâture, la vulnérabiliser, l'humilier, détruire sa personnalité et au-delà, désintégrer les valeurs fondatrices de son milieu de vie. Ce qui fait que les violences sexuelles aient plus d'impact sur la vie spirituelle de la personne, car elles laissent à la victime des traumatismes graves qui entachent ses relations avec Dieu.

En outre, selon l'expérience des pasteurs comme Muhogera, il a raconté un fait qu'ils observaient auprès des chrétiens qu'ils recevaient pour l'entretien pastoral en montrant que les violences sexuelles font baisser l'estime de soi, le manque de confiance et d'assurance en soi et en Dieu ; l'isolement social ou encore l'isolement à toute communion fraternelle ; des conduites addictives d'auto destruction ; tentatives ou idées suicidaires, le sentiment de culpabilité dévorant, le sentiment de vide et le non-sens, le dégoût de soi, de son corps, de son image dans le miroir, la terreur permanente d'avoir perdu sa virginité et d'avoir par-là hypothéqué leurs chances de mariage pour les jeunes filles célibataires. Ce constat est le même avec celui de Mutanzini (2009:12).

Les victimes vivant avec tous ces fardeaux psychologiques et spirituels, ces derniers les éloignent de plus en plus de Dieu en les faisant porter des culpabilités permanentes et perpétuelles. Cet état des choses a plus caractérisé toutes les victimes des violences sexuelles dans la province du Nord-Kivu et en particulier dans la CEBCE. Etant donné la croissance exponentielle au Nord-Kivu des violences sexuelles, la foi de certains chrétiens parmi les victimes de ces atrocités a régressé au point qu'ils pensaient que Dieu les avait abandonnés et qu'ils observaient impuissamment leur malheur et souffrance.

4.5.2 Naufrage de la foi

Pendant plus d'une décennie, la population de la province du Nord-Kivu traverse des moments les plus douloureux de leur histoire. Les différentes guerres récurrentes qui ont

occasionné les tueries, les exactions sommaires, les violences sexuelles, les incendies des maisons, les massacres, les pillages et les déplacements massifs, font à ce que certaines personnes parmi celles qui en étaient des victimes se posent tant de questions sur l'existence de Dieu ou s'il vaut la peine de continuer à croire en lui. En date du 19 Août 2015, nous nous sommes confrontés à une expérience dont nous avons encore fait mention dans la section 4.5.1, qui nous a fortement bouleversés. Au fait en cette date, nous avons effectué une visite à un ami qui était interné à l'hôpital de la place en ville de Goma. Lorsque nous voulions sortir de la salle, nous avons prié pour les malades qui étaient dans la cellule. Là il y avait une femme qui nous fixait un regard d'inquiétude et de dédain lorsque nous étions en train de prier. A la fin de la prière, nous nous sommes intéressés à elle, mais elle se méfiait de nous. Après un long moment d'entretien, elle nous a raconté comment elle était une chrétienne fervente et craignant Dieu, présidente du département des mamans dans l'une des paroisses de la CEBCE dans le territoire de Masisi. Mais ce Dieu qu'elle avait toujours servi n'a pas été en mesure de la protéger contre les assaillants qui l'avaient atrocement violée après avoir égorgé son mari et son fils sous ses yeux mais aussi ils avaient emporté ses deux filles qui jusque-là étaient portées disparues. Sa grande question était : « S'il (Dieu) existe, où était-il pendant que je subissais toutes ces atrocités ? »

Le grand danger qui constitue cette remise en question de la foi en Dieu, c'est de conduire à l'aveu de l'inexistence de Dieu comme le souligne Gounelle (1969 :25) en analysant la pensée de la philosophie athéique de Nietzsche en ces termes : « Dieu est mort, étouffé par sa pitié pour les hommes après avoir vieilli, être devenu avec l'âge, compatissant... ».

L'analyse que l'on peut relever de la pensée de Nietzsche est que Dieu meurt toujours de plusieurs sortes de morts ou dans certains cas, la mort de Dieu apparaît comme un fait que l'on constate simplement, objectivement. Ce qui n'est pas différent de la conception qui a déjà fait son entrée dans le mental des certaines personnes dans la province du Nord-Kivu suite aux différentes atrocités et le silence de Dieu face à cet état des choses. La foi en Dieu est à son déclin, et petit à petit elle est en train de disparaître chez certains. La croyance en Dieu d'amour, miséricordieux, omniprésent, omniscient et vivant est tombée en discrédit. La mort de Dieu commence de nos jours à étendre son

ombre dans la vie de certaines personnes dans la province du Nord-Kivu. Une telle approche serait considérée comme un naufrage de la foi.

Soulignons enfin que la mort de Dieu peut être entendue dans notre contexte de la province du Nord-Kivu, comme une expérience spirituelle que l'on trouve chez des hommes formés par le christianisme, attachés à l'Évangile, mais, suite aux violences, meurtres et abus de tout genre, petit à petit ils ont cessé de croire au surnaturel (Gounelle, 1969:30). C'est dans ce même contexte que certains chrétiens sont tombés dans un piège de chercher d'autres moyens de protection sous-estimant la foi en Dieu comme nous allons le voir dans la section suivante.

4.5.3 Synchrétisme dans la CEBCE

Les conflits sociopolitiques persistant dans la province du Nord-Kivu et pérennisant les violences meurtrières ont développé des mécanismes de protection contre les envahisseurs ou les ennemis. Comme nous venions de le souligner, la foi est l'espérance en Dieu Tout Puissant, omniprésent est remise en cause. Durant cette longue période de crise, dans plusieurs contrées de la province du Nord-Kivu (Masisi, Walikale, Lubero, Rutshuru), plusieurs personnes, y compris certains chrétiens membres de la CEBCE, se firent des incisions dans le corps dans le but de recevoir un pouvoir d'immunité contre les balles et les bombes pour faire face à toute éventuelle attaque de l'ennemi⁶¹. Cette pratique qui est nécessairement une conséquence des conflits sociopolitiques sur la vie de l'église au Nord Kivu s'appelle essentiellement le synchrétisme⁶². En effet, les chrétiens

⁶¹ Ces pratiques consistent en un ensemble de prescriptions présentées sous forme de tabous ou d'interdits sacrés dont le signe principal est magique. Avant de recevoir la première puissance par la plante médicinale, le candidat « Mai-Mai » devait d'abord se laver tout le corps. On lui donnait une potion magique qu'il devrait boire, puis on lui aspergeait une autre sur le corps entier. Après cette étape, on lui faisait un tatouage, c'est-à-dire une sorte de pacte de sang sur le front et sur la parure des mains, à la poitrine et sur les épaules. La puissance était obtenue en appliquant des plantes médicinales sur la langue, dans la paume de la main droite et sur la jambe droite. Cette nouvelle force lui permettait de faire face aux armes lourdes. Avant de faire ces initiations, les candidats allaient sur la tombe d'un grand chef, évidemment pour y faire des incantations (Kubuta, 2008:16).

⁶² Le synchrétisme est un système philosophique ou religieux qui tend à fusionner plusieurs doctrines différentes. Ou encore une tentative systématique de combiner, de mélanger et de concilier des choses non harmonieuses, et souvent même opposées dans une prétendue synthèse (Musolo, 1999:106; Gurhahoza, 2017:103).

ne se gênaient pas d'adhérer à des puissances invisibles d'origine diabolique qu'ils intègrent facilement dans leur cosmogonie (Karamaga, 1990 :71).

Selon Kubuta (2008:42), l'église avait encouragé et entretenu le syncrétisme durant cette longue période des violences meurtrières. Dans ses propos, il montre que, lors des hostilités, les chefs des églises apportèrent leur soutien aux combattants « Mai-Mai » et c'est en vivres, médicaments, prières et prédications. Il poursuit toujours en disant que lorsque les Mai-Mai allaient à la guerre, les églises se mobilisaient pour prier en faveur d'eux. Et pendant leurs séjours au front, les intercesseurs priaient et gênaient afin que les combattants obtiennent la victoire. Il ajoute qu'avant le départ au front, les pasteurs assuraient aux combattants que le Dieu qui avait confié la terre aux autochtones Banyanga, Bahunde et Batembo, Il combattra en leur faveur contre les Américains et leurs collaborateurs Rwandais et Ougandais. Ainsi le texte de Deutéronome 26:17 « Maudit soit celui qui déplace les bornes de son prochain », et tout le peuple dira: « Amen! » Ce verset était au centre de la prédication. Sous l'écoute de ces messages et prières, les combattants partaient au front la morale haute. Ils étaient assurés qu'ils allaient gagner le combat. C'est dans ce contexte, dit-il, que du retour au front, les combattants offraient à l'église les butins de guerre (vaches, moutons, poules, argents...), comme acte de reconnaissance à Dieu (Kubuta, 2008:44). Les églises ont joué un grand rôle à travers la parole de Dieu qui était articulé sur les thèmes suivants : observation stricte de 10 commandements de Dieu, le patriotisme, la protection de la population et de leurs biens (Kubuta, 2008:44).

Ces pratiques constituaient un faux ou un culte artificiel qui était rendu à Dieu sans qu'on s'en rende compte. Ainsi la population était convaincue que Dieu agissait en sa faveur à travers cette eau miraculeuse utilisée par les « Mai-Mai » les rendant tous invincibles au front. Ils étaient convaincus que c'était un don de Dieu découvert pour le salut des autochtones. Kubuta (2008:45) précise que parmi les pasteurs, qui avaient accepté de conjuguer avec les combattants, se trouvaient ceux-là qui acceptaient de se faire l'incision au front.

Remarquons ici que ces hommes de Dieu, mis en présence des valeurs religieuses et culturelles nouvelles qui exerceraient sur eux une certaine séduction, ils ont complètement mis en question plus ou moins radicalement tout une partie de leur propre vision religieuse des choses (Cornelis, 1965:75). C'est dans cette optique que Musubaho

(1990:78) va souligner que ce danger qu'ont connu et que courent encore les enfants de Dieu et surtout ses serviteurs, ne diffèrent en rien de la tentation à laquelle avaient succombé certains prophètes de l'Ancien Testament comme Elie, Ezéchiel, Amos: assumer dans leur entièreté, soit les catégories de pensée, soit les rites et les formes sociales du monde qui les entouraient.

4.5.4 CEBCE et son rôle prophétique

Face aux différents abus et déviations de la société, grande a été la surprise de tout observateur de voir que la CEBCE a manifestement gardé son silence et a toléré les violences des droits humains, viols et violences orchestrés par les différents groupes armés et leurs seigneurs des guerres. Pendant cette longue période des violentes atrocités, il s'est fait manquer des hommes qui vont se lever pour dénoncer le mal comme les prophètes Elie, Amos, de l'Ancien Testament (Kahambu, 2007:22). Le besoin s'est fait sentir d'avoir des hommes comme Martin Luther, Zwingli, Martin Luther King, Desmond Tutu pour dénoncer le mal qui sévissait dans la société. À la suite de cette indifférence, mais aussi du fait que certains fils de la CEBCE ont eu à collaborer pendant un moment avec le RCD⁶³, on peut constater que la CEBCE s'est mis à la remorque de la société.

En effet, la mission prophétique, dont l'église en général et en particulier la CEBCE est détentrice, est de proclamer un message libérateur en dénonçant le mal sous toutes ses formes, en proclamant la vérité dans la transparence la plus absolue et en résistant contre toute forme du mal qui porterait atteinte au bien-être de l'humain. C'est dans ce même ordre d'idée que s'inscrit Kamabu (2013 :213) disant, qu'il s'avère et qu'il est du devoir des églises de rendre leur exigence de remise en question et de résistance concrètes, de contester tout pouvoir qui s'écarte du sens de la mesure de l'humain défini par l'Évangile. Kamabu soutient que les églises devraient résister à toute tentative de poser une autre aune d'exigence que l'éthique de la lutte contre l'inhumain. Pour exercer cette fonction critique, poursuit-il, les églises ne devraient pas renoncer à elles-mêmes, à celui

⁶³ Selon les propos de certains pasteurs, ils ont affirmé qu'il y a un moment que certains pasteurs du groupe de la majorité ont collaboré avec la rébellion du RDC pour coincer l'autre groupe des pasteurs de la minorité, mais aussi les pasteurs de la minorité avaient agi de la même manière pour éclabousser leurs collègues de la majorité en utilisant parfois leurs enfants et leurs connaissances qui travaillaient dans le gouvernement de Kinshasa.

dont elles sont les porte-paroles ainsi qu'au monde dont elles ont la vocation de servir. Non seulement les églises ont à résister concrètement au pouvoir qui s'idolâtre et qui fait courber ceux sur lesquels il est appelé à s'exercer, mais aussi elles devraient s'employer à la tâche de libération (Kamabu, 2013 :214).

Enfin, Kamabu conclut en disant que cette tâche consiste à « désenchaîner » l'imaginaire collectif des impuissances politiques, des pesanteurs culturelles qui ont fait du peuple zaïro-congolais un peuple obéissant même au pouvoir qui l'avilissait (Kamabu, 2007:213). On comprend bien que c'est une mission qui oblige l'Eglise d'être une sentinelle. Les églises dénoncent tout ce qui s'oppose au dessein de Dieu, sur le destin de l'homme et cela pendant des moments des crises, de corruption morale, sociopolitique et militaire tout comme pendant le moment de paix et de sécurité. Cette mission oblige l'Eglise à crier sous les toits ce qu'on dit tout bas ; elle dénonce publiquement ce qui se passe en coulisse, car rien n'échappe aux yeux ni aux exigences de Dieu qui l'envoie (Amsler, 1985 :184).

Musuvaho (1999:19) ajoute en disant que parmi les actes de la mission de l'Eglise du Christ au Congo, elle devrait lutter pour arracher la légitimité du droit à la résistance qui est un droit inaliénable de la population du Nord-Kivu. A cet effet, il est du devoir de l'Eglise, ajoute-t-il, de savoir que la résistance est l'une des actions qu'elle devra entreprendre quand la dignité de l'homme est bafouée. Pour ce faire, l'ECC, implantée au Nord-Kivu, doit signifier à la population, aux masses dominées, et opprimées la pertinence de recourir à leurs droits inaliénables, à la résistance qui opère une véritable « *catharsis* » chez l'opprimé. L'église à laquelle cette noble tâche est assignée, est une église engagée et engageante, une église qui n'est pas à l'écart du monde ni en dehors du monde. C'est plutôt une église qui est dans le monde dont elle n'ignore pas les réalités. Une église qui est présente dans le monde et qui ne fuit pas ses multiples responsabilités (Musubaho, 1999:81). C'est cet engagement qui a manqué pour la CEBCE pendant les moments pénibles qu'a traversés la paisible population de la province du Nord-Kivu depuis 1993 à 2017.

Ajoutons que pendant cette période spécifique, des missionnaires ont eu du mal à accéder certains champs missionnaires et d'autres pays ont eu de la peine à envoyer des missionnaires dans le Nord-Kivu qui était suffisamment caractérisé par des violences meurtrières.

4.5.5 Inaccessibilité aux champs missionnaires et diminution d'envoi des missionnaires

Il importe de souligner que les différents affrontements sanglants qu'a connus la province du Nord-Kivu ont directement impacté sur la vie de l'Eglise dans la CEBCE en rétrécissant les champs missionnaires et les rendant ainsi inaccessibles. En effet, depuis 1993, beaucoup de localités de la province du Nord-Kivu sont devenues des bastions des différentes rébellions et des quartiers généraux des seigneurs de guerre. Beaucoup d'églises ont été fermées, pillées et vandalisées, d'autres ont été fermées jusqu'à présent. Les missionnaires ont eu de la peine à accéder à des champs missionnaires qui étaient insécurisés par crainte d'y laisser leur vie.

Par ailleurs, dans les champs missionnaires, les autochtones avaient toujours remarqué que les missionnaires vivaient dans une incertitude du point de vue de leur sécurité. Avant de vaquer à leurs occupations, chaque matin ils devaient s'assurer que toutes les informations ne menaçaient pas leur sécurité. Dès qu'il y avait un problème, ils étaient toujours les premiers à être au courant et, au besoin quitter le pays et souvent sans avertir leurs collaborateurs autochtones (Musolo, 1999:118). C'est dans ce cadre que l'on a constaté la disparition de beaucoup de missionnaires de la Canadian Baptist Mission⁶⁴ qui ont fui le Nord-Kivu depuis novembre 1996, lors des affrontements de l'AFDL. Et depuis que la province du Nord-Kivu est devenue un champ de succession de plusieurs violences, la CBM n'a plus envoyé des missionnaires au Nord-Kivu. Certaines églises n'ont plus eu des missionnaires jusqu'à ce que le calme fût revenu. Les autochtones se sentaient frustrés en voyant les missionnaires les abandonner et certains se demandaient si les vocations disparaissent pendant les temps difficiles (Musolo, 1999:118).

En outre, suite aux conflits sociopolitiques qu'a longuement parcourus la province du Nord-Kivu, dans certains territoires du Nord-Kivu comme à Masisi, Rutshuru, Lubero, Beni et Walikale, les gens sont devenus de plus en plus très hostiles aux étrangers. Mais quand bien même les autochtones pouvaient être disposés à recevoir le missionnaire, les difficultés pouvaient provenir de l'administration de notre pays qui est corrompue dans tous les services mais aussi les seigneurs des guerres qui organisaient une

⁶⁴ La Canadian Baptist Mission en Sigle CBM est société Missionnaire Canadienne qui a des partenariats avec la CBCA.

administration parallèle à celle du gouvernement dont le seul but était de piller et de rançonner systématiquement les gens.

Enfin, à cause de multiples affrontements dans les villages, beaucoup d'églises de la CEBCE ont été fermées et les autres brûlées par les rebelles. La population était dispersée partout dans la forêt. Ce qui a rendu pénible l'accessibilité aux champs missionnaires diminuant ainsi l'envoi des missionnaires.

4.6 Conclusion partielle

Pour clore ce chapitre, il convient de souligner que les guerres récurrentes qu'a connues la province du Nord-Kivu ont de plus en plus endeuillé la population du Nord-Kivu en affectant les relations interpersonnelles et intercommunautaires ainsi que la vie de l'Eglise de différentes manières dans la CEBCE. La CEBCE, qui était une communauté forte et faisant rayonner la gloire de Dieu, a été divisée en fonctionnant dans une administration parallèle entre majorité et minorité pendant 20 ans. Les mêmes conflits sociopolitiques ont semé dans les chrétiens membres de la CEBCE une semence d'exclusion mutuelle en adoptant des attitudes de destruction d'autrui et d'autodestruction telles que le tribalisme, les préjugés, la haine, l'exclusion de l'autre. C'est ce qui a de plus en plus détruit et diminué la communion fraternelle qui constituait la force de l'Eglise depuis la nuit de temps, ce qui constitue une déviation du grand commandement du Seigneur à savoir « l'amour du prochain ». Ainsi, la CEBCE a été discréditée de l'extérieur du fait que son témoignage a été affaibli.

En outre, tout en faisant des violences sexuelles et des meurtres le cheval de bataille des seigneurs des guerres, signalons que ces viols et meurtres ont causé des graves blessures intérieures au sien de la population chrétienne et non chrétienne. C'est ce qui a fait à ce que certains chrétiens qui en étaient victimes remettent en cause l'existence de Dieu et d'autres avaient pensé qu'il ne valait plus la peine de compter sur lui. C'est ainsi que certaines personnes même des chrétiens avaient développé des mécanismes d'autoprotection toute en confessant l'existence de Dieu Tout Puissant, ce qui a été qualifié de syncrétisme. Face à cet état des choses, il a été constaté que l'Eglise n'avait pas bien assumé sa mission prophétique. Elle s'est laissée influencer par la société, d'où une grande confusion de trouver l'Eglise dans le monde et le monde dans l'Eglise. De l'intérieur comme de l'extérieur, l'Eglise a été affectée, car elle a été à la remorque du monde. Enfin, ces conflits sociopolitiques ont pérennisé l'insécurité prévalent et permanente, et ont occasionné l'inaccessibilité aux champs missionnaires et tout en bloquant l'envoi des missionnaires dans les champs de mission.

CHAPITRE 5

ANALYSE DE LA JUSTICE DE DIEU ET DE LA PROVIDENCE DIVINE EN RELATION AVEC LES CONFLITS SOCIOPOLITIQUES AU NORD- KIVU

5.1 Introduction

Ce chapitre s'appesantit à la recherche de la compréhension des conflits sociopolitiques dans la perspective de la justice et la providence divine. On peut comprendre la souffrance comme un produit de la chute, une conséquence du péché de l'homme contre Dieu (Romains 5:12; 1Corinthiens, 15:21). La souffrance est présente dans nos vies parce que nous vivons dans un monde brisé. Une partie de la souffrance est due à nos péchés et à nos mauvais choix, mais une autre partie est simplement due au fait que le monde est déchu. La souffrance nous pousse à nous tourner vers l'intérieur, à faire face à ces parties de nous-mêmes que nous pourrions autrement ignorer. Dieu peut alors utiliser la souffrance pour faire de nous de meilleures personnes, celles qui peuvent l'aimer et en profiter pour toujours (Romains 5:3-5 ; Jacques 1:2-4).

Les juges humains n'ont pas la pleine connaissance de Dieu, des événements passés et futurs. Ils fondent souvent leurs conclusions juridiques sur des constatations factuelles qui se révèlent ensuite inexactes. Dieu diffère également des juges humains en ce qui concerne le pouvoir et les ressources dont il dispose.

Cependant le problème des conflits sociopolitiques incessants au Nord-Kivu pose des questions qui nécessitent une compréhension. D'aucuns se demandent, est-ce une punition de Dieu ou une leçon de Dieu pour les habitants du Nord-Kivu ? Quelle est la place et le rôle de la providence divine dans les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu ? Voilà les questions auxquelles nous tenterons de répondre dans ce chapitre. Avant d'aborder le problème de justice de Dieu et de la providence divine quant à ce qui concerne les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, il est très impérieux de passer en revue la question de la théodicée en quelques lignes pour permettre de bien cerner la pensée sur la justice de Dieu et la providence divine.

5.2 La théodicée

La théodicée, ou du moins la façon dont elle est le plus communément comprise, est la doctrine qui vise à justifier la justice de Dieu. Le mot lui-même est un hybride du grec "theos" (c'est-à-dire "Dieu") et "dikaioo" ("justice") ; d'où "la démonstration que Dieu est juste". Le but du théologien est donc de présenter une apologie (c'est-à-dire une défense raisonnée) pour étayer son affirmation selon laquelle l'omnipotence, l'omniscience et les perfections morales de l'Être divin ne sont pas inconciliables avec l'existence du mal (Woodall 2004 :28). Ce soi-disant "problème du mal" est souvent attribué en premier lieu au philosophe Athénien Épicure (342-271 av. J.-C.) sous la forme d'un dilemme, qui a été soulevé au dix-huitième siècle par l'une des figures clés de la philosophie des Lumières écossaises, David Hume :

Dieu veut-il empêcher le mal, mais ne le peut pas ? - alors il est impuissant. Est-il capable, mais ne veut-il pas ? - alors il est malveillant. Est-il à la fois capable et désireux : d'où vient le mal ? (Hume, 1948: 66.)

Ainsi Woodall soutient que les propositions théoriques offertes par le théologien qui fait la théodicée à ce qui précède (bien qu'elles ne soient pas nécessairement respectives) sont les suivantes:

1. Dieu est omnipotent, omniscient et parfaitement bon.
2. Le mal existe.
3. La raison de l'existence du mal (2) n'est pas due à un manque de pouvoir, de connaissance ou de bonté de la part de Dieu (1), mais aux actions des hommes, rationnels et faillibles (Woodall 2004 :28).

Il n'existe peut-être pas de définition plus précise du sujet de la théodicée que celle de Kenneth Surin lorsqu'il dit que:

La théodicée, dans ce qui est habituellement considéré comme sa forme classique ou canonique, est un exercice philosophique ou théologique impliquant une juste appréciation de la justice de Dieu. (McGrath, ed, 1996: 192)

Bien que le mot "théodicée" soit relativement nouveau, il se rapporte à un concept de l'antiquité. En ce qui concerne la doctrine chrétienne, presque dès sa naissance, l'Église a cherché une réponse adéquate à ceux qui renonçaient au théïsme parce qu'on ne leur

proposait pas de solution adéquate au problème du mal (Woodall 2004 :29), à l'instar des massacres, viols et tueries qui sont devenus monnaies courantes au Nord-Kivu depuis plus de deux décennies. La nature même de la théodicée est en fait une défense théologique contre l'attaque des contradictions apparentes au sein du système de doctrine théiste. L'objectif du théologien qui fait la théodicée n'est donc pas de prouver leur exactitude logique pour convaincre ceux qui y sont jusqu'ici hostiles, mais de les réconcilier de manière satisfaisante dans sa propre pensée par un processus raisonné qui honore les principes de l'herméneutique (Woodal 2004 :29).

Selon Hodge :

Le terme 'Théodicée' signifie une justification spéculative de la façon de faire de Dieu envers la race humaine, particulièrement en ce qui concerne l'origine du mal et le gouvernement moral du monde. Il a été exalté pour la première fois en tant que déviation de la science théologique par le philosophe allemand Leibnitz, dans son ouvrage intitulé "Théodicée, ou la bonté de Dieu, la liberté de l'homme et l'origine du mal" (1710 ap. J.C.) (Hodge, 1983: 243)

Cette esquisse que nous venons de faire sur la théodicée nous permet maintenant d'introduire notre premier concept qui traite sur la justice de Dieu.

5.3 Le concept la justice divine

La justice de Dieu est l'une des attributs de Dieu. Selon Berkhof (2018:17), Dieu se sert de sa justice pour pérenniser un gouvernement moral dans le monde et il établit une loi juste prévoyant la récompense à ceux qui obéissent et la punition pour ceux qui la transgressent (Ps 99:4; És 33:22; Rm 1:32). La justice divine est rémunératrice c'est-à-dire qu'elle accorde les récompenses d'une part mais aussi elle est rétributive en ce sens qu'elle se manifeste par le châtimeut qu'elle accorde d'une autre part.

L'Ancien Testament décrit le caractère de Dieu comme étant "juste". Selon Utley (2018:116), le terme « juste » dérive d'un terme mésopotamien qui signifie "roseau de fleuve," dont on se servait dans la construction comme instrument de nivellement (rectitude, droiture) des murs et clôtures. Dieu a choisi ce terme comme métaphore de sa propre nature. Il est la règle (latte) qui évalue ou mesure toutes choses. Ce concept affirme à la fois la justice de Dieu et son droit à juger.

Dans l'Ancien Testament le mot qui traduit "justice" en hébreu est: *Tsédeq* (forme masculine) au singulier signifiant le plus souvent délivrance, victoire, salut, bienfait et dans le Nouveau Testament le mot *δικαίως* (*dikaios*) qui signifie la bonne œuvre, équité, la droiture, la justice, l'honnêteté, l'intégrité alors que *Tsédeqah* (forme masculine) est rendu par les mots droiture, justice, droit, rectitude, justesse, fidélité, vertu, piété...(Vincent, 1991 :38 ; Sander et Ternel, 1991:60) et *mishpat* : *justice, égalité*, : action de juger, jugement (Sander et Ternel, 1991 :419), néanmoins, ces deux concepts sont synonymes. Les termes sémitiques mentionnés plus haut pour signifier la justice ne traduisent pas un attribut quelconque de Dieu ou une qualité de Dieu. Ils expriment plutôt le mode d'action de Dieu. Yahweh agit avec justice. Il intervient avec justice.

Le problème pour la population du Nord-Kivu est de penser que Dieu peut se conformer à son attente et agir comme elle veut pour se rendre compte que Dieu est réellement juste. Par exemple selon l'opinion de plusieurs, le souhait serait que tous les Seigneurs de guerres meurent d'une mort spectaculaire et que tous les pays voisins à l'instar du Rwanda et de l'Uganda impliqués dans les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu ainsi que leurs parrains les Etats-Unis et la Grande Bretagne tombent sous la malédiction de Dieu ou subissent au moins les dix fléaux qu'avaient subi les égyptiens avant de libérer le peuple d'Israël.

La justice de Dieu selon Kamabu et Siku ne se constate pas selon les événements de la vie que l'on traverse (Kamabu et Siku, 2020:64). Nous pouvons comprendre par-là que dans tout ce qui se passe au Nord-Kivu (violences meurtrières, massacres, violences sexuelles, guerres), Dieu est resté juste (Néh 9:33) et il agit selon sa justice. Ce tableau sombre des événements malheureux est le résultat de la méchanceté des hommes. Yahweh étant juste dans toutes ses voies, miséricordieux dans toutes ses œuvres (Ps 145 :17), selon Lacoste, la justice divine qui est confessée partout dans l'A.T., a d'emblée un double aspect, un aspect juridique ou judiciaire de conformité à la norme, selon laquelle le juge récompense ou punit (Lacoste, 2007:744).

La justice est un attribut de Dieu (Ps. 89 :14) qui doit être poursuivi par ses créatures (Mic 6:8). Tenant compte de ce qui est ci-haut évoqué, il y a lieu de croire que tous ce qui se sont impliqué dans les conflits sociopolitiques, pour tuer, violer, massacrer,...subissent la justice de Dieu et d'autres la subiront encore. Par ailleurs comme elle favorise l'œuvre du salut, Dieu peut user de la patience envers ceux-là qui ont été impliqués dans les

crimes au Nord-Kivu pour attendre voir s'ils prendront conscience afin d'arriver à la repentance. Tout comme Dieu peut utiliser toutes ces violences pour se glorifier⁶⁵.

Quant à Grudem, ce dernier est d'avis que la justice de Dieu signifie que Dieu agit toujours en accord avec ce qui est juste et qu'il est lui-même la norme finale de ce qui est juste. Tenant compte de cela, il est nécessaire que Dieu traite les hommes selon ce qu'ils méritent (Grudem, 2000:164). En ce qui concerne la définition de la justice divine ci-haut évoqué, nous pouvons nous demander ce qu'est la justice? Selon Grudem, il est question de retenir que tout ce qui est conforme au caractère moral de Dieu est juste. Si Dieu est la norme finale de la justice, alors il ne peut y avoir aucune norme en dehors de Dieu par laquelle on peut mesurer la droiture ou la justice. Il est lui-même est la norme finale (Grudem, 2000:164). Ainsi, chaque fois que les Saintes Écritures seront confrontées à la question de savoir si Dieu lui-même est juste ou non, la réponse absolue à cette question est toujours qu'en tant que créatures de Dieu, nous n'avons pas le droit de dire que Dieu est injuste. Paul répond à une question très difficile sur la justice de Dieu en disant : "Mais qui es-tu, homme, pour contester avec Dieu ? La vase d'argile dira-t-il à celui qui l'a formé : "Pourquoi m'as-tu fait ainsi ? Le potier n'est-il pas le maître de l'argile, pour faire avec la même masse un vase d'honneur et un vase d'usage vil ? (Rom 9:20-21). En réponse à l'interrogation de Job, qui se demande si Dieu a été juste dans ses relations avec lui, Dieu répond à Job : "L'auteur d'une faute peut-il se mesurer au Tout-Puissant ? Me condamnerais-tu pour que tu sois (Job 40:2, 8). Grudem souligne enfin que Dieu répond non pas en termes d'explication qui permettrait à Job de comprendre pourquoi les actions de Dieu étaient justes, mais plutôt en termes de l'affirmation de la majesté et de la

⁶⁵ En outre, il faut aussi avouer que les buts et les objectifs de Dieu sont plus importants que les personnes. Cela veut dire que Dieu peut quelques fois ignorer ce que les hommes ressentent comme douleurs. Il peut ignorer leurs souffrances, leurs larmes parce que derrière cela, il a des buts et des objectifs plus élevés (Es 53:5-10). Il y a lieu de comprendre que dans la souffrance de Jésus, Dieu avait un but derrière (Es 53:10). Ce qui laisse à comprendre qu'indépendamment de la volonté de l'homme, Dieu peut le soumettre à la souffrance parce qu'il a un but derrière ou tout simplement il cherche à se glorifier. Aussi, il faut avouer qu'il y a des choses qui plaisent à Dieu mais qui ne pourront jamais plaire aux hommes. Et les hommes doivent connaître cela, mais aussi le comprendre et surtout l'accepter. Parlant de la souffrance de Jésus, dans sa souveraineté et dans sa puissance, Dieu a vu que son but et ses objectifs étaient au-dessus de la souffrance que ressentait Jésus et à la suite de cela, il a gardé une attitude de silence face à la souffrance de Jésus sur la croix.

puissance de Dieu ! Dans ce même ordre d'idée, Kasuma est d'avis que Dieu ne révèle pas à travers une image élaborée conformément à nos propres aspirations humaines (Kasuma, 2011 :90). Dieu n'a pas besoin d'expliquer la justesse de ses actions à Job, car Dieu est le Créateur et Job est la créature (Grudem, 2000:165).

Il en est de même pour la question des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu et tout son lot de désastre sur la population du Nord-Kivu, certains théologiens du Nord-Kivu postulent que Dieu n'a pas de compte à rendre à quelqu'un ou une explication à donner quant à ce qui concerne sa justice (Kamabu et Siku, 2020). A ce sujet Mwendanga parlant de la souveraineté de Dieu en ce qui concerne les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, il souligne avec emphase que Dieu est au-dessus de tout, il règne en maître absolu et il se gouverne lui-même et sa souveraineté ne relève pas d'une autre autorité supérieure, il ne reçoit des injonctions de personne, ses actes et ses décisions sont sans appel. Il juge en dernier ressort (Mwendanga 2021 :45). Selon ce théologien, on peut comprendre que Dieu dans sa souveraineté, ne demande pas toujours l'avis de l'homme. Quelques fois, il lui impose des choses et il lui impose parfois des voies. Parfois ce sont des voies que l'homme n'aime pas et ne veut pas et ne souhaiterait jamais. C'est dans ce cadre qu'il a souligné que Dieu peut imposer la guerre à un peuple pour sa libération. Il peut imposer l'envahissement par l'ennemi poursuit-il comme on le voit au Nord-Kivu, parce qu'il vise à apprendre une leçon soit aux dirigeants, soit à l'église, soit à la population (Mwendanga, 2021:57). Cette notion de la souveraineté de Dieu dans les conflits sociopolitiques ne filtre pas chez la plupart des intellectuels du Nord-Kivu qui quant à eux, perçoivent la récurrence de la violence au Nord-Kivu comme étant une question qui relève de la nonchalance administrative et de l'irresponsabilité de l'Etat congolais (Musabyimana, 2003:106 ; Mbavu, 2011:333). Par ailleurs pour la populace, il n'est ni question de la souveraineté de Dieu ou de l'incompétence de l'Etat congolais, mais il s'agit tout simplement de l'envahissement étranger afin de piller les ressources et d'instaurer une hégémonie étrangère au Nord-Kivu (Waswandi, 2017:150 ; Dzassabi, 2005:165 ; Kamerhe, 2006:132). D'où, il faut une résistance locale ou une défense populaire comme par exemple le Mai-Mai car que ça soit l'Etat ou l'église tous ont prouvé une grande défaillance vis-à-vis leur mission de protéger le peuple et d'imposer la paix au Nord-Kivu (Kubuta, 2008:15).

Ainsi, la justice de Dieu est ensuite une action salvatrice, restauratrice, en fin une action de salut envers les opprimés, les pauvres, les affligés, les brisés de la vie, les laissés pour compte. Beaucoup de passages dans les Psaumes rendent compte de cette considération de la justice de Dieu⁶⁶. Manifester la justice, pour Yahweh, c'est relever celui qui est tombé, rétablir celui qui est écrasé, rendre sa dignité à celui qui est méprisé et maltraité (Kamabu et Siku, 2020:67). Cela est vérifiable dans la société au Nord-Kivu chez certaines personnes qui ont subi les violences sexuelles qui les ont complètement détruit physiquement, moralement, psychologiquement ainsi que d'autres personnes qui ont assisté impuissamment comment toute la famille est en train de passer par tranchant du couteau jusqu'à ce qu'ils ont été détruit profondément dans leur être. Mais grâce à l'action restauratrice et rétablissant de la justice de Dieu, on voit ces personnes se remettre et reprendre encore la vie normale comme les autres.

La Justice de Dieu est comprise par ailleurs comme une relation dynamique où entre en jeu la délivrance de Dieu conformément à son dessein de salut et à sa volonté de réaliser ses promesses en termes de sa fidélité (Pivot at al, 1960:1420). Bref la justice de Dieu est un bienfait où la grâce surabondante. Cette grâce a toujours été manifestée par Dieu pour la population du Nord-Kivu malgré les multiples épreuves de violences meurtrières aux quelles cette population fait face. Considérant les objectifs poursuivis par les envahisseurs depuis déjà plus d'une décennie, leurs modes opératoires, l'arsenal militaires détenu par ces derniers et les puissances mondiales qui les soutiennent, Kamabu et Siku martèlent que toute la population du Nord-Kivu serait probablement disparue et la province serait déjà occupé par ces envahisseurs mais Dieu usant de sa justice envers la population du Nord-Kivu, leurs plans n'ont jamais réussi (Kamabu et Siku, 2020:76).

Il faut avouer que Dieu est juste, non pas toujours en ce qu'il manifeste dans cette justice essentiellement désintéressée que l'on conçoit spontanément sous l'influence juridique du terme; mais ce qu'il s'agit des rapports dans le monde pour réaliser un but concret : le salut d'Israël (Kabamba, 2008:10). La justice de Dieu se rapporte à sa Sainteté, elle est formellement justice et grâce dans la perspective de l'Alliance. Le concept « justice de Dieu » peut se décliner au pluriel pour dire qu'il ne s'agit pas d'un quelconque aspect judiciaire et légaliste, mais des interventions de Dieu en faveur de son peuple au moyen

⁶⁶ « Le Seigneur accomplit des Actes de justice, il fait droit à tous les exploités » (Ps 103 :6).

de sa grâce (Pivot at al 1960:1420). Kabamba estime que le Dieu d'Israël est depuis la plus haute antiquité, le Dieu de la rétribution, il châtie et récompense l'homme selon sa conduite. Selon lui, la justice est donc la conformité à la norme, surtout dans la manière de rendre les sentences et l'emploi des unités de mesure (Kabamba 2008 :10). La justice est donc le synonyme de vérité, fidélité mais cette affirmation semble discutable pour des raisons qui seront avancées plus loin.

5.3.1 La justice divine vue dans le livre d'Habacuc 1 :1-11

La justice divine se dit dans l'Ancien Testament, des actes de Dieu en faveur de son peuple, actes qui dépassent l'entendement humain et qui sont liés à la souveraineté. Ni la prospérité éphémère des certaines personnes, présumées mener une vie sans Dieu, ni la souffrance ponctuelle des justes, ne peuvent remettre en question la justice de Dieu. Car celle-ci soutient, délivre le juste de tous ses maux et châtie toute personne qui s'oppose à la réalisation du plan divin du salut. Nous découvrirons la justice de Dieu dans le contexte de la Province du Nord-Kivu en rapport avec les conflits sociopolitiques.

5.3.1.1 Contexte Historique et Social d'Habacuc 1:1-11

La nation d'Israël est au centre de la prophétie d'Habacuc. Habacuc est devant une impasse entre Dieu et sa façon de gouverner le monde et la tolérance de Dieu de la tyrannie et du mal : « Le jour viendra où le cri du péché sera entendu contre ceux qui font le mal et le cri de la prière pour ceux qui souffrent du mal » (Nkokolo, 2014:22).

Les chaldéens sont condamnés pour leur acharnement contre le peuple de Dieu et pour leurs agissements injustes en général (Lemoine, 2013:518). La prophétie d'Habacuc n'est pas loin de celle du prophète Jérémie. Habacuc est en train de dialoguer avec son Dieu, en voyant la grandeur du mal qui s'abat contre son peuple, il est plein d'amertume et il reprend son cœur à l'éternel son Dieu. Au moment où Jérusalem était non loin d'être assiégé par l'armée chaldéenne, une vision terrifiante monte au cœur du Prophète. Il s'agit des guerriers arrogants, cruels et impitoyables qui sont un instrument de l'éternel pour châtier les nations rebelles. Habacuc est terrifié, bouleversé et se demande comment l'éternel peut laisser libre cours au déploiement de l'iniquité jusqu'à ce niveau. Il ne comprend pas comment Dieu parvient de supporter que ses yeux voient des abominations, des criminalités, ... Il en est de même pour les habitants du Nord-Kivu qui, au vue des tragédies macabres d'assassinats, meurtres, massacres, violences sexuelles

se demandent si réellement Dieu voit ce qui se passent au Nord-Kivu et s'il voyait, comment parvient-il à tolérer ceux qui passent au Nord-Kivu. C'est vraiment un spectacle chaotique où la violence et la corruption s'étale sans retenue sur la terre (Bible en ligne, 2021). Mais en même temps, Dieu exhorte Habacuc à la patience (Ha 2 : 2-4 ; cf. Rm 1 :17; Ga 3 :11; He 10 :38).

Ainsi, Josias qui avait été un bon roi avait affranchi Juda de la tutelle assyrienne et avait lancé un vaste programme de réforme pour ramener son peuple sur la voie de l'obéissance à l'Éternel. A sa mort, Yehoyaqim adopte une ligne politique toute différente. Non seulement il se montre un vassal soumis de l'Égypte, mais encore son règne sur Juda se caractérise par l'injustice, l'oppression et la violence. La révolte du roi de Juda contre les Babyloniens, en représailles, Nabuchodonosor fait prisonnier et emmène en exil, en Babylone, dix mille Judéens en 597/598. Le complot des rois de Juda avec l'Égypte, poussa de nouveau Nabuchodonosor à infliger un nouveau siège à Jérusalem, puis à détruire la ville et à déporter massivement la population du royaume en Babylonie, en 587/586 (Kayayan, 2015).

Selon Nkokolo (2014 : 23), à l'époque où Habacuc prophétise, les chaldéens se sont déjà manifestés comme de grands conquérants et sont réputés pour leurs actes de violence contre les peuples. L'Éternel révèle à son prophète qu'il va les utiliser pour châtier son peuple et Habacuc s'en étonne, le prophète se plaint de l'injustice sociale, de l'oppression et des actes de violence qui se généralisent en Juda (1,2-4). Habacuc a vécu sous le règne de Jojakim, roi de Juda, et prophétisa vers 608-598 av. J.-C. Une similarité pourrait s'établir facilement entre l'époque où Habacuc prophétisait et la tanche périodique qui va de 1993 et 2017 soit même jusqu'à nos jours où nous avons vu les puissances étrangères, les pays voisins, les multinationales débarquer en RDC et en particulier au Nord-Kivu pour piller les richesses, tuer, semer l'insécurité et la désolation partout, sous l'assistance impuissante de l'autorité étatique et de la pauvre population.

Remplaçant ce livre dans son cadre historique, il s'agirait d'une invasion contre Juda, à la fin du 7ème ou au début du 6ème siècle, vers 608-598 av.J.-C. A cette époque, l'hégémonie chaldéenne était croissante. Cette puissance babylonienne devient une menace imminente lorsque Juda est en pleine crise. La domination chaldéenne parut très dure, imposée aux vaincus, tandis que l'Empire Néo-babylonien grandissait, les israélites s'épuisaient dans leurs habituelles dissensions (Kayayan, 2015).

On appliquait une cruauté froide, de sang innocent coulait à flot à Jérusalem (Nkokolo, 2014 :23). Un roi détesté, méchant, cruel; des prêtres supplantés par leurs serviteurs, les lévites, des prophètes divisés, s'invectivant; telle était la Jérusalem sainte. Habacuc remue ses auditeurs par le spectacle des rapines, des meurtres, des épouvantements qui sont la conséquence d'une défaite (Nkokolo, 2015 :24). Tel est le tableau sombre de Juda à l'époque où Habacuc reçoit le message de Dieu, comparable à la situation politique et sécuritaire du Nord-Kivu.

5.3.1.2 Critique rhétorique d'Habacuc 1:1-11

On observe une fréquence considérable de termes juridiques dans ce texte, tel que appeler au secours, crier violence, prendre la défense, machinations diaboliques, cabales, procès et querelles, verdict, rendre le jugement, le criminel et l'innocent, faisant songer à la prière de l'accusé innocent qui invoque l'aide de Yahweh contre ses adversaires. Commencé par un cri d'alarme personnel, le prophète débouche, à travers l'évocation de sa misère, sur une appréciation globale de la situation.

La structure chiasmique présente un parallélisme antithétique, cette antithèse se fonde sur une opposition d'idée, des termes disjoints, inversés et opposés par leur sens. L'antithèse insiste et souligne les qualités. Elle crée aussi une surprise. Elle contient alors un enseignement et les énoncés gnominiques.

Nous optons à une structure rhétorique chiasmique, parce que notre péricope présente une structure grammaticale répétée, donnant un arrangement a-b-b'-a'. On peut structurer cette unité littéraire en diptyque (v.1 et v11) et (vv.2-4 et vv5-10). En effet, le verset 1 apparaît comme une introduction et fait écho avec la conclusion du verset 11. Ces deux versets forment une inclusion et encadrent ses deux sections principales, à savoir les versets 2- 4 et 5-10. On pourrait présenter cette structure comme en diptyque chiasmique de formule Ab//b'A'.

Voici une structure rhétorique en chiasme selon Habacuc 1,1-11

- A Thème: le fardeau que le prophète a vu, le Seigneur révèle (v.1)
- b Image, la situation chaotique de Juda (v.2-4)
- b' Image, la situation terrifiante des chaldéens (v.5-10)
- A' Thème du criminel qui outrepassé, sa culpabilité le perd (v.11)

Ainsi, se présente notre structure:

D'après cette structure rhétorique, la péricope est subdivisée en quatre parties qui vont deux à deux. Ce parallélisme chiasmatique ou inversé, est constitué d'une structure grammaticale répétée, mais à travers : v1 avec le v11; les vv.2-4 avec les vv.5-10.

v.1 avec le v.11:

Les trois mots de ce verset (v.1) méritent d'être relevés. Le tout premier mot, proclamation ou oracle, devrait être traduit plutôt par « menace ». Il est placé en tête pour souligner le contenu sombre de la prophétie : Dieu va sanctionner les injustices graves qui sont commises, et tous les habitants de Juda, y compris les plus fidèles, en souffriront. Le verset parle aussi de « vision » comme si Habacuc avait vu la scène qu'il annonce, tellement elle était devenue pour lui une évidence. Enfin, le terme de « prophète » que Habacuc avait conscience d'être réellement mandaté par Dieu pour annoncer le jugement de Juda, puis celui des Babyloniens. Même si ce qu'il annonce va à l'encontre de ce qu'il souhaitait, il reste soumis à la volonté de Dieu comme tout prophète fidèle. **(v.11)**, ces criminels Chaldéens, leur culpabilité ne relève que de leur expérience humaine, de leur faute et façon dégradante de traiter le peuple élu et vaincu.

Extrême mobilité des Chaldéens; ils changent tout à coup d'idée et se lancent dans une nouvelle direction. La ruine les attend là où ils s'en doutaient le moins. C'est la même pensée, comme nous allons le dire plus clairement dans l'hébreu: lui dont la force est son dieu. Par une transition abrupte, la seconde moitié du verset détourne notre attention de la force physique et des victoires du peuple chaldéen, pour d'écrire d'un mot son être moral (Campeau, 2021).

Ce texte reflète la promesse que Dieu est Maître, qu'il transformera le mal en bien et donnera la force de supporter une situation difficile. Bien que les multiples violences ont endeuillé plusieurs personnes, cependant il y a d'autres qui ont tiré bénéfice et qui souhaiteraient que cela continue. L'exemple d'un frère qui a donné son témoignage d'action de grâce à Dieu dans une église protestante de la place en 2009, peut nous en dire long : « Je m'excuse beaucoup et veuillez de ne pas me comprendre mal, j'avais déjà fait 13 ans dans le chômage, mais je bénis Dieu car avec cette guerre j'ai obtenu un travail bien rémunéré». Cela peut nous rappeler encore, un dicton qui était devenu populaire dans la ville de Goma toujours en 2009 « No Nkunda, no job » : Pas de Nkunda,

pas du travail. Autrement dit « Si l'on n'a pas Laurent Nkunda, il n'a pas véritablement du boulot »

Par ailleurs quand, on s'appuie sur les propos de Nyayihembako arguant par rapport aux situations limites dans la vie du croyant à l'instar de la violence au Nord-Kivu, que la foi et l'espérance chrétienne peuvent paraître contredites, étant apparemment démenties dans le concret de la vie par l'énigme de la souffrance, alors qu'elles promettent aux convertis les maux et les merveilles (Nyayihembako, 1999 : 86).. Dans cette même voie, Kasuma souligne que la souffrance en tant que caractéristique de la vie chrétienne, fait récapituler deux qualités capitales du croyant, à savoir d'une part la souffrance qui produit la persévérance et d'autre part, la persévérance qui produit en son tour la preuve/épreuve ou fidélité éprouvée (Kasuma, 2011 : 92).

Par un acte de barbarie, d'exagération et déviation jusqu'à se rendre coupable, ce fléau chaldéen, instrument entre les mains de Dieu tombe lui aussi dans le piège qu'il a tendu. Par conséquent, les Chaldéens se rendent coupables de deux péchés horribles qui, pour finir, causeront abominablement leur perte. L'un de ces péchés est cette même morgue qu'ils affectent vis-à-vis des gens qu'ils ont terrassés, et la tyrannie qu'ils exercent contre eux selon toute leur prétention (Nkokolo, 2014 :26). Le second est l'outrage fait à Dieu, selon lequel ils ne lui rendent gloire, mais au contraire s'imaginent qu'ils sont tellement justes et dignes devant Dieu, et méprisent voir outragent ceux qu'ils ont vaincus comme s'ils étaient damnés, réprouvés par Dieu, et comme s'ils avaient mérité de telles choses (Nkokolo, 2014:27). Là, ils s'élancent directement contre Dieu et se rendent coupables envers lui, de telle sorte qu'ils se mettent à dos à la fois Dieu et les hommes et se rendent insupportables les uns et les autres, et vont, bel et bien, sans tarder, à leur perte, vers laquelle leurs efforts tendent aussi: «Car, de toute nécessité, sa victoire est celle de son dieu ». Les impies non seulement ne reconnaissent pas de qui ils tiennent leur force et leur victoire, mais encore s'endurcissent dans leur malignité, blasphèment Dieu en toute liberté et sécurité, abandonnent au diable ce qu'ils tiennent de Dieu, et font de leur malignité une vertu, et du peuple de Dieu des pécheurs et des scélérats (Leinhard, 1993:49).

Dans cette partie le parallélisme antithétique est introduit par la locution conjonctive « alors que » qui marque une opposition entre ce que le prophète Habacuc a vu et ce qui a changé l'esprit des Chaldéens. Le prophète s'est chargé d'une mission, mais les

chaldéens se sont déchargés de leur mission en d'autres termes ce qui est dit au premier verset trouve son contraire au onzième verset. L'un introduit la péricope, l'autre la conclut.

vv.2-4 avec vv.5-10:

Il y a l'appel au secours du prophète en faveur de Juda. Dans cette sous-unité (**v.2-4**), le portrait est bref, comme un raccourci, c'est intentionnel, le sans Dieu ne mérite pas qu'on s'arrête longtemps à lui. C'est une description de la douleur exprimée par trois questions remarquables qui soulignent une progression dans la souffrance; jusques à quand, pourquoi et peux-tu? Le Prophète est en face d'une épreuve nationale, d'une persécution redoutable, il ne comprend pas ce qui arrive, il est dans le noir. Le deuxième portrait est celui du Chaldéen vv 5-10), présenté en long et en large. Suscité par Dieu, le terrible et le mal chaldéen est un peuple féroce, déchainé et redoutable. Ses chevaux sont plus lestes et mordants. Ses cavaliers se déploient, volent avec une description inouïe de violence quand il maltraite le peuple vaincu. C'est un cri de désespoir qu'Habacuc adresse à l'Eternel, il vient presque reprocher Dieu de laisser faire sans intervenir, Habacuc en est désespéré. Ce désespoir du prophète est semblable à celui de la population du Nord-Kivu qui crie à pleine tête chaque fois à Dieu à travers des prières dans des églises, des moments d'intercessions par des groupes de prières, des colloques et conférences sur le Nord-Kivu et la région des Grands Lacs mais rien ne change. Toujours des pertes en vies humaines et la violence meurtrière s'intensifient de plus en plus. C'est une plainte, une sorte de cris d'alarme du prophète à Dieu : pourquoi les méchants ne sont pas punis devant les manœuvres dirigés contre une victime impuissante ? Appel au secours sans réponse (Nkokolo, 2015:32). A cet appel de secours sans réponse, encore une fois au sein de la populace, les avis divergent ; pour les uns il faut prendre des armes et attaquer le Rwanda qui visiblement s'est déjà manifesté en principal agresseur et semeur des troubles dans l'Est de la RDC (Kankwenda et Mukoko, 2013:61) tandis que pour d'autres, comme Kinshasa la capitale de la RDC est trop éloignée de la province du Nord-Kivu et par conséquent les autorités politiques étant éloignées de la réalité et des enjeux politiques de la région, il est mieux de balkaniser la province du Nord-Kivu pour qu'elle devienne une nation souveraine et indépendante afin de se prendre en charge que d'attendre les décisions qui viennent des très loin à Kinshasa et qui arrivent toujours avec un retard (Kankwenda et Mukoko, 2013:61). Cette perception est soutenue par une forte minorité au sein de la populace et

les tenants sont critiqués farouchement et accusés d'être la caisse de résonance du Rwanda et des occidentaux qui œuvrent nuit et jours pour semer des troubles dans la province du Nord-Kivu afin de préparer un terrain favorable à la balkanisation que ce soit à moyen terme ou à long terme.

Plus clairement dans le texte original: il y a des querelles et la discorde qui s'élèvent. Il y a la violence semblable à celle du Nord-Kivu, avec son cortège d'iniquité, d'oppression, de dévastation, de discorde et de contestation parmi le peuple. L'injustice triomphait sous les apparences de la légalité. Quant au verset 5 (**v.5**), la justice est inagissante, Dieu annonce l'événement spectaculaire: «Conséquence de cet état de corruption». La loi mosaïque (Torah) aurait dû empêcher toutes ses fautes; mais elle était pour ainsi dire paralysée (ainsi dit l'hébreu au lieu) et ne pouvait produire ses heureux effets. Cette proposition a le même sens que la faute précédente. A la lettre dans l'hébreu: la justice ne sort jamais; c'est-à-dire, elle demeure sans résultats. Ce tableau sombre que présente le prophète dépeint la situation dans laquelle se présentent les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu où les seigneurs des guerres et des groupes armés sans foi et ni loi opèrent sans s'inquiéter et sans qu'ils ne soient inquiétés par qui que ce soit. Ce récit tragique des violences sexuelles par les mêmes seigneurs de guerre au Nord-Kivu en dit en long et en large sur les atrocités que subissent les victimes vis-à-vis de leurs bourreaux.

« Ma sœur aînée est morte d'une balle perdue. Ses trois filles parties au champ y ont été violées, l'une de 13 ans, l'autre de 14 et la troisième de 18 ans. Celle de 13 ans est morte sur place, ayant été violée par quatre hommes. Ils lui ont écarté les bras et les jambes et l'ont maintenue par terre. Au départ, j'étais avec elle mais je me suis cachée dans une bananeraie pour regarder, impuissamment, ce qui se passait. Après cela, elle a commencé à vomir du sang. Nous l'avions emmenée à l'hôpital de Kirotshe, mais elle est morte deux jours plus tard ». (Mbavu, 2011:43).

La justice est presque inexistante, le mal arrive à son paroxysme, lorsqu'au lieu que ces malfaiteurs (seigneurs des guerres et rebelles) soient poursuivis par la justice, ils sont promis en grades et en fonctions quand ils intègrent dans l'armée et le gouvernement par le mécanisme des accords après des négociations (Mbavu, 2011:299).

Selon l'hébreu, l'impie entoure le juste. Il l'entoure d'une manière hostile, le cernant pour l'empêcher d'agir. Les sentences judiciaires, prononcées par des hommes iniques, étaient naturellement au rebours de la justice (hébreu: tordu). Il y a une sainte hardiesse

dans cette brusque apostrophe. Jusques à quand le Seigneur demeura-t-il sourd aux cris de détresse de son prophète? La plainte d'Habacuc montait donc déjà depuis quelque temps vers le ciel semble-t-il. C'est un cri de tristesse, de peur, de souffrance, un cri dans lequel s'exprime l'angoisse et l'aspiration profonde du prophète. La progression de l'idée: Complainte du prophète à Dieu: pourquoi les méchants ne sont-ils pas punis? Cette question revient chez les chrétiens au Nord-Kivu comme chez les païens. Comme ça été montré dans le chapitre précédent, des telles questions ont fait à ce que certaines personnes tombent dans le naufrage de la foi en remettant en doute la toute puissance et l'omniprésence de Dieu. Nous pouvons à ce sujet rappeler l'exemple de ce récit d'une femme que nous avons rencontrée à l'un des hôpitaux de la ville de Goma. Ce même récit a été donné précédemment dans le chapitre 4. Il s'agit d'une femme qui avait été atrocement violée par cinq hommes sous les yeux de son mari et ses enfants. Son mari et son fils ont été abattus par ses bourreaux sous ses yeux et ses deux filles ont été emportées dans la forêt par ces mêmes bourreaux au point où la femme ne sait pas si elles sont encore en vie. A la femme de poser toujours la question de savoir ; si ce Dieu existe où était-il ? Pourquoi n'a-t-il pas intervenue pendant que j'ai passé toute ma jeunesse en train de le servir ? C'est à Kehya d'articuler que les perceptions païennes de Dieu sont tellement ancrées dans la compréhension collective de l'existence de Dieu, que même le chrétien ne sait plus dire à Dieu, pendant que la crise et l'inquiétude sont de plus en plus grandissantes (Kehya, 2018:103).

Un appel au secours sans réponse, les machinations diaboliques généralisées et en fin tout cela, la justice inagissante, elle n'apparaît plus en plein jour. Malgré le questionnement, cette partie voit le surgissement des chaldéens, libres et vainqueurs. Stupéfaction à l'annonce du spectacle chaldéen. A cette idée corrobore le châtement divin face à la violence qui règne en Juda par le surgissement de la violence des Babyloniens. Dieu invite Habacuc, et avec lui tous ceux qui l'entourent, à regarder attentivement ce qui se passe; ils en seront bouleversés. La parole de Dieu a ici de quoi déconcerter. Nous attendrions de lui qu'il reconforte son prophète; loin de là: Habacuc n'est pas au bout de ses peines (Asurmandi, 2010:542). Dieu annonce qu'il punira tous ces crimes, il n'y est donc pas indifférent. Habacuc n'a pas encore vu ce qui va advenir peut être mais il est saisi par la terreur et le sang de l'invasion des Babyloniens, dont la force est la seule loi et l'unique dieu. Au désastre militaire et à la dévastation qui s'ensuit, s'ajoute un bouleversement : ce peuple se fixe son propre droit. L'armée babylonienne est irrésistible

et impitoyable : sa progression ultra rapide est évoquée par l'accumulation des verbes: ils parcourent, s'approprient, se déploient, volent, arrivent, entassent, se moquent, etc. La conquête est inéluctable! De la lointaine Chaldée jusqu'en Palestine. A cette première réponse de Dieu, c'est lui-même qui suscite les Chaldéens. Ces païens sont l'instrument de sa justice, pour un temps. Cela peut susciter une question de savoir si les groupes armés et les puissances étrangères qui tuent, violent, massacrent les paisibles citoyens au Nord-Kivu sont suscité par Dieu et s'ils sont les instruments de la justice de Dieu ? Cette question va avoir une réponse dans le cheminement de ce travail dans la partie qui traite de la providence divine.

Le parallélisme antithétique entre les **vv.2-4** et **vv.5-10** est clairement représenté. Entre le v.2 et le v.5, le premier pose la question «jusques à quand ?», le deuxième lui donne la réponse « en votre temps ». Entre le verset troisième et le verset sixième, quand le prophète pose la question «pourquoi», quant à la situation en Juda, Dieu dit: « je vais faire venir les Chaldéens» situation contraste avec la question posée. Au verset quatrième, lorsque la Justice est inagissante, au verset septième et suivant, c'est la description des Chaldéens qui est mise en avant contrairement à la réalité évoquée au verset quatre. Il y a donc clairement contraste qui s'affiche entre les versets 2- 4 et les versets 5-10 entre la situation interne de Juda et l'arrivée des Chaldéens, situation externe. La première sous-unité, évoque la plainte et la seconde, la description épique de l'invasion Babylonienne. L'attitude de Dieu d'Israël contraste d'une façon douloureuse avec l'expérience séculaire de son peuple comme avec celle du Prophète.

5.3.1.3 L'implication de la justice de Dieu selon Habacuc 1:1-11 dans le contexte des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu

Il y a une nécessité qui s'impose aujourd'hui à l'église dans la Province du Nord-Kivu, dans la perspective de sa mission prophétique. Cette nécessité est la relecture des textes prophétiques de l'A.T. dans le contexte des troubles, massacres, tueries et viols dans les territoires de la province. Le prophète apparait dans l'histoire du peuple d'Israël comme une institution permanente dans la société, chargé premièrement de rappel à la société les fondements et exigences de l'Alliance faite entre elle et Yahweh, et dont la violation entraîne un châtement sévère. Le prophète est chargé deuxièmement d'intercéder pour la société désintégré à cause du châtement, pour une éventuelle reconversion et

restauration. C'est ainsi que le prophète Habacuc intervient face à la menace des Chaldéens.

Cette étude donne une leçon de l'histoire. La manière dont Dieu agit avec des forces meurtrières qui surgissent dans la Province du Nord-Kivu. Ils exercent leur domination oppressive pendant un temps. Mais Dieu ne les laissera pas exercer leurs meurtres pour toujours. Il vient un temps où un terme sera mis à leur domination, voire à leur existence. Car Dieu exerce, en ce monde, ses jugements contre les oppresseurs, même si cela a demeuré ou demeurerez, c'est toujours partiel, relatif et provisoire, en attendant le jour de la pleine manifestation de la justice de Dieu sur la Province du Nord-Kivu.

Il peut être réconfortant de savoir que Dieu agit dans l'histoire, déjà dans l'ère présente, qu'il ne laisse pas le dernier mot aux oppresseurs dans la Province du Nord-Kivu, même si son intervention se fait parfois longuement attendre et s'il est des temps, comme celui que vivait Habacuc, et qui devait se prolonger, où l'injustice domine et demeure impunie. L'histoire se répète, parce que Dieu demeure fidèle à lui-même et agit toujours selon les mêmes principes. Dans la Province du Nord-Kivu, la justice de Dieu n'a pas encore dit son dernier mot. Quand ce n'est pas la mort, c'est le viol, c'est le kidnapping ou le refuge, et l'humiliation et quand ce n'est ni l'un ni l'autre, c'est le choix d'un silence si étouffant qu'on entend des gémissements impossibles à contenir comme dans la société israélite du temps d'Habacuc. Mais, malgré ces gémissements si lourds et si bruyants de la population du Nord-Kivu comme à l'époque de Habacuc, il y a dans l'air, comme un sentiment de résignation.

5.3.1.4 Synthèse de Habacuc 1:1-11 sur la justice de Dieu au regard des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu

Pour clore ce rappel d'entretien entre d'Habacuc et son Dieu au sujet des calamités qui guettent sa nation et dont il est témoin, il est fort curieux de constater que cet entretien garde tout son sens pour les temps présents que nous vivons au Nord-Kivu.

Ainsi, on peut comprendre dans le contexte des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu et tenant compte de tout le cortège des désastres qui les accompagnent dont l'homme n'apprendra jamais à connaître le caractère de Dieu en se fixant au mal qui se commet dans le monde mais plutôt en prenant soins de mieux connaître Dieu, c'est là que l'homme discerne le vrai caractère du mal. C'est pour cette raison qu'il ne suffit pas de

saisir le mal dans le seul lieu éthique car il relève d'un lieu plus vaste, qui touche à la destinée, à la condition existentielle de l'homme (Amseler, 1985). Le thème de la justice de Dieu, abordé dans une étude exégétique d'Habacuc 1 :1-11, a permis de se pencher donc sur l'A.T pour exposer ce qu'on entend par justice de Dieu au regard des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

Dans cette étude, il a été découvert au verset 11 qui forme la conclusion de cette péricope que le fait de ne pas pratiquer la justice dans le pays, Yahweh l'a abandonné. Cette situation décrite au verset 11 dépeint la présentation de la société du Nord-Kivu où le mal a atteint son apogée y compris dans la classe dirigeante par la corruption, l'injustice, la prédation des deniers publics et au sein de la population par la participation et l'activisme dans les groupes armés comme cela a été décrit dans les chapitres 1 et 2. Dieu ne se révèle plus et n'intervient plus pour le salut de son peuple. Ce récit didactique et théologique, exprime une réflexion sur un « Dieu inquiétant » que la logique du croyant n'arrive pas à saisir, dans la plupart des cas, la souffrance du croyant n'a pas de réponse (Ngangura, 2014). Par-là, on peut encore comprendre que le Dieu Tout-Puissant est un Dieu qui ne veut pas se substituer à la responsabilité éthique de l'homme. C'est dans cette perspective qu'on peut se poser la question de savoir si face aux massacres, aux viols, aux conflits sociopolitiques auxquels le Nord-Kivu fait face depuis plus d'une décennie, à qui la faute ? On pense que Dieu, dans sa justice ne dicte jamais à une personne un choix à opérer, il n'impose jamais aux hommes sa volonté, il n'impose pas aux hommes une ligne de conduite à suivre. Il laisse aux hommes la responsabilité d'opérer leurs propres choix et parfois il les observe et garde son silence. On pense que face à ce qui se passe au Nord-Kivu, Dieu place la population, l'église du Nord-Kivu et l'Etat congolais devant leur responsabilité et observer comment chacun va réagir devant sa responsabilité.

Fenber montre que le silence de Dieu à propos des affaires humaines a été difficile à comprendre, mais cela ne veut pas signifier qu'il n'y a pas de réponse ni que la sagesse divine est incapable de faire face à la situation (Fenber, 2003:227). Combien de temps les méchants sont ainsi destinés à prospérer? Cette question du prophète est toujours d'actualité chez les chrétiens qui vivent le désastre des conflits sociopolitiques au Nord-Nord. Cependant Fenber y répond arguant que le méchant porte en lui les germes de sa propre destruction, mais aussi ajoute-t-il que le silence n'est pas le dernier mot de Dieu

pour les chrétiens, le dernier mot de Dieu n'est pas sa transcendance, mais l'incarnation en la personne d'un Dieu, qui, en Jésus, ne garde pas le silence (Fenber, 2003:227). Dans des moments sombres, il parle dans la dynamique de la révélation chrétienne et le silence apparaît comme une expression importante de la Parole de Dieu. Le silence de Dieu renvoie toujours à un conflit intérieur, mais pour les chrétiens, le silence de Dieu n'est pas son absence. Le conflit dans lequel il place l'homme est un temps de profonde mutation personnelle (Nkokolo, 2014:44). Ce serait blasphémer que de rendre le silence de Dieu compréhensible. Le scandale du silence de Dieu reste une énigme, même s'il est provisoire. La foi chrétienne n'explique pas le silence de Dieu. Elle espère seulement qu'à la fin, Dieu dans sa justice agira. Telle est la foi et la confession des chrétiens au Nord-Kivu face aux conflits sociopolitiques en ce qui concerne la justice de Dieu.

5.4 Le concept « la providence divine »

Le théisme traditionnel considère que Dieu est le créateur du ciel et de la terre et que tout ce qui se passe dans l'univers se déroule sous la Providence divine, c'est-à-dire sous la direction et le contrôle souverains de Dieu. Selon les croyants, Dieu gouverne la création comme un père aimant, œuvrant en toutes choses pour le bien (Williamson 1971:40, Helseth, Craig, Highfield & Boyd, 2011:11). La providence de Dieu, c'est l'attention que Dieu porte à son peuple lorsqu'il le guide sur le chemin de la foi à travers la vie, accomplissant ainsi son dessein en lui.

On espère et on croit que Dieu au milieu de ce désastre des meurtres répétitifs qui se vit au Nord-Kivu depuis des années ; porte son attention sur la population du Nord-Kivu et il accomplit son dessein en lui à l'exemple du peuple d'Israël avec lequel il a marché dans le désert au milieu de beaucoup de souffrances mais il ne l'a pas abandonné bien que parfois il pouvait être dégoûté de leur conduite perverse mais il a réalisé son dessein en lui (Barabonerana, 2003:24). C'est là que Kambale fait un parallélisme entre la souffrance que traverse les habitants du Nord-Kivu et plus particulièrement celle de Beni et la persécution qu'a subi l'église primitive sous le règne des différents empereurs romains sanguinaires. Il souligne que malgré cette persécution, l'église croissait et l'évangile se propageait chaque jour (Kambale, 2020:51). Pour élucider cette persécution subie au Nord-Kivu, les propos de Sematumba peuvent mieux nous éclairer:

Lorsque l'on évoque Beni, à l'Est de la République Démocratique du Congo (RDC), les images qui défilent sont celles des personnes égorgées, des femmes en ceintes

éventrées, des prêtres et pasteurs enlevés et disparus, des cases brûlées, des survivants en déshérence, des hangars, hébétés, muets à force de crier au secours sans autre réaction que le retour hideux de leur écho, fourbi après avoir parcouru à perte d'haleine des kilomètres de chemins, des sentiers et des broussailles dans une zone devenue au fil des mois « un piège sans fin » (Sematumba, 2017:7).

Comme l'a ci-haut souligné Kamabale, on trouve que malgré la persistance de cette persécution, l'église n'a pas été exterminée. Ainsi les violences et les massacres n'ont jamais et ne pourront jamais exterminer la population du Nord-Kivu comme le pense et planifie l'ennemi. Cela est rappelé bien dans une chanson chantée par les manifestants contre les massacres au Nord-Kivu en juillet 2016, qui scandaient en Swahili : « Ata tuna kufa hatuta kufa kitu » : Pour dire « Même si nous mourons cela n'est rien, nous ne serons jamais exterminés ». Dans cette souffrance que traverse la population du Nord-Kivu, bien que nous avons montré que certains chrétiens sont tombés dans le naufrage de la foi et le syncrétisme, cependant c'est le temps de dire que beaucoup d'autres ont été formés à la persévérance et à la foi en Dieu en demeurant dans la prière, car depuis plus d'une décennie, les chrétiens persévèrent toujours dans la prière pour la province du Nord-Kivu et croient toujours que leur délivrance viendra de Dieu (Barabonerana, 2003:29 ; Kasuma, 2011:44) . C'est dans ce contexte qu'un pasteur a témoigné dans une prédication que depuis l'avènement des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, les chrétiens se sont de plus en plus donnés à la vie de la prière non seulement parce qu'ils veulent prier pour leur province, mais aussi parce qu'ils ont trouvé que le dernier secours se trouve en Dieu.

Dans son postulat Sproul (1986:141) soutient que Dieu le grand créateur de toutes choses soutient, dirige, dispose, et gouverner toutes les créatures, toutes les actions et toutes les choses, de la plus grande à la plus petite, par sa providence la plus sage et la plus sainte, selon sa prescience infallible, et le libre et immuable conseil de sa propre volonté, à la louange de la gloire de ses sagesses, de sa puissance, sa justice, sa bonté et sa miséricorde. Cela laisse à comprendre que selon Sproul, Dieu est la cause de toute chose et dirige toute chose à telle enseigne que rien ne peut échapper son contrôle (Sproul, 1986:141) y compris la violence meurtrière qui est vécue au Nord-Kivu. Son affirmation est soutenue par Helseth,... qui stipulent que la providence est la toute-puissante de Dieu, toujours présente par laquelle il soutient, par sa main, le ciel et la terre et toutes les créatures et les gouverne au point que toutes choses qui nous arrivent ne

viennent à nous par hasard, mais conduite par sa main paternelle (Helseth, craig, Highfield & Boyd, 2011:29).

Selon Helseth la providence de Dieu est une croyance qui considère que tous les événements et circonstances de la vie n'étaient pas "fixés par une nécessité physique immanente dans la série des causes et des effets eux-mêmes", mais comme "dirigés par la très sage et sainte volonté de Dieu, selon son plan et les lois de la nature" qu'il a ordonnés (Helseth, craig, Highfield & Boyd, 2011:22). On peut comprendre que selon lui Dieu contrôle tout et que rien n'arrive au hasard. C'est Dieu qui ordonne tout. Avec lui, on est tenté de comprendre que le cycle des violences meurtrières et l'insécurité perpétuelle dans lesquelles le Nord-Kivu est plongé depuis plus d'une décennie, reste contrôlé par Dieu. Voilà comment, il assai d'élucider sa pensée:

« ...il n'y a pas de créature assez grande pour résister à sa puissance, ni assez petite pour échapper à sa sagesse. Chaque acte particulier parmi les plus innumérables qui confondent notre attention par leur nombre, ou les plus fortuits, qui déconcertent entièrement notre recherche sur leurs causes, est réglé par ce dessein intelligent de Dieu. Même lorsque les mille missiles de la mort, invisibles à la vue des mortels, et lancés sans but par ceux qui les ont lancés, se répandent dans une confusion inexplicable sur le champ de bataille, ils donnent à chacun un but et un objectif, selon le plan de sa sagesse » (Helseth, craig, Highfield & Boyd, 2011:23).

Quant à ce qui concerne la gouvernance de Dieu, le contrôle, la permission et la limite de Dieu, Lüscher est d'avis que Dieu contrôle tout l'univers et ses activités se déroulent de telle manière que tous les événements convergent vers un but qu'il s'est proposé (Lüscher, 2006). Cependant, pour argumenter son point de vue, il articule ce qui suit:

Dieu gouverne les forces de la nature, ce qui fait à ce qu'il fasse pleuvoir sa pluie de bénédiction sur les champs des justes et les injustes ; et sa bonté se manifeste envers tous les hommes. Il gouverne les peuples, en faisant leur histoire et leur destinée de manière à ce que tout converge vers le salut de l'humanité. Dieu contrôle et dirige toutes les circonstances pour arriver à ses desseins éternels. « Le sort est jeté... mais toute décision vient de l'Éternel » (Pr 16 :33). Rien ne peut se passer sans que Dieu ne l'ait permis ou n'ait agi selon ses propres desseins et décisions (Lüscher, 2006).

Bien que Dieu contrôle tout, il n'est pas l'auteur des péchés ou des maux dont souffre l'humanité. Cela étant, il n'est pas l'auteur des massacres au Nord-Kivu, non plus l'auteur des violences sexuelles devenues monnaies courantes au Nord-Kivu depuis plus d'une décennie. Selon Helm (1993 :171), Dieu permet parfois le mal, sans en être l'auteur. Cette notion corrobore avec la pensée biblique que nous trouvons dans le livre de Job (Job 1 : 6-22). Deuxièmement en terme liberté, l'homme est responsable de ses actions et Dieu n'impose jamais sa volonté à l'homme. Dans ce sens, il serait aberrant d'affirmer par exemple que Dieu est l'auteur des massacres et tueries que nous vivons dans le Nord-Kivu. Dieu dirige et contrôle tout en laissant la liberté aux hommes (Helm 1993:185; Oliver, D., Crisp & Sanders, F. 2019:21). La providence telle qu'elle est utilisée dans le christianisme est donc un terme dogmatique et pas biblique ; elle indique que Dieu n'a pas seulement créé le monde, mais qu'il le gouverne également et se soucie de son bien-être. S'agissant du rôle de la providence divine, Kayayan (2014) montre que la providence divine aide l'homme à être patient dans l'adversité, reconnaissant dans la prospérité, et à garder confiance en Dieu, le Père fidèle, quel que soit ce qui lui arrive. Si la providence de Dieu se réfère généralement à son activité dans le monde, elle implique également sa sollicitude pour l'univers, et constitue donc un attribut.

5.5 Les perceptions sur la providence divine

Les perceptions de la providence divine varient d'une société à l'autre. C'est un élément essentiel qui influence l'attitude et le niveau d'implication des personnes dans la recherche de la solution aux problèmes qui rongent la société, dans le cas échéant les conflits au Nord Kivu. Ces perceptions peuvent être classées en quatre catégories, à savoir; Dieu est la cause de toutes choses, Dieu dirige toutes choses, Dieu contrôle en libérant, Dieu limite son contrôle.

5.5.1 Dieu est la cause de toute chose

Selon les tenants de cette position, Dieu a fixé l'heure de la mort de chaque être humain. Sur ce, il ne doit pas s'en préoccuper, mais il doit se tenir toujours prêt à tout ce qui lui arrive. Ainsi pour cette aile "Il n'y a rien qui soit, et rien qui arrive dans la vie, que Dieu n'ait d'abord décrété" et ensuite réalisé par sa providence (Helseth & Craig at all, 2011 :22). Quant à ce sujet, Lüscher est d'avis que Dieu contrôle tout l'univers et ses activités se déroulent de telle manière que tous les événements convergent vers un but

final qu'il s'est proposé (Lüscher, 2006). Bien que Dieu contrôle tout, cependant il n'est pas l'auteur des péchés ou des maux dont souffre l'humanité. Selon Helm, Dieu permet parfois le mal, sans en être l'auteur (Helm, 1993 :171). Tenant compte de ces propos de Helm, on comprend pour ce qui concerne les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu que Dieu peut permettre les massacres et tueries que la population du Nord-Kivu traverse sans en être l'auteur (Maillot, 1984 :135 ; Kasuma, 2011 :46). Cette notion corrobore avec la pensée biblique que nous trouvons dans le livre de Job⁶⁷. Cependant on peut noter que cette idée de dire que Dieu peut permettre les massacres sans en être l'auteur ne passe pas pour les habitants du Nord-Kivu, car humainement parlant pour la population du Nord-Kivu, elle met en doute l'amour, la bonté et la miséricorde de Dieu. De ce qui précède Kehya soutient que :

Les discussions, les scandales et l'absurdité qui ont conduit notre temps à l'indifférence, à la déception, à l'amertume ou à la révolte contre Dieu sont, à notre avis, la conséquence d'une mauvaise interprétation de Dieu de la révélation, le Dieu

⁶⁷ Le jour advint où les Fils de Dieu se rendaient à l'audience du SEIGNEUR. L'Adversaire vint aussi parmi eux. ⁷ Le SEIGNEUR dit à l'Adversaire: «D'où viens-tu?» - «De parcourir la terre, répondit-il, et d'y rôder.» ⁸ Et le SEIGNEUR lui demanda: «As-tu remarqué mon serviteur Job? Il n'a pas son pareil sur terre. C'est un homme intègre et droit qui craint Dieu et s'écarte du mal.» ⁹ Mais l'Adversaire répliqua au SEIGNEUR: «Est-ce pour rien que Job craint Dieu? ¹⁰ Ne l'as-tu pas protégé d'un enclos, lui, sa maison et tout ce qu'il possède? Tu as béni ses entreprises, et ses troupeaux pullulent dans le pays. ¹¹ Mais veille étendre ta main et touche à tout ce qu'il possède. Je parie qu'il te maudira en face!» ¹² Alors le SEIGNEUR dit à l'Adversaire: «Soit! Tous ses biens sont en ton pouvoir. Évite seulement de porter la main sur lui.» Et l'Adversaire se retira de la présence du SEIGNEUR. ¹³ Le jour advint où ses fils et ses filles étaient en train de manger et de boire du vin chez leur frère aîné. ¹⁴ Un messenger arriva auprès de Job et dit: «Les bœufs étaient à labourer et les ânesses paissaient auprès d'eux. ¹⁵ Un rezzou de Sabéens les a enlevés en massacrant tes serviteurs. Seul j'en ai réchappé pour te l'annoncer.» ¹⁶ Il parlait encore quand un autre survint qui disait: «Un feu de Dieu est tombé du ciel, brûlant moutons et serviteurs. Il les a consumés, et seul j'en ai réchappé pour te l'annoncer.» ¹⁷ Il parlait encore quand un autre survint qui disait: «Des Chaldéens formant trois bandes se sont jetés sur les chameaux et les ont enlevés en massacrant tes serviteurs. Seul j'en ai réchappé pour te l'annoncer.» ¹⁸ Il parlait encore quand un autre survint qui disait: «Tes fils et tes filles étaient en train de manger et de boire du vin chez leur frère aîné ¹⁹ lorsqu'un grand vent venu d'au-delà du désert a frappé les quatre coins de la maison. Elle est tombée sur les jeunes gens. Ils sont morts. Seul j'en ai réchappé pour te l'annoncer.» ²⁰ Alors Job se leva. Il déchira son manteau et se rasa la tête. Puis il se jeta à terre, adora ²¹ et dit: «Sorti nu du ventre de ma mère, nu j'y retournerai. Le SEIGNEUR a donné, le SEIGNEUR a ôté: Que le nom du SEIGNEUR soit béni!» ²² En tout cela, Job ne pécha pas. Il n'imputa rien d'indigne à Dieu (Job 1:5-22).

de la Bible. Il y a aussi lieu de dire que le problème ne se situe pas au niveau de l'interprétation de Dieu Biblique, mais que ce sont les conceptions païennes des dieux qui ont, jusqu'ici été véhiculées. Même dans les espaces religieux chrétiens, nous avons affaire à la résurgence de dieux comme Baal, Moloch, Zeus, etc (Kehya, 2018 :73).

Il apparait clairement que Dieu semble avoir été, mal compris, mal enseigné, mal proclamé même dans les églises, car la question de la présence de Dieu et le rôle qu'il joue quand l'homme est dans des situations limites, prête toujours une confusion entre ce qu'on a appris de lui et les réalités de la vie, telle qu'elles se présentent au Nord-Kivu; on se rend compte qu'il y a un grand fossé qui se creuse.

Il conviendra de comprendre quelques faces de la réalité du mal qui arrivent chez l'homme ou de la souffrance à partir d'un schéma révélateur du rapport établi par la souffrance entre l'humain et son Créateur. Le chrétien peut se découvrir à travers l'épreuve. Mais il peut aussi découvrir à travers sa souffrance, l'existence et la présence de Dieu (Barabonerana, 2003:24). Dans toute sa faiblesse, et tout son néant, il apprendra à connaître et à bien comprendre l'amour de son Créateur qui ne cherche que le bonheur de sa créature (Marcel, 1976:06-21). Dieu sait quand, comment, où et pourquoi le chrétien souffre. Très souvent, les chrétiens disent que le seigneur n'abandonne pas les siens. De la même manière qu'il a gardé Jésus-Christ, il garde aussi ses fidèles.

L'on comprendra alors par-là que, par la providence divine, le chrétien croit aussi à sa victoire sur la souffrance, toujours avec son Seigneur Dieu. Dans l'espérance et la foi, le chrétien combattra par la Parole de Jésus-Christ, son Maître (Kierkegaard, 1968:60). Il bénéficiera de la force toute puissante du Saint-Esprit qui le dotera des armes nécessaires au combat, à savoir, la prière, la patience, la vérité, la justice, le zèle d'annoncer l'Évangile de la paix, la foi et la connaissance de la parole de Dieu (cf. Ep 6:10-18). Dieu voit tout ce qui arrive et vient toujours au secours de son bien-aimé (Barabonerana, 2003:26). D'après Marcel, Dieu veille sur nous à tout moment. C'est de cette manière juste et affective que Yahweh a marché avec les enfants Israël dans le désert. Pendant quarante ans de souffrance, le Seigneur eut ce peuple en dégoût, mais jamais il ne l'abandonna. Il le fit arriver à destination, à Canaan, la terre promise. Moïse eut même à voir Canaan à l'horizon, bien qu'il n'y arrive pas. Toujours dans ce sens, Marcel relève l'amour de Dieu et explique que « l'Éternel châtie celui qu'il aime, comme un père châtie l'enfant qu'il chérit » (Marcel, 1976:6-21).

Deuxièmement en termes de liberté de l'homme, un autre groupe de personnes au Nord-Kivu soutient que l'homme est responsable de ses actions. Dieu n'impose jamais sa volonté à l'homme. Dans ce sens, il serait aberrant d'affirmer par exemple que Dieu est l'auteur des massacres et tueries que nous vivons dans le Nord-Kivu. Selon les partisans de cette conviction, ce n'est pas Dieu qui porte les armes pour tuer, massacrer, violer.... Au contraire sont les hommes qui le font volontairement et de manière délibérée. Dieu dirige et contrôle tout en laissant la liberté aux hommes (Helm, 1993 :185; Oliver, Crisp & Sanders, 2019:21). Selon Kehya, de l'idée de la responsabilité de Dieu et de la liberté responsable de l'homme vient l'idée de la collaboration de Dieu avec l'homme dans la gestion du monde où Dieu est présent et l'homme présent. Tous deux agissent dans la liberté pour la transformation de l'histoire. Il poursuit en montrant que Dieu ne collabore pas seulement avec ceux qui croient en lui pour réaliser son projet dans le monde (Kehya, 2018:108).

La providence divine telle qu'elle est utilisée dans le christianisme est donc un terme dogmatique plutôt que biblique ; elle indique que Dieu n'a pas seulement créé le monde, mais qu'il le gouverne également et se soucie de son bien-être. Cette assertion peut se justifier par le fait que malgré les conflits sociopolitiques persistants au Nord-Kivu ; la province du Nord-Kivu paradoxalement a connu un développement exponentiel jusqu'à être classé comme étant la deuxième ville florissante en RDC et la ville la plus propre de la RDC (CP-SRP, 2020:37). S'agissant du rôle de la providence divine, Kayayan (2014) montre que la providence divine aide l'homme à être patient dans l'adversité, reconnaissant dans la prospérité, et à garder confiance en Dieu, le Père fidèle, quel que soit ce qui lui arrive. Si la providence de Dieu se réfère généralement son activité dans le monde, elle implique également sa sollicitude pour l'univers.

5.5. 2 Dieu dirige toutes choses

Selon la Conception biblique, Dieu est omniscient⁶⁸. C'est dans ce cadre que Helseth et Craig soulignent ce qui suit :

⁶⁸ Seigneur, tu m'as scruté et tu connais, ² tu connais mon coucher et mon lever; de loin tu discernes mes projets; ³ tu surveilles ma route et mon gîte, et tous mes chemins te sont familiers. ⁴ Un mot n'est pas encore sur ma langue, et déjà, SEIGNEUR, tu le connais. ⁵ Derrière et devant, tu me serres de près, tu

« ...car, que Dieu soit intemporel ou éternel à travers le temps, dans aucun cas il n'existe de vérités qui sont inconnues de Dieu jusqu'à ce qu'il les découvre à un moment donné. En tant qu'être omniscient, Dieu doit connaître toutes les vérités qui existent et ne peut donc jamais exister dans un état d'ignorance » (Helseth & Craig at all, 2011:81)

Cet omniscience dont il est question n'est pas seulement une conséquence de la perfection de Dieu dans l'abstrait (car comment un Dieu parfait pourrait-il ignorer quoi que ce soit ?), mais aussi de l'attention portée à la véracité de ce que dit les Saintes Écritures (Helseth & Craig at all, 2011 :82). Dans les saintes Écritures, il est dit que Dieu connaît la fin dès le début de choses; tout est nu et ouvert devant ses yeux ; il connaît les nombres de cheveux se trouvant sur nos têtes, il connaît nos défaillances et nos chutes de chaque jour, il analyse de loin nos voies ; Il connaît nos besoins avant de les exprimer (Mt 10:29-30 ; Ps 139 :1-4). Il ordonne toute chose selon le conseil de sa propre volonté, et ainsi de suite (Helm, 1993:44). S'agissant des massacres et tueries de la population devenus monnaies courantes au Nord-Kivu, nous pensons que Dieu connaît et connaissait d'avance tout ce qui se passe car rien n'échappe à sa connaissance. De ce fait, Kehya qui tente de paraphraser Karl Barth, souligne que souvent Dieu prend le risque de nous laisser commettre des fautes, faire de mauvais choix, sources de souffrance pour nous même et pour les autres. Il ajoute qu'à l'idée d'un Dieu responsable s'accompagne aussi celle de la liberté, si bien que son agir reste paradoxal; c'est-à-dire toujours sujet à la tentation de la compréhension et de l'incompréhension humaine, aux conflits et à la contradiction des opinions et des convictions. Il n'agit pas sous tension de sa puissance, encore moins sous l'influence de sa liberté (Kehya, 2018:105). Tenant compte de cela, trois options pourraient se dégager selon la compréhension et l'analyse qui est fait par les habitants du Nord-Kivu :

La première est celle de la liberté de Dieu, voire de sa souveraineté. Le premier groupe est celui de ceux-là qui soutiennent que Dieu est libre de faire tout ce qu'il veut car étant souverain, il n'a pas un compte à rendre à qui que ce soit (Woodall, 2004:17). De ce fait, même si c'est Dieu lui-même qui permet à ce qu'il y ait massacres, tueries, viols au Nord-Kivu depuis plusieurs années, cependant personne n'est compétent de lui demander de

poses la main sur moi. ⁶ Mystérieuse connaissance qui me dépasse, si haute que je ne puis l'atteindre!(Ps 139 :1-6)

rendre compte de ce qu'il fait (Mwendanga, 2021:45). Mais aussi toujours selon cette aile de la liberté ou de la souveraineté de Dieu, tout ce que Dieu fait, c'est pour amener ou conduire l'humanité vers son but absolu, à savoir le salut de l'humanité (Helm, 1993:23). Seulement en tant qu'humain, nous ne maîtrisons pas et nous ne maîtriserons jamais les méthodes de travail de Dieu dans sa providence.

Quant à ce qui concerne les souffrances, les massacres, les tueries et tout genre de malheur comme ceux qu'a connus la population de la Province du Nord-Kivu ; la providence divine intervient pour donner une nouvelle perspective en ce sens que pendant le moment des affres au Nord-Kivu, bien qu'il y ait certains chrétiens qui ont été affectés négativement comme cela a été observé dans le chapitre 4, on note aussi qu'un grand nombre des chrétiens ont eu toute la raison de persévérer dans la prière, d'autres se sont consacrés davantage à Dieu, car dans des circonstances dures, Dieu reste le seul refuge, tandis que plusieurs pasteurs ont aussi développé l'écoute des chrétiens ou la cure d'âme (Mwendanga, 2021:44). Au travers la notion de la providence divine dans le contexte du Nord-Kivu, on comprend que Dieu s'implique dans la vie des hommes et des femmes, même dans les moments les plus sombres de leur existence (Mwendanga 2021:61). Ainsi, il n'y aura pas toujours la réponse à certaines questions comme : Pourquoi cela m'est arrivé ? Pourquoi seulement moi ? Ai-je mérité ceci ? Le plus souvent, les hommes et les femmes resteront avec ces questions sans réponse. Cependant la notion de la providence divine intervient dans ces situations limites auxquelles les hommes et les femmes sont confrontés; surtout devant les questions vitales qui demeurent sans réponse. Le concept de la providence divine ne dira pas tout ce que l'homme aimerait savoir concernant les mystères de la vie que seul Dieu maîtrise, mais il assure aux hommes et aux femmes que Dieu est là et prend soin d'eux. C'est plus tard que l'homme parvient à comprendre que même le mal qu'il a concouru était pour son bien, car dans toutes ses actions, Dieu vise toujours le salut de l'humanité (Maillot, 1984:228; Leenhardt, 1981:132).

Le deuxième groupe que nous trouvons au Nord-Kivu toujours dans la perspective de la direction de toute chose par Dieu est celui qui soutient le libre choix de l'homme. Cette aile est d'avis qu'étant donné que Dieu a créé l'homme en lui dotant de la liberté d'opérer un choix, ce dernier est libre de choisir le bien ou le mal, la vie ou la mort (Dt 30:19), toutefois sans que Dieu soit l'auteur de ce choix ou d'un mal pouvant arriver à l'homme

comme conséquence de son choix. Cependant, il convient de noter que derrière le choix de l'homme mauvais soit-il ou bon, Dieu peut s'en servir pour réaliser son projet, le meilleur qu'il a pour l'humanité. Etant donné qu'il a le dernier mot sur sa création, Dieu collabore avec tout et tous pour accomplir son dessein sur l'humanité. C'est pour cette raison qu'en quelque situation que ce soit la guerre, les massacres, les viols, les tueries, les déplacements, l'éruption volcanique au Nord-Kivu, le dernier mot reste à Dieu seul, le maître des temps et des circonstances (Kehya, 2015:108). C'est ce que Helseth et Craig ont aussi soutenu en ces termes:

« En effet, en sachant comment les personnes choisiraient librement dans n'importe quelle circonstance, Dieu peut, en décrétant de placer ses personnes dans ces circonstances, réalise ses buts ultimes à travers les décisions libres des créatures. Ainsi, en utilisant sa connaissance hypothétique, Dieu peut planifier un monde jusque dans les moindres détails, sans pour autant annihiler la liberté des créatures, puisque Dieu a déjà pris en compte dans l'équation ce que les gens feraient librement dans diverses circonstances⁶⁹ » (Helseth & Craig at all, 2011:82).

Dans ce contexte, on croit que certaines causes artificielles de la souffrance humaine sont celles tenant à la volonté ou au choix de l'homme. Certaines personnes au Nord-Kivu et certains groupes armés, ont délibérément fait le choix de tuer, de massacrer leurs semblables pour des multiples raisons. Dieu étant juste comme cela a été évoqué dans la section 5.2.2.3, la justice de Dieu agit et agira pour les auteurs de toutes ces affres. Par ailleurs, bien que la paisible population du Nord-Kivu souffre et subit les conséquences de ce choix des malfrats, il convient de le réitérer une fois de plus que Dieu se sert de ce choix pour réaliser son plan merveilleux pour cette population (Kehya 2018 :108). C'est ce qu'on a appelé plus loin, sauver l'opprimé par l'oppression. Les différentes guerres à répétition au Nord-Kivu, les assassinats, les massacres de Beni⁷⁰, le viol, l'insécurité, l'exploitation de l'homme par l'homme en sont les types qui assiègent actuellement la Province du Nord-Kivu jusqu'à nos jours. Tous ces méfaits ont comme conséquence les dégâts physiques, moraux et spirituels de la personne humaine et du chrétien en particulier. Nous croyons que dans toute cette souffrance que traverse la

⁶⁹ C'est une traduction d'un texte qui était en anglais

⁷⁰ Beni c'est l'un des territoires parmi les 6 territoires que compte la Province du Nord-Kivu. Depuis Octobre 2014 les ADF NALU opèrent dans libres dans ce territoire, violant les femmes, tuant, massacrant les personnes et incendiant les villages entiers.

population du Nord-Kivu et en particulier l'église du Nord-Kivu, se cache un plan merveilleux de Dieu pour cette population et pour l'église que l'on ne connaît pas encore.

Un troisième groupe au Nord-Kivu soutient que bien que Dieu dirige tout, cependant l'homme a délibérément fait le choix du péché dont le résultat est la souffrance que connaisse l'ensemble de la province du Nord-Kivu. On retiendra un fait, sur lequel les chrétiens se conviennent, c'est que le péché constitue une grande cause de la souffrance. Quelqu'un qui se livre au péché en souffre atrocement. Quand bien même il se donnerait une conscience large pour étouffer l'interpellation du Saint-Esprit, son mal ne le quitte guère (Barabonerana, 2003:32). D'après la parole de Dieu, la conséquence du péché c'est la mort (Rm 6:23). C'est un salaire, d'après la Bible. La mort est la plus terrible des souffrances que redoutent les humains. Selon Crabb, une partie de la souffrance dans la vie de l'homme est un lot inévitable des gens déchus vivant dans un monde déchu. Les résultats de la chute ont pour conséquence non seulement de nous séparer de Dieu et des autres, mais aussi d'être en conflits avec nous-même, et lorsque ces conflits se répercutent sur les autres, cela apporte la souffrance (Crabb, 1988:8). Cette réalité s'explique par le fait que certains seigneurs des guerres et politiciens du Nord-Kivu animés par la cupidité, la soif du pouvoir et la prédation de la richesse nationale ; se livrent à des actes de contre nature qui endeuillent le peuple (Mwendanga, 2021:91). Portant en eux, la semence du péché et étant eux-mêmes des morts spirituelles, pour eux donner la mort physique à quelqu'un ne constitue plus un problème. Ce qui fait à ce que les péchés qu'ils portent en eux imposent la souffrance à toute la population du Nord-Kivu. Marcel à son tour soutient aussi que « la cause de la souffrance du chrétien n'est pas un mystère : c'est le péché ». Il est mieux de préciser que par son propre péché ou par les péchés des autres, le chrétien peut toujours souffrir. « Toute transgression à un commandement, dit-il, désorganise la vie, et la désobéissance mène vers la mort » (Marcel, 1976 :12).

D'une manière systématique, Deutéronome 28 énumère une série de malédictions, d'épreuves et des souffrances qui frapperont le peuple s'il n'obéit pas à la voix de l'Éternel son Dieu. Pour cette aille qui soutient l'option du péché comme résultat de la souffrance de la population du Nord-Kivu, il n'y a pas deux alternatifs, il faut se repentir et revenir à Dieu et il va délivrer et exaucer la prière de cette population qui crie vers lui jour et nuit. Cependant, il ne sied toutefois pas d'affirmer unilatéralement que toute souffrance est

due au péché individuel. Car nous savons par exemple que notre Seigneur Jésus-Christ a beaucoup souffert sur terre sans avoir commis des péchés. Il a souffert à cause des péchés du monde, c'est-à-dire des humains.

D'aucuns se demandent aujourd'hui comment Dieu, qui est si bon et notre Père bien-aimant et miséricordieux, permet que tant de tueries et massacres se pérennisent au Nord-Kivu et le plus souvent se sont les innocents qui y succombent horriblement. La réponse devrait être cherchée dans le sens à accorder à la souffrance (Barabonerana, 2003:11). L'on retiendra, cependant, comme il est ci-haut écrit, que certaines souffrances ne viennent pas nécessairement au péché du chrétien souffrant ni ne dépendent vraiment de lui-même. C'est comme celles dont se plaint Job à la suite de ses douloureuses épreuves. Esaïe, illustre cette particularité dans son poème sur la souffrance du «*serviteur* » (cf. Es. 52:13). Il s'agit ici de l'Ebed Yahweh - serviteur du seigneur appelé serviteur souffrant qui n'est personne d'autre que Jésus-Christ, Fils unique de Dieu et notre Sauveur (Tournier 1984 :76). Selon Esaïe donc, la souffrance semble être due à une violence qui est celle-là même dont l'humanité doit se débarrasser.

Quant à Job, Dermott attribuait alors les souffrances de l'innocent au magistère de Dieu qui, non seulement a créé des merveilles de l'univers, mais aussi il a régné sur Behemoth et Léviathan, symbole du mal cosmique (Dermott, 1992 : 53 ; Jb 38 et 40). Il est donc question de comprendre que la souffrance est une énigme pour plusieurs personnes mais dont seul Dieu a la maîtrise dessus et l'objectif final de la souffrance demeure le bien de l'homme si et seulement si c'est Dieu lui-même qui l'a permise

5.5.3 Dieu contrôle en libérant

Le monde selon que la Bible nous le présente est un champ de bataille et plusieurs forces s'y affrontent. La Bible parle de plusieurs puissances qui sont soit démoniaques, soit humaines qui s'opposent de fois à Dieu et parfois le tiennent en échec⁷¹ (Helseth & Craig

⁷¹ On peut énumérer certains les textes des épîtres Pauliniennes comme Eph 6 :12 ; 2Cor 10 :5,...etc. Ces textes parlent des puissances, de hauteur, des autorités ainsi que d'autres passages dans le livre d'Apocalypse qui parlent des ennemis qui doivent être vaincus par Christ. A cela, on peut y ajouter d'autres textes des Évangiles comme Mt 13 : 25-30 ; on y trouve Jésus comme le maître du champ mais dont le contrôle échappe. Mais aussi dans Mt 25 :15-28, on y voit un maître en qui certains serviteurs n'ont point

at all, 2011 :195). Tout de même, sa créature ne lui obéit pas⁷². On peut même être tenté de dire que Dieu n'est pas l'auteur de tout ce qui se passe et ne contrôle rien de ce qui se passe. Cette pensée est soutenue par Kasuma en ce sens quand il dit que les puissances démoniaques sont opposées encore au peuple de Dieu qui est encore soumis aux maux corporels, à la maladie et à la mort. Le monde physique ajoute-il, est encore sous l'esclavage de la corruption et de l'esprit du monde, de la société humaine, il est opposé à l'esprit de Dieu (Kasuma, 2011 :94). Beaucoup de choses arrivent et d'autres se passent à l'occurrence des viols, massacres, les violences meurtrières, les guerres au Nord-Kivu sans que Dieu les arrêtent. Pendant plus deux décennies, il y a des morts, des sabotages de vies humaines, des carnages au point où, les statistiques actuelles des pertes en vies humaines s'évaluent à 12 millions des morts dans l'Est de la RDC et plus particulièrement au Nord-Kivu (Mwendanga, 2021:79). C'est dans ce sens que Gounelle va dire que Dieu est livré dans un combat contre les puissances démoniaques qui s'opposent à lui et lui résistent de fois (Gounelle, 2019). Cela peut pousser à chercher à comprendre d'avantage la signification de la foi en la providence par rapport au vécu de la population du Nord-Kivu. Parler de la providence divine dans le contexte du Nord-Kivu n'est pas une planification dans laquelle tout est déterminé. Bien au contraire, quand on parle de la providence, cela veut dire qu'aucun événement ne peut détruire le salut et la possibilité de création qui se trouve dans chaque situation (Leenhardt, 1981 :132 ; Pate, 2013 :175 ; Rm 8 :37-39), y compris le vécu quotidien de la population du Nord-Kivu. C'est à ce niveau que Tillich soutient que la providence veut signifier que les forces du mal et les puissances destructrices qui environnent les chrétiens ne prévaudront jamais sur eux et que rien ne peut les séparer de l'amour qui a été manifesté par Dieu en Jésus Christ (Tillich, 1967 :148). Pour Tillich, croire que tout se passera bien n'est certainement pas la foi en la providence. Moins encore croire que tout suit un plan conçu, qu'on peut appeler plan de Dieu ou destin, est loin d'être la providence divine. Il souligne que la vie n'est pas comparable à une machine qui est construite et qui fonctionne selon les lois qui régissent son fonctionnement. Il poursuit toujours en disant que la vie est mêlée de bonheur, de malheur, de la liberté, la destinée, du hasard et de la nécessité, de la

d'égard. Toujours dans les Evangiles dans Mc 12 :1-9, Jésus est présenté comme un propriétaire dont les serviteurs bafouent l'autorité et n'obéissent pas ses ordres.

⁷² Voyant le mal qui se commet, dans plusieurs textes bibliques (Gn 6 :6, Gn 19 :1-29, Ex 32 :9-10,...), on voit Dieu se repentir d'avoir créé l'homme.

responsabilité et des tragédies. Certaines situations telles que les tensions, les ambiguïtés et les conflits rendent la vie terrifiante et fascinante et font d'elle ce qu'elle est (Tillich, 1967 :147). La providence divine dans le contexte des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu implique le courage grâce auquel les habitants du Nord-Kivu ou mieux encore les chrétiens du Nord-Kivu peuvent parvenir à accepter la vie telle qu'elle se présente sans être vaincu par elle par le moyen de la puissance qui la dépasse (Mwendanga, 2021:71). Cette puissance dont il est question c'est l'amour de Dieu en Christ telle que l'apôtre Paul en parle dans Romains 8 :28-39 (Tillich, 1967 :147).

S'agissant du contrôle que Dieu exerce sur tout ce qui peut exister, il convient de noter que les chrétiens du Nord-Kivu admettent que même si de nombreuses forces tentent à limiter la puissance de Dieu et bien que d'autres s'opposent à elle, cependant, aucune ne la détruira et ne la vaincra. Les puissances maléfiques n'anéantiront et n'écraseront jamais la puissance divine (Gounelle, 2019). Il en est de même pour les massacres, viols de tout genre, violences meurtrières et guerres dans la province du Nord-Kivu. Le dernier mot restera toujours à Dieu et sa puissance triomphera sur toutes les autres puissances qui s'opposent à lui étant donné qu'il est au contrôle de tout (Mwendanga, 2021 :77).

En deuxième lieu, un autre groupe des chrétiens au Nord-Kivu se range derrière cette tendance des Saintes Ecritures de chercher à tout prix à magnifier le pouvoir de Dieu sur toute créature, son contrôle total sur tous les êtres, les événements, la connaissance de toute chose et tous les autres attributs de Dieu au maximum absolu. Cette position est de plus en plus critiquée par d'autres habitants de la province du Nord-Kivu qui vivent les affres de la guerre et qui en subissent des conséquences, car elle semble se limiter seulement sur le plan spirituel ou niveau de la foi seulement, sans que cela soit expérimenté dans la vie courante de cette population souffrante du Nord-Kivu. Il y a donc des interrogations qui se posent quant à cette toute puissance de Dieu, quant à son contrôle total sur les événements,... Cependant, il revient à Helseth et Craig de souligner à ce sujet ce qui suit quant à ce qui concerne toutes ces interrogations:

« Nier le contrôle total de Dieu, c'est placer le destin de la création entre les mains du hasard, de la nécessité, du diable ou de l'humanité. Et il faut réviser la doctrine de Dieu pour qu'elle soit cohérente avec l'affirmation selon laquelle Dieu ne peut pas créer tout ce qu'il veut ou accomplir ce qu'il choisit. Il faut limiter le pouvoir de Dieu, sa connaissance, sa présence, sa liberté et sa sagesse ; vous devrez rendre Dieu

soumis au temps, à l'espace et au changement. Et ces démarches mèneront tôt ou tard à la conclusion que Dieu est limité dans son être éternel, son essence même » (Helseth & Craig at all, 2011 :153).

Comme il est difficile à l'homme de comprendre comment Dieu a créé le monde, comment le Fils de Dieu s'est incarné, comment Dieu a ressuscité Jésus Christ d'entre les morts, ou encore de comprendre comment Dieu contrôle le monde de manière globale, il est de même difficile à l'homme de comprendre comment et pourquoi Dieu permet-il qu'il y ait tous ces massacres, tueries, viols et violences meurtrières de tout genre au Nord-Kivu (Mwendanga, 2021:79; Kehya, 2018 :81). Cela étant, Dieu seul maîtrise la raison, les pour et les contre, les tenants et les aboutissants de ces massacres et meurtres de la population du Nord-Kivu et il connaît la voie de sortie à son temps convenable. Effet, l'un des constats affligeants pour l'humain vient du fait que sa vie est éphémère. L'homme n'est pas maître du temps et n'a pas l'immortalité en partage. La finitude de sa vie, est son lot. Elle impose sa marque sur chacune de ses prétentions dira Chirpaz (2001:25). On comprend que l'homme dans sa nature de finitude, il lui sera difficile voire ineffable de décrire comment Dieu gère le monde ou d'enquêter sur la manière de Dieu de diriger le monde, étant donné que c'est une question qui dépasse les limites de la raison humaine (Helseth & Craig at all, 2011 :154). Le dernier aspect qui paraît aussi intéressant dans ce chapitre est celui d'examiner comment Dieu limite son contrôle.

5.5.4 Dieu limite son contrôle

Sous cette section, on notera aussi que la providence divine ne signifie pas l'absence de malheur ou tout en étant dans le malheur, Dieu apportera une solution miraculeuse. Cette perception soutenue par des prédicateurs et exhortateurs au Nord-Kivu veut dire par contre que Dieu soutiendra le chrétien grâce au lien qu'il entretient avec lui (Dieu) et le chrétien sera revêtu d'une force qui l'aidera à faire face à tout ce qui lui fait souffrir et à ce qui l'agresse (Kehya, 2018:2018). Les plus grandes épreuves de la vie n'auront pas de l'emprise sur lui. La providence divine donne le courage d'affronter les malheurs et non un bouclier contre les malheurs (Bultmann, 1968 :228). C'est pour dire que dans le contexte applicable pour la population du Nord-Kivu, la providence divine donne la capacité de résister face à ces massacres mais elle ne donne pas une protection adéquate contre les mêmes massacres et tueries. Tillich le dit autrement en soulignant que la providence divine est manifestée par le courage qu'elle apporte intérieurement au

chrétien et non par des miracles extérieurs qu'elle opère. Elle change le chrétien mais ne change pas les événements et les circonstances (Tillich, 1967:148). Bultmann sur les mêmes traces que Tillich montre que la foi confère au chrétien l'assurance pour traverser en toute sécurité les énigmes et les opacités, mais ne lui donne pas une sécurité (à l'intérieur du monde) (Bultmann, 1969 :228). Toujours dans cette même optique, certains philosophes athées parmi lesquels on peut citer Whitehead soutenaient que les chrétiens se sont forgés dans leur imaginaire un Dieu à la ressemblance d'anciens dictateurs des différents empires orientaux ou des empereurs romains pendant que les Évangiles présentent Dieu qui se manifeste en un homme humble, diminué, sans force, faible mais dont plus tard la puissance spirituelle finit par triompher sur les puissances existantes, surtout la puissance de la mort (Gounelle, 2019 ; Kehya, 2018 :89).

On comprend par là qu'il n'est pas accordé à Dieu une puissance active, mais limitée par des désobéissances, des révoltes, des abominations, des massacres et tueries, des forces irrésistibles des puissances naturelles et historiques, des revirements imprévisibles du destin,... ect (Kasuma, 2011 :94 ; Kehya, 2018 :95). La lecture minutieuse du NT met un accent sur la faiblesse divine et sur l'humilité, et non la souveraineté d'un Dieu. La vraie image de Dieu se voit en Jésus Christ, ce pauvre galiléen, sans richesse, sans rien d'impressionnant, et non pas dans la puissance, la souveraineté et la gloire que lui attribuent les chrétiens en signe de révérence et vénération. Dieu n'a pas cette image impressionnante à la ressemblance d'un César et Néron fort, terrifiant et triomphant, mais son image est celle d'un supplicié, crucifié et d'un condamné à mort (Helseth & Craig at all, 2011 :211). Kehya appuie ce dernier, arguant que Dieu est un paradoxe, il n'est pas comme on le pense. Le Seigneur a perdu la vie, le Tout-Puissant est vaincu et il est mort (Kehya, 2018 :95). Un fait qui paraît banal mais dans lequel l'histoire de l'humanité entière trouve sa référence et son salut. C'est dans ce contexte qu'on parle de la théologie de la croix. Cela permet de comprendre que non seulement Dieu s'identifie à cette population du Nord-Kivu qui souffre, mais aussi il est de son côté. La providence divine dans ce contexte vient placer Dieu du côté de la population souffrante du Nord-Kivu non comme un assistant impuissant, mais comme un participant actif. La croix étant un lieu de révélation par excellence de la puissance de Dieu contrairement à la théologie de la gloire qui spéculait sur un Dieu philosophique différent de Dieu dont parle l'Évangile, un Dieu pour qui la force, la puissance, la gloire constituent les attributs (Moltmann, 1999 :88 ; Robin 2011 :190).

Enfin, avec la résurrection de Jésus, il est démontré que quelle que soit la perversité et le caractère redoutable des ennemis terrestres de Dieu, il finit par les vaincre. Comme le montre Helseth et Craig, par la vie de Jésus, la mort sur la croix et la résurrection de Jésus, Dieu a en principe déjà gagné et déjà accompli tous ses desseins pour la création disent-ils. Ils poursuivent disant qu'en montrant sa puissance, sa sagesse, et son amour, Dieu a apporté le bien ultime d'une création restaurée et d'un peuple racheté à partir du mal qui a été fait au Christ à Calvaire sur la croix (Helseth & Craig at all, 2011:211; Kehya, 2018: 95).

Le Seigneur, dit Crabb, permet souvent la souffrance chez les siens, pour leur amener à prendre de plus en plus conscience qu'il est «celui qui suffit». Par-là, la souffrance apparaît comme un moyen pédagogique utilisé par Dieu pour instruire ses enfants (Crabb, 1998 :8). Parfois, la souffrance vient en adoptant des façons de vivre qui ne sont pas en accord avec la Parole de Dieu. Autrement dit, la souffrance peut révéler la volonté divine de corriger, éclairer, orienter et dissuader son bien-aimé pour qu'il ne soit pas emporté par le péché⁷³. À la suite de ce qui précède, les prédications qui sont courantes dans les églises au Nord-Kivu, exhortent toujours, que derrière les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu ainsi que le cortège de désastre qui s'en suit tels que les viols, les massacres, les carnages, les violences meurtrières etc, il y a une leçon que Dieu veut apprendre aux habitants du Nord-Kivu ou alors à son église. Cette leçon peut être, celle de corriger, d'orienter, de prise de conscience,... (Mwendanga, 2021 :24)

Par ailleurs, on peut encore noter que les prédications qui sont prêchées dans la plupart des églises au Nord-Kivu soutiennent que Dieu forme ses enfants au combat à travers la souffrance, en l'occurrence les chrétiens. Le célèbre réformateur Martin Luther parlait de la souffrance du chrétien pour « décrire l'action de Dieu et la foi des chrétiens », écrit Lienhard (1993 :337). Partant de la souffrance du Christ, il explique que la souffrance du chrétien est une croix. Comme le Christ, de sa naissance à sa mort, ses disciples connaissent aussi le sort de la croix. Ils sont méprisés et persécutés. Luther pense que la croix correspond à la volonté de Dieu, qui veut s'approcher des hommes et se révéler à eux (Barabonerana, 2003 :25). Ce point de vue paraît convainquant car durant presque

⁷³ C'est la théologie deutéronomiste qui est retributive que l'ont rencontré dans le livre des Juges où le peuple pêche et Dieu les envoie des ennemis pour les châtier afin qu'ils se repentent et reviennent à Dieu (De Pury, Römer et Macchi, 1996:35).

toutes ces périodes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu caractérisés par des massacres, des tueries, et violences de tout genre, comme il a été indiqué dans la section 5.5 les chrétiens sont de plus attachés à Dieu. Or en s'approchant de Dieu, Dieu s'approche aussi de ceux qui s'approchent à lui. En outre, on peut avouer que Dieu s'est révélé d'une manière à la population du Nord-Kivu tel qu'il a été mentionné dans la section 5.4, car malgré toutes ces tueries, la démographie de la population du Nord-Kivu est toujours croissante environ 7.000.000 selon Musolo (2013 : 24) mais aussi cela n'a pas arrêté l'évangélisation et la création d'autres églises locales malgré qu'il y a toujours des contrées inaccessibles suite à l'insécurité.

Des prédications piétistes qui sont dites dans les églises à Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu insistent sur le fait que Dieu ne voudrait pas que les hommes suivent leurs propres pensées ni leurs propres conseils. Il veut que les humains cherchent plutôt le Christ qui relève du Père et qu'ils s'en tiennent simplement et uniquement à la Parole de l'Évangile qui leur montre bien le Seigneur et le leur fait mieux connaître (Kehya, 2018:90). Ça revient à Kehya de souligner que le fils est le seul capable de faire découvrir le père, parce que c'est lui qui a vu le père (Jn 1:18). Le fils c'est l'interprète du père, il peut facilement expliquer Dieu : il est son exégète (Kehya, 2018 :90). Il est alors remarquable que, par la souffrance, Dieu vient aussi briser l'orgueil humain et placer une limite aux ambitions folles de l'homme. Faisant marche en arrière à l'époque où Mobutu dirigeait la RDC, il eut un moment où le Zaïre, actuel RDC a eu à contrôler toute l'Afrique Centrale et le président Mobutu a même participé aux coups d'états dans plusieurs pays de l'Afrique (Ngbanda, 2004:37). Selon un pasteur qui a prêchait en octobre 2020 dans une église de la place, ces affres que connaissent l'Est de la RDC et en particulier la province du Nord-Kivu est un enseignement pour la RDC pour son orgueil et sa folie de grandeur. C'est son point de vue qui peut être critiqué. Néanmoins, on peut comprendre que la souffrance serait un frein à l'extravagance. Luther conseille au chrétien souffrant d'accepter sa propre croix au modèle du Christ. Par-là, il apprendra à dompter jour après jour, avec le Seigneur Jésus-Christ, ses épreuves qui peuvent affaiblir aussi bien le corps que l'esprit (Barabonerana, 2003:26). Cette démarche reste impérieuse, vu que les conflits sociopolitiques ont impacté la population ou mieux le chrétien sur le plan spirituel, psychologique, social, etc., le dernier refuge et le dernier secours reste Jésus-Christ, surtout en fournissant un effort d'apprendre sur lui et en lui, faisant une confiance sans limite. Quoi qu'il arrive, Dieu prendra soin du chrétien souffrant qui espère en lui car Dieu

le délivrera toujours (cf. Ps 25:1-3; 34:20-21). C'est volontiers et patiemment qu'il pourra accepter de porter sa croix, sans que lui-même ne la cherche. D'où, la croix ou la souffrance pourrait, dans la mesure du possible, se passer de l'ambiance de tristesse, d'angoisse et des pleurs. La souffrance prépare la victoire de Dieu sur la souffrance des chrétiens, car le Christ a triomphé dans sa souffrance. Il a triomphé également avec le chrétien à travers la croix qui aboutit d'ailleurs à la résurrection et à la vie éternelle (Lienhard, 1993:341; Barabonera, 2003:30).

En outre d'autres prédicateurs toujours au Nord-Kivu soutiennent que la souffrance est un privilège, car elle amène à partager les souffrances du Christ. De ce qui précède, le chrétien est donc appelé à gérer convenablement la souffrance comme il doit gérer toutes les autres occasions et circonstances de sa vie, fortuites ou non fortuites. C'est dans ce contexte que Kasuma va dire que pendant la période de la souffrance, les croyants sont appelés à faire preuve de leur appartenance à Dieu en endurant toutes les peines et contradictions auxquelles ils se butent. Dans des telles conditions ajoute-il, la souffrance amande l'existence chrétienne. Quand elle est endurée par le croyant dit-il, celui-ci fait preuve de sa foi et de son espérance du salut final (Kasuma, 2011: 95). Telle est la compréhension que les chrétiens souffrant du Nord-Kivu, victime des conflits sociopolitiques devraient avoir pour être encore capable de vivre sa foi et servir son Dieu malgré tous les maux qui entourent ces conflits sociopolitiques et dont les chrétiens continuent à faire face.

De la discussion précédente, il est claire que la population du Nord-Kivu et en particulier les chrétiens présentent diverses perceptions de la providence divine concernant les conflits sociopolitiques au Nord Kivu qui sont influencées par des facteurs intrinsèques et extrinsèques, les croyances, les mécanismes rationnels et irrationnels, la vision du monde, le contexte culturel et l'environnement. Ces perceptions peuvent être classées comme Dieu est la cause de toutes choses, Dieu dirige toutes choses, Dieu contrôle en libérant, Dieu limite son contrôle. Ces différentes perceptions forment le cadre théorique de la réflexion sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu par rapport à l'opinion sur la providence divine.

5.6 Conclusion partielle

Quant à la conclusion de ce chapitre, il est question de retenir que ce chapitre veut donner un message de la foi à propos des interrogations sur la justice de Dieu et la providence divine par rapport à la persistance des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Dans un monde où l'injustice et la violence règnent, la foi en Dieu juste et provident devait y constituer un éclairage. Aussi longtemps que l'homme cherchera à connaître le caractère de Dieu en se fixant sur le mal qui se commet dans le monde, il n'y arrivera jamais, mais s'il prend soins de discerner le caractère du mal, Dieu se laisse connaître à l'homme. L'homme ne peut connaître comment Dieu travaille et les méthodes qu'il utilise. Voyant tout ce qui se fait dans la province du Nord-Kivu, Dieu garde souvent un silence. Fenber (2003:227) est d'avis que le silence de Dieu dans les affaires humaines est souvent difficile à comprendre mais cela n'implique pas le manque de la réponse de la part de la sagesse de Dieu ou le manque de la solution adéquate ou alors l'absence de Dieu. Le silence de Dieu reste une énigme que la foi a souvent un problème d'expliquer. La foi espère seulement qu'à la fin, Dieu dans sa justice agira... Vouloir trouver une origine divine dans tous les drames de l'humanité en général et en particulier, la province du Nord-Kivu serait du cynisme, voire un blasphème, car on ne peut pas enfermer Dieu dans un discours dogmatique sur la justice divine. Elle dépasse la compréhension limitée de l'homme, Dieu se manifeste (révèle) de manière paradoxale (Alessandrini-Formine, Alessandrini, Somer-Gotteland et Wilmotte, 2015). Dieu n'est pas ce qu'on croit qu'il est. Sa réalité est paradoxale par rapport à nos pensées.

S'agissant de la providence divine, on notera que la providence divine n'est pas un plan préétabli. Elle veut dire ou signifier au contraire qu'aucun événement, qu'aucune puissance ne peut détruire le salut et la responsabilité de la création qui est cachée derrière chaque événement de la vie. Ainsi Dieu est la cause de toute chose, mais il n'est pas l'auteur du mal. C'est-à-dire que Dieu dans sa providence peut utiliser le bien comme le mal pour réaliser son plan merveilleux qui est le salut sur l'humanité. Dieu contrôle et dirige tout, même les événements les plus douloureux dans la vie de l'homme, à l'instar des massacres et violences meurtrières que connaît la province du Nord-Kivu, Dieu peut s'en servir pour le bien de l'humanité. Sa puissance qui se manifeste en impuissance et

sa force qui se manifeste en faiblesse, Dieu s'en sert pour vaincre les puissances destructrices et maléfiques de ce monde. Cette providence implique que l'homme recevra de l'aide pour affronter courageusement la vie sans se laisser vaincre par elle à travers la puissance qui la dépasse et cette puissance n'est rien d'autre que l'amour de Dieu. La providence n'est pas l'absence du malheur, mais tout en traversant parfois de moment de malheur ou de douleur, il arrive que Dieu dans sa souveraineté utilise le malheur ou la souffrance comme un moyen pédagogique. C'est ainsi que le chrétien est appelé à persévérer en prenant comme modèle Jésus Christ qui a supporté sa croix

CHAPITRE 6

CONCLUSION GENERALE, IMPLICATIONS ET RECOMMANDATIONS

6.1 Introduction

Cette étude poursuit comme objectif principal s'engager dans une réflexion dogmatique-historique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu entre 1993 et 2017 afin d'apporter une compréhension des conflits sociopolitiques à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine. Elle vise à examiner et à évaluer l'impact des conflits sociopolitiques sur la vie de l'église dans la région et sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires. Elle le fait dans le but de développer une approche pragmatique à travers laquelle la Communauté des Eglises Baptistes au Congo Est (ci-après dénommée CEBCE) dans la province du Nord Kivu pourrait s'engager efficacement dans la résolution des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. En définitive cette étude répond à la question de savoir : Quelle lumière la réflexion historico-dogmatique apporterait-elle sur les conflits sociopolitiques du Nord-Kivu ? Ainsi, pour répondre à cette question, cette étude est constituée de six chapitres.

6.2 Répartition de l'étude

Pour ce qui est de la répartition, cette étude est répartie en 6 chapitres.

Ainsi, le projet de recherche de cette étude a joué automatiquement le rôle du premier chapitre, qui est l'introduction générale de cette étude.

Le deuxième chapitre, quant à lui, a présenté le contexte historique des conflits sociopolitiques récurrents et persistants au Nord-Kivu. Il a été question de présenter l'arrière fond historique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu tout en décrivant les origines et les causes de ces conflits.

Le troisième chapitre s'est apaisé de décrire les différents conflits sociopolitiques récurrents et persistants qui ont eu lieu au Nord-Kivu entre 1993 et 2017. Il a été constaté que les conflits sociopolitiques dans la province du Nord-Kivu indiquent que les questions cruciales concernant les dynamiques sociopolitiques qui soutiennent ces conflits apparemment insolubles dans l'Est de la RDC n'ont pas encore été abordées comme il le faut. Le quatrième chapitre à consister à examiner l'impact des conflits sociopolitiques sur les relations interpersonnelles et intercommunautaires dans la CEBCE au Nord-Kivu.

Avec ces conflits, il s'est observé le fait que les conflits sociopolitiques ont affecté le témoignage de la CBCE de l'intérieur comme de l'extérieur.

Au chapitre cinq, une tentative de compréhension des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu à travers la perspective de la justice divine et de la providence divine a été faite. Ce chapitre donne un message de la foi par rapport à la justice de Dieu et la providence divine quant à la question des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

En fin le chapitre six constitue la conclusion générale de cette étude. Ce dernier chapitre débouche sur différentes implications avec des recommandations que propose cette étude.

6.3 Conclusion

Le parcours de cette rédaction s'est inscrit dans une optique d'apporter une lumière historico-dogmatique sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

La présente étude, basé sur la méthode de la critique historique a indiqué que les origines et causes des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu sont à la fois endogènes et exogènes entretenus par des prédateurs tant nationale qu'étrangers à des fins de pillages de la richesse du pays et ainsi que leur positionnement politique. Ainsi les années 1990 ont inauguré, dans la province du Nord-Kivu, une vague de violences meurtrières qui a déjà couté à la RDC plus de 10 millions d'habitants décimés seulement dans sa partie Est de la RDC. La province du Nord-Kivu est devenue le foyer des conflits récurrents et destructeurs qui constituent l'un des dilemmes pour le gouvernement de la RDC ainsi que la Communauté Internationale.

Au vu de ce qui précède dans le troisième chapitre où nous nous sommes penchés à décrire les cheminements des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu et dans la section 3.5.2, il apparaît clairement que le problème de la persistance des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu a renforcé la nécessité de réévaluer les différentes méthodes utilisées et les différentes tentatives de résolution de ces conflits, mais aussi une invitation particulière à l'Etat congolais de s'assumer en renforçant sa défense et ses différentes institutions étatiques.

Il convient de souligner que les conflits sociopolitiques récurrents qu'a connus la province du Nord-Kivu ont de plus en plus endeuillé la population du Nord-Kivu. Ils ont affecté les

relations interpersonnelles et intercommunautaires ainsi que la vie de l'Eglise de différentes manières dans la CEBCE. Mais aussi ils ont causé des graves blessures intérieures au sein de la population. Les mêmes conflits sociopolitiques ont semé dans les chrétiens membres de la CEBCE le tribalisme, les préjugés, la haine, l'exclusion mutuelle. C'est ce qui a fait qu'il y ait la diminution de la communion fraternelle qui constituait jadis la force de l'Eglise. Ce qui constitue une déviation du grand commandement du Seigneur à savoir « l'amour du prochain ». Ainsi, la CEBCE a été discréditée de l'extérieur du fait que son témoignage a été terni. C'est ce qui a conduit la foi de plusieurs au naufrage et au syncrétisme. Il a été constaté en outre que l'Eglise n'avait pas bien assumé sa mission prophétique, elle s'est laissée à la remorque de la société d'où une grande confusion.

En outre, la persistance des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu suscite des interrogations sur la justice de Dieu et la providence divine. Il a été noté que dans un monde où l'injustice et la violence règnent, la notion de la justice de Dieu et la providence divine devraient y constituer un éclairage. Ceci parce que l'homme ne peut sonder, appréhender et comprendre totalement ce que Dieu fait, à moins que Dieu lui-même par sa grâce le lui révèle (Helm, 1993 :45). Dieu peut quelques fois ignorer ce que les hommes ressentent comme douleurs pour un temps. Il peut ignorer leurs souffrances, leurs larmes parce que derrière cela, il a des buts et des objectifs plus élevés.

Il a été noté que Dieu est la cause de toute chose, mais il n'est pas l'auteur du mal. C'est-à-dire que Dieu dans sa providence peut utiliser le bien comme le mal pour réaliser son plan merveilleux sur l'humanité. Dieu contrôle et dirige tout, même les événements les plus douloureux dans la vie de l'homme, Dieu peut s'en servir pour le bien de l'humanité ; Dieu contrôle en libérant et Dieu libère son contrôle. La providence divine implique qu'au milieu de la souffrance et de la détresse, l'homme recevra de l'aide pour affronter courageusement la souffrance sans se laisser vaincre par elle. Dieu dans sa souveraineté peut utiliser le malheur ou la souffrance comme un moyen pédagogique.

6.4 Implications de cette étude

Face à toutes les réalités de conflits sociopolitiques au Nord-Kivu qui ont été révélés dans ce travail, il est impérieux de relever quelques implications qui sont comme des résolutions pouvant aider à la décrispation de cette spirale de violence meurtrière. Il est

question de s'appesantir sur la mission de l'église et le rôle de l'église tout en revenant sur certaines questions posées dans le problème de la recherche et l'énoncé du problème de ce travail.

S'agissant de **la première implication**, il a été ci-haut souligné que l'origine et les causes des conflits sociopolitiques sont à la fois endogène et exogène. Endogène en ce sens que ces conflits sont motivés par des politiciens en mal de positionnement qui cherchent un positionnement sur l'échiquier politique en instrumentalisant la population. Ces politiciens réussissent à monter leurs ethnies contre les autres en montrant que ces derniers constituent un danger et qu'il serait mieux de s'en débarrasser avant qu'eux ne passent à l'action. En agissant de cette manière, celles qui sont attaquées répondent à cette violence par une autre violence. Ainsi le cycle de violence devient de plus en plus perpétuel.

Par ailleurs ces conflits sont exogènes dans la mesure où ils sont motivés, voire appuyés et catalysés par les multinationaux passant par les pays voisins plus précisément le Rwanda et l'Uganda dans le but de piller les ressources minières se trouvant dans la province du Nord-Kivu.

Quant à ce qui concerne **la deuxième implication** on note comme ça était évoqué dans le quatrième chapitre, les conflits sociopolitiques qui ont terrorisés la population au Nord-Kivu n'avaient pas épargné l'église. Ces conflits sociopolitiques ont affectés la CBCE à travers certains de ses responsables, qui se sont transformés en caisse de résonance d'un pouvoir rebelle, prédateur et sanguinaire. Pendant que la population était dans le besoin d'un évangile de salut, certains dignitaires ecclésiastiques, dans la recherche des intérêts égoïstes, servaient de tremplins aux institutions politiques et d'autres coalisaient avec les seigneurs de guerres, et tous ont perdu leur crédibilité. Ces conflits sociopolitiques ont semés dans les chrétiens membres de la CEBCE un sentiment d'exclusion mutuelle qui a conduit à d'autres maux tels que le tribalisme, la haine, les préjugés et d'autres tares qui ont ternis le témoignage de la CEBCE de l'intérieur comme de l'extérieur. La division qui s'était installée dans la CEBCE suite aux conflits sociopolitiques, petit à petit elle a fini par ruiner l'église et pendant 20 ans la CEBCE a fonctionné en administration parallèle entre majorité et minorité. En outre ces conflits ont limité l'envoi des missionnaires au point que beaucoup des champs missionnaires

étaient devenus inaccessibles et beaucoup d'églises ont fermées à la suite des conflits sociopolitiques.

Afin de parvenir à accomplir convenablement sa mission pour arriver contribuer à la résolution des conflits au Nord-Kivu, la CEBCE devrait d'abord être libre de tous les maux tels que l'égoïsme, la division, le tribalisme, la haine, les préjugés, l'exclusion mutuelle qui malheureusement, l'avaient caractérisé négativement et s'écarter de toute complicité avilissante. En suite s'engager conformément à la mission lui a été confiée par le maître, Jésus-Christ (Kavira, 1997 :36). Cette mission consiste à un engagement social à l'ère de la situation de méga crise profonde que traverse la province du Nord-Kivu et le CEBCE par l'expression tangible d'un véritable évangile social consistant en un praxis militante voir engageante, du message évangélique qui prône le salut holistique, à savoir le salut de l'homme total qui touche toutes les sphères vitales (Kandiki, 2013 :19).

La troisième implication concerne la justice de Dieu et providence divine par rapport aux conflits sociopolitiques au Nord-Kivu. Ainsi on note que la volonté de Dieu est bonne et très sage, elle est la norme de l'équité et la règle suprême de sa justice ; car Dieu étant juste, il ne peut faire que ce qui est juste (Woodall, 2004: 15). Même dans les désastres les plus meurtriers et massacres qu'a connu et que connaisse la province du Nord-Kivu, cette vérité reste absolue. Dieu ne peut et n'a jamais causé le moindre tort aux à ses créatures. Il n'a jamais fait ce qui est mal car les perfections se rencontrent en lui comme des lignes dans un centre. La justice divine étant tellement naturelle, il est impossible à une créature soit elle de demander à Dieu de rendre compte de la raison de ses actions, car outre la souveraineté, il a l'équité... La raison humaine est tellement limitée pour sonder la profondeur de la justice de Dieu (Watson, 1974: 88, Woodall, 2004: 15).

Le silence de Dieu à propos dans la souffrance de l'homme est souvent difficile à comprendre. La foi chrétienne n'explique pas le silence de Dieu. Elle espère seulement qu'à la fin, Dieu dans sa justice agira... C'est dans ce sens que l'on peut dire que Dieu pour sauver les hommes ou pour établir par la paix au Nord-Kivu Dieu utilise les hommes mais au-delà de cela, il peut agir sans les hommes ou utiliser des moyens qui dépasser le raisonnement des hommes et même parfois il peut utiliser des moyens qui ne tournent pas à l'avantages des hommes.

Tout concoure au bien de ceux qui l'aiment. Dieu sait quand, comment, où et pourquoi le chrétien souffre (Sproul, 1986:142).

On peut donc comprendre que derrière les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu ainsi que le cortège de désastres qui s'en suit tels que les viols, les massacres, les carnages, les violences meurtrières etc., il y a une leçon que Dieu veut apprendre aux habitants du Nord-Kivu ou alors à son église. Cette leçon peut être, celle de corriger, d'orienter, de prise de conscience, briser l'orgueil humain et place une limite aux ambitions folles de l'homme ... Il est donc question de comprendre que la souffrance est une énigme pour plusieurs personnes mais dont seul Dieu a la maîtrise.

La providence divine veut signifier que les forces du mal et les puissances destructrices qui environnent les chrétiens ne prévaudront jamais sur eux et que rien ne peut les séparer de l'amour qui a été manifestée par Dieu en Jésus Christ (Tillich, 1967 :148). Dieu étant souverain et de la nature infini, l'homme dans sa nature de finitude, il lui sera difficile voir ineffable de décrire comment Dieu gérer le monde ou d'enquêter sur la manière de Dieu de diriger le monde, étant donné que c'est une question qui dépasse les limites de la raison humaine.

6 .5 Recommandations

Pour qu'il y ait description de cette récurrence des conflits sociopolitiques, il a été question d'envisager quelques recommandations de la part de l'état comme de la part de l'église. On pense que si chaque partie pouvait mettre en application ces différentes recommandations, la situation pouvait s'améliorer et la sécurité serait rétablie.

6.5.1 De la part de l'état

L'Etat devrait encadrer et réorganiser son armées car la puissance d'un état dépend de la capacité de son armée de défier, de dissuader et de bouter dehors l'ennemis ;

L'Etat devrait s'organiser en prônant la rationalité dans la gestion de la res-publica et l'engagement éthique. Faute de quoi, l'état restera dans la négation des positionnements, des jouissances, des bénéfices et multi autres avantages sans pour autant changer l'état de choses (Mbavu, 2014:208).

Il faudrait qu'il y ait décentralisation de l'état au service de la citoyenneté participative. Tout dépendra de l'engagement pratiques des autorités politiques car la puissance de la nation dépend de sa capacité de s'organiser pour tenir debout.

L'Etat devrait bien gérer les identités ethniques en prônant des mutations des personnels de l'état dans la fonction publique, l'armée, l'enseignement et autres services étatiques et favoriser la culture d'interner les élèves depuis l'école secondaire.

Selon l'analyste Kä Mana, la crise qui s'abat sur le Nord-Kivu en particulier et en générale sur la RDC est aussi d'ordre mental et éthique (Kä Mana, 2013 : 8). Il soutient que c'est la clé du mal aujourd'hui. Sur ce, l'état devrait viser une formation idéologique qui vise le formatage mental de l'homme congolais afin de l'inculquer la culture du patriotisme.

Révision du commandement militaire et l'identification des éléments des Forces Armées pour mettre fin aux phénomènes de l'infiltration de l'armée et des services de sécurité.

Délocalisation de tous les militaires originaires de l'Est vers d'autres provinces;

Mise en place d'une structure étatique en collaboration avec les structures non-étatiques de ramassage et de récupération des armes entre les mains de la population civile;

Evaluation des programmes et des initiatives de paix, notamment la conférence de Goma, les accords de Nairobi, les accords du 23 mars 2009, etc.,

Mettre en place un mécanisme de communication urgent (commission d'alerte et d'intervention rapide) constituée par des membres de la société civile, des confessions religieuses, des représentants des services de sécurité, des autorités judiciaires et académiques ;

Création d'une commission nationale d'éthique à la nouvelle citoyenneté représentée dans chaque province.

Poursuite en justice sans a priori au Nord-Kivu comme en RDC de ceux qui ont commis des crimes et qui ont exacerbé les conflits entre communauté; dans le cas contraire la réconciliation entre les communautés va rester un vœu pieux comme le dit Musabyimana (2008:171).

Analyser les revendications de tous les groupes armés opportunistes dans la région dont le M23 et prendre en considération la démarche des Chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) ;

Implication du gouvernement dans l'assainissement du circuit d'approvisionnement des minerais dans le Kivu, appui au respect du guide de l'organisation pour la coopération et le développement économique « OCDE » sur le devoir de diligence, l'appui aux initiatives de la CIRGL de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles ;

Création d'une fédération des structures existantes des mutuelles des communautés en remplacement du Barza (baraza la wazee). Les membres de cette fédération seront issus des structures coutumières désignées à l'unanimité conformément aux coutumes des communautés ;

Promouvoir la culture du civisme fiscal à tous les niveaux, notamment les députés, les ministres provinciaux et nationaux et autre mandataires de l'état conformément à l'article 47 du code des impôts.

6.5.2 La part de l'église

L'église devrait se souvenir que la majorité de la population du Nord-Kivu est chrétienne et que toutes les déviations culturelles défont la qualité de ses enseignements. Le message de cohabitation et de solidarité, basé sur l'amour comme loi Royale de christianisme, doivent être une priorité dans cette communauté déchirée par les guerres. Les églises peuvent encourager et accompagner les assises pour la recherche de la paix en RD Congo (Timbiri 2020:103).

Les églises se doivent de rassembler ce peuple les uns les autres. L'apport de Samuel Ngayihembako nous paraît intéressant lorsqu'il dit que nous sommes dans le royaume de Dieu en tant que maison de Dieu (Ngayihembako 1994 :37). Ce qui équivaut à l'idée de stabilité, de partager équitable des biens familiaux et surtout l'amour accueillant et protecteur du prochain. En effet, l'image du Royaume dont Jésus a en vue se caractérise par un amour, une cohabitation à l'opposé de la haine et aux divisions. Cela n'est qu'une réalité exclusivement futur, mais elle est aussi une exigence présente, ici et maintenant.

Que les chrétiens et l'église protestante descendent dans l'arène politique pour s'opposer à toutes ces forces, à tout ce qui porte atteinte à la dignité humaine⁷⁴ (Djereke, 2002:126): la guerre, les injustices, le viol, les tortures, l'oppression, etc., car Jésus lui-même n'a pas méprisé la politique⁷⁵. Il est le maître par excellence, le paradigme politique pour l'église. Elle est appelée à confesser la seigneurie en luttant pour l'émergence de la justice, de la paix, le travail et les droits des personnes qui sont des valeurs ontologiques fondamentales. Elles astreint de sortir de l'immobilisme ecclésiale vers un dynamisme nouveau face à la politique.

Sans pour autant se substituer au gouvernement, l'église dans sa mission devrait mobiliser les jeunes chrétiens à s'enrôler massivement dans l'armée et dans la police nationale mais et surtout à intégrer les partis politiques pour conquête du pouvoir. En effet comme il est écrit dans la bible c'est la nation entière qui est sauvé quand le juste règne (Ps 75:11; 12:8). C'est dans ce contexte que Djereke (2002:126) dit que le chrétien engagé dans la politique ne pourra être efficace que s'il est capable de revenir fréquemment à la parole de Dieu pour s'examiner de manière critique en conformant son projet de société et les moyens qu'il veut prendre pour réaliser ce projet avec l'enseignement de Jésus.

⁷⁴ La doctrine sociale de l'Eglise du Christ au Congo invite impérativement les fidèles protestants congolais à apporter leur modeste pierre angulaire à la transformation qualitative de la praxis sociétale congolaise, car changer le monde constitue un impératif catégorique incontournable pour la communauté chrétienne. Il s'agit ici de rendre caduc le protestantisme folklorique de façade qui se préoccupent des rites sacramentaux et des questions disciplinaire au lieu de procéder à une analyse objective des mécanismes complexes qui réduisent le peuple congolais de néantisation anthropologique (Kandiki 2013 :13)

⁷⁵ Il convient de retenir à l'instar de Tillich (1970 : 290) et Werner (1997 :21) que la politique de Jésus n'a pas été ni démocratique ni tyrannique. Elle a été théonomique, c'est dire une politique selon laquelle Dieu se place parmi les peuples, les sans voix, les sans dignité, les vulnérables, les *am haarets* (Ce mot hébreu «signifie les hommes de la terre» et s'appliquait pour désigner les cultivateurs, les paysans qui n'avaient pas un statut social enviable (de Robert 1968 :32)). Sa politique a été une politique d'humilité et liée directement à l'autorité de Dieu. Il fait appel à la conversion et annonce le prochain royaume de Dieu dans lequel la justice sera rétablie (Schillebeeckx, 1988 :31 et Muanda, 2015 :88). Dans sa politique, il nous recommande une autre façon de diriger et de rassembler les hommes. En opposition au roi qui agit pour consolider et conserver son pouvoir, les évangiles désignent Jésus comme le roi qui s'abaisse pour servir (Mt 20 :20-28).

Les églises dans ce sens auront comme rôle d'interpellation de conscience. Comme l'a bien souligné Kandiki, l'église est appelée pour une logique de confrontation avec le pouvoir aliénant, car l'Évangile est une rébellion contre les forces oppressives de l'antivie qui dénature l'image de Dieu en l'homme. Aussi ajoute-t-il que l'Église du Christ au Congo devrait être exorcisée de la peur pathologique de dénoncer les injustices sociales (Kandiki, 2013 :39). Elle devrait prendre le courage exceptionnel de témoigner de la vérité à l'instar de leur Maître et Sauveur qui est venu au monde pour témoigner la vérité libératrice (Jn 8 :32) qui constitue une catharsis sociale.

En fin comme il s'est agi de rendre compte de l'exigence de la compréhension théologique des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, il convient d'être franc en soulignant cependant, qu'il ne pas facile de concilier l'ampleur du travail avec la grandeur du problème. Mais reconnaissant le besoin criant du problème, on est dans l'obligation scientifique d'apporter une contribution à la satisfaction de ce besoin. Tenant compte de l'objectif de ce travail ci-haut évoqué et de la discussion qui a été fait dans cette rédaction, il est claire que les habitants du Nord-Kivu et plus précisément les chrétiens ont plusieurs perceptions de la justice de Dieu et de la providence divine concernant les conflits sociopolitiques qui ruinent la province du Nord-Kivu de 1993 en 2017 voir à nos jours. Ces perceptions sont influencées par des facteurs externes et internes, les croyances, les mécanismes rationnels et irrationnels, la vision du monde, le contexte religieux, le contexte culturel et l'environnement. Ces perceptions peuvent être classées en quatre comme Dieu est la cause de toutes choses, Dieu dirige toutes choses, Dieu contrôle en libérant, Dieu limite son contrôle. Ces différentes perceptions forment le cadre théorique de la réflexion dogmatique sur les conflits sociopolitiques au Nord-Kivu par rapport à l'opinion sur la providence divine.

Etant donné que cette étude n'a pas insisté sur tous les aspects de résolution définitive des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu, le chercheur pourrait faire une investigation plus enrichie pour présenter une approche pragmatique qui aiderait qui aiderait la CEBCE à s'engager dans la résolution des conflits sociopolitiques au Nord-Kivu.

BIBLIOGRAPHIE

Alessandroni-Formine, B., Alessandroni, F., Somer-Gotteland, J. et Wilmotte, P. 2015. Eglise Protestante Unie de la Belgique. (Dans Mensuel protestant belge (03). Bruxelles. <https://doczz.net/doc/6746275/lire-le-n%C3%A2%C2%B0--format-pdf->, Consulté, le 24 mars 2022.

Alter, R. 2003. L'art de la poésie biblique. Edinburgh: Clark.

Amnesty International. 2018. RDC. La répression brutale des manifestations anti-gouvernementales doit faire l'objet d'une enquête. <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/01/drc-brutal-crackdown-on-anti-government-protests-must-be-investigated/>, Consulté, le 03 mars 2020.

Amsler, S. 1985. Le dernier et l'avant-dernière étude sur l'Ancien Testament. Genève : Labor et Fides.

Anderfuhren, J. 1976. Evangile et politique : Faut-il s'engager ? Mariage ? Divorce ? Association ? Lausanne : Soc.

Asurmandi, J. et. Al. 2010. Guide de lecture des prophètes. Paris: Bayard.

Badidike, J-P. (éd). 2009. Guerres et droit de l'homme en République Démocratique du Congo. Paris: L'Harmattan.

Bamoleke, R. 1995. Lettre de cession temporaire de service. 29 Juil., Goma.

Barabonerana, B. N. 2003. La compréhension comme élément de réponse à la souffrance du chrétien. Goma : ULPGL

Belga News. 2020. RDC: l'opposition dénonce la répression des manifestations à Kinshasa, in https://www.rtb.be/info/monde/afrique/detail_rdc-le-front-citoyen-denonce-la-repression-des-manifestations-de-mardi-a-kinshasa?id=9191541; consulté, le 02 mars 2020.

Berkhof, L. 2018. Les attributs de Dieu. <https://www.ressourceschretiennes.com/article/attributs-dieu-0>, Consulté, le 19 novembre 2021.

Berteaux, D. 1976. Histoire de la vie ou des récits des pratiques. Paris.

Bible en ligne. 2021. Commentaire simple d'Habacuc 1,1-17. Bruges (France). <https://www.bibleenligne.com/commentaire-simple/commentaire/ha/3782-habakuk-1-1-17.html>, consulté le 20 Octobre 2021.

Biyoya, M. P. 2008. Pari d'une transition apaisée en République Démocratique de Congo. Paris: L'Harmattan.

Bonhoeffer, D. 1985. Le Prix de la grâce. Genève : Labor et Fides.

Braeckman, C.1999. L'enjeu congolais : L'Afrique Centrale après MOBUTU. Bruxelles : Fayard.

Braudel, F. (1958) « Histoire et Sciences Sociales : La longue durée » disponible sur <http://www.persee.fr>, consulté, le 26/01/2019, pp 725-753.

Bucalimwe, M.S .N. 2006. L'Est de la République Démocratique du Congo : Dix ans entre la guerre et la paix (1996-2006). L'Afrique de Grand Lacs. (Annuaire 2005-2006) Paris: L'Harmattan. p. 261-282.

Bultmann, R. 1968. Foi et Compréhension, 2. Jésus, mythologie et démythologisation. Paris : Editions du Seuil.

Campeau, S. 2021. Le portail de la pastorale Biblique. www.interbible.org, consulté, 28 octobre 2021.

Cheikh, Anta Diop. 1967. Antériorités des civilisations nègres: mythes ou vérité historique ? Paris: Présence Africaine.

Cheuzeville, H. 2003. Kadogo: Enfants des guerres d'Afrique Centrale ; Soudan, Ouganda, Rwanda, R-D Congo. Paris: L'Harmattan.

Chirpaz, F. 2001. Job, la force de l'espérance. Paris: Cerf.

Conseil de sécurité des Nations unies. 2008. Rapport final du Groupe d'experts sur la RDC, décembre 2008 :7-8.

Cornelis, A. 1965. Valeurs chrétiennes des religions non chrétiennes. Paris: Cerf.

CPAP. 2009. Exercice participatif d'analyse des conflits et capacités de paix pour la planification du développement dans la province du Nord- Kivu. Goma : PNUD.

CP-SRP. 2005. Monographie de la Province du Nord-Kivu. Goma : Comité Provincial des Stratégies de réduction de la Pauvreté.

CP-SRP. 2020. Monographie de la Province du Nord-Kivu. Goma : Comité Provincial des Stratégies de réduction de la Pauvreté.

Craffert, P.F. 2003. Crossan's historical Jesus as healer, exorcist, and miracle worker' in Religion & Theology. A journal of Contemporary Religious Discourse, Vol. 10. Leiden / Boston: p. 3-4 et 243-266.

De Pury, A., Römer, T. et Macchi, J. D. 1996. Israël construit son histoire : L'historiographie deutéronomiste à la lumière des recherches récentes. Genève : Labor et Fides.

Diasso, A. 2020. Tueries de Béni : le cardinal Fridolin Ambongo dénonce un plan réfléchi de balkanisation de la RDC. <http://www.adiac-congo.com/content/tueries-de-beni-le-cardinal-fridolin-ambongo-denonce-un-plan-reflechi-de-balkanisation-de-la>; Consulté le 25 mars 2020.

Djereke, J.-C. 2002. Etre chrétien en Afrique aujourd'hui: A quoi cela engage-t-il? Coll. Foi et Action (n° 6). Bafoussam : CIPCRE.

Doudou, S. 2010. Stratégies de résolution des conflits en Afrique: Le cas de la RDC. Saarbrücken : Editions Universitaires Européennes.

Dzassibi, G. 2005. Le problème de sécurité en République Démocratique du Congo : un révélateur de Guerre et de paix en Afrique. Paris: ANRT.

ECC/55^{ème} CEBCE. 1994. Règlement d'Ordre Intérieur de l'ECC/55^{ème} BEBCE adoptée par l'assemblée Générale de Juillet 1994. Bukavu (inédit).

ECC/55^{ème}CEBCE. 1994. PV de l'Assemblée Générale de l'ECC/55^{ème}CEBCE de Goma du 15 au 17 Juil., Goma.

ECC/55^{ème}CEBCE. 2000. Mémoire sur la crise spirituelle et administrative imposée à l'ECC/55^{ème}CEBCE à l'intention du président du RCD. Correspondance 15 Avr., Goma.

ECC/55^{ème}CEBCE. 2007. PV de l'Assemblée Générale Exécutive et Réconciliation de l'ECC/55^{ème}CEBCE tenue à Goma/Virunga ; le 04 Mai. , Goma.

Eglise du Christ au Congo/ Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique (ECC/3^eCBCA). 2020. Rappelle à ton souvenir les anciens jours : Essai d'histoire de la Communauté Baptiste au Centre de l'Afrique des origines à nos jours. Goma : Editions de la commission de Littérature de la CBCA.

Erney, P. 1972. The Method Biographic in Sciences de l'Homme, in Revue Zaïroise de Psychologie et de Pédagogie, vol. I, no 1. pp 37-56.

Fatuma, N. 2009. Femme et paix dans la Ville de Bukavu de 1996 à 2006. Réflexion théologique. Kinshasa : EDUPC.

Feinber, C. L. 2003. Les Petits Prophètes. Canada : Cap-de-la-Madeleine.

Freud, W .H.C. 1988. Archeology and history in the study of Early Christianity. London: Varirum Reprints.

Fulchs, E. et al. 1985. Au nom de l'autre. Essai sur le fondement de droit de l'homme. Genève : Labor et Fides.

Gatete, N. 2020. [Tribune] RDC – Rwanda : les chimères de la « balkanisation ». <https://www.jeuneafrique.com/883837/politique/rdc-rwanda-les-chimeres-de-la-balkanisation/>, Consulté, le 22 mars 2020.

Gatwa,T. 2001. Eglises : Victimes ou coupables ?. Yaoundé/Lomé : CLE/Haho.

Gmünder, R. & Kenmogne, J-B. 2002. Pour vaincre le tribalisme ; principes, réflexions et perspectives. Bafoussam: CIPCRE.

Gounelle, A. 1969. Foi vivant et mort de Dieu. Les cahiers de Réveil. Paris: P.U.F.

Grudem, W. 2000. Systematic Théology. An Introduction to Bible Doctrine. Great Britain/ Michigan: Zondervan Publishing House/ Grand Rapids.

Gurhahoza, N. G. 2017. The work of the Holy Spirit and the engagement of women in God's mission: A case study of revival churches in Lubumbashi. Potchefstroom: North-West University (Master's Thesis).

Helm, P. 1993. The Providence of God. Madison: Intervarsity Press.

Helm, P. 1993. *The Providence of God; Contours of Christian theology*. Michigan: Grand Rapids.

Helseth, P.K., Craig, W.L., Highfield, R. Boyd, G.A. 2011. *Four views on Divine Providence*. Michigan: Grand Rapids/ Zondervan.

Helseth, K.P., Craig, L.W., Highfield, R. & Boyd, G. A. 2011. *Four views on Divine Providence*. Michigan: Grand Rapids.

Hodge, A. A. 1983. *Outlines of Theology*. Edinburgh: Banner of Truth.

Human Right Watch (HRW). 2005. *Attaques contre les civiles au Nord-Kivu*. 9A(17) :1-38.

Human Right Watch (HRW). 2015. *RD Congo: Des manifestations ont fait l'objet d'une répression sanglante. Il faut mettre fin aux tirs illégaux et aux arrestations arbitraires*. <https://www.hrw.org/fr/news/2015/01/24/rd-congo-des-manifestations-ont-fait-lobjet-dune-repression-sanglante>, Consulté, le 04 mars 2020.

Hume, D. 1948. *Dialogues Concerning Natural Religion*. New York: Harper.

Huyse, L. & Salter, M. (éds). *Justice traditionnelle et réconciliation après un conflit violent : La richesse des expériences africaines*. Stockholm : International IDEA.

Ingelaere, B. 2007. *Les Juridictions Gacaca au Rwanda*.

Irvine, C. 1978. *The Church of Christ in Zaïre, a Hand book of Protestant Churches, Missions and Communities, 1878-1978*. Indianapolis.

Jacob, E. 1970. *L'Ancien Testament*. Paris : Presse Universitaire de France.

Jacob, E., Bogaert, P. M., Achard, M. R. et al. 1987. *Dictionnaire Encyclopédique de la Bible*. Bruxelles : Brépols.

Jaffé. D. 2009. *Jésus sous la plume des historiens juifs du 20^{ème} Siècle : Approche historique, perspectives historiographiques, analyses méthodologiques*. Paris: Cerf.

Jeremias, J. 1980. *Théologie du Nouveau Testament : La Prédication de Jésus, Lection Divina 76*. Paris: cerf.

Ka Mana, G. 2000. La nouvelle évangélisation en Afrique. Paris: Karthala.

Kä Mana, G. 2013. Construire une paix durable et ouvrir une les horizons du développement solidaire entre le Rwanda et la RDC : les exigences. *Analyste topique: Actes du Colloque Régionale sur le Rôle de l'Université et de l'Universitaire dans la construction de la paix et du développement durable dans la Région des Grands Lacs Africains*. Goma: ULPGL. (Numéro spécial) : pp.62-89.

Kä Mana, G. 2013. Crises et guerres dans l'Est de la RDC : Vrais problèmes et vraies de solutions. Kinshasa : Club pour L'Eveil du Congo.

Kä Mana, G. 2017. Décrypter la tragédie de Beni pour penser les conditions d'une paix heureuse dans la Région des Grands Lacs. (Dans *Regards Croisés : Beni : L'Enfer Vécu par les Oubliés de Terre*. Goma: Pole Institute. *Regards croisés*. N° 33. pp.81-89.

Kabamba, K. A. 2008. La souffrance des justes face à la prospérité des impies : Quelle signification de la justice de Dieu selon Mi 3 :13-21. Goma: ULPGL (Mémoire de licence).

Kabutu, B. L. 2013. Les conflits dans la région des Grands Lacs : Sources, acteurs et pistes de dénouement. *Analyste topique : Actes du Colloque Régionale sur le Rôle de l'Université et de l'Universitaire dans la construction de la paix et du développement durable dans la Région des Grands Lacs Africains*. Goma : ULPGL. (Numéro spécial) : 01-24.

Kahambu, K. E. 2007. La restauration des relations interpersonnelles après les guerres dites de libérations en RDC: un défi pour l'Eglise congolaise. Goma : ULPGL (Mémoire de Licence).

Kahombo, M. S. 2003. La Fausse dynastie de Ndaala et la falsification de l'histoire du Kishali à l'époque du RCD (1998-2003). Goma.

Kamabu, V. J. 2013. Pour une éthique du pouvoir en Afrique Sub-saharienne. Perspectives éthique et théologique et théologique ; cas du Congo-Kinshasa. Saarbrücken : Editions Universitaires Européennes.

Kamabu, V. J. 2015. Providence et résistance chez Jean Calvin et la situation congolaise aujourd'hui. (Dans *Bulletin de Recherche et Théologiques et Sociologiques (BRTS)* : La

responsabilité de l'église face aux mutations démocratiques en Afrique des Grands Lacs. Goma : ULPGL (Numéro spécial), 07 : 137-156).

Kamabu, V.J., Siku, K. A. 2020. Traité dogmatique : Actualité de la confession de Dieu trine dans un contexte du pluralisme religieux. Mauritius : Croix de salut.

Kambayi Bwatshia. 1986. Réécrire l'histoire du Zaïre et à quel prix? in Problème des méthodes en philosophie et en sciences humaines en Afrique; Acte de la 7ème semaine philosophique de Kinshasa, du 24 au 30 avril. Kinshasa: F.C.K. p. 207.

Kamerhe, V. 2006. Pourquoi j'ai choisi Kabila. Kinshasa: Congo New Médias.

Kandiki, K.V. 2013. L'Eglise du Christ au Congo pour une éthique de la reconstruction : Reflexion théologique. Butembo: ULPGL Butembo.

Kankwenda, M. J et Mukoka, F. N. 1013. La République Démocratique du Congo face complot de balkanisation et d'imposition. Kinshasa, Montréal, Washington : ICREDES.

Karamaga, A. 1990. L'Evangile En Afrique. Ruptures et Continuité, Lausame : CABB DIDA.

Kasereka, K.K. 2020. Persévérance et foi face à la persécution : selon Apocalypse 13 :1-18. Goma : ULPGL (Mémoire de licence).

Kasuma, M.E.2011. De la souffrance des croyants à la gloire de Dieu : Quelle signification de l'espérance chrétienne en Rm 5 :1-5 et 8 : 18-30?. Goma : ULPGL (Mémoire de licence).

Katakya, M. 2020. La crise dans la 55^{ème} CEBCE autour de mésentente entre majorité et minorité. Entretien personnel. 17 Mai., Goma.

Kavira. W. J. 1997. Les signes de temps dans la région des grands Lacs : Totalité apocalyptique ou dynamique historique ? Essai d'interprétation à la lumière de Matthieu 24, 4-14. Goma : ULPGL (Mémoire de Licence).

Kayayan, A. 2015. Introduction au livre d'Habacuc. <https://www.ressourceschretiennes.com/files/pub/articles/20150351%20->

%20Aaron%20Kayayan%20-%20Introduction%20au%20livre%20d%27Habacuc.pdf, consulté, le 27 octobre 2021.

Kayayan, E. 2014. La Providence divine. Source : Foi et Vie Réformées, foi-vie.org.za/fr/ et www.foietviereformees.org. ; Consulté le 07 septembre 2021.

Kehya, K. E. 2018. Dieu dans nos enfers : Une approche paradoxale de l'existence de Dieu. Nairobi: CLC Kenya.

Keita, M. 2002. Race, the Writing of History, and culture Wars' in Journal of Black Study, 33(2): p. 166-178.

Keza, A. 2020. La vie nouvelle en Christ. Entretien personnel. 19 Aout. Goma.

Kierkegaard, S. 1968. Dans la lutte des souffrances, Discours chrétien, Tome II. Paris : Délachaux et Niestlé.

King, M. K. 1964. La force d'aimer. Paris : Casterman.

Kintu, M.R .2015. Le plan de la dynastie Tutsi : Plan de la colonisation Tutsi de la région du Kivu et autres régions d'Afrique Centrale. <http://www.mbokamosika.com/2016/09/le-plan-de-la-dynastie-tutsi-plan-de-colonisation-tutsi-de-la-region-de-kivu-et-autres-regions-d-afrique-centrale.html>; Consulté le 23 mars 2020.

Kisukila, M. A. 2001. La désintégration de l'armée zaïroise de Mobutu à Kabila, Paris : L'Harmattan.

Kubuta, S. A. 2008. Le rôle de l'aumônerie militaire protestante en période de crise. Cas de la 8^{eme} Région Militaire. Goma : ULPGL (Mémoire de licence en Théologie).

Kusinza, N. A. 2015. L'Eglise et son ministère de réconciliation à l'heure de mutations politiques en Afrique des Grands Lacs. Bulletin de Recherches Théologiques et Sociologiques (BRTS) : La responsabilité de l'Eglise face aux mutations démocratiques en Afrique des Grands Lacs (Revue spécial n° 07, octobre 2015). Goma : ULPGL. p. 69-90.

Labama, B. L. 2002. La prévention des crises et l'Instauration d'une paix durable en République Démocratique du Congo. Kinshasa: I.D.L.P.

- Lacaste, J. Y. 2007. Dictionnaire critique de Théologie. Paris : Quadrige/ PUF.
- Lamoureux, A. 2006. Recherche et méthodologie en sciences humaines. Montréal : Groupes Beauchemin.
- Lanote, O. 2003, République Démocratique du Congo, Guerre sans frontières, de Joseph Mobutu à Joseph Kabila, Bruxelles, CRIP-Editons Complexe.
- Lanotte, O. 2003, République Démocratique du Congo, Guerre sans frontières, de Joseph Mobutu à Joseph Kabila, Bruxelles : CRIP-Editons Complexe.
- Larousse. 2011. Le Petit Larousse illustré. Paris : Larousse.
- Laroze, C.S. at al. 2004. Halte à la haine comment les enfants apprennent et désapprennent les préjugés. Guide de l'anti-diffamation league. Paris : Nouveaux horizons-ERS.
- Laurentin, R. 1972. Nouvelle dimension de l'espérance. Paris: Cerf.
- Lemarchand, R. 2006. Disconnecting the Threads: Rwanda and Holocaust Reconsidered. Marysse, S. & Reyntjens, F. (éds). The Political Economic of the Great Lakes, Region in Africa. The pitfalls of enforced democracy and Globalization. New York: Palgrave McMillan.
- Lemoine, L. et al. 2013. Dictionnaire Encyclopédique d'Ethique Chrétienne. Paris: Cerf.
- Lettre de demande d'autorisation de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/12/1998 et lettre du 7 Janvier 1999 de l'ECC/Nord-Kivu demandant son non autorisation au Gouverneur de province.
- Lettre demande d'autorisation tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30/12/1998 et de la lettre du 7 Janvier 1999 de l'ECC/Nord-Kivu demandant son non autorisation au gouverneur de province Juillet 2008.
- Lienhard, M. 1993. Martin Luther, un temps, une vie, un message. Paris /Genève : Labor et Fides.
- Lubala, E. M. 2002. La contre résistance dans la zone d'occupation Rwandaise ; Conseil interuniversitaire de Bukavu (C.I.U.B). 2003. Actes du Symposium international.

Lubala, E. M. 2002. La contre résistance dans la zone d'occupation Rwandaise ; Conseil interuniversitaire de Bukavu (C.I.U.B). 2003. Actes du Symposium international sur la Construction de la paix au Nord-Kivu et au Sud-Kivu : état de la recherche. Bukavu : CERUKI.

Lukoo, M.B. 2007. De la reconstruction du territoire de Masisi, après les guerres : une démarche éthique. Goma : ULPGL. (Mémoire de licence en Théologie).

Lüscher, H. 2006. La providence divine. <https://www.promesses.org/la-providence-de-dieu/>, Consulté le 27 Octobre 2021.

Macé, C. 2019. RDC : Joseph Kabila, dix-huit ans de solitude https://www.liberation.fr/planete/2019/01/23/rdc-joseph-kabila-dix-huit-ans-de-solitude_1704982; consulté, le 02 mars 2020.

Madelenat, D.1985. Biographie, in Encyclopedias Universalis, corpus 3. Paris: Encyclopedia Universalis. p. 640-641.

Mafikiri, A. T. 1995. Foncier, mouvements de population, question des nationalités, luttes ethniques dans la région des Grands Lacs (cas du Kivu Zaïre), Louvain-la-Neuve : IED-UCL.

Maindo , A. M. 2007. Des conflits locaux à guerre régionale Afrique centrale. Le Congo Kinshasa oriental 1996-2007. Paris: L'Harmattan.

Mandefu, O. J. 2018. Guerres des méthodes en sciences sociales : Du paradigme épistémologique à l'évaluation des résultats. Paris : L'Harmattan.

Mangolopa, K. M. 1979. Les vingt ans de la CBK : 1959-1979. Kinshasa : FTPZ (Mémoire de Licence).

Maroro, S .N. 2006. L'Est de la République Démocratique du Congo : Dix ans entre la guerre et la paix (1996-2006). L'Afrique de Grand Lacs. (Annuaire 2005-2006) Paris : L'Harmattan. p. 261-282.

Mathieu, P., Willame, J. C. 1999. Conflits et guerres au Kivu et dans la région des Grands Lacs : Entre tension locale et escalade régionale n° 39-40. Tervuren/ Paris : CEDAF et ASDOC/L'Harmattan.

Mbasome, K. K. 2002. Pour l'engagement de l'église dans une société en mutation : Cas de la République Démocratique du Congo (1996-2002). Goma : ULPGL (Mémoire de licence).

Mbavu, M. V. 2003. Le Zaïre d'une Guerre à l'autre : de libération en occupation (chronique 1996- Lusaka 1999). Paris : L'Harmattan,

Mbavu, M. V. 2005. La R-D Congo piégée de Lusaka à l'agi (1999-2005). Paris : L'Harmattan.

Mbavu, M. V. 2011. Revitaliser un Congo en panne: Un bilan 50 ans après l'Indépendance de la République Démocratique du Congo. Genève : Globethics. Net.

Mbavu, M. V. 2014. De l'AFDL au M23 en République Démocratique du Congo. Paris : L'Harmattan.

Mbaya Tshiakakayany, T. 2008. Jubilé pour l'Afrique appauvrie, endettée et déshumanisée : des traditions jubilaires orientales aux jalons d'une théologie politique. Kinshasa : Université Protestante du Congo.

MCGrath, A. E (ed). 1996. Encyclopcedia of Modern Christian Thought. Oxford: Blackwell.

Merlo, G.G.1997. Hérésie, Hérétique in Modern Period, in New Catholic Encyclopedia. Vol. II. London/New York: McGraw-Hill Boock Campany, p. 1065-1069.

Mfegue, K. O. F. 2012. Les ressources naturelles dans les conflits armées en République Démocratique du Congo. Paris : L'Harmattan.

Moltmann, J. 1975. Conversion à l'avenir : Traduction historique et politique de l'Evangile. Paris : Seuil.

Moltmann, J. 1999. Le Dieu crucifié : La croix du Christ, fondement et critique de la théologie chrétienne. Paris : Cerf.

Morrin, L. 1973. La méthodologie de l'histoire de vie: analyse de sa spécificité. Québec: Université de Laval.

Morvan, H. 2005. Réinventer le quotidien. La cohabitation des populations civiles et des combattants Maï-Maï au Kivu. Uppsala: Life & Peace Institute.

Mpisi, J. 2008. Kivu, RDC : la paix à tout prix ! La conférence de Goma (6-23 Janvier 2008). Paris : L'Harmattan.

Muenda, K. J. 2015. L'effervescence religieuse en Afrique : crise ou vitalité de la foi ? Piste pour une « nouvelle évangélisation ». Paris : L'Harmattan.

Muderhwa , B.V. 2012. Le noyau dure de la culture de la paix dans les grands Lacs Africains: Défis et opportunités pour les Universités de la RDC. *Analyste topique* : Actes du Colloque Régionale sur le Rôle de l'Université et de l'Universitaire dans la construction de la paix et du développement durable dans la Région des Grands Lacs Africains. Goma : ULPGL. (Numéro spécial) : 222-252.

Muenda, K. J. 2015. L'effervescence religieuse en Afrique : crise ou vitalité de la foi ? Piste pour une « nouvelle évangélisation ». Paris : L'Harmattan.

Mugangu, S. 1998. Espaces et dynamiques des conflits au Nord-Kivu et au Sud-Kivu. Bukavu : CEGEC.

Mugangu, S. 2006. Les minorités en République Démocratique du Congo. Bukavu : CEGEC.

Muhogera, N.M. 2020. La crise dans la 55^{ème} CEBCE autour de mésentente entre majorité et minorité. Entretien personnel. 17 Févr., Goma.

Muhogera, N.M.2020. Histoire de l'église (1^{re} partie), la Communauté des Eglises Baptistes du Congo « ECC/55^{ème} CEBC » : les origines, la gloire, les divisions et la restauration. Goma : ISTMS.

Muke, Z.M. 2011. La Recherche en Sciences sociales et Humaines. Paris : L'Harmattan/ Grands Lacs.

Munslow, A. 2006. Biographie et histoire: critique, théorie et pratique, in Macfie, AL. The Philosophy of History: Talks Given at the Institute of Historical Research, London 2000-2006. New York: Palgrave Macmillan. p. 226-236.

Muntazini, M. T. 2009. La problématique de la lutte contre les violences sexuelles en droit Congolais. Kinshasa : RCN Justice et Démocratie.

Musabyimana, G. 2003. L'APR et les réfugiés rwandais au Zaïre 1996-1997, un génocide nié. Paris : L'Harmattan.

Musabyimana, G. 2008. Rwanda, le triomphe de la criminalité politique. Paris : L'Harmattan.

Mushagalusa, B. T. 2014. 'Picha na asili ya mashariki ya kiprotestanti katika Kivu. *SEPACA 2014: ECC/3e CBCA*, Uponyaji wa vidonda vya ndani na utumishi wa upatanisho. Butembo: DEMVE. p.132.

Mushagalusa, T. 2012-2013. Méthodologie en Histoire du Christianisme, Cours dispensé en G2 Théologie, Goma, ULPGI.

Musolo, W. K. P. 2013. Towards a Mission Cycle: shift from maintenance Christianity to holistic and comprehensive understanding of Mission. Saarbrücken: LAMBERT Academic Publishing.

Musolo. K. J. -P. 1990. En mission comme le Seigneur. Goma : UzimaTele.

Musoni, Y. M. 2008. La Problématique de la cohabitation conflictuelle entre les Banyarwanda et leurs voisins au Congo (RDC) : Le cas du Nord-Kivu. Butare : Université Nationale du Rwanda.

Musubaho, P .D. 1990. La Théologie Africaine face au syncrétisme. Louvain-la-Neuve : Naraf.

Musubaho, P. D. 1999. Aujourd'hui comment être l'Eglise du christ au Congo au Nord-Kivu ? Défis et espoirs pour l'église du Nord-Kivu. Belgique : Littérature biblique.

Musubaho, P. D. 2006. Le réveil de l'Eglise et le prix à payer. Odignies (Louvain-la-Neuve) : TATRIATEX.

Mwendanga, C. F. 2021. Les non-dit de Dieu dans les situations limites de l'homme. Goma : Littérature Chrétienne.

Nganga, B. K. 2010. Pour le ministère de la réconciliation au sein d'une église, cas de l'ECC/55è CEBCE. Goma : ULPGL (Mémoire de licence).

Ngangura, M.L. 2014. Notes de cours d'exégèse du cycle d'Abraham Gn 11,27-25, 1 8, Goma : ULPGL. (Cours de G3 2013-2014).

Ngayihembako, M.S. 1994. Du rôle de l'église dans le processus de la démocratisation. *Bulletin de Recherches Théologiques et Sociologiques : Violence caïnite et espérance abelienne : Autour des concepts Démocratie, Justice et Praxis ecclésiale*. Goma : ULPGL (5-6) : 29-42.

Ngayihembako, M.S. 1999. La foi qui déplace les montagnes. Goma: Uzima Tele.

Ngbanda, H. N. 2004. Crime organisé en Afrique Centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux. Paris: Ed. Duboiris.

Ngbanda, H. N. 2004. Crime organisé en Afrique Centrale. Révélation sur les réseaux rwandais et occidentaux. Paris: Ed. Duboiris.

Ngoie, G. & Lelu, D. 2009. Migration en République Démocratique du Congo. Genève : OIM (Organisation Internationale pour les Migrations).

Nguya-Ndila, C. M. 2001. Nationalité et citoyenneté au Congo/ Kinshasa : Le cas du Kivu. Paris/ Montréal : L'harmattan.

Ntampaka, C.1999. La sécurité comme motif d'intervention du Rwanda en République Démocratique du Congo : prétexte ou réalité. Tervuren : Afrika Instituut-ASDOC.

Ntumba, E. B. 2018. La RDC et le processus d'intégration des pays des Grands Lacs comme voie de sortie de la crise sécuritaire régionale : A la lumière de la déclaration de Dar-Es-Salam et du Pacte de Nairobi. France : ENA (Mémoire de Master en Administration Publique, Cycle International Long).

Ntumba, P. 2020. RDC : les FARDC confirment le plan de balkanisation du pays que dénonçait le cardinal Ambongo (communiqué).<https://l'interview.cd/rdc-les-fardc-confirment-le-plan-de-balkanisation-du-pays-que-denoncait-le-cardinal-ambongo-communique/>; Consulté le 23 mars 2020.

Nyondo, M. 2006. Les 75 ans de la MBK, bilan et perspectives. Goma : ULPGL (mémoire de licence).

Nzereka, M. N. 2010. Guerres récurrentes en République Démocratique du Congo : entre fatalité et responsabilité. Paris : L'Harmattan.

Oliver, D., Crisp & Sanders, F. 2019. Divine action and providence. Michigan: Grand Rapids.

ONG, EGLISES, 1994. Rapport final sur la journée de réflexions sur la pacification des zones de Masisi et de Walikale 13 au 17 Février.

Paluku, K. J. 2016. Le Nord-Kivu entre démocratie et guerre : éléments de mémoire de Julien Paluku Kahongya. Kinshasa : Médiaspaul.

Péan, S.P. 2012. Crise dans la sous-région des Grands Lacs : le retour au Rwanda de la communauté Tutsi Congolais est une solution à envisager. <https://jkenya.free.fr/Texte12/grandretour090912.pdf>; Consulté le 26 mars 2020.

Perry, M.A. 1984. Acts in Progress: A Diachronic Overview of Kimbanguism' in missiology: An International Review vol. xxi, (2):194-211.

Pillay, G J. 2006. The challenge of Teaching Church history from a global Perspective' in W R Shenk (ed.) Enlarging the Story: Perspectives on Writing World Christian History. New York: Orbis Books, p.75-93.

Pivot, L., Robert, A., Cazelles, H. et al 1960. Dictionnaire Biblique, Tome 8. Paris : Librairie Letouzey et Ane.

Poirier, J. 1980. Les récits de vie: théorie et pratique. Paris: P.U.F.

Pourtier, R. 2009. Le Kivu dans la guerre : acteurs et enjeux. *EchoGéo*. <http://journals.openedition.org/echogeo/10793> & <https://doi.org/10.4000/echogeo.10793>, consulté le 04 mars 2020.

Programme de Sensibilisation des Citoyens aux Elections(PSCE). 2005. Projet de constitution de la République Démocratique du Congo. Kinshasa: Fondation Konrad Adenauer.

Protocole d'Accord issu de la rencontre du 11/06/1998 à Goma dans la salle de conférence de la BDGL concernant le conflit de pouvoir au sein de la 55^{ème} CEBCE.

Protocole d'Accord issu de la rencontre du 11/06/1998 à Goma dans la salle de conférence de la BDGL concernant le conflit de pouvoir au sein de la 55^{ème} CEBCE.

Prunier. G. 2010. Africa's World War: Congo, the Rwandan Genocide, and the Making of a Continental Catastrophe. Oxford: Oxford University Press.

Radio Okapi. 2012. Goma: le CNDP quitte la Majorité Présidentielle. <https://www.radiookapi.net/actualite/2012/06/03/goma-le-cndp-annonce-son-divorce-davec-la-mp>; Consulté, 04 mars 2020.

Rapport de la Commission neutre d'enquête sur la situation du bureau de la Représentation Légale de la CEBZE /Goma, Janvier 1996.

Rapport du Représentant Légal de l'ECC/55^{ème} CEBCE à l'Assemblée Générale de Goma du 15 au 17/07/1997.

RENADHOC. 2012. Rapport Synthèse des violations des droits de l'homme commises par le M23 dans la Province du Nord-Kivu : Vers la sacralisation des crimes et de

l'impunité en R.D. Congo. Rapport semestriel couvrant la période allant du 1^{er} Juin au 30 Novembre 2012. Kinshasa: RENADHOC.

Reyntjens, F. 1999. La guerre dans les grands lacs : alliances mouvantes et conflits extra territoriaux en Afrique centrale, Paris/ Montréal : L'Harmattan.

Robin, R. CP. 2011. God and the Mystery of Human suffering. New Jersey: Paulist Press.

Rusamira, E. 2003. La dynamique des conflits ethniques au Nord-Kivu : Une réflexion prospective. *Afrique contemporaine* 3(207) : 147 -163, by De Boeck Supérieur <https://www.cairn.info/revue-afrique-contemporaine-2003-3-page-147.htm>, Consulté, 17 Janvier 2020.

Rutembesa, F. « Idéologie du Hamite comme matrice des conflits en Afrique des grands Lacs ». Shyka, A. & Rutembesa, F. (éds), *Afrique de Grands Lacs : Sécurité et Paix durable*. Butare : Université Nationale du Rwanda. p.131-146.

Rwigamba, M. 2001. Notes de cours de la méthodologie de la recherche. Kigali : ULK.

Sander, N. Ph. et Ternel, I. 1991. Dictionnaire Hébreu-Français. Genève: Slatkine Reprints.

Sander, Ph. N. & Ternel, I. 1991. Dictionnaire Français-Hébreux. Genève : Slatkine Reprints.

Schillebeecks, E. 1988. La politique n'est pas du tout ; Jésus dans la culture occidentale : mystique, éthique et politique. Paris: Cerf.

Schreiner, T.R. 2018. *Romains: Baker exegetical commentary on the New Testament*. Michigan: Grand Rapids.

Schrivers, G. H. 1978. Philip Schaff. Christian Scholar and Ecumenical Prophet: Centennial Biography for the American Society of Church History. Géorgie: Mercer University Press.

Semetumba, O. 2017. Beni, un piège sans fin ? (Dans Regards Croisés : Beni : L'Enfer Vécu par les Oubliés de Terre). Goma : Pole Institute. *Regards croisés*. N° 33. pp.07-10.

Seyes, A. 2018. RDC : Joseph Kabila de plus en plus isolé. <https://afrique.lalibre.be/13807/rdc-joseph-kabila-de-plus-en-plus-isole/>, consulté, le 04 mars 2020.

Sheldon & Yett. 1996. Masisi, Down Road from Goma: Ethnic Cleansing and Displacement in Eastern Zaire. Washington, DC: US Committee for Refugees.

Shemusombo, K.A. 2012. Formation des évangélistes au sein des FARDC, Goma : Aumônerie Protestante des FARDC.

Shevenell, R.-H. 1963. Recherches et thèses. Ottawa : Les éditions de l'Université d'Ottawa.

Sindayigaya, J.-M. 1998. Grands Lacs : Démocratie ou Ethnocratie ? Paris : L'Harmattan.

Spinosa, CH. 1988: Orodoxy and Heresy in Hans Küng: An analysis and critic of his Criteria and Nouns of Christian Truth and Error. Thesis Dissertation presented in the partial Fulfillment of the Requirement for the Degree of Doctor of Philosophy at Andrew University Seventh Day Adventist Theological Seminary.

Sproul, R. C. 1986. Truths We Confess: A Layman's Guide to the Westminster Confession of Faith, Volume 1. New Jersey : Phillipsburg.

Stearns, J. 2012. Nord-Kivu : contexte historique du conflit dans la province du Nord-Kivu, à l'Est du Congo. Nairobi : Institut de la Vallée du Rift.

Stewart, A. S. 2008. Laurent Nkunda et la rébellion du Kivu. Au cœur de la guerre congolais. Paris : L'Harmattan.

Tegera, A . 2017. ADF-NALU : Fondements historiques et développements actuels d'une violence transfrontalière. (Dans Pole Institute, éd. Beni, l'enfer vécu par les « oubliés de la terre »). Goma : Pole Institute. *Regards croisés*. N° 33. pp.62-74.

Tegera, A. 2013. Victoire des FARDC, défaite du M23, quelle lecture en faire ? (Dans Pole Institute, éd. Est la RD Congo : Au-delà de la victoire militaire. Goma : Pole Institute, pp. 37- 46).

Tillich, P. 1967. Les fondations sont ébranlées. Québec : Les Presses de l'Université de Laval.

Tillich, P. 1970. Histoire de la pensée chrétienne. Paris: Payot.

Tillich, P. 1970. Théologie Systématique: Introduction, Raison et révélation. Paris: Planète.

Timbiri, M.J.J. 2020. Le salut et la responsabilité de l'Eglise en République Démocratique du Congo : Perspectives théologiques et éthiques. Kampala : Blessing publishers.

Tournier, P. 1982. Face à la souffrance. Genève : Labor et Fides.

Tournier, P. 1984. Vivre à l'écoute, cinquante années de médecine de la personne. Lausanne : De la chaux.

Trocme, A. Jésus Christ et la révolution non violente. Genève : Labor et Fides.

Tshiyembe, M. 1998. Définition et perspectives historiques des conflits anarchiques, communication faite au colloque d'Addis-Abeba.

Tunamsifu, S. P. 2013. Justice transitionnelle en RDC : Défis et nécessité d'une nouvelle commission vérité et réconciliation. *Analyste topique* : Actes du Colloque Régionale sur le Rôle de l'Université et de l'Universitaire dans la construction de la paix et du développement durable dans la Région des Grands Lacs Africains. Goma : ULPGL. (Numéro spécial) :144-182.

Utle, B. 2018. Commentaire Biblique gratuit: La Soudaine/Subite Chute de Ninive (Nahum), L'Inconcevable Chute de Jérusalem (Sophonie), Le Siège et la Chute de Jérusalem (Lamentation), La Chute de Babylone (Habacuc). Texas : Marshall. www.biblelessonsintl.com, consulté, le 27 octobre 2021.

Vasanganavolo, P.P. 2015. Le Nord-Kivu : Touristique en poche. Goma: ISAD.

Vasisa, K. J. 2005. La paix durable dans la région de grands lacs : Un essai théologique et éthique. Goma : ULPGL (Mémoire de Licence)

Verhaegen, B. 1979. Eléments pour une analyse des mouvements syncrétiques religieux africains in CERA : Religions africaines et christianisme. Colloque International de Kinshasa, 9-14 Janvier 1975. Kinshasa : FCK, p .559-565.

Verhaegen, B. 1979. Introduction à la méthode qualitative: les autobiographies »: in C.R.I.D.E, Série II, n ° 2. pp 1-62.

Vincent, J.M. 1991. La justice de Dieu dans l’Ancien et le Nouveau Testament. (Bulletin de Recherches Théologiques et Sociologiques (BRTS) : Goma : ULPGL, 02 :32-54)

Vlassenroot, K. 2004. Violence et constitution des milices dans l’Est du Congo. (Dans *l’Afrique des Grands Lacs. Annuaire 2002-2002*, Goma : Pole Institute.

Vouga, F. 2008. La politique du Nouveau Testament. Genève : Labor et Fides.

Watson, T. 1974. A Body of Divinity. Edinbrough: Banner of Truth.

Waswandi, K. N. A. 2017. Le Kivu dans la résolution des conflits en République Démocratique du Congo de 1960-2014 ; Essai d’une analyse socio-historique et institutionnelle d’un Etat en reconstruction. Butembo: PUG-CRIG.

Werner, H. K. 1997. L’histoire de Jésus racontée par Marc : Des clés pour une autre lecture de l’Evangile. Yaoundé : Clé.

Westermann, D. 1930. Les autobiographies des africains. Paris: Payot.

Williamson, G. I. 1971. The shorter catechism. USA: Presbyterian and Reformed Publishing Co.

Woodall, C. 2004. The Theology of Theodicy: A Doctrinal Analysis of Divine Justice and Light of Human suffering. Potchefstroom: North West University.

Yumbi. 2020. Alerte Générale-Kamerhe et Tshilombo ont signé l’acte de la balkanisation de la RDC chez Kagamé. (You Tube), [Une émission].

Zartman, I. W. 1990. La résolution des conflits en Afrique. Paris: L’Harmattan.